COMPTE-RENDU

TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

14-18 mars 2015 / Sendai - Japon

United Nations

UN World Conference on Disaster Risk Reduction
2015 Sendai Japan

COMPTE-RENDU

TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

14-18 mars 2015 / Sendai - Japon

« Les résultats de la conférence de Sendai constituent un premier pas dans notre voyage vers un avenir nouveau ».

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

Remerciements

Le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) exprime sa profonde gratitude aux donateurs pour leur soutien financier à la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, à savoir l'Australie, la Colombie, la Finlande, l'Allemagne, le Japon, la Suisse, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, ainsi que les sponsors privés, à savoir AECOM, AXA Group, Kokusai Kogyo, la Nippon Foundation et l'UPS Foundation. Le Bureau remercie également les donateurs de fonds sans affectation déterminée de l'UNISDR, à savoir l'Argentine, la Chine, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ; une part de leur contribution a été utilisée pour soutenir la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe.

L'UNISDR exprime par ailleurs sa profonde gratitude au grand nombre d'organisations, de personnes et de volontaires qui ont apporté une contribution à la Conférence. Notre reconnaissance va également à l'Égypte, à l'Équateur, à l'Espagne, aux îles Fidji, à l'Italie, au Kazakhstan, au Nigeria et à la Thaïlande, qui ont accueilli des événements préparatoires régionaux.

Le Japon et la ville de Sendai ont apporté un soutien essentiel à l'organisation de cette troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Sommaire

01 Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030 12

02 Cérémonie d'ouverture 40

03 Déclarations officielles 48

04 Tables-rondes ministérielles 50

05 Dialogues multipartites de haut niveau 56

06 Séances de travail 62

07 Réunions spéciales et cérémonies 88

08 Visites d'étude 94

09 Expositions et forums 96

10 Événements parallèles 102

11 Stands d'exposition 120

12 Exposés du podium Ignite 136

13 Déclarations des intervenants 144

14 Liste des participants 160

Chiffres clés

25
chefs d'État,
chefs de gouvernement et
vice-présidents

49
organisations
intergouvernementales

188
ONG

200
représentants du secteur
des médias

150
séances officielles

340
événements parallèles

65 000
tweets

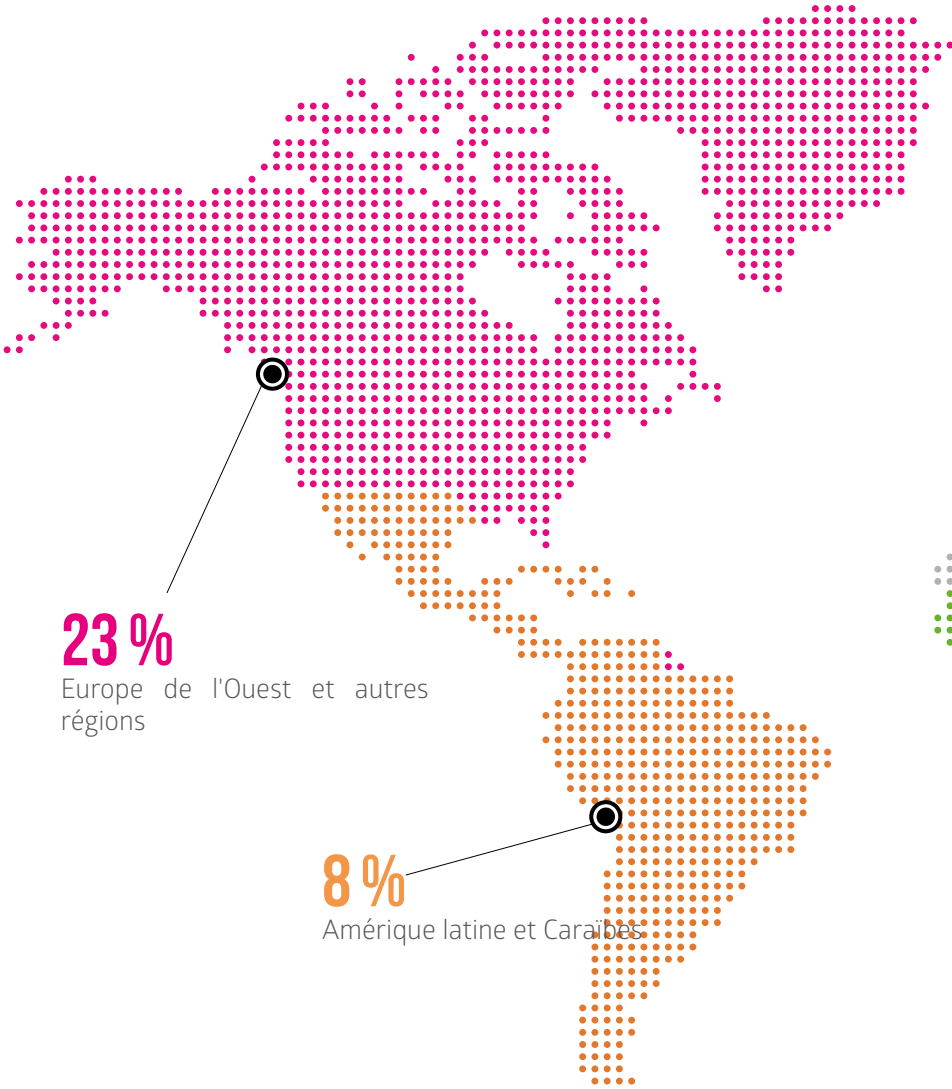

185
États

6 593
participants
accrédités

50 000
visiteurs pour
le forum public

Respect de l'environnement

De nombreux efforts ont été consentis par les organisateurs et les participants afin de garantir une conférence respectueuse de l'environnement. Plus de 2 500 d'entre eux ont ainsi utilisé la bibliothèque électronique mise en place pour la conférence, où 3 500 documents étaient disponibles, ce qui a permis d'éviter l'impression de quelque 10 millions de pages, soit l'équivalent de 124 arbres. De nombreux participants ont également utilisé les vélos électriques fournis par la ville de Sendai pour leurs déplacements entre les différents sites et plusieurs centaines de voyageurs à destination de Sendai ont volontairement compensé les émissions de carbone de leur vol.

Origines des participants

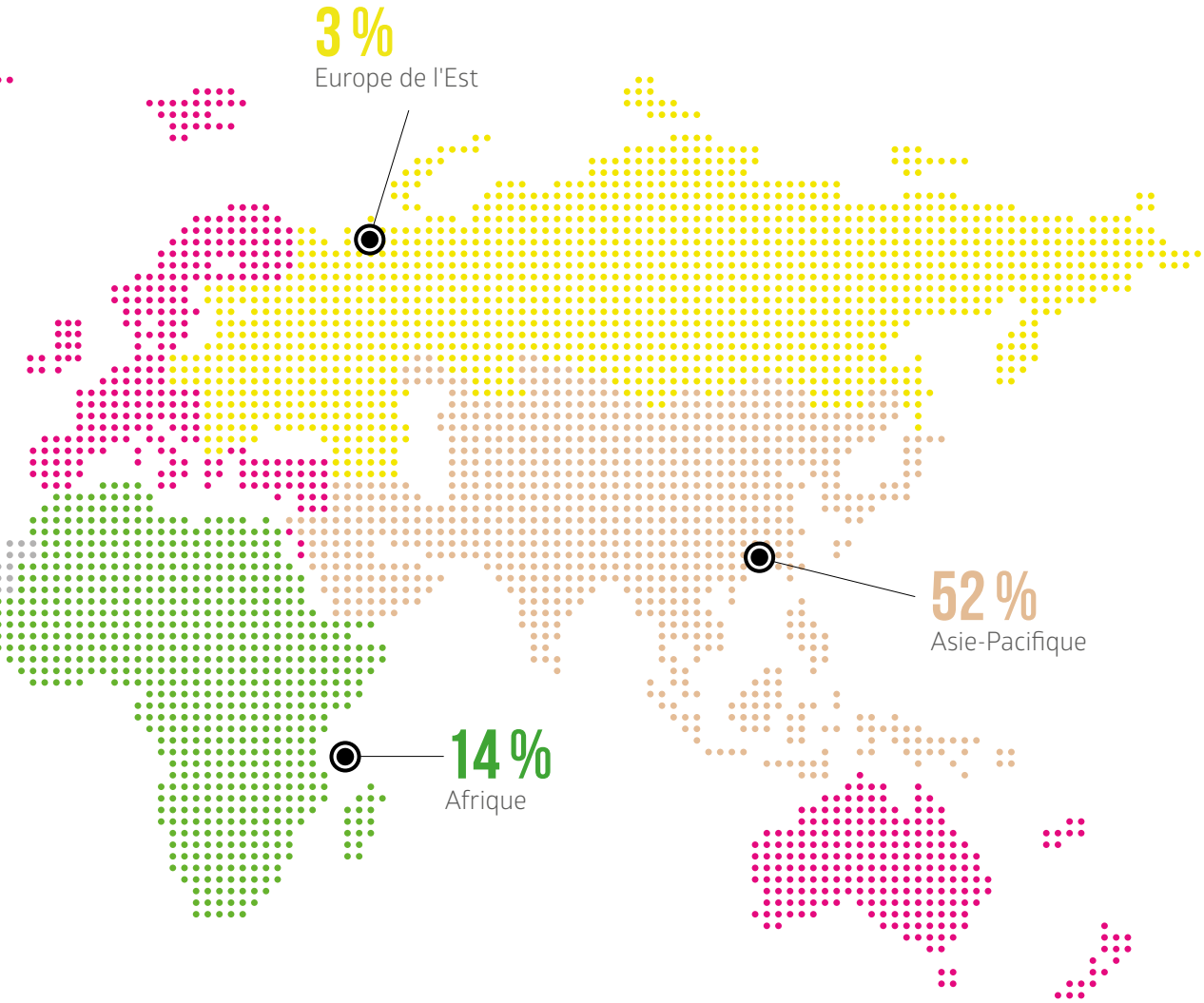

Accessibilité

La troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe a accordé une attention particulière à l'accessibilité, ce qui a été reconnu et apprécié par les participants. Plusieurs initiatives ont été développées afin de garantir l'inclusion des participants vivant avec un handicap.

- Un sous-titrage anglais en temps réel était assuré durant les séances plénières, de même qu'en anglais et en japonais durant plusieurs autres réunions. De plus, vingt tablettes ont été mises à la disposition de participants vivant avec un handicap afin de garantir une lecture plus aisée des sous-titrages.
- Un service d'interprétation en langue internationale des signes ainsi qu'en langue japonaise des signes était assuré sur demande et le gouvernement japonais avait mis en place des écrans au centre et à l'arrière des salles afin de permettre aux participants vivant avec un handicap de suivre les séances en cours.
- Le portail d'accès à la bibliothèque électronique des comités préparatoires et de la conférence disponible sur le site a fait l'objet d'un audit d'accessibilité et a été modifié selon les recommandations formulées.
- Une intervention dans les dépenses de voyage a été proposée aux participants vivant avec un handicap ainsi qu'à leurs assistants personnels, pour la participation aux comités préparatoires ainsi qu'à la conférence. Des transports accessibles aux personnes vivant avec un handicap étaient disponibles sur demande au départ de Sendai.
- Des actions de sensibilisation aux problématiques liées au handicap et à l'inclusion ont été menées et un guide sur l'accessibilité a été développé et distribué sur le site de la conférence.

Ces initiatives ont été rendues possibles grâce au soutien de la Nippon Foundation.

Margareta Wahlström
Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe

Avant-propos

La troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe a été un événement clé au calendrier de l'agenda pour le développement après 2015, souligné par la présence de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice du Japon lors de la cérémonie d'ouverture ainsi que de représentants de 185 États, parmi lesquels 25 chefs d'État, vice-présidents et chefs de gouvernement.

Cette conférence mondiale s'est déroulée sur fond de préoccupations croissantes concernant la durabilité des efforts de développement face au renforcement des vulnérabilités et de l'exposition aux catastrophes, qui coûtent aujourd'hui chaque année entre 250 et 300 milliards de dollars à l'économie mondiale.

Les conséquences en termes humains ont été très clairement démontrées par le Président de la République de Vanuatu, S. E. M. Baldwin Lonsdale, dont l'intervention lors de la conférence a coïncidé avec l'une des tempêtes les plus puissantes ayant jamais frappé un Petit État insulaire en développement, à savoir le cyclone de catégorie 5 baptisé Pam, qui a coûté la vie à plusieurs personnes et a dévasté 90 % des actifs agricoles de l'île. Le Président de Kiribati, S. E. M. Anote Tong, a pour sa part déclaré que si son pays avait été frappé directement par le cyclone Pam, celui-ci aurait pu potentiellement être rayé de la carte.

La réduction des risques de catastrophe ne vise pas simplement la survie face à des catastrophes telles que le cyclone Pam ou à un important séisme tel que celui qui a dévasté le Népal à peine plus de quatre semaines après la clôture de la conférence : il s'agit de renforcer la résilience, dans toute l'acception du terme. Ceci signifie développer les capacités intrinsèques des collectivités à gérer les risques propres à leur environnement et à y faire face, à travers des approches qui garantissent leur sécurité et améliorent leur qualité de vie.

Il s'agissait là du fil conducteur de cette conférence mondiale, qui a permis d'aboutir à un plan d'action sur 15 ans définissant sept objectifs mondiaux et quatre priorités d'action, à savoir le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

Par son caractère ambitieux et inclusif, le Cadre d'action de Sendai peut potentiellement révolutionner le développement durable. Le Cadre d'action de Sendai s'appuie sur les solides réalisations obtenues au cours de la dernière décennie pour la mise en œuvre du « Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » et met plus particulièrement l'accent sur la nécessité de passer de la gestion des catastrophes une fois celles-ci survenues à la gestion des risques. Les conclusions de la conférence établissent par ailleurs clairement que les problématiques sociales et de santé publique qui se posent pour la mise en œuvre du cadre d'action doivent faire l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue.

Les États qui appuient cet accord ont conscience que les progrès réalisés dépendent de l'adoption d'une approche faisant intervenir l'ensemble de la société, et plus particulièrement les femmes, les personnes vivant avec un handicap, les jeunes et les enfants, les personnes âgées, les populations locales, le secteur privé et la société civile dans toute sa diversité. Il a également été systématiquement souligné que la responsabilité première de la réduction des risques de catastrophe incombe à chaque État.

Lors de l'ouverture de la conférence, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que « la durabilité commence à Sendai ». L'année 2015 constituera donc un jalon : l'opportunité de réaliser des progrès concrets dans l'élaboration d'une vision et d'un plan universels pour la durabilité. Le Cadre d'action de Sendai constitue un premier pas. Il sera suivi, toujours en 2015, par des accords sur les changements climatiques et par une série d'objectifs de développement durable qui joueront un rôle critique afin d'appuyer les efforts de réduction des risques de catastrophe et d'application du Cadre d'action de Sendai.

Chacun devra faire preuve de détermination et de persévérance afin de réaliser les objectifs fixés pour 2030.

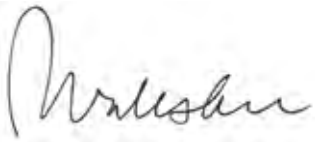

01 Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

Déclaration de Sendai

1

Nous, chefs d'État ou de gouvernement, ministres et représentants participant à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, nous sommes rassemblés du 14 au 18 mars 2015 dans la ville de Sendai (préfecture de Miyagi) au Japon, pays qui s'est remarquablement relevé du grand tremblement de terre qui avait frappé l'est du pays en mars 2011. Constatant la complexité des catastrophes dont les conséquences sont de plus en plus lourdes dans bon nombre de régions du monde, nous nous disons déterminés à redoubler d'efforts pour renforcer la réduction des risques de catastrophe afin de réduire les pertes en vies humaines et d'atténuer les dégâts matériels qu'elles entraînent dans le monde.

2

Nous mesurons l'importance du rôle qu'a joué ces 10 dernières années le « Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » . Après avoir achevé l'évaluation et l'examen de l'expérience acquise à la suite de sa mise en œuvre, nous adoptons le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), que nous sommes fermement résolus à mettre en œuvre et qui nous servira de guide pour renforcer nos efforts à l'avenir.

3

Nous demandons à toutes les parties concernées d'agir, conscients que la mise en œuvre du nouveau cadre déprendra des efforts inlassables que nous déploierons collectivement en vue de rendre le monde plus sûr face aux risques de catastrophe dans les décennies à venir, pour le bienfait des générations présentes et futures.

4

Nous remercions le peuple et le Gouvernement japonais ainsi que la ville de Sendai d'avoir accueilli la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe et remercions également le Japon de l'engagement qu'il a pris de continuer de faire progresser la réduction des risques de catastrophe dans le programme mondial de développement.

Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

I.	Préambule	15
II.	Objectifs et résultat attendu	18
III.	Principes directeurs	19
IV.	Priorités d'action	20
	Priorité n°1 : comprendre les risques de catastrophe	20
	Priorité n°2 : renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer	23
	Priorité n°3 : investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience	24
	Priorité n°4 : améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »	27
V.	Rôles des intervenants	29
VI.	Coopération internationale et partenariats mondiaux	30

I. Avant-propos

1. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été adopté à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai, Miyagi (Japon), du 14 au 18 mars 2015. Cette Conférence a constitué pour les pays une occasion unique :

(a) D'adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après 2015 à la fois concis et précis et tourné vers l'avenir et vers l'action ;

(b) D'achever l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du « Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes »[1];

(c) D'étudier l'expérience acquise dans le cadre des stratégies ou institutions et des plans de réduction des risques de catastrophe régionaux ou nationaux, et de la mise en œuvre de leurs recommandations, ainsi que des accords régionaux pertinents se rapportant à l'application du Cadre d'action de Hyogo ;

(d) De définir des modalités de coopération sur la base des engagements souscrits pour la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après 2015 ;

(e) D'arrêter les modalités d'un examen périodique de la mise en œuvre du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après 2015.

2. Durant la Conférence, les États ont également renouvelé l'engagement qu'ils avaient pris d'agir d'urgence pour atténuer les risques de catastrophe et accroître la résilience[2] dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, d'intégrer, selon qu'il conviendrait, tant la réduction des risques de catastrophe que le renforcement de la résilience dans les politiques, plans, programmes et budgets à tous les niveaux et d'en tenir compte dans les cadres pertinents.

Cadre d'action de Hyogo : enseignements, lacunes et défis

3. Depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo en 2005, et comme en témoignent les rapports périodiques nationaux et régionaux sur sa mise en œuvre et d'autres rapports de portée mondiale, les pays et d'autres parties prenantes ont fait des progrès en matière de réduction des risques de catastrophe sur les plans local, national, régional ou mondial. Ces progrès ont permis de faire baisser le taux de mortalité face à certains aléas[3]. Les efforts de réduction des risques de catastrophe sont un investissement rentable en termes de prévention des pertes futures. La gestion efficace des risques de catastrophe contribue au développement durable. Les pays se sont dotés de capacités accrues dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe. Les mécanismes internationaux de conseil stratégique, de coordination et de renforcement de la coopération, tels que la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et les plateformes régionales, ainsi que d'autres cadres internationaux et régionaux de coopération, jouent un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques et de stratégies, l'acquisition de connaissances et l'enseignement mutuel. Globalement, le Cadre d'action de Hyogo est un instrument précieux qui permet de sensibiliser le public et les institutions, de susciter l'engagement des acteurs politiques et de stimuler l'action de nombreuses parties prenantes à tous les niveaux.

1. A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

2. La résilience s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposé à des dangers d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles (voir www.unisdr.org/we/inform/terminology).

3. Dans le Cadre d'action de Hyogo, l'aléa est défini comme suit : « Manifestation physique, phénomène ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des préjudices corporels, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Font partie des aléas les conditions latentes qui peuvent à terme constituer une menace. Celles-ci peuvent avoir des origines diverses : naturelles (géologiques, hydrométéorologiques ou biologiques) ou anthropiques (dégradation de l'environnement et risques technologiques) ».

4. Au cours des 10 années sur lesquelles portait le Cadre, des catastrophes ont cependant continué de faire de nombreuses victimes, compromettant le bien-être et la sécurité de personnes, de collectivités et de pays entiers. Plus de 700 000 personnes ont péri, plus de 1,4 million ont été blessées et environ 23 millions sont devenues sans-abri. Au total, plus de 1,5 milliard d'êtres humains ont été victimes de catastrophes d'une manière ou d'une autre, les femmes, les enfants et les personnes en situation de vulnérabilité ayant été les plus touchés. Les pertes économiques totales se sont chiffrées à plus de 1 300 milliards de dollars. Qui plus est, entre 2008 et 2012, 144 millions de personnes ont été déplacées du fait de catastrophes. Ces dernières, souvent exacerbées par les changements climatiques, ne cessent de croître en fréquence et en intensité et entravent les progrès réalisés sur le plan du développement durable. Certains faits indiquent que dans tous les pays, le degré d'exposition des personnes et des biens augmente plus vite que le rythme auquel il est possible de réduire leur vulnérabilité[4], ce qui entraîne de nouveaux risques et une augmentation constante des pertes et a d'importantes répercussions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental et sur le plan de la santé à court, moyen et long terme, en particulier sur la population locale. Les catastrophes récurrentes à petite échelle et celles dont l'évolution est lente touchent surtout les collectivités, les ménages et les petites et moyennes entreprises, représentant une part importante de toutes les pertes causées. Tous les pays – en particulier les pays en développement, où les pertes économiques et humaines causées par les catastrophes sont extrêmement élevées - se heurtent à la possibilité que les coûts cachés soient de plus en plus élevés et qu'il soit de plus en plus difficile pour eux de s'acquitter de leurs obligations, financières notamment.

5. Il faut d'urgence prévoir, planifier et réduire les risques de catastrophe pour mieux protéger les êtres humains, les collectivités et les pays, leurs moyens de subsistance, leur santé, leur patrimoine culturel, leurs biens socioéconomiques et leurs écosystèmes, et améliorer ainsi leur résilience.

6. Il faut non seulement redoubler d'efforts pour atténuer le degré d'exposition et la vulnérabilité des populations et prévenir ainsi l'apparition de nouveaux risques de catastrophe, mais aussi faire en sorte que, partout, ceux qui créent de tels risques doivent rendre des comptes. Il importe de prendre des mesures plus résolues qui ciblent particulièrement les facteurs de risque sous-jacents, comme les conséquences de la pauvreté et des inégalités, les changements et la variabilité climatiques, l'urbanisation sauvage et rapide et la mauvaise gestion des sols, et les facteurs aggravants tels que les changements démographiques, l'insuffisance des dispositifs institutionnels, les politiques qui ne tiennent pas compte des risques, l'absence de réglementation et d'incitations aux investissements privés dans la réduction des risques de catastrophe, la complexité des chaînes d'approvisionnement, la disponibilité limitée de la technologie, les utilisations non durables des ressources naturelles, les écosystèmes en déclin, les pandémies et les épidémies. Il faut aussi continuer à renforcer la bonne gouvernance concernant les stratégies de réduction des risques de catastrophe aux niveaux national, régional et mondial et à améliorer la préparation aux interventions et la coordination nationale des opérations de secours, de remise en état et de reconstruction, et prendre appui sur les mécanismes de relèvement et de reconstruction mobilisés au lendemain de catastrophes pour « mieux reconstruire » tout en améliorant les modalités de la coopération internationale.

7. Face aux risques de catastrophe, il faut adopter une approche préventive plus large privilégiant davantage la dimension humaine. Pour être efficaces, les mesures de réduction des risques de catastrophe doivent être conçues pour faire face à de multiples formes d'aléas dans de multiples secteurs, être accessibles et ne laisser aucun groupe à l'écart. Tout en continuant de jouer leur rôle de direction, de réglementation et de coordination, les gouvernements devraient faire participer les intervenants concernés, y compris les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes handicapées, les pauvres, les migrants, les peuples autochtones, les volontaires, les réseaux de praticiens et les personnes âgées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, plans et normes. Il faut que les secteurs public et privé, les organisations de la société civile, les universités, les établissements scientifiques et les instituts de recherche conjuguent davantage leurs efforts et créent des occasions de collaborer. Il faut aussi que les entreprises intègrent le risque de catastrophe dans leurs pratiques de gestion.

8. La coopération internationale, régionale, sous-régionale et transfrontière reste déterminante en ce qu'elle aide les États, les autorités nationales et locales, ainsi que les collectivités et les entreprises à réduire les risques de catastrophe. Il pourra être nécessaire de renforcer les mécanismes existants pour fournir un soutien véritable et améliorer la mise en œuvre. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays d'Afrique, ainsi que les pays à revenu intermédiaire qui se heurtent à des difficultés particulières, méritent une attention et un soutien particuliers qui leur permettent de renforcer les ressources et les capacités nationales par l'intermédiaire de circuits bilatéraux et multilatéraux afin de se doter de moyens de mise en œuvre appropriés, durables et utilisables en temps voulu dans les domaines du renforcement des capacités, de l'assistance financière et technique et du transfert de technologies, conformément aux engagements internationaux.

4. Dans le Cadre d'action de Hyogo, la vulnérabilité se définit comme suit : « Conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques ou environnementaux qui accentuent la sensibilité d'une collectivité aux conséquences des aléas ».

9. Dans l'ensemble, le Cadre d'action de Hyogo a donné des orientations utiles aux efforts de réduction des risques de catastrophe et contribué aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Son application a cependant révélé diverses lacunes en ce qui concerne la prise en compte des facteurs de risque sous-jacents, la formulation d'objectifs et d'axes d'intervention prioritaires[5], la nécessité de promouvoir la résilience à tous les niveaux et l'établissement de moyens de mise en œuvre adéquats. L'existence de ces lacunes indique qu'il faut élaborer un cadre d'action concret que les gouvernements et les intervenants concernés puissent appliquer de manière synergique et complémentaire et qui aide à recenser les risques de catastrophe à gérer et oriente les investissements pour améliorer la résilience.

10. Dix ans après l'adoption du Cadre d'action de Hyogo, les catastrophes continuent d'entraver les efforts déployés pour parvenir au développement durable.

11. Les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après 2015, le financement du développement, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe donnent à la communauté internationale une occasion unique de renforcer la cohérence des politiques, des institutions, des objectifs, des indicateurs et des systèmes de mesure de la mise en œuvre, tout en respectant le mandat de chacun. L'établissement de liens tangibles entre ces mécanismes, selon qu'il convient, contribuera à renforcer la résilience et à réaliser l'objectif mondial de l'élimination de la pauvreté.

12. Il est rappelé que, dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons »[6], il était demandé aux parties prenantes de s'attaquer à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience après les catastrophes, avec une nouvelle conscience de l'urgence de ces questions à l'égard du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et de les intégrer, selon qu'il conviendrait, à tous les niveaux. Tous les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement[7] ont également été réaffirmés lors de la Conférence.

13. La lutte contre les changements climatiques, qui sont un des principaux facteurs de risque de catastrophe, dans le respect du mandat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques[8], est l'occasion de réduire véritablement les risques de catastrophe, de manière cohérente dans tous les mécanismes intergouvernementaux interdépendants.

14. Compte tenu de ce qui précède, pour réduire les risques de catastrophe, il faut relever les défis existants et se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à faire ce qui suit : surveiller, évaluer et comprendre les risques de catastrophe et échanger des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse ; renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux niveaux pertinents ; investir dans la résilience des personnes, des collectivités et des pays sur les plans économique, social, culturel, éducatif et de la santé, ainsi que dans l'environnement, notamment grâce à la technologie et à la recherche ; et renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque, de préparation, d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction. Pour compléter l'action nationale et renforcer encore les capacités, il faut resserrer la coopération internationale entre les pays développés et les pays en développement et entre les États et les organisations internationales.

15. Le présent Cadre s'appliquera aux risques de catastrophes à petite échelle ou à grande échelle, fréquentes ou rares, soudaines ou à évolution lente, causées par des aléas naturels ou par l'homme, ou liées aux aléas et risques environnementaux, technologiques et biologiques. Il vise à orienter la gestion multirisque des risques de catastrophe dans le contexte du développement à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

---

5. Les priorités du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 sont : 1) veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide ; 2) mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide ; 3) utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux ; 4) réduire les facteurs de risque sous-jacents ; 5) renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

6. Résolution 66/288, annexe.

7. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3 14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

8. Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1771, no 30822. Les questions liées aux changements climatiques mentionnées dans le présent Cadre continuent de relever du mandat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dont l'application dépend des parties à la Convention.

II. Résultat escompté et objectif à atteindre

16. Des progrès ont été accomplis en matière de renforcement de la résilience et de réduction des pertes et des dommages, mais il faut être persévérant et persistant pour obtenir une réduction substantielle du risque de catastrophes, l'attention devant porter expressément sur les personnes, leur santé et leurs moyens de subsistance, et un suivi régulier des progrès. S'appuyant sur le Cadre d'action de Hyogo, le présent Cadre vise à parvenir, au cours des 15 prochaines années, au résultat suivant :

> La réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays.

Pour obtenir ce résultat, il faut que les responsables politiques de chaque pays prennent une part active à la mise en œuvre du présent Cadre à tous les niveaux et s'engagent à y donner suite et à mettre en place un environnement propice.

17. Pour obtenir ce résultat, il faut chercher à atteindre l'objectif suivant :

> Écarter les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants en prenant des mesures intégrées et globales dans les domaines économique, structurel, juridique, social, culturel, environnemental, technologique, politique et institutionnel et dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui permettent d'éviter l'exposition aux aléas ou de réduire la vulnérabilité aux catastrophes, améliorent la préparation à l'intervention et aux activités de relèvement, et renforcent ainsi la résilience.

Pour atteindre ce but, il faut renforcer la capacité de mise en œuvre des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays en développement sans littoral et des pays d'Afrique, ainsi que des pays à revenu intermédiaire qui se heurtent à des difficultés particulières, y compris mobiliser le soutien de la communauté internationale de façon à ce que ces pays disposent de moyens d'exécution en accord avec leurs priorités nationales.

18. Pour mesurer les progrès accomplis en ce sens à l'échelle mondiale, sept objectifs ont été arrêtés au niveau international. Leur réalisation sera évaluée au niveau mondial et des travaux seront menés pour élaborer les indicateurs correspondants. Des cibles et des indicateurs établis au niveau national contribueront à l'obtention du résultat et à la réalisation de l'objectif du présent Cadre. Les sept objectifs mondiaux sont les suivants :

(a) Réduire nettement, au niveau mondial, d'ici à 2030, la mortalité due aux catastrophes, de sorte que le taux moyen de mortalité mondiale pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015 ;

(b) Réduire nettement, d'ici à 2030, le nombre de personnes touchées par des catastrophes, partout dans le monde, de sorte que le taux moyen mondial pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015[9] ;

(c) Réduire, d'ici à 2030, les pertes économiques directes dues aux catastrophes en proportion du produit intérieur brut (PIB) ;

(d) Réduire nettement, d'ici à 2030, la perturbation des services de base et les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles, y compris les établissements de santé ou d'enseignement, notamment en renforçant leur résilience ;

(e) Augmenter nettement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe ;

(f) Améliorer nettement, d'ici à 2030, la coopération internationale avec les pays en développement en leur fournissant un appui approprié et continu afin de compléter l'action qu'ils mènent à l'échelle nationale pour mettre en œuvre le présent Cadre ;

(g) Améliorer nettement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

9. Les catégories de personnes touchées seront définies au cours des travaux qui seront menés après l'adoption du Cadre de Sendai, ainsi que l'a décidé la Conférence.

III. Principes directeurs

19. Inspirés des principes énoncés dans la « Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr : directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets » et dans son Plan d'action[10], et dans le Cadre d'action de Hyogo, les principes ci-après guideront la mise en œuvre du présent Cadre, compte tenu de la situation de chaque pays et dans le respect des lois nationales ainsi que des obligations et engagements souscrits au niveau international :

(a) Chaque État est responsable au premier chef de la prévention et de la réduction des risques de catastrophe, notamment par le recours à la coopération internationale, régionale, sous-régionale, transfrontière ou bilatérale. La réduction des risques de catastrophe est une question qui préoccupe tous les États et la mesure dans laquelle les pays en développement sont capables de promouvoir et d'appliquer efficacement les politiques et mesures de réduction des risques compte tenu de leur situation et des moyens dont ils disposent peut être encore améliorée grâce à une coopération internationale s'inscrivant dans la durée ;

(b) Pour réduire les risques de catastrophe, il faut que les responsabilités soient partagées entre le gouvernement central et les autorités, secteurs et intervenants compétents au niveau national, compte tenu de la situation du pays et de son système de gouvernance ;

(c) La gestion des risques de catastrophe vise à assurer la protection des personnes, de leurs biens, de leur santé, de leurs moyens de subsistance et de leurs avoirs productifs, ainsi que de leurs richesses culturelles et environnementales, en garantissant la promotion et la protection de tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement ;

(d) La réduction des risques de catastrophe suppose l'engagement et la coopération de la société dans son ensemble. Elle suppose aussi de donner à tous, sans exclusive et sans discrimination, les moyens et la possibilité de participer, une attention particulière devant être accordée aux populations les plus touchées par les catastrophes, en particulier les plus pauvres. La problématique hommes-femmes, l'âge, le handicap et la culture doivent être pris en compte dans toutes les politiques et pratiques et il importe d'encourager les femmes et les jeunes à exercer des responsabilités. Dans ces conditions, il convient d'accorder une attention particulière à l'amélioration du travail volontaire organisé des citoyens ;

(e) La réduction et la gestion des risques de catastrophe appellent la mise en place de mécanismes de coordination dans un même secteur et d'un secteur à l'autre, et de dispositifs de concertation avec les intervenants concernés à tous les niveaux. Elles supposent la participation sans réserve de tous les organes exécutifs et législatifs de l'État aux niveaux national et local et la répartition claire des responsabilités entre les intervenants du secteur public et ceux du secteur privé, y compris les entreprises et les universités, pour garantir le resserrement des relations, la collaboration, la complémentarité des attributions et responsabilités, et le suivi ;

(f) Les gouvernements nationaux et fédéraux continuent de jouer un rôle essentiel pour ce qui est de favoriser, de guider et de coordonner l'action, mais il est nécessaire de donner aux autorités et aux collectivités locales les moyens de réduire les risques de catastrophe, y compris en leur accordant des ressources, en prenant des mesures d'incitation et en les laissant prendre des décisions ;

(g) La réduction des risques de catastrophe suppose l'adoption d'une stratégie multirisque et d'un mécanisme de prise de décisions sans exclusive, axé sur l'échange ouvert et la diffusion de données ventilées, notamment par sexe, âge et handicap, ainsi que sur des informations concernant les risques qui soient faciles d'accès, actualisées, compréhensibles, fondées sur des données scientifiques et non sensibles et complétées par des savoirs traditionnels ;

(h) Il faut élaborer, renforcer et mettre en œuvre des politiques, des plans, des pratiques et des mécanismes qui concordent, selon le cas, avec les programmes relatifs au développement et à la croissance durables, à la sécurité alimentaire, à la santé et à la sécurité, aux changements et à la variabilité climatiques, à la gestion de l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe. La réduction des risques de catastrophe est essentielle pour le développement durable ;

(i) S'il est vrai que les risques de catastrophe peuvent être d'origine locale, nationale, régionale ou mondiale, ils présentent des particularités locales qu'il faut comprendre pour définir des mesures d'atténuation des risques ;

(j) Il est plus avantageux d'avoir recours aux investissements publics ou privés pour s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents que de privilégier les interventions et les mesures de relèvement mises en œuvre au lendemain de catastrophes. Cette façon de procéder contribue également au développement durable ;

10. A/CONF.172/9, chap. I, résolution 1, annexe I.

(k) Durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction au lendemain d'une catastrophe, il est essentiel de prévenir l'apparition de risques de catastrophe et de réduire les risques existants en appliquant le principe qui consiste à « mieux reconstruire » et en informant et en sensibilisant le public ;

(l) Pour que la gestion des risques de catastrophe soit efficace, il faut établir un véritable partenariat mondial efficace et renforcer la coopération internationale, notamment faire en sorte que les pays développés s'acquittent des engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement ;

(m) Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays d'Afrique, ainsi que les pays à revenu intermédiaire et les autres pays qui se heurtent à des difficultés particulières face aux risques de catastrophe ont besoin d'un soutien adapté, fourni en temps utile et s'inscrivant dans la durée ; ils ont notamment besoin que les pays développés et les partenaires leur fournissent une assistance financière, leur transfèrent des technologies et leur donnent des moyens de renforcer leurs capacités ; le soutien apporté doit être adapté aux besoins et aux priorités qu'ils ont eux-mêmes définis.

IV. Actions prioritaires

20. Compte tenu de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, afin d'obtenir le résultat escompté et d'atteindre l'objectif recherché, il faut que les États mènent une action transsectorielle ciblée sur les plans local, national, régional et mondial en ce qui concerne les quatre questions prioritaires ci-après :

Priorité 1: Comprendre les risques de catastrophe.

Priorité 2: Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.

Priorité 3: Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience.

Priorité 4: Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

21. Lorsqu'ils envisagent la réduction des risques de catastrophe, les États, les organisations régionales ou internationales et les autres parties prenantes devraient prendre en considération les activités essentielles correspondant à chacune de ces quatre priorités et s'efforcer de les mettre en œuvre, selon qu'il convient, en tenant compte de leurs moyens et de leurs capacités, dans le respect de la législation et de la réglementation nationale.

22. Dans un contexte marqué par une interdépendance mondiale grandissante, une action internationale concertée, un environnement international porteur et des moyens d'exécution sont nécessaires pour favoriser l'acquisition des connaissances et le renforcement des capacités et pour accroître la motivation de ceux qui interviennent dans la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux, en particulier dans les pays en développement.

Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe

23. Les politiques et les pratiques de gestion des risques de catastrophe devraient être fondées sur la compréhension des risques de catastrophe dans toutes leurs dimensions : la vulnérabilité, les capacités et l'exposition des personnes et des biens, les caractéristiques des aléas et l'environnement. Ces connaissances peuvent être exploitées pour procéder à l'évaluation des risques avant la catastrophe, prendre des mesures de prévention et d'atténuation et élaborer et mettre en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Sur les plans national et local

24. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) De promouvoir la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données utiles et de renseignements pratiques et d'en assurer la diffusion, en tenant compte des besoins des différentes catégories d'utilisateurs, selon qu'il convient ;

(b) D'encourager l'utilisation et le renforcement d'une matrice de références et d'évaluer périodiquement les risques de catastrophe, notamment en termes de vulnérabilité, de capacités, d'exposition, de caractéristiques des aléas, et l'effet domino que l'accumulation de ces éléments peut avoir, d'un point de vue social et géographique, sur les écosystèmes, en tenant compte de la situation de chaque pays ;

(c) De recueillir et de mettre régulièrement à jour, selon que de besoin, des informations relatives aux risques de catastrophe liés à certains sites, notamment des cartes des zones à risques, et de les diffuser auprès des décideurs, du grand public et des populations exposées aux catastrophes, sous la forme qui convient et en faisant appel, le cas échéant, à la technologie d'information géospatiale ;

(d) D'évaluer et d'enregistrer systématiquement les pertes causées par des catastrophes, et d'en rendre compte au public, et de comprendre leurs conséquences économiques, sociales, sanitaires et environnementales et leurs effets sur le plan de l'éducation et du patrimoine culturel, le cas échéant, en tenant compte de l'exposition à des dangers précis et des informations relatives à la vulnérabilité ;

(e) De favoriser le libre accès à des informations ventilées, à caractère non sensible, concernant l'exposition aux dangers, la vulnérabilité, les risques, les catastrophes et les pertes subies, selon qu'il convient ;

(f) De promouvoir l'accès en temps réel à des données fiables, d'utiliser les informations spatiales et les données recueillies in situ, notamment les systèmes d'information géographique (SIG), et d'avoir recours aux nouvelles technologies informatiques pour améliorer les outils de mesure et la collecte, l'analyse et la diffusion des données ;

(g) D'améliorer les connaissances des représentants des pouvoirs publics à tous les niveaux, de la société civile, des collectivités et des bénévoles ainsi que du secteur privé, grâce au partage des expériences, des enseignements et des bonnes pratiques et au moyen de programmes de formation et d'éducation axés sur la réduction des risques de catastrophe, notamment grâce aux mécanismes existants de formation, d'enseignement et d'éducation par les pairs ;

(h) De promouvoir et d'améliorer le dialogue et la coopération entre les milieux scientifiques et technologiques, les autres parties prenantes concernées et les décideurs afin de créer des liens entre science et politique qui faciliteront la prise de décisions en matière de gestion des risques de catastrophe ;

(i) De veiller à ce que les connaissances et pratiques traditionnelles, autochtones et locales viennent compléter, selon qu'il convient, les connaissances scientifiques en matière d'évaluation des risques de catastrophe et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies, plans et programmes dans des secteurs précis, selon une approche transsectorielle, qui devrait tenir compte des réalités locales et du contexte ;

(j) De renforcer les capacités techniques et scientifiques afin d'en tirer le meilleur parti, de faire la synthèse des connaissances actuelles et d'élaborer et d'appliquer des méthodes et des modèles permettant d'évaluer les risques de catastrophe, la vulnérabilité et l'exposition à tous les dangers ;

(k) De promouvoir l'investissement dans l'innovation et le développement technologique dans le cadre de recherches à long terme axées sur les dangers multiples et les solutions envisageables en matière de gestion des risques de catastrophe, pour remédier aux difficultés liées aux lacunes, aux obstacles, à l'interdépendance des phénomènes, aux défis sociaux, économiques, éducatifs et environnementaux et aux risques de catastrophe ;

(l) De promouvoir l'incorporation de la connaissance des risques de catastrophe, notamment sous l'angle de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, de l'intervention, du relèvement et de la remise en état, dans les systèmes éducatifs formels et informels, dans les programmes d'éducation civique, à tous les niveaux, ainsi que dans les programmes d'enseignement technique et de formation professionnelle ;

(m) De promouvoir les stratégies nationales axées sur le renforcement de l'éducation publique et la sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe, y compris les informations et les connaissances en matière de risques, en organisant des campagnes, en faisant appel aux médias sociaux et en mobilisant les collectivités, tout en tenant compte des particularités et des besoins des publics visés ;

(n) D'exploiter les informations relatives aux risques dans toutes leurs dimensions (vulnérabilité, exposition des personnes, des collectivités, des pays et des biens aux risques et capacité d'y faire face), et aux caractéristiques des aléas, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophe ;

(o) De renforcer la collaboration à l'échelle locale afin de diffuser les informations relatives aux risques de catastrophe en faisant intervenir les organisations locales et les organisations non gouvernementales.

Sur les plans mondial et régional

25. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) D'améliorer la mise au point et la diffusion de méthodes et d'outils scientifiques permettant d'enregistrer les données relatives aux pertes résultant des catastrophes et les données et statistiques ventilées s'y rapportant, et de les faire connaître, et d'améliorer la modélisation, l'évaluation, la cartographie et le suivi des risques de catastrophe, ainsi que les systèmes d'alerte rapide multirisque ;

(b) De promouvoir la conduite d'enquêtes exhaustives sur les risques multiples de catastrophe et l'établissement d'évaluations et de cartes des risques de catastrophe à l'échelle régionale, y compris des scénarios liés aux changements climatiques ;

(c) De promouvoir et d'améliorer, grâce à la coopération internationale, y compris le transfert de technologie, l'accès aux données et informations à caractère non sensible, selon que de besoin, ainsi qu'aux technologies de communication, aux technologies géospatiales et spatiales et aux services connexes, leur partage et leur utilisation ; de poursuivre et de perfectionner les observations de la terre et du climat effectuées in situ ou par télédétection ; et d'intensifier l'utilisation des médias, y compris les médias sociaux, les médias traditionnels, les mégadonnées et les réseaux de téléphonie mobile, afin d'appuyer les mesures que prennent les États pour communiquer efficacement des informations relatives aux risques de catastrophe, selon qu'il convient et dans le respect de la législation nationale ;

(d) De promouvoir l'action concertée menée en partenariat avec les milieux scientifique et technologique, les milieux universitaires et le secteur privé, de manière à définir, diffuser et mettre en commun les bonnes pratiques à l'échelle internationale ;

(e) D'encourager la mise au point aux niveaux local, national, régional et mondial de systèmes et de services faciles à utiliser, qui permettent l'échange d'informations sur les bonnes pratiques, les techniques de réduction des risques de catastrophe faciles à exploiter et économiques, et les enseignements tirés de la mise en œuvre de politiques, de plans et de mesures de réduction des risques de catastrophe ;

(f) D'organiser des campagnes mondiales et régionales concrètes qui servent à sensibiliser et à informer le public (à l'instar de l'initiative « Un million d'écoles et d'hôpitaux à l'abri des catastrophes », de la campagne « Pour des villes résilientes : ma ville se prépare », du Prix Sasakawa des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et de la célébration annuelle de la Journée internationale de la prévention des catastrophes), afin de promouvoir une culture de la prévention des catastrophes, de la résilience et de la citoyenneté responsable, de faire comprendre les risques de catastrophe, d'encourager l'enseignement mutuel et d'échanger des leçons tirées de l'expérience ; et d'encourager les intervenants publics et privés à prendre une part active à ce type d'initiatives ou à en proposer de nouvelles, aux niveaux local, national, régional ou mondial ;

(g) D'approfondir les travaux scientifiques et techniques relatifs à la réduction des risques de catastrophe et d'accroître la mobilisation grâce à la coordination des réseaux et des instituts de recherche scientifique existant à tous les niveaux et dans toutes les régions, avec l'appui du Groupe consultatif scientifique et technique du Bureau des Nations Unies pour la Prévention des catastrophes, de manière à : étoffer les données disponibles pour favoriser la mise en œuvre du présent Cadre ; promouvoir la recherche scientifique sur les types de risques de catastrophe et sur les causes et les effets de celles-ci ; diffuser l'information relative aux risques en utilisant au mieux la technologie d'information géospatiale ; fournir des orientations quant aux méthodes et aux normes applicables en matière d'évaluation des risques, de modélisation des risques de catastrophe et d'utilisation des données ; recenser les lacunes en matière de recherche et de technologie et formuler des recommandations concernant les domaines de recherche prioritaires s'agissant de la réduction des risques de catastrophe ; favoriser et faciliter l'accès à la science et à la technologie et leur utilisation dans la prise de décisions ; contribuer à l'actualisation de la publication intitulée « Terminologie 2009 pour la prévention des risques de catastrophe » publiée par le Bureau des Nations Unies pour la Prévention des catastrophes ; faire fond sur les études réalisées au lendemain de catastrophes pour enrichir les connaissances et améliorer les politiques publiques ; et diffuser les études pertinentes ;

(h) D'encourager la mise à disposition de documents protégés par des droits d'auteur ou brevetés, notamment par des concessions négociées au cas par cas ;

(i) D'améliorer l'accès et l'appui à l'innovation et à la technologie, aux recherches à long terme axées sur des solutions, dans le domaine de la gestion des risques multiples de catastrophe, ainsi qu'à l'élaboration d'outils à cette fin.

Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

26. La gouvernance des risques de catastrophe, aux niveaux national, régional et mondial, revêt la plus grande importance pour l'efficacité et l'efficience de la gestion desdits risques. Elle suppose d'avoir une vision claire des choses, des plans, des compétences et des orientations, de coordonner l'action de tous les secteurs et d'un secteur à l'autre, et de faire participer toutes les parties prenantes. Il est donc nécessaire de renforcer la gouvernance des risques de catastrophe aux fins de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, des interventions, du relèvement et de la remise en état. Un tel renforcement favorise la collaboration et les partenariats entre mécanismes et institutions, l'objectif étant la mise en œuvre d'instruments utiles à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable.

Sur les plans national et local

27. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) D'intégrer de façon systématique la réduction des risques de catastrophe dans chaque secteur et d'un secteur à l'autre et d'examiner et de promouvoir la cohérence et l'amélioration des cadres législatifs et réglementaires nationaux et locaux et de ceux qui régissent les politiques publiques qui, en définissant les rôles et les responsabilités, donnent aux secteurs public et privé les orientations qui leur permettent : i) de faire face aux risques de catastrophe auxquels sont exposés les services et les infrastructures appartenant à l'État ou gérés ou réglementés par l'État ; ii) de promouvoir l'action de chacun, des ménages, des collectivités et des entreprises à cet égard, au moyen de mesures d'incitation, le cas échéant ; iii) d'améliorer les mécanismes et initiatives pertinents qui favorisent la transparence quant aux risques de catastrophe, y compris au moyen de mesures d'incitation financière, de campagnes de sensibilisation et d'initiatives de formation, et de mesures juridiques et administratives, et en imposant l'obligation de rendre compte des risques ; et iv) de mettre en place des dispositifs de coordination et des structures institutionnelles ;

(b) D'adopter et d'appliquer des stratégies et plans nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophe, établis sur des échelles de temps différentes et assortis de cibles, d'indicateurs et d'échéances, en vue d'éviter l'apparition de nouveaux risques, de réduire les risques existants et de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et environnementale ;

(c) D'évaluer les capacités techniques, financières et administratives de gérer les risques de catastrophe recensés aux niveaux local et national ;

(d) D'encourager la mise en place des mécanismes et des mesures d'incitation nécessaires afin de garantir une large application des dispositions en vigueur des lois et réglementations sectorielles visant à renforcer la sécurité, notamment celles qui ont trait à l'utilisation des terres et à l'urbanisme, aux règlements de construction, à la gestion de l'environnement et des ressources et aux normes régissant la santé et la sécurité, et de les actualiser, si nécessaire, afin d'accorder la place qui convient à la gestion des risques de catastrophe ;

(e) D'élaborer des mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis dans l'application des plans nationaux et locaux, de les évaluer périodiquement et d'en rendre publiquement compte et, selon qu'il convient, de renforcer ceux qui existent ; et d'encourager l'examen public et les débats institutionnels, notamment entre parlementaires et autres responsables concernés, consacrés aux rapports périodiques portant sur les plans locaux et nationaux de réduction des risques de catastrophe ;

(f) D'attribuer, selon qu'il convient, des rôles et responsabilités bien définis aux représentants locaux dans les institutions et mécanismes chargés de la gestion des risques de catastrophe et dans les décisions, au moyen des cadres juridiques pertinents, et de consulter systématiquement le public et les populations concernées durant l'élaboration des lois et de la réglementation, afin d'en favoriser l'application ;

(g) De créer, aux niveaux national et local, des pôles de coordination des pouvoirs publics, tels que des dispositifs nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophe, ou de les renforcer, et de désigner des responsables nationaux de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015 2030). Ces mécanismes devront être solidement ancrés dans les cadres institutionnels nationaux et se voir attribuer des responsabilités et des pouvoirs clairement définis afin, notamment, de déterminer les risques de catastrophe sectoriels et multisectoriels, de sensibiliser le public aux risques de catastrophe et de faire mieux comprendre ceux-ci grâce à l'échange et à la diffusion d'informations et de données à caractère non sensible, de contribuer à l'élaboration de rapports sur les risques de catastrophe au plan local comme au plan national et à leur coordination, de coordonner des campagnes de sensibilisation du public aux risques de catastrophe, de faciliter et d'appuyer la coopération multisectorielle locale (par exemple entre les administrations locales) et de contribuer à l'élaboration de plans de gestion des risques de catastrophe et de toutes les politiques s'y rapportant aux niveaux national et local et d'en rendre compte. Ces responsabilités devraient être définies dans des lois, règlements, normes et procédures ;

(h) D'habiliter les autorités locales, selon qu'il convient, en leur donnant des moyens réglementaires et financiers d'agir en collaboration et en coordination avec la société civile, les collectivités et les peuples autochtones et les migrants pour gérer les risques de catastrophe à l'échelle locale ;

(i) D'encourager les parlementaires à concourir à la mise en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe en adoptant de nouvelles lois ou en modifiant celles qui existent et en allouant les crédits nécessaires ;

(j) De promouvoir l'élaboration de normes de qualité, en délivrant par exemple des certificats ou des primes de gestion des risques de catastrophe, avec le concours du secteur privé, de la société civile, des associations professionnelles, des organisations scientifiques et de l'Organisation des Nations Unies ;

(k) De formuler, le cas échéant, des politiques publiques concernant les questions liées à la prévention de l'implantation d'établissements humains dans des zones exposées à des risques de catastrophe ou à la réinstallation de ces établissements, quand cela est possible, dans le respect du droit et des systèmes juridiques nationaux.

Sur les plans mondial et régional

28. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) De guider l'action au niveau régional en adoptant des stratégies et mécanismes régionaux et sous-régionaux de coopération en matière de réduction des risques de catastrophe, selon qu'il convient à la lumière du présent Cadre, afin de mieux planifier, de créer des systèmes d'échange d'informations et de mettre en commun les bonnes pratiques et des programmes de coopération et de renforcement des capacités, en particulier pour faire face aux risques de catastrophe communs et transfrontières ;

(b) De favoriser la collaboration aux niveaux mondial et régional entre les mécanismes et institutions chargés d'appliquer les instruments et outils pertinents pour la réduction des risques de catastrophe et d'en assurer la cohérence, s'agissant entre autres des changements climatiques, de la biodiversité, du développement durable, de l'élimination de la pauvreté, de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, de l'alimentation et de la nutrition, selon qu'il convient ;

(c) De participer activement à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, aux plateformes régionales et sous-régionales et aux plateformes thématiques afin de nouer des partenariats, d'évaluer régulièrement les progrès de la mise en œuvre et de partager des pratiques et des connaissances sur les politiques, les programmes et les investissements dans lesquels les risques de catastrophe ont été pris en considération, y compris les questions relatives au développement et au climat, selon qu'il convient, ainsi que de promouvoir l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans d'autres secteurs pertinents. Les organisations intergouvernementales régionales devraient jouer un rôle important dans les dispositifs régionaux de réduction des risques de catastrophe ;

(d) De promouvoir la coopération transfrontière afin de permettre la mise en place de politiques de partage des ressources tenant compte des écosystèmes et d'en planifier la mise en œuvre, notamment dans les bassins fluviaux et le long des littoraux, en vue de renforcer la résilience et de réduire les risques de catastrophe, y compris les risques d'épidémie et de déplacement de populations ;

(e) De promouvoir l'enseignement mutuel et l'échange de bonnes pratiques et d'informations, notamment dans le cadre d'évaluations par les pairs menées volontairement à l'initiative des États intéressés ;

(f) De promouvoir, selon qu'il convient, le renforcement de mécanismes internationaux de suivi et d'évaluation volontaires des risques de catastrophe, y compris des données et informations correspondantes à cet égard, en faisant fond sur les enseignements tirés du système de suivi du Cadre d'action de Hyogo. Ces mécanismes peuvent favoriser l'échange d'informations à caractère non sensible sur les risques de catastrophe avec les pouvoirs publics et les parties prenantes concernés, dans l'intérêt du développement social et économique durable ;

Priorité 3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

29. L'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe au moyen de mesures structurelles et non structurelles revêt une importance essentielle pour ce qui est de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités, des pays et de leurs biens, et de préserver l'environnement. Ces éléments peuvent contribuer à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois. De telles mesures sont économiquement justifiées et capitales pour sauver des vies, prévenir et réduire les pertes matérielles et garantir un relèvement et une réhabilitation efficaces.

Sur les plans national et local

30. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) D'allouer, à tous les niveaux de l'administration, les ressources nécessaires, notamment financières et logistiques, selon qu'il convient, pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, politiques, plans, lois et règlements axés sur la réduction des risques de catastrophe dans tous les secteurs concernés ;

(b) De promouvoir des mécanismes de transfert des risques de catastrophe et de garanties contre ces risques, qui permettent le partage et la rétention de risques et la protection financière des investissements publics aussi bien que privés, selon qu'il convient, afin de réduire l'incidence financière des catastrophes sur les pouvoirs publics et les sociétés, dans les zones urbaines et rurales ;

(c) D'accroître, selon qu'il convient, les investissements publics et privés résilients face aux catastrophes et notamment pour cela : adopter des mesures structurelles, non structurelles et fonctionnelles de prévention et de réduction des risques de catastrophe pour les infrastructures essentielles, en particulier les établissements scolaires ou hospitaliers et les infrastructures physiques ; mieux construire dès le départ pour assurer la résistance aux aléas grâce à une conception et une construction adaptées, y compris l'application des principes de la conception universelle et la normalisation des matériaux de construction ; moderniser et reconstruire ; promouvoir une culture de l'entretien ; et tenir compte des évaluations d'impact sur les plans économique, social, structurel, technologique et environnemental ;

(d) D'assurer ou de promouvoir la protection des institutions culturelles, des collections et des sites d'intérêt historique, culturel ou religieux ;

(e) De promouvoir la résilience des lieux de travail face aux risques de catastrophe grâce à des mesures structurelles et non structurelles ;

(f) De promouvoir la prise en compte systématique des évaluations de risques de catastrophe dans l'élaboration et l'application des politiques d'occupation des sols, notamment l'aménagement urbain, les évaluations de la dégradation des terres et les logements à caractère informel et non permanent, ainsi que l'utilisation de directives et d'instruments de suivi reposant sur les changements prévus en termes démographiques et environnementaux ;

(g) D'encourager la prise en compte systématique des évaluations, de la gestion et de la cartographie des risques de catastrophe dans les plans d'aménagement et la gestion des zones rurales, notamment des montagnes, des fleuves, des plaines alluviales côtières, des terres arides, des zones humides et de toutes les autres zones exposées aux sécheresses ou aux inondations, y compris en délimitant les zones dans lesquelles des établissements humains peuvent être édifiés en toute sécurité, tout en préservant les fonctions assurées par les écosystèmes qui contribuent à réduire les risques ;

(h) D'encourager la révision des règlements et des normes de construction ainsi que des pratiques qui concernent la remise en état et la reconstruction au niveau national ou local, ou d'en élaborer de nouveaux selon qu'il convient, afin d'en faciliter l'application dans le contexte local, notamment dans les établissements humains informels et marginaux, et de renforcer les capacités disponibles pour mettre en œuvre ces règlements, les étudier et veiller à leur application, grâce à une approche adéquate, en vue de promouvoir les structures résistant aux catastrophes ;

(i) De rehausser le niveau de résilience des systèmes nationaux de soins de santé, notamment en intégrant la gestion des risques de catastrophe dans les soins de santé primaires, secondaires et tertiaires, surtout au niveau local ; en renforçant la capacité des agents de santé de comprendre les risques de catastrophe et en appliquant dans le domaine de la santé des approches axées sur la réduction des risques de catastrophe ; en promouvant et en améliorant les capacités de formation en matière de médecine de catastrophe ; ou encore en encourageant les associations communautaires qui œuvrent pour la santé et en les sensibilisant aux stratégies de réduction des risques de catastrophe associées aux programmes sanitaires, en collaboration avec d'autres secteurs et dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (2005) publié par l'Organisation mondiale de la Santé ;

(j) D'améliorer la conception et la mise en œuvre de politiques profitant à tous et de mécanismes de protection sociale, notamment en faisant participer les populations locales, et de les associer à des programmes d'amélioration des moyens de subsistance, et de faciliter l'accès aux services de santé essentiels, y compris la santé maternelle, néonatale et infantile et la santé sexuelle et procréative, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, au logement et à l'éducation, en vue d'éliminer la pauvreté, de trouver des solutions durables pour la phase de relèvement après une catastrophe, d'aider les populations touchées de manière disproportionnée par des catastrophes et de leur donner des moyens ;

(k) De faire participer les personnes atteintes de maladies mortelles ou chroniques, qui ont des besoins particuliers, à l'élaboration de politiques et de plans, afin de gérer les risques auxquels elles sont exposées avant, pendant et après les catastrophes, afin notamment de leur donner accès aux services nécessaires à leur survie ;

(l) D'encourager l'adoption de politiques et programmes concernant les déplacements de population dus à des catastrophes, afin de renforcer la résilience des personnes touchées et celle des collectivités d'accueil, dans le respect du droit et de la situation de chaque pays ;

(m) De favoriser, selon qu'il convient, l'intégration des considérations et des mesures relatives à la réduction des risques de catastrophe dans les instruments financiers et fiscaux ;

(n) De renforcer, dans une optique de durabilité, l'exploitation et la gestion des écosystèmes et de mettre en œuvre des stratégies intégrées de gestion de l'environnement et des ressources naturelles tenant compte de la nécessité de réduire les risques de catastrophe ;

(o) D'accroître la résilience des entreprises et la protection des moyens de subsistance et des moyens de production tout au long des chaînes d'approvision¬nement ; et de garantir la continuité des services et d'intégrer la gestion des risques de catastrophe dans les pratiques et les modèles commerciaux ;

(p) De renforcer la protection des moyens de subsistance et des moyens de production, notamment du bétail, des animaux de somme, des outils et des semences ;

(q) De promouvoir et d'intégrer les méthodes de gestion des risques de catastrophe dans le secteur du tourisme, celui-ci étant souvent un moteur économique essentiel.

Sur les plans mondial et régional

31. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) De promouvoir la cohérence des politiques, plans, programmes et procédures établis par tous les systèmes, secteurs et organisations qui s'occupent du développement durable et de la réduction des risques de catastrophe ;

(b) De promouvoir le développement et le renforcement des mécanismes et instruments de transfert et de partage des risques de catastrophe, en étroite coopération avec les partenaires internationaux, les entreprises, les institutions financières internationales et les autres parties prenantes concernées ;

(c) De promouvoir la coopération entre les instances et les réseaux universitaires et scientifiques, les instituts de recherche et le secteur privé, en vue d'élaborer de nouveaux produits et services permettant de réduire les risques de catastrophe, en particulier ceux qui pourraient aider les pays en développement qui ont des difficultés particulières ;

(d) D'encourager les institutions financières mondiales et régionales à coordonner leur action pour évaluer et prévoir les conséquences économiques et sociales potentielles des catastrophes ;

(e) D'améliorer la coopération entre les autorités sanitaires et les autres parties prenantes concernées afin de renforcer la capacité des pays de gérer les risques de catastrophe sur le plan sanitaire, d'appliquer le Règlement sanitaire international (2005) et de mettre en place des systèmes sanitaires résilients ;

(f) De renforcer et de promouvoir la collaboration et le renforcement des capacités s'agissant de la protection des moyens de production, y compris le bétail, les animaux de somme, les outils et les semences ;

(g) De promouvoir et d'appuyer l'élaboration de réseaux de protection sociale en tant qu'instruments de réduction des risques faisant partie intégrante des programmes d'amélioration des moyens de subsistance, afin de garantir la résilience des ménages et des communautés ;

(h) De renforcer et d'élargir l'action internationale visant à éliminer la faim et la pauvreté grâce à la réduction des risques de catastrophe ;

(i) De promouvoir et d'appuyer la collaboration entre les acteurs concernés des secteurs public et privé afin d'accroître la résilience des entreprises face aux catastrophes.

Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

32. Le fait que les risques de catastrophe ne cessent d'augmenter, notamment le fait que les populations et les biens soient de plus en plus exposés aux risques, et les enseignements tirés des catastrophes passées montrent qu'il faut mieux se préparer à l'intervention en cas de catastrophe, prendre des mesures avant que les catastrophes se produisent, intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la préparation aux catastrophes et veiller à ce que des moyens soient en place pour que des opérations de secours et de relèvement puissent être menées efficacement à tous les niveaux. Il est essentiel de permettre aux femmes et aux personnes handicapées de jouer publiquement un rôle de chef de file et de promouvoir des activités d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction soucieuses de l'équité du traitement des hommes et des femmes et accessibles à tous. L'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « mieux reconstruire », notamment en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les mesures de développement, de sorte que les nations et les collectivités deviennent résilientes face aux catastrophes.

Sur les plans national et local

33. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) D'élaborer des politiques, des plans et des programmes de préparation aux catastrophes et d'intervention d'urgence, ou de revoir et d'actualiser ceux qui existent, en s'assurant du concours des institutions concernées, en tenant compte des changements climatiques et de leur incidence sur le risque de catastrophe, et de faciliter, selon qu'il convient, la participation de tous les secteurs et parties prenantes concernés ;

(b) D'investir dans des systèmes de prévision et d'alerte rapide multirisques et multisectoriels axés sur la population, dans des mécanismes de communication en cas de risque de catastrophe et en cas d'urgence, dans des technologies sociales et des systèmes de télécommunications et de surveillance des risques, et de les moderniser, de les entretenir et de les renforcer ; d'élaborer ces systèmes dans le cadre d'un processus participatif ; de veiller à ce qu'ils répondent bien aux besoins des utilisateurs, notamment d'un point de vue socioculturel, y compris pour la problématique hommes-femmes ; de promouvoir l'utilisation d'installations et de matériel d'alerte rapide simples et peu coûteux ; et d'améliorer les moyens de diffusion des alertes rapides en cas de catastrophe naturelle ;

(c) De promouvoir la résilience des infrastructures essentielles, nouvelles ou existantes, notamment de celles qui sont liées à l'eau, aux transports ou aux télécommunications, et des établissements scolaires ou hospitaliers ou autres installations sanitaires, pour faire en sorte qu'ils restent sans danger, efficaces et opérationnels pendant et après les catastrophes, afin d'assurer les services vitaux et essentiels ;

(d) D'ouvrir des centres communautaires pour mieux sensibiliser le public et entreposer le matériel nécessaire aux activités de sauvetage et de secours ;

(e) D'adopter des politiques et des mesures publiques en faveur du rôle des agents du service public afin de mettre en place ou de renforcer les mécanismes de coordination et de financement et les procédures de secours et d'organiser et de préparer le relèvement et la reconstruction après une catastrophe ;

(f) De dispenser au personnel existant et aux volontaires une formation dans le domaine des interventions en cas de catastrophe et de renforcer les capacités techniques et logistiques afin d'intervenir plus efficacement dans les situations d'urgence ;

(g) D'assurer la continuité des opérations et de la planification, y compris le relèvement social et économique, et la prestation des services de base durant la phase qui suit la catastrophe ;

(h) De promouvoir, dans le cadre de la préparation aux catastrophes, des interventions et du relèvement après une catastrophe, l'organisation périodique d'exercices – d'évacuation entre autres –, de séances de formation et la mise en place de systèmes d'appui de proximité, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas de catastrophe et de déplacement de populations, y compris s'agissant de l'accès à des lieux sûrs et de la distribution de vivres et d'autres secours essentiels, selon les besoins au niveau local ;

(i) De promouvoir la coopération de diverses institutions, de différentes autorités et des parties prenantes concernées à tous les niveaux, y compris les communautés et les entreprises touchées, compte tenu de la complexité et du coût de la reconstruction à la suite d'une catastrophe, sous la coordination des autorités nationales ;

(j) De favoriser l'intégration des mesures de réduction des risques dans les programmes de relèvement et de remise en état mis en place après une catastrophe, de mieux rapprocher les activités de secours, de remise en état et de développement, de profiter des occasions

offertes durant la phase de relèvement pour renforcer les capacités permettant de réduire le risque de catastrophe à court, à moyen et à long terme, notamment en énonçant des mesures concernant l'aménagement du territoire, l'amélioration des normes structurelles et l'échange de compétences techniques, de connaissances et de données tirées des évaluations consécutives aux catastrophes et de l'expérience, et d'intégrer la reconstruction après une catastrophe dans le développement économique et social durable des zones touchées. Cela devrait également s'appliquer aux installations provisoires qui accueillent les personnes déplacées en raison d'une catastrophe ;

(k) D'énoncer des orientations relatives à la préparation à la reconstruction après une catastrophe, notamment concernant les programmes d'aménagement du territoire et l'amélioration des normes structurelles, en s'inspirant des programmes de relèvement et de reconstruction exécutés au cours de la décennie qui a suivi l'adoption du Cadre d'action de Hyogo et en échangeant des données d'expérience, des connaissances et des enseignements ;

(l) D'envisager la relocalisation des installations et infrastructures publiques vers des zones qui sont à l'abri des risques, partout où cela est possible, durant la phase de reconstruction après une catastrophe, en consultation avec la population concernée, selon qu'il convient ;

(m) De renforcer les moyens dont disposent les autorités locales pour évacuer les personnes qui vivent dans des zones exposées aux catastrophes ;

(n) De mettre en place un mécanisme d'enregistrement des dossiers et une base de données concernant la mortalité liée aux catastrophes de manière à mieux prévenir la morbidité et la mortalité ;

(o) D'améliorer les dispositifs de relèvement afin d'offrir un soutien psychologique et des services de santé mentale à toutes les personnes qui en ont besoin ;

(p) De revoir et renforcer, selon qu'il convient, les lois et procédures nationales relatives à la coopération internationale, sur la base des Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe.

Sur les plans mondial et régional

34. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) De mettre au point, en les coordonnant à l'échelle régionale, des stratégies et des mécanismes opérationnels visant à assurer la préparation des opérations et à procéder à des interventions rapides et efficaces en cas de catastrophe lorsque les capacités nationales s'avèrent insuffisantes, ou de les renforcer, selon qu'il convient ;

(b) De continuer de promouvoir l'élaboration et la diffusion d'instruments, tels que des normes, des règlements, des guides pratiques et d'autres instruments d'orientation, afin de faciliter la coordination de l'action lors de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe, et de faciliter le partage des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales pour guider les activités et les programmes de reconstruction après une catastrophe ;

(c) De contribuer au perfectionnement de mécanismes efficaces multirisques d'alerte rapide à l'échelle régionale, compatibles avec les dispositifs nationaux, en tant que de besoin, conformément au Cadre mondial pour les services climatologiques, et de faciliter l'échange d'informations entre les pays ;

(d) De renforcer les mécanismes internationaux, tels que le Programme international de relèvement, pour que les pays et l'ensemble des parties prenantes concernées puissent partager leur expérience et mettre en commun les leçons apprises ;

(e) D'encourager, selon qu'il convient, les activités des entités des Nations Unies visant à renforcer et à appliquer les mécanismes mondiaux relatifs aux questions hydrométéorologiques, afin de faire connaître et mieux comprendre les risques de catastrophe liés à l'eau et leur incidence sur la société, et à promouvoir les stratégies de réduction des risques de catastrophe à la demande des États ;

(f) D'encourager la coopération régionale en matière de préparation aux catastrophes, y compris en organisant des exercices et des entraînements communs à plusieurs pays ;

(g) De promouvoir les protocoles régionaux afin de faciliter l'échange de moyens d'intervention et de ressources pendant et après les catastrophes ;

(h) De dispenser au personnel et aux volontaires une formation aux secours en cas de catastrophe.

V. Rôle des parties prenantes

35. Si la responsabilité générale de réduire les risques de catastrophe incombe aux États, elle n'en est pas moins partagée entre les gouvernements et les parties prenantes concernées. Les parties prenantes non étatiques, en particulier, jouent à cet égard un rôle important de catalyseur en aidant les États, en accord avec les politiques, les lois et la réglementation nationales, à appliquer le présent Cadre aux niveaux local, national, régional et mondial. Cela suppose qu'elles mobilisent à cet effet leur engagement, leur bonne volonté, leurs connaissances, leur expérience et leurs ressources.

36. Lorsqu'ils déterminent le rôle et les responsabilités des parties prenantes en s'appuyant sur les instruments internationaux pertinents, les États devraient encourager l'ensemble des parties prenantes publiques et privées à prendre les mesures suivantes :

(a) Société civile, bénévoles, organisations d'action bénévole structurée et associations communautaires : participer, en collaboration avec les institutions publiques, en vue notamment d'apporter des connaissances spécialisées et des indications pratiques à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres normatifs, de règles et de plans axés sur la réduction des risques de catastrophe ; prendre part à la mise en œuvre de stratégies et de plans locaux, nationaux, régionaux et mondiaux ; soutenir l'effort de sensibilisation du public, une culture de la prévention et l'éducation aux risques de catastrophe, et y contribuer ; et faire campagne pour des communautés résilientes et une gestion inclusive des risques de catastrophe par la société dans son ensemble, qui permettent de renforcer les synergies entre les divers groupes en présence, selon qu'il convient. Sur ce point, il convient de noter ce qui suit :

(i) Il est crucial que les femmes participent à la gestion efficace des risques de catastrophe et prennent part à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes de réduction des risques de catastrophe soucieux de la problématique hommes-femmes, ainsi qu'à l'allocation de ressources nécessaires ; il convient de prendre des mesures adéquates de renforcement des capacités pour donner aux femmes les moyens de se préparer et de trouver d'autres moyens de subsistance au lendemain d'une catastrophe ;

(ii) Les enfants et les jeunes sont des moteurs du changement et il convient de leur faire une place et de leur donner les moyens de contribuer à la réduction des risques de catastrophe, dans le respect de la législation et de la pratique nationale et dans le cadre des programmes d'enseignement ;

(iii) Les personnes handicapées et leurs organisations ont un rôle critique à jouer dans l'évaluation des risques de catastrophe et dans l'élaboration et l'application de plans spécialement conçus pour tenir compte de leurs besoins, compte tenu, notamment, des principes de la conception universelle ;

(iv) Les connaissances, les compétences et la sagesse des personnes âgées sont des atouts précieux pour réduire les risques de catastrophe, et il convient d'en tirer parti pour enrichir les politiques, les plans et les mécanismes y compris les dispositifs d'alerte rapide ;

(v) De par leur expérience et leurs connaissances traditionnelles, les peuples autochtones ont une contribution importante à apporter au développement et à la mise en œuvre des plans et des mécanismes y compris les dispositifs d'alerte rapide ;

(vi) Les migrants contribuent à la résilience des communautés et des sociétés et leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités peuvent s'avérer utiles pour l'élaboration et l'application des mesures de réduction des risques de catastrophe ;

(b) Institutions et réseaux universitaires ou scientifiques et instituts de recherche : accorder la priorité aux facteurs et aux scénarios liés aux risques de catastrophe, y compris les risques de catastrophe nouveaux, à moyen et à long terme ; intensifier la recherche applicable à l'échelle régionale, nationale et locale ; encourager l'action menée par les populations et les autorités locales ; et assurer le lien entre les politiques et la science aux fins de la prise de décisions ;

(c) Entreprises, associations professionnelles, institutions financières du secteur privé, y compris les organismes chargés de la réglementation financière et les organismes d'expertise comptable, ainsi que les fondations philanthropiques : intégrer le dispositif de gestion des risques de catastrophe, y compris les plans de continuité des opérations, dans les modèles et pratiques des entreprises par l'intermédiaire d'investissements qui tiennent compte des risques, surtout dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ; participer à des opérations de sensibilisation et de formation destinées à leur personnel et à leurs clients ; favoriser et soutenir la recherche, l'innovation et le progrès technologique aux fins de la gestion des risques de catastrophe ; partager et diffuser des connaissances, des pratiques et des données non sensibles ; et participer activement, selon qu'il convient et sous la direction du secteur public, à l'élaboration de cadres normatifs et de normes techniques dans lesquels sera intégrée la gestion des risques de catastrophe ;

(d) Médias : jouer un rôle actif et représentatif aux niveaux local, national, régional et mondial dans l'effort de sensibilisation et d'information du public, et diffuser des informations sur les risques, les aléas et les catastrophes, y compris les petites catastrophes, de manière simple, facile à comprendre, transparente et accessible pour tous, en étroite coopération avec les autorités nationales ; adopter des politiques particulières pour la communication des informations relatives à la réduction des risques de catastrophe, apporter leur appui, le cas échéant, aux systèmes d'alerte rapide et aux mesures de protection pouvant sauver des vies ; et contribuer à une culture de la prévention et favoriser la participation de la population à des campagnes d'information du public et à des consultations à tous les niveaux de la société, dans le respect des pratiques nationales.

37. Aux termes de la résolution 68/211 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 2013, les engagements des parties prenantes concernées sont importants au regard de la définition des modalités de coopération et de la mise en œuvre du présent Cadre. Pour contribuer à la constitution de partenariats aux niveaux local, national, régional et mondial, et à la mise en œuvre de plans et de stratégies de réduction des risques de catastrophe locaux et nationaux, ces engagements devront être spécifiques et assortis d'échéances. Toutes les parties prenantes sont encouragées à faire connaître publiquement leurs engagements et la concrétisation de ces engagements à l'appui de la mise en œuvre du présent Cadre, ou des plans nationaux et locaux de gestion des risques de catastrophe, par l'entremise du site Web du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

VI. Coopération internationale et partenariat mondial

Considérations d'ordre général

38. Sachant que les capacités diffèrent d'un pays à l'autre et que le soutien que les pays en développement reçoivent détermine la mesure dans laquelle ils seront capables d'appliquer le présent Cadre, il faut que ces pays bénéficient de meilleurs moyens de mise en œuvre, y compris de ressources appropriées, durables et fournies en temps voulu, par l'intermédiaire de la coopération technique et du partenariat mondial pour le développement, ainsi que d'un soutien international continu leur permettant de renforcer les mesures de réduction des risques de catastrophe.

39. La coopération internationale pour la réduction des risques de catastrophe fait intervenir divers acteurs et constitue un élément essentiel de l'appui à l'action que mènent les pays en développement pour réduire ces risques.

40. Pour remédier aux disparités qui existent entre les pays d'un point de vue économique et en termes d'innovation technologique et de capacité de recherche, il est indispensable d'améliorer le transfert de technologie, ce qui suppose que l'on rende possible et que l'on facilite l'échange de compétences, de connaissances, d'idées, de savoir-faire et de technologie entre pays développés et pays en développement pour l'exécution du présent Cadre.

41. Les pays en développement exposés aux catastrophes, et en particulier les moins avancés d'entre eux, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays d'Afrique, ainsi que les pays à revenu intermédiaire qui se heurtent à des difficultés spécifiques, méritent une attention particulière compte tenu de leur plus grande vulnérabilité, et du fait que les risques auxquels ils sont exposés dépassent souvent de beaucoup leurs capacités d'intervention et de relèvement. Pour pallier cette vulnérabilité, il faut d'urgence renforcer la coopération internationale et mettre en place des partenariats véritables et durables aux niveaux régional et international, afin d'aider les pays en développement à appliquer le présent Cadre, conformément à leurs priorités nationales et à leurs besoins. Il faut aussi accorder une attention et une aide aux autres pays particulièrement exposés aux catastrophes, tels que les pays-archipels et les pays ayant des littoraux étendus.

42. Les catastrophes peuvent toucher les petits États insulaires en développement de manière disproportionnée, en raison des vulnérabilités uniques et particulières qui les caractérisent. Les effets des catastrophes, dont certains ont gagné en intensité et ont été exacerbés par les changements climatiques, empêchent ces États de progresser sur la voie du développement durable. Compte tenu de leur situation particulière, il est crucial de renforcer la résilience des petits États insulaires en développement et de leur assurer un soutien particulier en donnant suite aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)[11] dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

43. Les pays d'Afrique continuent de se heurter à des difficultés liées aux catastrophes et à l'augmentation des risques, y compris celles qui sont liées au renforcement de la résilience des infrastructures, à la santé et aux moyens de subsistance. Pour surmonter ces difficultés, il faut renforcer la coopération internationale et fournir le soutien requis aux pays d'Afrique, pour permettre la mise en œuvre du présent Cadre.

11. Résolution 69/15, annexe.

44. La coopération Nord-Sud, complétée par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, est un élément clef de la réduction des risques de catastrophe, et il convient donc de resserrer encore ces liens de coopération. Les partenariats ont aussi un rôle important à jouer en ce sens qu'ils mobilisent tout le potentiel des pays et étayent leurs capacités nationales en matière de gestion des risques de catastrophe, et qu'ils améliorent le bien être social, sanitaire et économique de l'individu, de la société et des pays.

45. Les efforts que font les pays en développement pour participer à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ne devraient pas inciter les pays développés à réduire leur participation à la coopération Nord-Sud, car ces efforts viennent la compléter.

46. Le financement international provenant de sources diverses (publiques ou privées), le transfert de technologies fiables, abordables, utiles, modernes et sans danger pour l'environnement, à des conditions privilégiées et préférentielles arrêtées d'un commun accord, l'aide au renforcement des capacités des pays en développement et un environnement institutionnel et politique propice à tous les niveaux revêtent une importance critique pour la réduction des risques de catastrophe.

Mise en œuvre

47. Pour parvenir à ces objectifs, il importe :

(a) De réaffirmer que les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays d'Afrique, ainsi que les pays à revenu intermédiaire qui se heurtent à des difficultés particulières, ont besoin d'une aide internationale accrue, coordonnée, durable et adéquate pour la réduction des risques de catastrophe, fournie par des canaux bilatéraux et multilatéraux, y compris au moyen d'un appui technique et financier accru et grâce au transfert de technologies à des conditions privilégiées et préférentielles arrêtées d'un commun accord, aux fins du développement et du renforcement de leurs capacités ;

(b) D'accroître l'accès des États, notamment des pays en développement, aux innovations profitant à tous, dans les domaines de la finance, des technologies sans danger pour l'environnement et de la science, ainsi qu'au partage des connaissances et des informations dans le cadre des mécanismes existants, à savoir les accords de collaboration bilatéraux, régionaux et multilatéraux, y compris l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes compétents ;

(c) De promouvoir l'utilisation et l'élargissement de plateformes thématiques de coopération, comme les fonds mondiaux de technologies et les systèmes mondiaux pour l'échange de savoir-faire, d'innovations et de données de recherche, et d'assurer l'accès à la technologie et à l'information en matière de réduction des risques de catastrophe ;

(d) D'intégrer les mesures de réduction des risques de catastrophe dans les programmes multilatéraux et bilatéraux d'aide au développement, dans tous les secteurs liés à la réduction de la pauvreté, au développement durable, à la gestion des ressources naturelles, à l'environnement, à l'urbanisation et à l'adaptation aux changements climatiques, et entre eux, selon qu'il convient.

Soutien des organisations internationales

48. À l'appui de l'exécution du présent Cadre, il est nécessaire que :

(a) L'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales, les institutions financières internationales ou régionales et les organismes donateurs qui s'occupent de la réduction des risques de catastrophe, selon qu'il convient, renforcent la coordination de leurs stratégies à cet égard ;

(b) Les entités du système des Nations Unies, y compris les fonds, les programmes et les institutions spécialisées, dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience, des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et des programmes de pays, préconisent de faire le meilleur usage possible des ressources et d'aider les pays en développement qui en font la demande à mettre en œuvre le présent Cadre, en coordination avec d'autres cadres pertinents, tels que le Règlement sanitaire international (2005), notamment par le développement et le renforcement des capacités et par le biais de programmes clairs et ciblés répondant aux priorités des États, de manière équilibrée, bien coordonnée et durable ;

(c) Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, en particulier, soutienne la mise en œuvre, le suivi et l'examen du présent Cadre, notamment en établissant des rapports périodiques sur les progrès accomplis, en particulier pour la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et, le cas échéant, en suivant le calendrier du processus de suivi assuré par l'Organisation des Nations Unies ; en encourageant la mise en place de mécanismes de suivi et l'élaboration d'indicateurs mondiaux et régionaux cohérents, en

coordination, le cas échéant, avec d'autres mécanismes pertinents axés sur le développement durable et les changements climatiques ; en actualisant le Système de suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo ; en participant activement aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ; en établissant, aux fins de la mise en œuvre, des directives pratiques fondées sur des données factuelles, en étroite collaboration avec les États et en mobilisant des experts ; en renforçant la culture de la prévention parmi les parties prenantes concernées et en encourageant pour cela la mise au point de normes par les experts et les organismes techniques, les initiatives de sensibilisation et la diffusion d'informations, de politiques et de pratiques concernant les risques de catastrophe, ainsi qu'en dispensant un enseignement et une formation en matière de réduction des risques de catastrophe ; en aidant les pays, notamment grâce aux dispositifs nationaux ou à leur équivalent, à mettre au point des plans nationaux et à surveiller les tendances et les caractéristiques liées aux risques de catastrophe, aux pertes et aux dommages ; en réunissant la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et en promouvant la mise en place de plateformes axées sur la réduction des risques de catastrophe, en coopération avec les organisations régionales ; en prenant l'initiative de la révision du Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience ; en facilitant le renforcement du Groupe consultatif scientifique et technique du Bureau des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes et en continuant à l'assister dans son action visant à mettre à contribution la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe ; en prenant l'initiative, en étroite coordination avec les États, d'actualiser la publication intitulée « Terminologie 2009 pour la prévention des risques de catastrophe » du Bureau des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes, compte tenu de la terminologie convenue par les États ; en tenant un registre des engagements pris par les parties prenantes ;

(d) Les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, examinent les priorités du présent Cadre en vue de fournir un soutien financier et d'octroyer des prêts aux pays en développement aux fins de la réduction intégrée des risques de catastrophe ;

(e) D'autres organisations internationales et organes conventionnels, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les institutions financières internationales aux niveaux mondial et régional et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, aident les pays en développement qui en font la demande à appliquer le présent Cadre, en coordination avec d'autres cadres pertinents ;

(f) En tant que principale initiative de l'Organisation des Nations Unies concernant la collaboration avec le secteur privé et les milieux d'affaires, le Pacte mondial poursuive ladite collaboration, en sensibilisant les parties prenantes à l'importance de la réduction des risques pour le développement durable et la résilience ;

(g) La capacité globale du système des Nations Unies d'aider les pays en développement à réduire les risques de catastrophe soit renforcée en fournissant les ressources nécessaires par l'intermédiaire de divers mécanismes de financement, y compris des contributions financières accrues, stables et prévisibles, versées en temps opportun au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, et en accroissant le rôle que joue ce Fonds dans l'exécution du présent Cadre ;

(h) L'Union interparlementaire et d'autres organismes et mécanismes régionaux pertinents, selon qu'il convient, continuent de faire campagne pour la réduction des risques de catastrophe et le renforcement des cadres juridiques nationaux ;

(i) L'organisation Cités et gouvernements locaux unis et d'autres organismes pertinents relevant des administrations locales continuent à encourager la coopération et l'enseignement mutuel entre gouvernements locaux afin de réduire les risques de catastrophe et de mettre en œuvre le présent Cadre.

Mesures de suivi

49. La Conférence invite l'Assemblée générale à envisager d'inclure, à sa soixante-dixième session, l'examen des progrès accomplis au niveau mondial dans l'application du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015 2030) dans le suivi intégré et coordonné des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, en coordination avec le Conseil économique et social, le Forum politique de haut niveau pour le

développement durable et les cycles d'examen quadriennal complet, selon qu'il conviendra, compte tenu des contributions de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et des plateformes régionales de réduction des risques de catastrophe, ainsi que du système de suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

50. La Conférence recommande à l'Assemblée générale de créer, à sa soixante-neuvième session, un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée, composé d'experts nommés par les États Membres et appuyé par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, auquel participeront les parties prenantes concernées, qui sera chargé d'établir une série d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans la mise en œuvre du présent Cadre, en coordination avec les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Elle recommande également que le groupe de travail examine les recommandations du Groupe consultatif scientifique et technique du Bureau des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes en ce qui concerne l'actualisation de la publication intitulée « Terminologie 2009 pour la prévention des risques de catastrophe » d'ici à décembre 2016, et que les conclusions de ses travaux soient soumises à l'Assemblée pour examen et adoption.

Charte du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe

2015-2030

Portée et objectifs

Le présent cadre de référence s'appliquera aux risques de catastrophes à petite et grande échelle, fréquentes ou moins fréquentes, soudaines ou larvées, causées par des aléas naturels ou créés par l'homme, ainsi que par des aléas environnementaux, technologiques et biologiques. L'objectif est de guider la gestion multi-aléa des risques de catastrophe dans le cadre du développement à tous les niveaux, ainsi qu'à travers les différents secteurs et au sein de chacun de ceux-ci.

Résultat escompté

La réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et de santé publique, ainsi qu'au niveau des actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays.

Objectif principal

Prévenir la création de nouveaux risques et réduire les risques de catastrophe existants à travers la mise en œuvre de mesures économiques, structurelles, légales, sociales, de santé publique, culturelles, éducatives, environnementales, technologiques, politiques et institutionnelles intégrées et inclusives, qui préviennent et réduisent l'exposition aux aléas et la vulnérabilité face aux catastrophes, améliorent la préparation à l'intervention et au relèvement, et renforcent par conséquent la résilience.

Objectifs

Réduire substantiellement la mortalité mondiale due aux catastrophes d'ici à 2030, avec pour objectif de réduire la mortalité mondiale moyenne de 100 000 personnes entre 2020 et 2030, par rapport à la période 2005-2015.

Réduire substantiellement le nombre de personnes touchées à l'échelle mondiale d'ici à 2030, afin de réduire la moyenne mondiale de 100 000 personnes entre 2020 et 2030, par rapport à la période 2005-2015.

Réduire les pertes économiques directes dues aux catastrophes par rapport au produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici à 2030.

Réduire substantiellement les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures critiques ainsi que les perturbations des services de base, notamment les services médicaux et l'enseignement, notamment à travers le développement de leur résilience d'ici à 2030.

Augmenter substantiellement le nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe d'ici à 2020.

Renforcer substantiellement la coopération internationale auprès des pays en développement à travers un appui adéquat et durable qui complète les actions nationales de mise en œuvre de ce cadre d'action d'ici à 2030.

Augmenter substantiellement la disponibilité et l'accessibilité des systèmes d'alerte précoce multi-aléas et des informations et évaluations sur les risques de catastrophe pour les populations d'ici à 2030.

Priorités d'action

Une action ciblée des États est nécessaire dans les quatre domaines prioritaires suivants à travers les secteurs et au sein de chacun de ceux-ci, au niveau local, national, régional et mondial.

Priorité n°1
Comprendre les risques de catastrophe

La gestion des risques de catastrophe doit s'appuyer sur la compréhension de tous les paramètres qui les influencent, à savoir les vulnérabilités, les moyens et compétences, l'exposition des personnes et des actifs, les caractéristiques des aléas et l'environnement.

Priorité n°2
Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

La gouvernance des risques de catastrophe au niveau national, régional et mondial est vitale pour la gestion de la réduction des risques de catastrophe dans tous les secteurs et pour garantir la cohérence des lois, réglementations et politiques publiques au niveau national et local, qui définissent les rôles et responsabilités, et qui guident, encouragent et incitent les secteurs public et privé à prendre des mesures et à prendre en charge les risques de catastrophe.

Priorité n°3
Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience

Les investissements publics et privés dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe, à travers des mesures structurelles et non structurelles, sont essentiels afin de renforcer la résilience économique, sociale et culturelle des citoyens, des collectivités, des pays et de leurs actifs, ainsi que la résilience en termes de santé publique. Il peut s'agir de facteurs d'innovation, de croissance et de création d'emplois. De telles mesures sont économiques et jouent un rôle essentiel afin de sauver des vies, prévenir et réduire les pertes, et garantir l'efficacité des opérations de relèvement et de réhabilitation.

Priorité n°4
Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »

L'expérience indique que la préparation aux catastrophes doit être renforcée pour une intervention plus efficace et afin de garantir la mise en place des moyens et compétences requis pour un relèvement efficace. Les catastrophes ont également démontré que la phase de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction, qui doit être préparée avant la survenance de catastrophes, constitue une opportunité de « Reconstruire en mieux » en intégrant des mesures de réduction des risques de catastrophe. Les femmes et les personnes handicapées devraient publiquement diriger et promouvoir des approches pour l'égalité des genres et l'accès universel durant les phases d'intervention et de reconstruction.

Principes directeurs

- Responsabilité première des États de prévenir et réduire les risques de catastrophe, notamment à travers la coopération.
- Responsabilité partagée entre gouvernement et autorités nationales, secteurs et intervenants, selon les spécificités des circonstances nationales.
- Protection des personnes et de leurs actifs tout en défendant la protection des droits de l'homme, notamment du droit au développement.
- Implication de l'ensemble de la société
- Pleine implication de toutes les institutions de l'État jouant un rôle exécutif et législatif, au niveau national et local.
- Autonomiser les autorités et collectivités locales à travers des ressources, des mesures incitatives et des responsabilités décisionnelles, selon les modalités appropriées.
- Les processus décisionnels doivent être inclusifs et raisonnés en fonction des risques tout en appliquant une approche multi-aléa.

- Cohérence des politiques, plans, méthodes et mécanismes de réduction des risques de catastrophes et de développement durable à travers les différents secteurs.
- Prendre en compte les caractéristiques spécifiques locales des risques de catastrophe afin de déterminer les mesures de réduction des risques.
- Prendre en charge les facteurs de risque sous-jacents de manière économique à travers des investissements plutôt qu'en s'appuyant principalement sur l'intervention et le relèvement une fois les catastrophes survenues.
- « Reconstruire en mieux » afin de prévenir la création de nouveaux risques et réduire les risques de catastrophe existants
- La qualité des partenariats mondiaux et de la coopération internationale dépend de leur efficacité, de leur sens et de leur solidité.
- L'appui des pays développés et des partenaires aux pays en développement doit être adapté sur mesure aux besoins et priorités identifiés par ces derniers.

www.preventionweb.net/go/sfdrr
www.unisdr.org
isdr@un.org

UNISDR
The United Nations Office for Disaster Risk Reduction

WC
Sendai, 14–
Third UN W
on Disaster
United Nations

Les représentants de 185 États ont adopté le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 lors de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Programme officiel de la 3e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

14-18 mars 2015 / Sendai - Japon

United Nations

UN World Conference on Disaster Risk Reduction
2015 Sendai Japan

Salle	Samedi 14 mars				
Hall d'exposition 1	Débordement 11 h 00-13 h 30		Dialogue de partenariat de haut niveau (ST, DI) Mobilisation du leadership des femmes dans la réduction des risques de catastrophe 15 h 00-18 h 00		Réception de bienvenue offerte par le Gouvernement du Japon (lieu et heure à confirmer) (sur invitation uniquement)
Hall d'exposition 2	Ouverture et déclarations officielles (ST, DI) 11 h 00-13 h 30		Déclarations officielles (ST, DI) 15:00-18 h 00		
Salles 1 et 2					
Grand Hall	Débordement 11 h 00-11 h 30	Séance de travail Risques technologiques : de la réduction des risques au relèvement 13 h 00-14 h 30	Unir les nations, les populations et l'action pour la résilience 15 h 00-16 h 30	Séance de travail Engagements de sécurisation des écoles 17 h 00-18 h 30	
Hall Hagi	Débordement 11 h 00-11 h 30	Séance de travail Transfert et assurance des risques de catastrophe 13 h 00-14 h 30	Séance de travail (a) Identification et évaluation des risques (Cadre d'action de Hyogo) 15 h 00-16 h 30	Séance de travail (b) Alertes précoces (CAH) 17 h 00-18 h 30	

Salle	Dimanche 15 mars				
Hall d'exposition 1	Séance de travail Enseignements tirés des catastrophes majeures 10 h 00-13 h 00	Séance de travail Utiliser l'observation de la Terre et la haute technologie pour réduire les risques 12 h 00-13 h 30	Séance de travail Pour un patrimoine culturel résilient 14 h 00-15 h 30	Séance de travail Réduire les risques d'épidémie et de pandémie 16 h 00-17 h 30	Réception de la ville de Sendai (hôtel Metropolitan, Sendai) 19 h 00-21 h 00 (sur invitation uniquement)
Hall d'exposition 2	Déclarations officielles (ST, DI) 15:00-18 h 00		Déclarations officielles (ST, DI) 15:00-18 h 00		
Salles 1 et 2	Table-ronde ministérielle (DI) (sur invitation uniquement) La reconstruction après une catastrophe : reconstruire en mieux 10 h 00-13 h 00		Table-ronde ministérielle (DI) (sur invitation uniquement) La coopération internationale doit appuyer le Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe 15 h 00-18 h 00		
Grand Hall	Séance de travail Gouvernance et planification du développement (Cadre d'action de Hyogo) 10 h 00-11 h 30	Séance de travail Évolution mondiale des risques 12 h 0-13 h 30	Séance de travail Appliquer les sciences et technologies à la réduction des risques de catastrophe 14 h 00-15 h 30	Séance de travail Réduire les risques de catastrophe pour atténuer la pauvreté 16 h 00-17 h 30	
Hall Hagi	Séance de travail Construire un avenir résilient pour les zones rurales 10 h 00-11 h 30	Séance de travail Gestion intégrée des ressources en eau 12 h 00-13 h 30	Séance de travail Gestion des risques de catastrophe et santé publique 14 h 00-15 h 30	Séance de travail Gestion et résilience des écosystèmes 16 h 00-17 h 30	

Hall d'exposition 1	Séance de travail - Utiliser l'éducation et les connais-sances pour instaurer une culture de la résilience (Cadre d'action de Hyogo) 10 h 00-11 h 30	Séance de travail - Prise en charge des risques locaux par les collectivités 12 h 00-13 h 30		Dialogue de partenariat de haut niveau (ST, DI) Investissements raisonnés en fonction des risques : les partenariats public-privé 15 h 00-18 h 00		Réception du secteur privé et des autorités locales (Hôtel Kokusai, Sendai) 19 h 30-21 h 00 (sur invitation uniquement)
Hall d'exposition 2	Déclarations officielles (ST, DI) 10 h 00-13 h 00			Déclarations officielles (ST, DI) 15 h 00-18 h 00		
Salles 1 et 2	Table-ronde ministérielle (DI) (sur invitation uniquement) Gouvernance des risques de catastrophe : relever les défis 10 h 00-13 h 00			Table-ronde ministérielle (DI) (sur invitation uniquement) Réduire les risques de catastrophe dans les environnements urbains 15 h 00-18 h 00		
Grand Hall	Séance de travail - Entreprises et secteur privé : investir dans des infrastructures résilientes 10 h 00-11 h 30	Séance de travail - Risques de catastrophe et système financier 12 h 00-13 h 30	Séance de travail - Aspects économiques de la réduction des risques de catastrophe 14 h 00-15 h 30	Cérémonie du Festival du documentaire télévisuel 16 h 00-17 h 00	Cérémonie de remise des Risk Awards 18 h 00-19 h 00	
Hall Hagi	Séance de travail - Facteurs de risque sous-jacents (CAH) 10 h 00-11 h 30	Séance de travail - Vers un secteur du tourisme résilient 12 h 00-13 h 30	Séance de travail - Préparation aux déplacements dus à des catastrophes 14 h 00-15 h 30	Séance de travail - Planification de l'aménagement du territoire pour la réduction des risques de catastrophe 16 h 00-17 h 30		

Salle — Mardi 17 mars

Hall d'exposition 1	Dialogue de partenariat de haut niveau (ST, DI) Gestion inclusive des risques de catastrophe : l'action commune des autorités, des collectivités et des groupes 10 h 00-13 h 00		Séance de travail - Enfants et jeunes : « Ne décidez pas de mon avenir à ma place » 14 h 00-15 h 30	Séance de travail (ST) - Participation proactive des personnes handicapées dans la réduction des risques de catastrophe inclusive pour tous 16 h 00-17 h 30		Cérémonie de remise du Prix « Sasakawa » - Grand Hall 18 h 30-20 h 30 (réservée aux participants accrédités)
Hall d'exposition 2	Déclarations officielles (ST, DI) 10 h 00-13 h 00			Déclarations officielles (ST, DI) 15:00-18 h 00		
Salles 1 et 2	Réunion des ambassa-deurs de la réduction des risques de catastrophe 10 h 00-12 h 00			Table-ronde ministérielle (DI) (sur invitation uniquement) Stratégies d'investissement public dans la réduction des risques de catastrophe 15 h 00-18 h 00		
Grand Hall	Séance de travail - Risques de catastrophe et risques climatiques : accélérer les initiatives nationales et locales 10 h 00-11 h 30	Séance de travail Sécurité alimentaire, résilience aux catastrophes et nutrition 12 h 00-13 h 30				
Hall Hagi	Séance de travail - Mesure et reporting des progrès 10 h 00-11 h 30	Séance de travail Se préparer à réagir efficacement (CAH) 12 h 00-13 h 30	Séance de travail - Normes de réduction des risques de catastrophe (codes de construction, etc.) 14 h 00-15 h 30	Séance de travail De l'intervention en situation de crise à la construction de la résilience 16 h 00-17 h 30		

Salle — Mercredi 18 mars

Hall d'exposition 1	Débordement 10 h 00-13 h 00	
Hall d'exposition 2	Adoption du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe (ST, DI) 10 h 00-12 h 00	Cérémonie de clôture (ST, DI) 12 h 00-13 h 00
Salles 1 et 2		
Grand Hall	Débordement 10 h 00-13 h 00	
Hall Hagi	Débordement 10 h 00-13 h 00	

02 Cérémonie d'ouverture

S. E. Eriko Yamatani,
présidente de la conférence

Je vous remercie de m'avoir fait l'honneur de m'élire en tant que présidente de cette troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Dix ans se sont déjà écoulés depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo (CAH) lors de la deuxième Conférence mondiale. Depuis lors, des progrès ont été réalisés dans la réduction des risques de catastrophe au niveau local, national, régional et mondial grâce aux efforts consentis par les différents pays et intervenants. Des mécanismes internationaux ont également appuyé ces progrès.

Globalement, le CAH a fourni un ensemble de lignes directrices communes à tous. Au cours des dix années écoulées, les catastrophes ont toutefois continué de causer des pertes et des préjudices en différents endroits du monde, y compris ici même, dans la région de Tohoku, qui a été frappée par le Grand séisme de l'Est du Japon il y a maintenant quatre ans. De plus, des phénomènes récents tels que l'urbanisation, le changement climatique et la mondialisation créent de nouveaux risques de catastrophe. L'analyse de la décennie écoulée révèle certains progrès mais également différentes lacunes dans l'application du CAH, par exemple, dans la prise en charge des facteurs de risque sous-jacents et la garantie de la mise à disposition de moyens adéquats de mise en œuvre.

Il est aujourd'hui urgent d'accorder la priorité première à la réduction des risques de catastrophe afin de protéger plus efficacement les personnes, les collectivités et les pays, les moyens de subsistance, la santé publique, le patrimoine culturel, les actifs socio-économiques et les écosystèmes. Il est par conséquent crucial de développer un cadre d'action destiné à succéder au CAH afin de guider les investissements dans la réduction des risques de catastrophe, dans un objectif de résilience.

L'année 2015 verra également l'adoption d'autres instruments importants s'inscrivant dans le cadre de l'agenda pour le développement après 2015. Veiller à une liaison efficace avec ces instruments permettra de généraliser la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre des politiques de coopération internationale et de développement, et contribuera à la réalisation de l'objectif mondial d'éradication de la pauvreté.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'accueillir de nombreuses délégations ici à Sendai, notamment plusieurs chefs d'État et de gouvernement ainsi que des ministres en charge de la réduction des risques de catastrophe.

Les cinq journées à venir seront consacrées au développement d'un nouveau cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe, d'une déclaration politique et d'engagements de mise en œuvre. Différentes discussions couvriront également la prise en compte des risques émergents via une approche multi-intervenants.

J'invite à présent chacun et chacune d'entre vous à prendre activement part aux débats, afin de partager vos expériences et vos connaissances et contribuer à la réussite de cette conférence.

Vos apports et votre participation active nous sont très précieux et permettront de faire de cette conférence un tournant crucial dans la réduction des risques de catastrophe.

S. E. Ban Ki-moon,
Secrétaire général des Nations unies

Au nom des Nations unies, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à tous les partenaires ici présents à Sendai. Je remercie le gouvernement du Japon pour l'organisation de cette importante conférence ainsi que les citoyens de Sendai pour leur chaleureuse hospitalité.

Je suis particulièrement honoré par la présence de Leurs Majestés et par leur solide soutien à la réduction des risques de catastrophe, et je remercie Leurs Majestés.

Mesdames et Messieurs, le Japon a apporté une immense contribution aux Nations unies et au monde.

Je remercie également les donateurs du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe, qui est dirigé avec brio par ma représentante spéciale, Mme Margareta Wahlstrom.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs, vous faites de cette conférence la réunion de plus haut niveau à ce jour consacrée à la réduction des risques de catastrophe. Celle-ci constitue la première étape dans notre voyage vers un avenir nouveau, afin de guider les peuples du monde sur la voie de la durabilité.

La réduction des risques de catastrophe permet de réaliser des avancées en matière de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques. La définition d'objectifs ambitieux à l'issue de cette réunion nous permettra d'envisager un nouvel agenda pour le développement durable, un accord universel et digne de sens sur les changements climatiques et des modes de financement permettant de concrétiser les plans d'action définis. La réussite de cette conférence donnera l'impulsion requise à la réunion prévue en juillet à Addis-Abeba, au sommet spécial sur le développement durable prévu en septembre à New York ainsi qu'au sommet sur le changement climatique prévu à Paris.

La durabilité commence à Sendai.

Il y a quelques jours seulement avait lieu la célébration solennelle du quatrième anniversaire du Grand séisme de l'Est du Japon.

Mesdames et Messieurs, au moment même où je vous parle, le cyclone tropical Pam s'abat sur Vanuatu et sa région.

Durant la nuit, l'œil du cyclone a frôlé la capitale, Port Vila. L'impact de la catastrophe demeure encore incertain mais d'importants dégâts sont à craindre. J'espère de tout cœur qu'un maximum de vies humaines pourront être préservées. Je présente mes plus sincères condoléances et ma plus profonde sympathie à la population de Vanuatu et à ses représentants.

J'ai rencontré le Président de Vanuatu ce matin, auquel j'ai présenté mes plus profondes condoléances, en mon nom personnel ainsi qu'au nom des Nations unies, tout en exprimant notre plus solide engagement et notre plus sincère solidarité vis-à-vis de la population de Vanuatu.

Comme nous le voyons, l'objet de cette conférence est on ne peut plus concret pour des millions de personnes à travers le monde. Nous nous devons de garder en permanence à l'esprit les besoins de ces dernières durant les débats que nous nous apprêtons à ouvrir, en vue de parvenir à un accord. Nos pensées sont auprès de toutes les victimes de catastrophes. Le meilleur moyen pour nous de les honorer est de faire de cette conférence un véritable succès.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs, le Cadre d'action de Hyogo adopté il y a une décennie a permis de sauver des milliers de vies. Nous devons à présent répondre aux besoins croissants de la planète, en donnant les moyens requis aux individus, en appuyant les collectivités et en affectant les ressources requises afin de tenir les engagements pris.

Nous devons en particulier apporter une aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Les changements climatiques intensifient les risques pour des centaines de millions de personnes, plus particulièrement dans les Petits États insulaires en développement (PEID) et dans les zones littorales. Les catastrophes placent les personnes vivant avec un handicap ainsi que les personnes âgées face à de graves dangers. Neuf décès sur dix survenant à la suite d'une catastrophe sont enregistrés dans des pays à faibles et moyens revenus. Ces États requièrent une attention particulière, même s'il est clair que la réduction des risques de catastrophe sert l'intérêt de chacun et est l'affaire de chacun.

Dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, notre monde est plus petit que jamais. Un séisme dans un pays donné peut secouer les marchés financiers dans un autre. Les tempêtes tropicales qui frappent une région peuvent provoquer des turbulences économiques dans une autre. La réduction des risques de catastrophe constitue une défense de première ligne contre l'impact des changements climatiques. Il s'agit d'un investissement judicieux pour les entreprises et d'un sage investissement pour la préservation de vies humaines.

La facture annuelle mondiale des préjudices causés par les catastrophes dépasse désormais la barre des 300 milliards de dollars américains. Soit nous observons la situation s'aggraver sans rien faire alors que le nombre des victimes augmente, soit nous réduisons radicalement ce chiffre et investissons l'économie réalisée dans le développement.

L'investissement de seulement six milliards de dollars américains chaque année permettrait de réaliser une économie allant jusqu'à 360 milliards d'ici à 2030. La résilience ne passe pas uniquement par des bâtiments suffisamment solides pour résister aux séismes. La véritable résilience passe par des relations solides entre les différents pays et les collectivités. C'est précisément pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui à Sendai.

Les Nations unies s'engagent à renforcer ces liens à travers un plan d'action harmonisé. Je compte donc sur l'implication de chacun.

Le temps est venu d'agir dans un esprit de solidarité mondiale, pour rendre notre monde plus sûr et plus prospère pour chacun.

S. E. Shinzo Abe,
Premier ministre du pays organisateur

À l'occasion de l'ouverture de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, j'aimerais souhaiter une sincère et chaleureuse bienvenue à tous les participants.

Le Grand séisme de l'Est du Japon de mars 2011 a été d'une envergure sans précédent. Il nous a dévastés en causant la perte d'environ 20 000 vies humaines et a eu un énorme impact sur les moyens de subsistance de la population japonaise.

Nous sommes profondément touchés par l'assistance reçue de nombreux pays, notamment à travers l'envoi d'équipes de sauvetage et de différents dons. J'aimerais profiter de cette opportunité pour exprimer la sincère reconnaissance de la population japonaise.

J'aimerais également souligner que le processus de reconstruction est en cours, grâce à l'aide que vous nous avez apportée et aux importants efforts consentis dans la zone touchée.

Le Japon est un pays sujet aux catastrophes, qui travaille d'arrache-pied et de longue date à la réduction des risques de catastrophe. Lors de la construction de Tokyo il y a 400 ans, le pouvoir en place décida de protéger la ville en détournant le cours d'une rivière. Les travaux de construction, qui durèrent 60 ans, ont vraisemblablement été très difficiles étant donné le niveau d'avancement du génie civil et des technologies à cette époque.

Le Japon sait donc combien il importe de « Reconstruire en mieux » et bien que ce leitmotiv soit récent, nous y travaillons depuis très longtemps.

En nous appuyant sur le cas des inondations, nous avons pris des mesures afin de reconstruire en mieux, par exemple, la révision des plans de gestion des inondations, le renforcement de barrages, la construction de canaux et la mise en place de formations complètes à la gestion et la réduction des catastrophes.

Ces efforts portent aujourd'hui leurs fruits. Il y a soixante ans, des inondations à grande échelle engendrant plus de 1 000 décès frappaient régulièrement le Japon. Aujourd'hui, les inondations dont nous sommes victimes ne dépassent plus la barre des 100 décès.

Au Japon, certaines « bonnes pratiques » qui contribuent à sauver des vies et qui ont été développées grâce à notre expérience des tsunamis ont été transmises par voie orale. Elles nous enseignent ce qui suit : « face à un tsunami, sauvez votre vie et évacuez d'urgence vers une zone d'altitude plus élevée ».

« Ne tardez pas à évacuer, et dites-vous que les membres de votre famille qui ne sont pas avec vous feront de même et que vous les retrouverez à l'issue de la catastrophe ».

Dans le cas du Grand séisme de l'Est du Japon, des étudiants qui avaient hérité de cette tradition orale ont décidé d'évacuer par eux-mêmes et ont aidé de jeunes enfants à faire de même. Ceci a permis de sauver de nombreuses vies.

Depuis la dernière Conférence mondiale tenue à Hyogo, nous avons réalisé des avancées dans la gestion des catastrophes.

D'une part, nous avons été frappés par le séisme du Cachemire, le cyclone Nargis au Myanmar, le grand séisme du Sichuan en Chine, le séisme de Haïti et de nombreuses autres catastrophes.

Il importe de partager les enseignements tirés de ces catastrophes.

C'est pourquoi cette conférence a pour but de partager les expériences et enseignements actuels et passés en provenance des quatre coins du monde, de poursuivre le travail lancé en application du Cadre d'action de Hyogo, de débattre de l'utilisation des nouvelles technologies, de rechercher une collaboration efficace entre les différents intervenants et d'aboutir à un nouveau cadre

d'action mondial, le Cadre d'action de Sendai, en s'appuyant sur les réalisations obtenues à travers le Cadre d'action de Hyogo.

Je vous encourage à participer activement aux débats et j'espère que cette conférence mondiale se révélera fructueuse.

Je vous encourage également à profiter de cette opportunité pour visiter Sendai et apprécier le riche patrimoine naturel, historique, culturel, gastronomique et économique de la région de Tohoku.

Votre visite favorisera la reconstruction de chaque partie de la région de Tohoku touchée par le tsunami. Nous vous serons infiniment reconnaissants pour votre soutien.

S. E. Laurent Fabius,
président entrant de la 21e séance de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

C'est un grand honneur que de pouvoir m'adresser à vous en tant que président entrant de la 21e séance de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) qui se tiendra en décembre 2015 à Paris.

Avant toute chose, j'aimerais, Madame la présidente, honorer la mémoire des victimes du tsunami qui a frappé le littoral à quelques kilomètres d'ici, il y a quatre ans presque jour pour jour. Tous resteront dans nos mémoires.

La conférence qui nous réunit aujourd'hui à Sendai et la conférence qui se tiendra à Paris en décembre doivent se pencher sur des problématiques apparemment distinctes : d'une part, la réduction des risques de catastrophe, et d'autre part, la lutte contre les changements climatiques. En réalité, ces deux problématiques sont inséparablement liées. Selon les estimations actuelles, plus de 70 % des catastrophes naturelles sont liées aux changements climatiques, soit deux fois plus qu'il y a 20 ans, et ce chiffre est appelé à augmenter.

Au total, plus de 70 pays ont été identifiés comme particulièrement vulnérables. Ils sont exposés à des événements climatiques extrêmes tels que des typhons, des inondations, des tempêtes de sable ou encore des chutes de neige. Ces pays sont également exposés à des changements climatiques extrêmes, par exemple, l'aggravation de la sécheresse en Afrique ou l'augmentation du niveau des océans, qui menace les littoraux en Asie et l'existence même des Petits États insulaires en développement. Quant aux pays riches, ils n'échappent pas non plus aux catastrophes, et le Japon en connaît bien le coût. Toutefois, ce sont les pays les plus pauvres qui sont les plus vulnérables car les ressources dont ils disposent pour faire face aux effets des changements climatiques sont plus limitées. Nous devons donc particulièrement faire preuve de solidarité envers ces pays.

Il est clair que nous ne devons pas mélanger les négociations car chaque problématique obéit à ses propres règles et équilibres mais les efforts de réduction des risques de catastrophe que nous avons consentis depuis plusieurs années ainsi que la nouvelle stratégie internationale que nous nous proposons d'élaborer présentent clairement des liens avec les changements climatiques. La réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les changements climatiques doivent être menées main dans la main car les solutions sont fréquemment identiques.

Permettez-moi de prendre deux exemples. Lorsque nous mettons en place un système d'alerte pour les catastrophes naturelles, nous contribuons dans le même temps à l'adaptation aux changements climatiques. Lorsque nous prenons en compte les risques de changements climatiques lors de la conception de bâtiments et de la planification de l'aménagement des territoires littoraux, nous contribuons également à l'adaptation aux changements climatiques. Nous devons par conséquent envisager ces problématiques de manière conjointe et non séparément.

Fin 2014, j'ai accompagné le Président français en Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui menacée par un typhon, à l'occasion d'un sommet organisé par l'Alliance des petits États insulaires et qui réunissait des dirigeants de ces derniers.

Ils nous ont fait part de la nécessité d'une issue ambitieuse à la présente conférence ainsi que pour la conférence sur le climat prévue à Paris, à savoir la limitation du réchauffement planétaire à 2 degrés, voir si possible à 1,5 degrés : il s'agit en effet d'une question de survie pour les Petits États insulaires en développement. Tous ont souligné la nécessité d'un soutien de la communauté internationale afin de mettre sur pied ou renforcer des systèmes d'alerte et d'intervention.

Dans ce domaine, nous savons que d'importants efforts ont déjà été consentis par les pays et organisations représentés ici aujourd'hui. Je leur souhaite donc la bienvenue et je les remercie. De nouvelles actions seront annoncées au cours des prochains jours mais n'oublions pas que nous sommes encore loin d'une couverture universelle : nous avons donc besoin d'un objectif commun autour duquel structurer nos efforts.

Des problèmes humains et de capitaux auraient pu être évités aux Philippines si un tel système avait été opérationnel durant le typhon de 2013. Pour de nombreux pays, un tel système fait encore défaut. C'est pourquoi j'aimerais lancer un appel ici à Sendai, pour que les habitants des pays les plus vulnérables puissent avoir accès aussi rapidement que possible à un mécanisme mondial que nous baptiserions « Alerte climat-catastrophe ». L'objectif serait de fournir des données météorologiques à tous les pays concernés en s'appuyant sur les informations des réseaux de surveillance météorologique

dont disposent de nombreux pays et qui sont implantés à travers le monde. Ceci exigera de financer l'acquisition de matériel informatique et de moyens de communication permettant de traiter ces données et de les diffuser, et d'appuyer la généralisation de l'envoi d'alertes par SMS / texto. Ceci est tout à fait possible et la France est prête à jouer son rôle.

Ce que nous cherchons à construire en vue de la conférence COP21 prévue à Paris en décembre est une alliance baptisée l'« Alliance pour le climat de Paris », en collaboration avec le Secrétaire général des Nations unies, que j'aimerais remercier pour son implication dans cette tâche. Cette alliance reposerait sur quatre piliers : (1) un accord universel et différencié limitant le changement climatique à 2 degrés, (2) des contributions nationales qui devraient avoir été publiées préalablement à la séance, (3) des moyens financiers garantissant un traitement équitable dans le cadre de l'application effective de l'accord, et enfin (4) un « agenda de solutions », qui nous permettra de réunir tous les intervenants (municipalités, régions, entreprises et société civile) qui travailleront sur le terrain en collaboration avec les gouvernements.

Mesdames et Messieurs, les informations publiées hier par l'Agence internationale de l'énergie indiquent qu'après plus de 40 ans, les émissions de dioxyde de carbone n'ont pas augmenté en 2014, malgré une croissance économique mondiale moyenne de 3 %. Ceci démontre que des évolutions positives sont possibles et nous remplit d'espoir en prévision de la conférence COP21 et pour l'ensemble de cette année, qui est appelée à être l'année du développement durable. J'aimerais ici réaffirmer l'importance de l'issue de la conférence de Sendai afin de débuter cette année sur d'excellentes bases. Sa réussite contribuera à celle de la conférence de Paris.

Je vous remercie vivement pour votre attention.

Mme Regina Pichet, représentante des neuf Grands groupes

C'est un honneur que d'être ici avec vous et de me tenir devant vous ce matin : à dire vrai, c'est un peu surréaliste.

Je suis arrivée au Japon depuis un peu plus d'une semaine et j'ai la sensation de revivre ! Une visite auprès de collectivités locales m'a inspiré deux réflexions que j'aimerais partager avec vous ce matin car elles se rapportent à la tâche qui nous attend cette semaine, à savoir finaliser et adopter le prochain cadre d'action 2015-2030.

Je me considère comme plutôt chanceuse. Le domaine dans lequel je travaille est clairement difficile à moins de s'être endurci ou d'avoir pris une certaine distance vis-à-vis de la réalité de la perte d'êtres chers, de son chez soi et de ses moyens de subsistance, ou encore des lourds traumatismes subis par les populations touchées. Néanmoins, ce domaine de travail m'offre également l'opportunité de travailler avec des réseaux de femmes jouant un rôle de leader, avec des jeunes ainsi qu'avec des personnes âgées afin d'appuyer leurs activités de développement de la résilience et leurs efforts de relèvement et de reconstruction. J'ai donc l'opportunité de découvrir de merveilleuses choses : des femmes qui fabriquent du charbon énergétiquement efficace et sans fumée à partir de pelures de bananes dans les habitations précaires de l'Ouganda, des femmes des zones rurales du Kenya qui construisent des réservoirs et des fourneaux à biogaz pour leur habitation ou encore des femmes d'Amérique centrale qui travaillent dans le secteur associatif à travers différentes communautés et pays, en partenariat avec les antennes régionales de l'UNISDR, afin de former les municipalités à la notion de ville résiliente et à la collaboration avec les collectivités locales. J'ai la chance de travailler chaque jour avec certaines des femmes les plus remarquables du monde, l'une dirigeant un mouvement de 55 000 personnes en Zambie, l'autre dirigeant une association de 100 000 femmes en Inde, l'autre encore dirigeant la fédération nationale des populations pauvres aux Philippines.

Vous m'entendrez donc ce matin évoquer leurs noms, leur travail et leurs pays, parce que je veux que vous commenciez à les imaginer se tenant ici à mes côtés : certaines sont présentes à cette conférence et j'espère que vous aurez l'occasion de les rencontrer durant cette semaine. Mais avant tout, je veux que vous sachiez que je ne me présente pas seule devant vous.

La première question de ce matin est de savoir quelles sont les actions mises en place par les collectivités locales de votre pays. Et bien sachez qu'elles font énormément de choses, en particulier des groupes qui nous sont constamment présentés comme vulnérables, à savoir des femmes, des personnes handicapées et des jeunes.

Mais laissez-moi tout d'abord vous raconter comment le Japon me donne la sensation de revivre depuis quelques jours. Je travaille avec la Huairou Commission et en partenariat avec nos hôtes locaux japonais, Women's Eye et JANIC, nous avons organisé une académie destinée aux collectivités locales avec des femmes de Minami Sanriku-cho, Fukushima et Iwate qui ont été touchées par le Grand séisme de l'Est du Japon, par le tsunami et par la catastrophe nucléaire de 2011. Nous avons été accueillis gracieusement et généreusement par la municipalité de Minami Sanriku dans la préfecture de Miyagi. Si vous avez décidé de passer un jour supplémentaire au Japon et ne savez trop que faire, je vous suggère de rencontrer ces gens et de séjourner à l'hôtel Kanyo : vous me remercierez plus tard.

Notre premier arrêt à Miyagi a été le camp temporaire situé en-dehors de la ville. C'est là que nous avons rencontré Myiumi. Elle nous a expliqué que les femmes plus âgées du camp se réunissaient régulièrement dans un espace associatif pour prendre un thé de camélia et confectionner des cartes postales ainsi que les broches que je porte aujourd'hui, qui arborent également une fleur de camélia. Elle nous a aussi expliqué que la fleur de camélia est indigène dans la région et est capable de vivre dans des zones très salées et de survivre à un tsunami : c'est pourquoi elle représente un symbole très fort pour ces femmes. Un tsunami survient approximativement tous les 50 ans ici, et la fleur de camélia met 50 ans pour arriver à pleine maturité : la métaphore est donc évidente, et Myiumi nous explique que les processus de relèvement et de reconstruction s'étendent sur de nombreuses années et exigent beaucoup de soin, tout comme la culture de la fleur de camélia.

C'est tout ce qu'elle nous a expliqué, dans un premier temps.

Mais nous lui avons posé quelques questions supplémentaires. Elle a alors poursuivi en nous expliquant qu'elle est en fait une « prêtresse » Shinto et que le produit de la vente des cartes postales est utilisé pour l'achat et la plantation de bulbes de camélias, destinés à border un itinéraire d'évacuation pour la communauté. Devant notre surprise, elle nous explique que l'initiative ne s'est pas arrêtée là et que le groupe de développement « Camélia » (*Camelia Development Group*) ne s'est pas contenté de travailler en cercle fermé mais s'est efforcé de nouer des liens avec l'ensemble de la collectivité. Des dispositions ont été prises afin que les enfants de la communauté plantent des arbres le long du futur itinéraire d'évacuation, de manière à ce que ces derniers connaissent l'itinéraire mais aussi leur culture et leur histoire. Il s'agit là d'un bel exemple de résilience intergénérationnelle mettant en avant la culture. Le groupe de développement « Camélia » travaille également avec la préfecture de Miyagi afin d'intégrer les itinéraires d'évacuation aux plans locaux d'aménagement du territoire, et lorsque de nouveaux développements immobiliers traversent un itinéraire d'évacuation, le groupe travaille avec les autorités locales afin de tracer un nouvel itinéraire et déplacer les arbres et les bulbes. Ce partenariat couvre tout à la fois l'aménagement local du territoire, l'éducation de la collectivité, la sensibilisation et la préparation aux catastrophes.

Il est tout simplement épatant. Ces femmes sont épatantes. Les autorités locales sont elles aussi épatantes, pour avoir su reconnaître le potentiel de la population et construire un partenariat avec cette dernière afin de sécuriser la communauté et perpétuer son patrimoine culturel.

Que faut-il donc retenir de cette expérience du groupe de développement « Camélia » ? Voici mes deux réflexions, qui vont, je dois vous avertir, dans deux directions différentes.

Tout d'abord, la plupart des grandes traditions religieuses du monde intègrent la notion de solidarité : nous faisons partie d'un tout, nous ne sommes pas seuls et nous ne nous résumons pas à notre individualité. Le concept hindouiste de « Maya » nous met en garde contre l'illusion d'être séparé de ce tout. Notre travail consiste à unir ce tout, à le concrétiser.

1. Nous-mêmes faisons partie d'un groupe de personnes qui travaillent à rendre le monde plus sûr et plus résilient : l'élan de solidarité est évident ! J'espère que le nouveau Cadre d'action 2015-2030 prévoira des dispositions qui favoriseront la solidarité entre les différents intervenants et qui rendront la réduction des risques de catastrophe plus inclusive, afin que personne ne tombe dans le piège et n'ait l'illusion de pouvoir réaliser ce travail seul. Il ne s'agit pas d'une problématique que nous pouvons résoudre par la simple obtention de moyens financiers ou de ressources humaines compétentes. Le travail qui doit être fait exige plus que la conception de programmes d'action, si nombreux et si parfaits soient-ils : lorsqu'une catastrophe frappe, ce sont en première ligne les collectivités touchées qui doivent réagir et faire face. Pour ce faire, elles doivent être solidaires et bénéficier du soutien d'autres communautés. Efforçons-nous donc d'étendre leurs efforts.
2. Adoptons l'approche d'un artiste. Oui, oui, d'un artiste. Prenons un certain recul de temps à autre. Lorsque nous travaillons sur une problématique donnée, nous pouvons parfois nous perdre dans les détails, tout comme un artiste peignant les détails d'un arbre ou d'un portrait sur la toile. Nous devons donc régulièrement penser à prendre du recul afin de percevoir la composition dans son intégralité et comprendre le véritable impact de ce que nous sommes en train de faire. Chacun de nous sait que nous nous sommes parfois perdus dans les détails, progressant ligne par ligne, voire mot par mot. Cette semaine, accordez-vous

un moment pour prendre du recul et demandez-vous ce que nous cherchons globalement à créer à travers ce nouveau cadre d'action. Demandez-vous ce que nous cherchons à construire ensemble. Quel sera votre rôle lorsque cela sera chose faite ? Quelles seront les conséquences pour les collectivités touchées par des catastrophes ? Ce cadre d'action va-t-il créer de nouvelles manières de travailler ensemble, de nouveaux modes de partenariat et de nouvelles méthodes d'interaction ?

En résumé, mon message est simple.

Les collectivités locales prennent de nombreuses initiatives.

Ne tombez pas dans le piège du cloisonnement des tâches et construisons un cadre d'action inclusif.

N'oublions pas de prendre du recul et d'envisager l'intégralité de la problématique.

S. E. Emiko Okuyama, maire de Sendai

Je suis Emiko Okuyama, le maire de Sendai, et j'aimerais vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à Sendai.

Le 11 mars, Sendai et la région de Tohoku sont entrées dans leur cinquième année depuis le Grand séisme de l'Est du Japon. Cette catastrophe sans précédent a coûté à notre ville près de 1 000 vies humaines et au total, plus de 20 000 personnes sont décédées ou ont été portées disparues. Les habitants des zones de Tohoku touchées par la catastrophe se remémorent les quatre dernières années avec des pensées et des sentiments contrastés. Dans le même temps, notre détermination à pleinement nous relever aussitôt que possible est plus forte que jamais.

Quelles que soient les difficultés rencontrées jusqu'ici, nous sommes à jamais reconnaissants pour le soutien et les encouragements chaleureux que nous avons reçus des quatre coins du monde. Au nom des habitants des zones touchées par la catastrophe, permettez-moi de vous exprimer ma plus sincère gratitude.

Je pense que les efforts de réduction des risques de catastrophe consentis à Sendai, qui exploitent pleinement les capacités de nos citoyens et collectivités, et ont fait notre force, constitueront un exemple édifiant pour chaque pays et chaque région du monde. Cette catastrophe nous a également rappelé qu'il est nécessaire d'inclure les femmes, les enfants, les personnes âgées, les entreprises privées et d'autres intervenants dans la planification, et d'utiliser leurs capacités.

Pour cette raison, nous avons prévu des pavillons thématiques dans le cadre du forum public, consacrés à la collaboration avec la société civile ainsi qu'aux problématiques liées au genre, afin de partager les initiatives menées par notre ville et par d'autres. Nous avons également mis en place un forum sur le Grand séisme de l'Est du Japon ainsi qu'un pavillon consacré à la reconstruction de Tohoku, et 350 symposiums et séminaires sont prévus, auxquels nous vous invitons à participer.

Les zones de la région de Tohoku touchées par la catastrophe intègrent à présent nos expériences et les enseignements tirés de la catastrophe dans les initiatives de reconstruction afin de créer des villes plus résilientes. Nous espérons que vous participerez aux visites d'étude, que vous visiterez les zones touchées par la catastrophe et que vous découvrirez de vos propres yeux les efforts de relèvement actuellement en cours.

La ville de Sendai est honorée d'accueillir cette importante conférence destinée à adopter le Cadre d'action 2015-2030 qui définira les futures politiques et stratégies internationales de réduction des risques de catastrophe. Nous espérons ardemment que les expériences et enseignements tirés de cette catastrophe au prix de précieuses vies humaines seront pris en compte dans les nouvelles stratégies internationales de réduction des risques de catastrophe formulées ici, ce qui nous permettra de remercier les différents pays qui nous ont apporté leur soutien. Je souhaite du fond du cœur que cette conférence se révèle fructueuse.

03 Déclarations officielles

« Nous sommes mieux informés et nous disposons de plus de données, de connaissances et d'expériences afin de comprendre les risques dans une perspective beaucoup plus large, qui couvre à la fois les risques existants, nouveaux et potentiels » - S. E. Numan Kurtulmus, vice-premier ministre de Turquie.

Au total, 197 déclarations officielles ont été délivrées par des États membres et des intervenants lors des séances plénières de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe. Dix ans après l'adoption du Cadre d'action de Hyogo (CAH), les participants à la conférence ont constaté que le CAH a été un guide important pour les gouvernements dans la gestion des catastrophes. Il a conduit à d'importantes évolutions dans l'approche des risques de catastrophe et l'amélioration de la résilience. Le CAH demeure pertinent alors que de nombreux pays effectuent encore la transition de la simple gestion des situations de crise à la gestion des risques. Il y a dix ans, la question était principalement « que faire ? ». Aujourd'hui, il s'agit de savoir « comment faire ».

Parmi les progrès réalisés à travers la mise en œuvre du CAH, nous pouvons par exemple citer une plus grande sensibilisation du public, le renforcement de la préparation aux catastrophes, les initiatives éducatives au sein des écoles, l'évaluation des risques, l'amélioration des systèmes d'alerte précoce, et le renforcement des moyens et compétences locaux ainsi que des activités participatives de réduction des risques de catastrophe et de relèvement.

Les différentes déclarations ont reflété les inquiétudes suscitées par la persistance de préjudices sans précédent causés par des catastrophes, avec un impact considérable en termes de vies humaines, d'actifs et de développement socio-économique. De plus, l'urbanisation non planifiée, les changements climatiques et le développement non durable créent de nouveaux risques. La plupart des déclarations appellent à l'extension des efforts et initiatives existants afin de lutter contre les catastrophes et limiter les risques. Le passage d'une simple approche d'intervention à la combinaison d'actions de prévention et de préparation est déjà obsolète.

Les différentes déclarations ont appuyé l'élaboration d'un nouveau cadre d'action approfondi et inclusif qui s'appuie sur les réalisations obtenues grâce au CAH. Parmi les domaines identifiés comme à développer figurent l'intégration des risques de catastrophe dans les décisions d'investissement, une attention plus importante pour les liens qui existent entre réduction des risques et changements climatiques, le renforcement des institutions, des cadres légaux, de l'enseignement et de la formation, le renforcement de la collaboration avec les autorités locales, les entreprises privées, les organisations non-gouvernementales, les instituts de recherche et les médias, et le perfectionnement des méthodes de construction pour « Reconstruire en mieux » et aboutir à des sociétés plus résilientes.

Les différentes déclarations ont également honoré la mémoire de ceux qui ont perdu la vie le 11 mars 2011 dans le Grand séisme de l'Est du Japon, et ont exprimé une sincère gratitude envers Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice, pour avoir honoré de leur présence la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe. Le travail de préparation, de planification et d'organisation de la conférence réalisé par le gouvernement du Japon, la population japonaise, la ville de Sendai et le secrétariat a également été souligné et reconnu. Le travail des coprésidents en charge du processus de négociation, à savoir les représentants permanents de Thaïlande et de Finlande, a également été souligné et reconnu.

Toutes les déclarations sont disponibles sur le site Internet de la conférence à l'adresse www.wcdrr.org/conference/programme/statement.

04 Tables-rondes ministérielles

La reconstruction après une catastrophe : reconstruire en mieux

Président : S. E. Numan Kurtulmuş, vice-premier ministre de Turquie.
Déclarations de l'Algérie, de l'Australie, du Bangladesh, de la Chine, de la Colombie, des Émirats arabes unis, de la Finlande, de la France, de Grenade, de l'Islande, du Japon, du Kenya, du Liban, de Madagascar, du Malawi, de la Malaisie, des Maldives, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, du Paraguay, des Philippines, du Qatar, de la République tchèque, de la République dominicaine, de la Serbie, du Sud-Soudan, de la Suisse, de la Thaïlande, du Tonga, du Vietnam, du Programme des Nations unies pour le développement, de la Banque mondiale et de la *Japan Civil Society Organizations Coalition*.

En raison du solide engagement de la Turquie dans la réduction des risques de catastrophe, celle-ci a eu l'honneur de présider cette importante table-ronde, qui aura un impact significatif sur l'issue de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Les participants ont souligné les nombreux défis qui se posent afin de « Reconstruire en mieux », notamment la pauvreté, l'urbanisation croissante, l'absence de mécanismes institutionnels, l'absence de mécanismes de financement prévisibles et les aléas secondaires provoqués par des implantations industrielles.

Les participants ont convenu que pour « Reconstruire en mieux » de manière efficace, il est nécessaire de poursuivre le développement et la consolidation des initiatives visant la prise en compte des risques de catastrophe futurs dans le cadre du relèvement et de la reconstruction.

Les participants ont proposé les mesures suivantes afin d'appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe :

- Promouvoir l'institutionnalisation des évaluations à l'issue des catastrophes et de la planification du relèvement afin de renforcer la gouvernance des risques, la coordination entre les gouvernements, la société civile et les autres intervenants, ainsi que l'efficience et l'efficacité des programmes de relèvement et de reconstruction ;
- Garantir l'implication de tous les secteurs dans la planification du relèvement et de la reconstruction, afin de garantir une approche multi-aléa et inclusive ;
- Impliquer la société civile et veiller à ce que les programmes de relèvement intègrent non seulement les aspects structurels mais également non-structurels afin d'aider les collectivités, en particulier pour le maintien des moyens de subsistance et la continuité du développement économique, et prévoir des plans distincts pour les catastrophes complexes ;
- Renforcer les moyens et compétences de planification et de suivi du relèvement au niveau national et local, et établir clairement les rôles et responsabilités pour l'ensemble des intervenants, notamment les gouvernements et les autorités locales, le secteur privé, le monde académique et les organisations de la société civile ;
- Renforcer la résilience et la prévisibilité financières au sein des gouvernements afin de gérer les catastrophes et intervenir de manière adéquate, et formaliser les engagements stratégiques et en termes de ressources pour la planification et la mise en œuvre des opérations de relèvement et la gestion des performances (notamment en matière d'assurances) ;
- Renforcer les mécanismes de coopération et d'assistance mutuelle, au sein de chaque pays mais également à travers des mécanismes régionaux, dans les domaines du relèvement et de la reconstruction qui impliquent le partage des réserves d'experts, le développement des moyens et compétences, la diffusion des outils et lignes directrices, le suivi des progrès, les évaluations à l'issue des catastrophes et la planification du relèvement ;
- Développer et adopter des normes nationales et internationales afin d'éclairer et encadrer les stratégies et projets de relèvement ;
- Maintenir des liens institutionnels entre les initiatives de préparation, d'intervention, de relèvement, de limitation des risques et de développement durable, tirer les enseignements des expériences des différents pays, et partager ces expériences pour une planification mieux éclairée du relèvement et de la reconstruction ; et
- Veiller à la prise en compte des changements climatiques dans la planification du relèvement et de la reconstruction, dans un objectif de développement durable, et aborder le relèvement comme faisant partie de l'agenda du développement, afin de protéger la croissance économique.

Les participants se sont engagés à promouvoir ces mesures pour une mise en œuvre efficace du Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/851

La coopération internationale doit appuyer le Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe

Président : S. E. Rajnath Singh, ministre de l'intérieur, Inde.
Déclarations de l'Autriche, du Bhoutan, du Brésil, du Cambodge, du Chili, des îles Cook, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, des îles Fidji, de la Géorgie, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Lettonie, du Maroc, des Pays-Bas, du Pérou, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la République démocratique populaire lao, de la Roumanie, de la Slovénie, de la Suède, du Vietnam, de l'Union européenne, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'Union internationale pour la conservation de la nature, de la Banque mondiale, du Haut-représentant pour les pays les moins avancés, des Pays en développement sans littoral et des Petit États insulaires en développement, des représentants de l'Agence japonaise de coopération internationale, du *Green Climate Fund* et de l'Alliance internationale des personnes handicapées.

Concernant les défis posés par les risques de catastrophe en termes de développement, les participants ont souligné le tournant marqué par l'année 2015, qui doit voir l'adoption du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe, d'un accord pour le financement du développement, des objectifs de développement durable et d'un accord mondial sur le climat. Nous disposons donc ici d'une opportunité unique d'élaborer un agenda cohérent et robuste pour le développement.

Les participants ont souligné l'importance de la coopération internationale et la nécessité de renforcer la résilience des pays disposant de moyens limités et très vulnérables, en particulier les pays les moins avancés, les Petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, et les pays africains.

Les opportunités offertes par la coopération internationale ont été soulignées, par exemple, l'échange de connaissances et d'informations, le transfert de technologies, le développement des moyens et compétences, la coopération entre les plateformes nationales, la conduite d'évaluations des risques, et la prise en charge des problématiques transfrontières liées aux risques de catastrophe.

Étant donné l'importance croissante accordée à la réduction des risques de catastrophe par les programmes de coopération bilatéraux et multilatéraux ainsi que par les initiatives des fondations privées, les participants ont demandé une meilleure coordination entre ces différentes interventions.

Il importe d'intégrer les risques de catastrophe dans les programmes multilatéraux et bilatéraux d'aide au développement, notamment dans les décisions d'investissement des institutions financières internationales et dans le travail des Nations unies et d'autres organisations internationales.

De nombreux participants ont relevé l'architecture qui se dégage progressivement pour la coopération internationale : celle-ci ne se limite plus à des interactions bilatérales mais passe également par des interactions Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaires. Les nouveaux outils et innovations doivent être développés et étendus afin d'appuyer la coopération et le rôle du secteur privé ne doit pas être négligé.

Les mécanismes d'investissement et de financement doivent être améliorés afin d'appuyer un développement résilient, en particulier à la lumière des défis liés à l'augmentation des risques de catastrophe et aux impacts des changements climatiques.

Les différents pays ont souligné la nécessité pour les Nations unies de garantir une plus grande coordination entre les fonds, programmes, bureaux et agences spécialisées afin de parvenir à une plus grande cohérence et une mise en œuvre efficace, et réduire les coûts des opérations dans le cadre de programmes de développement.

Bien qu'il existe clairement de nouvelles opportunités, il importe de travailler en s'inscrivant dans le cadre des mécanismes existants (ministères des finances, ministères de l'urbanisme, etc.) afin de généraliser la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe. Les participants ont convenu que la réduction des risques de catastrophe constitue un atout pour le développement et doit être prise en compte dans le cadre du dialogue international pour la coopération.

Afin d'assurer le suivi de l'accord adopté ici et donner un élan à sa mise en œuvre en Asie, l'Inde organisera la prochaine Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe en 2016.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/849

Gouvernance des risques de catastrophe : relever les défis

Présidente : S. E. Maria del Pilar Cornejo, ministre, Secrétariat national pour la réduction des risques de catastrophe, Équateur

Déclarations du Botswana, des Émirats arabes unis, de l'Espagne, de l'État de Palestine, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, des îles Fidji, de la Finlande, du Ghana, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Indonésie, du gouvernorat d'Istanbul, du Japon, du Luxembourg, de Madagascar, de Maurice, de la Mongolie, de Nauru, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Ouganda, des Philippines, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Saint-Siège, du Soudan, du Tadjikistan, du Timor-Oriental, de l'Union africaine, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du conseiller spécial pour la planification du développement après 2015, du représentant de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, du Programme des Nations unies pour le développement et du réseau sud-asiatique Duryog Nivaran.

La gouvernance des risques de catastrophe au niveau national et local est devenue une priorité face à l'escalade des impacts des catastrophes exacerbée par les changements climatiques, l'urbanisation croissante et l'accélération de la croissance démographique. Les gouvernements ont consenti de nombreux efforts afin de mettre en place ou renforcer les mécanismes institutionnels pertinents, notamment des plateformes nationales de réduction des risques de catastrophe, en conjonction avec le développement ou la révision des législations nationales et avec des réformes politiques visant à appuyer la gouvernance des risques de catastrophe.

L'accent a largement été mis sur l'intégration des initiatives de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques, afin de favoriser la cohérence et l'harmonisation du cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe après 2015, des objectifs de développement durable et de l'agenda d'adaptation aux changements climatiques. Ce processus d'intégration se révélera encore plus nécessaire afin d'harmoniser les objectifs de développement durable à définir en septembre 2015 et les résultats des débats des conférences Ocean 21 et COP21 prévues à Paris pour la fin 2015, et devra intervenir au niveau national et mondial.

Des problèmes de corruption ont été soulevés dans les mécanismes d'approvisionnement en situation de catastrophe. L'importance de la transparence dans la gouvernance des risques de catastrophe a donc été mise en exergue.

Les pistes suivantes ont été identifiées pour l'amélioration de la gouvernance des risques de catastrophe :

- La décentralisation de la réduction des risques de catastrophe à un niveau infranational (par exemple, au niveau municipal) a joué un rôle crucial dans l'éducation à la protection des collectivités et le renforcement de leur résilience. L'autonomisation des autorités locales et des collectivités à travers le développement de leurs moyens et compétences, notamment via des formations et des évaluations par les pairs, devra être l'un des éléments fondamentaux de notre nouvelle approche. Accorder une attention particulière aux familles et aux besoins des personnes handicapées s'est révélé être l'une des principales sources de résilience et de changement comportemental car lorsqu'une catastrophe survient, ce sont les personnes touchées elles-mêmes qui se trouvent en première ligne pour intervenir et assurer le travail de relèvement.
- Une solide volonté politique et l'allocation de budgets sont requises afin d'améliorer la gouvernance des risques de catastrophe. S'attaquer aux causes premières des catastrophes constitue le point de départ de toute stratégie de gouvernance des risques de catastrophe. Ces causes premières sont la pauvreté, le développement urbain non planifié, la dégradation environnementale et la mauvaise gestion des ressources naturelles. Une planification efficace de l'aménagement du territoire passe par exemple par des mesures appropriées de réduction des risques liés aux habitations précaires.
- Il est nécessaire d'impliquer tous les intervenants concernés, en particulier le secteur privé, la société civile, les enfants et les jeunes, et les autorités locales. La gouvernance des risques de catastrophe incombe à chacun et chacune ; personne ne doit en être exclu, et l'autonomisation des femmes est indispensable. Il est nécessaire d'impliquer plus largement le secteur privé dans la réduction des risques de catastrophe ainsi que dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- La coopération transfrontière est cruciale pour la réduction des risques de nature hydrométéorologique, en particulier des inondations et des impacts des changements climatiques. Cette coopération transfrontière doit également être renforcée afin de faire face aux catastrophes nucléaires ainsi que dans le développement des systèmes d'alerte précoce et l'analyse et la révision des cartes des vulnérabilités et des codes de construction. Dans cet esprit, la collecte de données correctement ventilées, l'accès aisé aux informations et le développement de bases de données internationales constituent des priorités.
- L'éducation et la formation ainsi que le développement d'une culture mondiale de résilience constituent des éléments fondamentaux afin d'améliorer la compréhension des risques, faire évoluer les comportements et appuyer une bonne gouvernance des risques de catastrophe. Cette éducation et cette formation doivent débuter dès les bancs de l'école : la réduction des risques de catastrophe doit être intégrée aux cursus scolaires et universitaires. Il convient également de reconnaître les savoirs traditionnels et l'esprit de solidarité, et de mener des campagnes de sensibilisation auprès du grand public. Les moyens et compétences des fonctionnaires en matière de réduction des risques de catastrophe doivent également être développés, qu'il s'agisse de la prévention ou du relèvement.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/848

Réduire les risques de catastrophe dans les environnements urbains

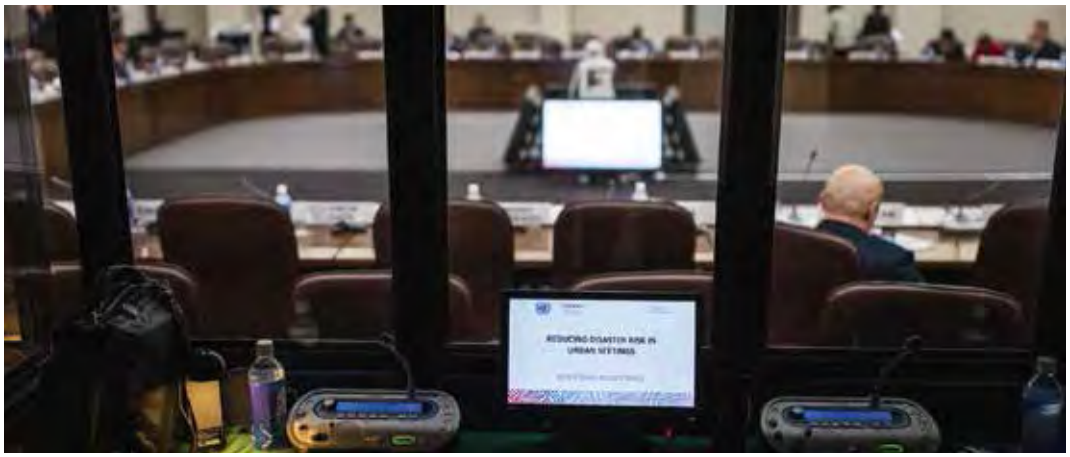

Président : S. E. Pravin Jamnadas Gordhan, Afrique du Sud.

Déclarations de l'Allemagne, de l'Arménie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Équateur, de l'Éthiopie, de la Gambie, du Ghana, du Guatemala, de l'Indonésie, de l'Italie, de Madagascar, du Mozambique, du Népal, du Niger, de la Norvège, de l'Ouganda, de l'Ouzbékistan, du Panama, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, du Sénégal, de la Trinité-et-Tobago, de la Zambie, du gouverneur de la préfecture de Hyogo, de la ville d'Aqaba (Jordanie), de l'université de Brasilia, du Parlement européen, de l'Organisation internationale pour les migrations, de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

Les participants ont souligné la multitude des défis qui se posent dans la prise en charge des risques urbains, dont beaucoup sont aggravés par les changements climatiques et la course effrénée à l'urbanisation. Relevant que ce phénomène d'urbanisation touche principalement les pays en développement à travers l'Asie et l'Afrique, les participants ont également reconnu les défis supplémentaires auxquels les gouvernements et les autorités locales seront confrontés.

Il a également été reconnu que l'urbanisation et l'exposition aux risques qui en découle augmentent plus rapidement que prévu. Il est de toute évidence nécessaire d'agir afin de prendre ces risques en charge.

Les mesures suivantes ont été relevées comme permettant de prendre en charge les risques urbains et devraient s'inscrire dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe :

- Les gouvernements et les autorités locales doivent coopérer et mettre en place des politiques urbaines plus solides afin de réduire la concentration des opportunités économiques et des services publics. Les autorités locales doivent disposer des outils et des sources de financement requis afin de pouvoir prendre des décisions raisonnées en fonction des risques ;
- Les codes de construction, les normes et les méthodes de réhabilitation et de reconstruction doivent être revus au niveau national et local, et être mis en place lorsqu'ils font défaut, afin de s'assurer que ceux-ci peuvent être appliqués au niveau local, en particulier dans le contexte des établissements informels. Le renforcement des moyens et compétences pour l'application, l'analyse et le contrôle du respect de ces codes peut directement favoriser la construction de structures et de bâtiments résilients face aux catastrophes et durables. L'intérêt de l'utilisation de techniques innovantes mais aussi des savoirs traditionnels a été reconnu ;
- Les établissements informels, dont beaucoup se trouvent dans des zones à haut risque, doivent être modernisés de manière raisonnée en fonction des risques et en impliquant tous les secteurs, en particulier le secteur associatif ;
- Les risques de catastrophe doivent être régulièrement analysés, évalués et communiqués afin de s'assurer que les risques, vulnérabilités et expositions existants, émergents et nouveaux sont parfaitement compris. Il est prioritaire d'éduquer les citoyens et les entreprises concernant les risques ;
- Les rôles et responsabilités des fonctionnaires des autorités locales doivent être définis et leurs moyens et compétences doivent être renforcés afin d'appuyer leur pleine implication auprès des différents intervenants. Les cadres de réglementation jouent en effet un rôle important afin de guider ces derniers ;
- Le développement et la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire doivent être éclairés par les évaluations des risques de catastrophe, la cartographie des risques et les données concernant les risques. Il est critique d'intégrer les évolutions démographiques et environnementales prévisionnelles dans la planification urbanistique afin de gérer les risques futurs ;
- La coopération internationale et régionale apporte un niveau de soutien supplémentaire important aux autorités locales. Les centres régionaux existants peuvent être utilisés pour renforcer la collaboration.

Les participants ont souligné l'importance d'une approche du développement urbain centrée sur les populations. Ce sont les populations pauvres et vulnérables qui souffrent le plus et qui sont confrontées aux risques les plus importants. Cette problématique ne peut être résolue qu'en réduisant les inégalités.

Les participants ont convenu que bien que les cadres législatifs soient importants, le principal défi demeure leur mise en œuvre effective. Les risques de catastrophe ne constituent pas un concept théorique ou abstrait : ils doivent être pris en charge à travers des mesures concrètes et ciblées au niveau local.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/850

Stratégies d'investissements publics pour la réduction des risques de catastrophe

Président : S. E. Raed Arafat, secrétaire d'État pour les situations d'urgence, Roumanie.

Déclarations du Bahreïn, du Bangladesh, de la Barbade, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de l'Égypte, des îles Fidji, du Ghana, du Kirghizistan, de Madagascar, du Myanmar, de l'Ouzbékistan, du Panama, des Philippines, du Tadjikistan, de la République islamique d'Iran, de la République Unie de Tanzanie, du Salvador, de la Trinité-et-Tobago, de la Tunisie, du Vietnam, du Secrétariat général de la Communauté Est-Africaine, du Nablus Municipal Council, de la Keidanren (fédération des entreprises japonaises), de l'Association des États de la Caraïbe, de l'Organisation météorologique mondiale, de la Commission économique pour l'Europe, du *District Institute of Risk Management and Climate Change* de Bogota, et de *Youth Beyond Disasters*.

Les infrastructures et les services publics jouent un rôle critique pour le développement et la solvabilité économique des nations et de leurs populations. Sans eux, les différents secteurs économiques ne peuvent fonctionner correctement et les services de base dont une société a besoin, notamment pour son développement, ne peuvent être disponibles. Par conséquent, des stratégies d'investissements publics dans la réduction des risques de catastrophe sont indispensables afin de réduire les pertes humaines, économiques et environnementales causées par les catastrophes.

Il a été relevé qu'au cours des prochaines décennies, des milliers de milliards de dollars seront investis dans les infrastructures et les services partout dans le monde. Nous avons là une excellente opportunité de veiller à l'adoption d'une approche prospective des investissements publics par les gouvernements et le secteur privé, de manière à minimiser la création de nouveaux risques et inverser la tendance actuelle d'inaction / omission et d'augmentation des pertes économiques dues aux catastrophes.

Stratégies d'investissements publics dans la réduction des risques de catastrophe ayant déjà permis de favoriser une approche intégrée :

- Stratégie clé d'intégration des risques de catastrophe dans les investissements publics et privés afin de réduire les risques futurs et favoriser la prospérité et le développement durable ;
- Stratégies complètes de réduction de l'impact fiscal des risques de catastrophe et de développement de mécanismes de protection financière adéquats ;
- Codes et normes de construction solides et politiques d'aménagement du territoire raisonnées en fonction des risques. Certains obstacles ont toutefois été soulignés, qui empêchent ou limitent l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans la planification budgétaire, notamment :
- L'absence d'une approche intégrée de la réduction des risques de catastrophe et d'informations probantes sur lesquelles appuyer la prise de décision par les ministères de l'économie et des finances ;
- L'investissement de ressources insuffisantes dans la réduction des risques de catastrophe, en particulier dans les pays en développement ; et
- Des moyens techniques insuffisants et une formation inappropriée des fonctionnaires en charge des projets d'infrastructure, notamment pour le suivi général et financier.
- Différentes initiatives permettant de surmonter ces obstacles ont été proposées par les participants, notamment :
- La promotion des partenariats public-privé pour la réduction des risques de catastrophe afin d'amener les investissements ;
- L'utilisation de modèles de risques probabilistes qui facilitent l'identification et l'estimation des pertes potentielles dues aux catastrophes et des besoins de financement ;
- Le développement de systèmes d'alerte précoce pour la réduction efficace des pertes économiques et humaines potentielles ;
- L'appel à la recherche-développement et à la recherche scientifique, l'utilisation de solutions de réduction des risques de catastrophe telles que celles offertes par les réseaux d'information intégrés, et le développement de nouvelles technologies ;
- Le développement de procédures et de réglementations qui garantissent la transparence ainsi que l'utilisation efficace et efficiente des ressources financières ; et
- La promotion d'une approche inclusive multi-intervenants, qui permet l'implication du secteur associatif et du secteur privé.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/852

05 Dialogues multipartites de haut niveau

Mobiliser les femmes pour la réduction des risques de catastrophe

Coprésidentes : S. E. Mme Sanae Takaichi, ministre de l'intérieur et de la communication, Japon ; S. E. Mme Loren Legarda, sénatrice, Philippines.

Discours liminaire : S. E. M. Shinzo Abe, Premier ministre du Japon.

Modérateur : M. Riz Khan.

Experts : S. E. Mme Tarja Halonen, ancienne Présidente de Finlande ; l'Honorable Mme Emiko Okuyama, maire de Sendai ; Mme Kristalina Georgieva, vice-présidente de la Commission européenne en charge du budget et des ressources humaines ; Mme Ertharin Cousin, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial ; M. Babatunde Osotimehin, directeur exécutif, Fonds des Nations unies pour la population ; Mme Adi Vasulevu Merewalasi, FemLINKPACIFIC.

Ce dialogue a accueilli un discours liminaire de S. E. M. Shinzo Abe, Premier ministre du Japon, réaffirmant l'engagement du Japon pour la mobilisation des femmes dans la réduction des risques de catastrophe. Cette mobilisation constituera un élément clé de l'Initiative de coopération de Sendai annoncée lors de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Selon les participants, cette 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe et le processus conduisant au développement d'un nouveau cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe constituent une opportunité clé de souligner le rôle essentiel des femmes dans la réduction des risques et la construction de la résilience. Les participants ont demandé à ce que les objectifs du Cadre d'action de Sendai marquent un tournant clé, en reconnaissant le rôle indispensable des femmes dans la préparation aux catastrophes et leur gestion, ainsi que dans l'intervention et le relèvement.

Les participants ont donné de nombreux exemples historiques et actuels illustrant le rôle constructif et productif joué par les femmes à tous les niveaux pour la réduction des risques de catastrophe. Les femmes et les filles possèdent des compétences et des capacités pour construire la résilience, pour la préparation aux catastrophes, ainsi que pour l'intervention et le relèvement. Les exemples donnés couvraient des actions menées au niveau local, des campagnes de sensibilisation, des systèmes d'alerte précoce, la planification urbanistique, la lutte contre les incendies, ainsi que l'adoption de critères portant sur le genre dans le cadre du financement international des interventions d'urgence et la mise à disposition de ressources afin de défendre cette cause et faciliter l'implication et le leadership des femmes dans les efforts de réduction des risques de catastrophe.

Les participants ont demandé des actions garantissant l'élargissement par les gouvernements de l'implication des femmes dans la construction de la résilience au niveau national et local, et prévoyant des mécanismes de redevabilité et des indicateurs de suivi des progrès. Les femmes ne doivent pas simplement être éduquées et informées. Elles doivent être autonomisées et entendues, et des opportunités doivent être créées afin de leur permettre de partager leurs connaissances et leur vision concernant la réduction des risques de catastrophe. L'éducation, l'accès égalitaire à la formation, le développement des compétences et moyens, et la formation sont critiques afin de renforcer l'implication et la participation des femmes dans la réduction des risques de catastrophe, notamment dans les domaines de la science, des technologies et de l'innovation.

Les participants ont reconnu qu'au cours de la dernière décennie, le Cadre d'action de Hyogo a facilité une réduction des risques de catastrophe mieux raisonnée selon les problématiques liées au genre. Beaucoup reste toutefois à faire afin de traduire les objectifs définis en actions concrètes. Les acteurs de la réduction des risques de catastrophe et du développement doivent encore faire progresser ces agendas et placer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au centre d'un développement raisonné en fonction des risques. La mobilisation des femmes pour la réduction des risques de catastrophe requiert des actions spécifiques, durables et ciblées. Des efforts à long terme sont nécessaires afin de vaincre des barrières telles que les inégalités entre les genres et les discriminations à l'encontre des femmes, qui entravent systématiquement la participation et le leadership égalitaires des femmes, notamment des efforts de renforcement des opportunités, des ressources, des moyens et des compétences des femmes afin de leur permettre de s'engager dans la réduction des risques de catastrophe.

La redevabilité doit être renforcée grâce à des indicateurs clairs de suivi des progrès dans la réalisation des objectifs de Sendai, qui reflètent les problématiques liées au genre et établissent

Les participants aux séances de travail ont activement contribué aux discussions durant la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

les liens avec les cadres, accords, engagements et organes internationaux couvrant l'égalité des genres et la réduction des risques de catastrophe, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Commission de la condition de la femme et les résolutions connexes, et l'Agenda de Beijing pour une action mondiale de réduction des risques de catastrophe raisonnée selon les problématiques liées au genre.

Il importe pour chaque intervenant de veiller à ce que l'analyse des problématiques liées au genre constitue un élément fondamental de la planification et de la définition de programmes pour le développement et la réduction des risques de catastrophe. L'utilisation de données ventilées selon le sexe et l'âge ainsi que d'analyses selon les problématiques liées au genre constitue un outil de planification essentiel pour l'élaboration de plans locaux et nationaux de développement et de réduction des risques. Il est nécessaire de prendre des mesures afin de répondre aux besoins médicaux spécifiques des femmes et prévenir les violences sexistes, notamment le trafic des êtres humains en situation de catastrophe car les femmes sont alors soumises à des risques plus importants : les Nations unies mettent un point d'honneur à poursuivre leur travail dans ces domaines.

Renforcer le leadership des femmes dans la réduction des risques de catastrophe exige de résoudre la question des ressources, notamment techniques et financières, ce qui couvre l'allocation de budgets aux problématiques spécifiques liées au genre dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe, la question de la représentation à tous les niveaux, dans tous les secteurs et dans toutes les activités d'analyse, de planification et de mise en œuvre liées à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que la question fondamentale du respect des droits des femmes. Les inégalités elles-mêmes sont un facteur de risque qui compromet la bonne réduction des risques de catastrophe. Les participants ont fortement mis l'accent sur la nécessité de se départir de la vision traditionnelle des femmes comme un groupe vulnérable aux capacités limitées.

Les participants se sont engagés à appuyer l'autonomisation des femmes, l'inclusion et l'implication des hommes et des femmes dans les actions menées, le développement des moyens et des connaissances des femmes et des filles, la mise à disposition de ressources pour les femmes et les dirigeants du secteur associatif, les investissements permettant de renforcer la disponibilité de données ventilées selon le sexe et l'âge, la prévention des violences sexistes et des investissements dans la gestion des risques de catastrophe entièrement raisonnés selon les problématiques liées au genre.

Les participants ont réaffirmé que l'investissement dans l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle de leadership en première ligne de la réduction des risques de catastrophe est critique pour la résilience des collectivités dans leur ensemble et bénéficiera à chacun, homme ou femme. Des femmes résilientes conduiront à des nations et des collectivités elles aussi résilientes.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/854

Investissements raisonnés en fonction des risques : les partenariats public-privé

Président : M. Fuat Oktay, directeur de l'autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD), cabinet du Premier ministre, Turquie.

Discours liminaire : Mme Gaëlle Olivier, PDG pour le secteur des assurances IARD, AXA Asia

Modérateur : M. David Eades

Experts : M. Henk Ovink, envoyé spécial du Royaume des Pays-Bas pour les questions internationales liées à l'eau ; Mme Sandra Wu, présidente et PDG de Kokusai Kogyo ; M. Toshiyuki Shiga, directeur porte-parole et vice-président de Nissan Motor Co., Ltd ; Mme Shamshad Akhtar, secrétaire exécutive, UNESCAP ; M. Christian Friis Bach, secrétaire exécutif, CEE-ONU.

Les discussions ont souligné la nécessité d'une coopération étroite basée sur la confiance entre le secteur privé et les organes gouvernementaux à l'échelon national et local, dans le cadre de la planification du développement et de la gestion des catastrophes. Mener à bien la réduction des risques de catastrophe exige de nouveaux partenariats entre les entreprises et les gouvernements, capables d'être les moteurs d'un développement durable. Les solutions existent et elles sont moins coûteuses que les pertes encourues par suite de catastrophes récurrentes.

Différents exemples de bonnes pratiques ont été discutés, où une collaboration étroite entre les secteurs privé et public a contribué à une meilleure compréhension des risques de catastrophe, à un partage ouvert des données et des informations, et à une mise en œuvre plus efficace des réglementations et des normes adoptées volontairement. Malgré ces exemples positifs, certains gouvernements se montrent encore hésitants à entamer une coopération étroite avec le secteur privé, parce qu'ils s'interrogent sur les motivations précises d'une telle coopération.

Les participants ont convenu que la confiance constitue un prérequis pour des partenariats public-privé efficaces et que celle-ci ne peut s'acquérir qu'en réunissant différents acteurs dès les premiers stades du processus d'investissement et de planification du développement, en particulier au niveau local. Les représentants du secteur privé se sont concrètement engagés auprès des gouvernements afin d'impliquer le secteur privé dès le début du processus, de manière à ce que celui-ci puisse contribuer à la mise en place d'un « cycle positif de renforcement de la résilience ».

Les participants ont enfin relevé la nécessité de développer des solutions résilientes à travers les secteurs afin d'appuyer un développement socio-économique inclusif et impliquant les différents intervenants, notamment les femmes et les personnes handicapées. Pour ce faire, chaque groupe spécifique doit se voir proposer des solutions spécifiques qui sont développées avec lui et non pour lui : « combler le fossé entre le secteur public et le secteur privé signifie également combler le fossé entre les institutions et la population ».

Différents engagements et propositions spécifiques ont été formulés par les participants. La présidente du Partenariat avec le secteur privé de l'UNISDR a confirmé que 96 de ses membres se sont engagés à mettre leur expertise en matière de gestion des risques à disposition des gouvernements et des autorités locales afin d'appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe. Elle a par ailleurs réaffirmé l'engagement de tous les membres d'utiliser les outils développés dans le cadre de ce partenariat et de s'impliquer étroitement auprès du système des Nations unies et d'autres organisations et organes au niveau international.

Les Pays-Bas ont proposé de poursuivre la discussion lors de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement prévue à Addis-Abeba en juillet 2015, afin de se pencher plus spécifiquement sur des mécanismes efficaces de coopération entre secteur public et privé pour la mise en œuvre concrète de projets et leur financement.

Plusieurs experts ont formulé de nouveaux engagements spécifiques dans la réduction des risques de catastrophe, à travers l'initiative R!SE. Les représentants du secteur privé ont exprimé leur engagement à apporter leur expertise et leurs technologies afin d'appuyer les efforts de réduction des risques et de gestion des catastrophes du secteur public pour l'application du Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/853

Gestion inclusive des risques de catastrophe - Pour une action conjointe de tous les intervenants

Coprésidents : S. E. M. Noel Arscott, ministre du développement des autorités et collectivités locales, Jamaïque
Discours liminaire : S.E. M. Anote Tong, Président, République de Kiribati
Modératrice : Mme Veronica Pedrosa
Experts : S.E. Mme Laila Iskander, ministre du renouvellement urbain et des établissements informels, Égypte ; l'Honorable Mme Fatematou Abdel Malick, maire de Tevragh-Zeina, Mauritanie ; l'Honorable M. Nicola Valluzzi, président de la province de Potenza, Italie ; M. Anthony Lake, directeur exécutif, Unicef ; M. Carlos Kaiser Mansilla, Inclusiva (ONG) ; Mme Josephine Basibas Castillo, Damanyan ng Maralitang Piipinong Api Inc.

Il est essentiel de comprendre les perspectives individuelles en matière d'inclusion et de résilience. Personne ne doit être exclu. Pour beaucoup de populations des îles du Pacifique et des Petits États insulaires en développement, l'inclusion signifie aborder les risques de catastrophe et de changement climatique de manière intégrée. Pour beaucoup de survivants de catastrophes, il s'agit de reconstruire en mieux, même après de nombreuses années de catastrophes. Pour les personnes handicapées, l'inclusion signifie ne plus être laissées de côté et être impliquées dans les processus décisionnels. À cet égard, des progrès ont été réalisés à travers l'application du CAH ; beaucoup reste toutefois à faire.

Les discussions ont souligné que l'inclusion exige un véritable esprit de solidarité. L'inclusion ne deviendra une réalité que lorsque les besoins des différents groupes de populations et individus seront authentiquement pris en compte, indépendamment de leur profil, de leurs conditions de vie, de leurs attitudes et de leurs croyances.

Les besoins spécifiques et différenciés des groupes de populations qui sont disproportionnellement touchés par les catastrophes, notamment les personnes en situation précaire, les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les réfugiés, doivent être clairement pris en charge afin de garantir la sécurité et la dignité de ces populations. Des statistiques, des données et des informations correctement ventilées sont cruciales afin de comprendre les besoins des différents groupes au sein d'une population.

Chaque collectivité possède des connaissances, des moyens et des compétences uniques et doit être impliquée non seulement dans la mise en œuvre des différentes actions à mener mais également dans la planification, le suivi et les processus décisionnels. Là où les collectivités coopèrent avec le gouvernement, les autorités locales et d'autres intervenants, un relèvement plus rapide et efficace a été observé à l'issue de catastrophes. Les réussites d'approches de gestion des risques de catastrophe centrées sur les enfants peuvent par exemple être étendues et reproduites. Les associations de femmes qui travaillent pour le bien de leurs collectivités ont également un impact bénéfique sur les politiques et programmes gouvernementaux.

Lorsque la volonté politique des gouvernements et des autorités locales se traduit dans des politiques, des dispositions institutionnelles et des partenariats impliquant le monde académique, le secteur privé, les médias et d'autres intervenants, une participation digne de sens des collectivités et des groupes vulnérables a été observée.

Tous les exemples ci-dessus ont en commun des facteurs de réussite critiques pour une gestion des risques de catastrophe inclusive, à savoir (i) la reconnaissance des besoins de tous les intervenants mais également de leurs valeurs ajoutées uniques et complémentaires, (ii) un solide engagement politique permettant de conduire à des politiques et programmes qui intègrent les perspectives et les priorités des groupes vulnérables et favorisent leur leadership dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe, et (iii) des partenariats innovants qui développent les moyens et compétences des collectivités et appuient leurs initiatives, ainsi que le partage des connaissances et des enseignements à tirer.

L'inclusion exige que chaque individu et chaque organisation adopte une perspective qui va au-delà de la mission et des responsabilités qui lui sont confiées, pour envisager la collaboration avec d'autres intervenants.

Les participants ont salué l'approche inclusive du Cadre d'action 2015-2030 car la réduction des risques de catastrophe est une responsabilité partagée entre les gouvernements et les intervenants concernés. Il importe que le cadre d'action reflète la richesse et l'authenticité de ce dialogue et les traduise en actions concrètes.

Il convient également d'utiliser les dernières technologies de communication disponibles, notamment les médias sociaux, afin d'entretenir ce dialogue et développer l'élan actuel.

Les opportunités et engagements d'action suivants ont été présentés durant le dialogue :

- Renforcement de l'implication des collectivités. Répondre aux besoins des collectivités s'est révélé efficace tant avant qu'après les catastrophes, lorsque les rôles et responsabilités sont clairement compris et que l'expérience des populations est reconnue.
- Renforcement des institutions et partenariats qui reconnaissent les moyens, les compétences et les contributions de tous les intervenants et veillent à une implication digne de sens de ces derniers.
- Développement de normes techniques pour l'implication efficace des personnes handicapées. Différents réseaux se sont engagés à collaborer au développement de telles normes, qui nécessite l'appui du secteur privé et d'autres organisations.
- Renforcement du rôle des médias. Différents représentants du secteur des médias ont annoncé le lancement imminent d'une campagne mondiale de sensibilisation et de communication qui vise à préparer les médias à communiquer plus efficacement concernant la réduction des risques de catastrophe.
- Veiller à ce que les données collectées par le monde scientifique et académique soient utilisables. Des données doivent non seulement être collectées auprès des collectivités mais doivent également leur être ensuite communiquées sous une forme pertinente et utile.
- Le secteur privé doit être impliqué à travers des initiatives telles que le développement de systèmes d'information intégrés et la planification de la continuité des activités.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/conference/events/855

06 Séances de travail

Application des sciences et technologies dans le processus décisionnel relatif à la réduction des risques de catastrophe

Président : Docteur Carlos Nobre, directeur du Centro Nacional de Monitoramento e Alertas de Desatres Naturais (Brésil) et membre du Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général de l'ONU.

Modératrice : Docteur Flavia Schlegel, directrice générale adjointe pour les sciences naturelles à l'Unesco.

Experts : Professeur Takashi Onishi, président, Conseil scientifique du Japon ; S. E. Mme Tumusiime Rhoda Peace, commissaire à l'économie rurale et l'agriculture de l'Union africaine ; docteur Roger Pulwarty, directeur, système d'information américain intégré sur les sécheresses (*National Integrated Drought Information*) de l'administration américaine des océans et de l'atmosphère (*National Oceanic and Atmospheric Administration*) ; docteur Wadid Erian, expert scientifique, Ligue des États arabes ; docteur Vladimir Sucha, directeur général, Centre commun de recherche, Commission européenne ; professeur Gordon McBean, président, Conseil international pour la science.

La séance a débattu du rôle critique des sciences et technologies dans la réduction des risques de catastrophe et a convenu d'établir un partenariat international scientifique et technologique afin d'appuyer l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

À travers la mobilisation des institutions, des réseaux et des initiatives pertinents, ce partenariat international mettra en œuvre les actions identifiées par le Cadre d'action de Sendai à travers la prise d'engagements dans les domaines suivants :

- Analyse - Fourniture d'outils d'analyse permettant d'évaluer et de faire progresser notre connaissance des risques et des facteurs de risque sous-jacents mais aussi évaluation régulière, indépendante et pertinente sur le plan politique des connaissances scientifiques en matière de réduction des risques de catastrophe, afin de parvenir à une vision plus complète et approfondie des risques de catastrophe.
- Travail de synthèse et recherches exploitables - Développer la conception et la production conjointes de recherches impliquant les décisionnaires politiques et les professionnels de différents secteurs afin d'établir des prévisions plus précises, développer des scénarios, identifier les options de gestion des risques et tester des solutions.

Conseil scientifique - Mise à disposition de conseillers en collaboration avec les professionnels de différents secteurs et les décisionnaires politiques, afin de traduire les connaissances en solutions.

Suivi et révision - Appuyer le développement d'indicateurs scientifiques et de méthodologies communes, et favoriser leur disponibilité et leur utilisation à différentes échelles.

Communication et implication - Développer des partenariats plus étroits et une meilleure communication afin de renforcer l'utilisation des connaissances scientifiques en vue d'une prise de décision s'appuyant sur des éléments probants.

Développement des moyens et compétences - Faire progresser la compréhension des risques à travers la réforme des cursus de formation professionnelle et de formation continue ainsi que les moyens et compétences scientifiques et techniques afin d'appuyer une utilisation plus efficace des informations concernant les risques.

Construire un avenir résilient pour les zones rurales

Présidente : Mme Mayling Chan, directrice du programme mondial, OXFAM Hong Kong.

Experts : M. Mitiku Kassa Gutile, ministre d'État, gestion des risques de catastrophe et sécurité alimentaire, ministère de l'agriculture, Éthiopie ; M. Joseph Ole Simel, directeur exécutif, organisation de développement intégré Mainyoito Pastoralis, Kenya ; Mme Haydee Rodriguez, présidente, Las Brumas Cooperatives, Nicaragua ; Mme Godavari Dange, productrice agricole, Maharashtra, Inde ; Mme Grace Balawag, coordinatrice adjointe, Tebtebba (Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education), Philippines ; Mme Maria Patek, chef de département, ministère du territoire et des forêts, Autriche.

Des représentants de ministères gouvernementaux, de populations indigènes, d'organisations locales et de la société civile se sont réunis afin de partager leur expérience de la réduction des risques de catastrophe en tant que stratégie de bien-être social et de renforcement de la résilience dans les zones rurales.

Différentes bonnes pratiques ont été présentées, qui permettent de surmonter les aléas climatiques et de renforcer la résilience rurale. Ces expériences ont démontré comment des méthodes d'innovation participatives, des utilisations alternatives des ressources naturelles et les savoirs traditionnels permettent aux collectivités de surmonter la dégradation environnementale et d'avoir un impact sur certains aléas climatiques. La séance a souligné comment les efforts des femmes des collectivités locales, des populations indigènes et de dirigeants des collectivités rurales ont conduit à de solides partenariats public-privé et à des initiatives faisant appel à de nombreux intervenants, qui ont permis de renforcer le développement économique, les moyens de subsistance, l'occupation des terres, la sécurité alimentaire et l'implication dans la vie politique et les processus décisionnels au niveau local.

Cette séance a permis de souligner les avancées réalisées dans la génération et le transfert de connaissances, grâce à la coopération internationale, à des initiatives locales, à des alliances politiques avec des intervenants et des décisionnaires nationaux et régionaux, à la mobilisation de ressources, à la diversification, à une approche systématique de la collecte des données et informations, à la gestion des ressources naturelles en réponse aux risques climatiques et à des initiatives d'agriculture durable s'appuyant sur des technologies appropriées.

Engagements / Travail futur

Une évolution majeure est clairement nécessaire dans le travail humanitaire et de réduction de la pauvreté, à savoir la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe ainsi que des droits et besoins des groupes les plus vulnérables.

第3回国連防災世界会議
WCDRR
Public Forum

La 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe a permis la participation active d'enfants et de jeunes, notamment dans le cadre de simulations.

Entreprises et secteur privé : investir dans des infrastructures résilientes

Président : M. Naohiro Nishiguchi, président de la plateforme japonaise Bosai et directeur exécutif du réseau japonais pour l'innovation (Japan Innovation Network).

Experts : M. Toshiyuki Shiga, président de l'association des constructeurs automobiles japonais ; Mme Ladawan Kumpa, secrétaire adjointe du cabinet général du conseil national pour le développement socio-économique, Thaïlande ; Mme Cornelia Richter, directrice, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Allemagne ; M. Scott Williams, directeur de l'initiative R!SE, PwC ; M. Aris Papadopoulos, conseiller, Titan America LLC.

Le message clé de cette séance de travail est que les dépenses consacrées à la réduction des risques de catastrophe ne constituent pas un poste de coûts mais un poste d'investissement. Le secteur privé a principalement trois rôles à jouer en matière de réduction des risques de catastrophe, à savoir la planification de la continuité des activités, la résolution des défis posés par la réduction des risques de catastrophe, et l'apport d'innovations pour ce faire. Le secteur privé peut par ailleurs promouvoir les solutions et les innovations requises afin de réduire les risques de catastrophes.

Le secteur privé s'est pleinement engagé à veiller à la réduction des risques de catastrophe à travers ses investissements, en favorisant la planification de la continuité des activités, le développement de solutions concrètes et innovantes de réduction des risques, l'amélioration des normes et l'analyse des risques liés aux investissements, et la collaboration avec le secteur public. Le secteur privé doit mettre en place une plateforme permettant d'encadrer et de coordonner l'agenda de la réduction des risques.

Engagements / Travail futur

Le secteur privé s'est engagé à :

- partager les informations relatives aux évaluations, au suivi, aux prévisions et aux systèmes d'alerte précoce avec les autres intervenants privés ainsi qu'avec le secteur public ;
- appuyer le développement des moyens et compétences nationaux et locaux, et démontrer l'existence d'opportunités où le développement de la résilience et la réduction des risques de catastrophe constituent des stratégies économiquement judicieuses qui offrent des rendements attractifs et des avantages compétitifs ; et
- appuyer le développement et le renforcement de normes, de réglementations et de politiques appropriées qui renforcent la réduction des risques de catastrophe et améliorent la résilience.

Enfants et jeunes - « Ne décidez pas de mon avenir à ma place »

Modérateur : M. Ahmad Alhendawi, envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, ONU.

Discours liminaire : M. Tony Lake, directeur général, Unicef.

Experts : Mme Maria del Pilar Cornejo, ministre de la gestion des risques de catastrophe, Équateur ; M. Mohammad Abdul Qayyum, directeur de projet national - Programme global de gestion des catastrophes, Bangladesh ; M. Baltz Tribunalo, Cebu Community Leader, Philippines ; représentants des enfants et des jeunes du Pérou (Debora), du Japon (Hinata) et du Cambodge (Len) ; Mme Lydia Cumiskey, coprésidente du forum irlandais de l'enfance et de la jeunesse (*Children and Youth Forum*), *Water Youth Network*, Irlande.

La séance de travail a offert l'opportunité à des enfants et à des jeunes de présenter leurs réalisations et leurs contributions à la réduction des risques de catastrophe, et d'établir un dialogue avec les dirigeants et décisionnaires actuels concernant leur aspiration à un agenda ambitieux de réduction des risques de catastrophe capable de garantir un avenir plus sûr. Les représentants des enfants et des jeunes ont demandé aux autorités locales et aux gouvernements d'aménager de nouveaux espaces pour leur participation à la conception, la mise en œuvre, le suivi et la révision des politiques de réduction des risques de catastrophe. Un « Quipu » a été présenté, symbolisant l'appel des enfants et des jeunes des quatre coins du monde pour un avenir plus sûr pour chacun.

Les enfants et les jeunes ont été reconnus comme des agents majeurs de changement et comme une partie intégrante de la solution à la gestion des catastrophes. La préparation des enfants et des jeunes aux catastrophes constitue un axe concret d'une réduction des risques de catastrophe efficace et peut passer par des initiatives innovantes telles que des leçons de natation, des exercices d'évaluation de la sécurité des écoles, des formations, l'appui d'initiatives locales encadrées par des enfants et des jeunes, ou encore des exercices d'évacuation.

L'éducation des enfants et des jeunes est une étape critique afin de réduire les risques pour l'ensemble d'une collectivité. Il s'agit d'un investissement majeur pour l'avenir. Éduquer les enfants et les jeunes, les doter des aptitudes vitales requises et leur donner l'opportunité de contribuer aux processus décisionnels leur permettra de devenir des citoyens du monde actifs et bien informés, qui contribuent à la résilience de leur communauté. Les enfants et les jeunes sont « un atout à préserver pour l'avenir ». Les débats ont également soulevé d'autres thématiques, notamment l'allocation de budgets pour l'implication des jeunes, l'importance du bénévolat chez les jeunes, la solidarité mondiale, l'équité intergénérationnelle et la liaison avec les droits de l'homme.

Engagements / Travail futur

Les gouvernements et les autorités locales sont engagés à :

- élargir les opportunités permettant aux enfants et aux jeunes de participer aux processus décisionnels, de planification et de suivi s'inscrivant dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe ;
- renforcer la formation et le mentorat des enfants et des jeunes en matière de réduction des risques catastrophe ;
- utiliser les enfants et les jeunes comme des partenaires, en particulier pour la traduction des connaissances scientifiques et des technologies en fonction des besoins des collectivités et pour l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir la réduction des risques de catastrophe et mobiliser les intervenants ; et
- mettre en place les fondements légaux, les ressources et les environnements éducatifs sécurisés permettant une protection adéquate des enfants et des jeunes, y compris dans les zones touchées par des conflits.

Engagements pour la sécurisation des écoles

Allocution de bienvenue : Mme Tarja Halonen, ancienne présidente de Finlande.

Discours liminaires : S. A. R. la princesse Margriet, Pays-Bas ; M. Numan Kurtulmus, vice-premier ministre, Turquie.

Modératrice : Mme Sung-Joo Kim, présidente de la Croix-Rouge coréenne.

Experts : S. E. M. Mallam Ibrahim Shekarau, ministre de l'éducation, Nigeria ; M. Willem Rampangilei, vice-ministre pour la coordination, ministère du développement humain et de la culture, Indonésie ; M. Reynaldo Laguda, secrétaire adjoint, département de l'éducation, Philippines ; docteur Fuat Oktay, directeur de l'autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD), cabinet du Premier ministre, Turquie ; M. Ali Shahri, directeur général, cabinet de la planification de la reconstruction et de l'équipement des écoles, ministère de l'éducation, République islamique d'Iran ; Mme Flavia Schlegel, directrice générale adjointe pour les sciences, Unesco ; Mme Alicia Dela Rosa Bala, secrétaire générale adjointe de la Communauté socioculturelle de l'ANASE.

La séance de travail a souligné que la sécurisation des écoles constitue un impératif moral et une priorité dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe. S'appuyant sur le principe selon lequel « la réduction des risques de catastrophe commence à l'école », la séance de travail a pu obtenir des engagements gouvernementaux de haut niveau vis-à-vis de l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles, qui privilégie une approche holistique, ainsi que pour l'application du Programme d'action d'Istanbul. Les gouvernements ont été exhortés à se joindre à l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles, qui est une initiative internationale unique dirigée par des gouvernements et qui vise à promouvoir l'engagement et l'action politiques pour une sécurisation complète des écoles à l'échelle internationale ainsi que le partage des expériences et des bonnes pratiques dans ce domaine.

L'importance de la sécurisation des écoles et des établissements d'enseignement a été solidement reconnue et réaffirmée car elle contribue à protéger les générations futures, à favoriser le développement durable et à construire un monde plus sûr pour chacun. De nombreuses expériences et bonnes pratiques nationales dignes d'intérêt ont été partagées dans ce cadre.

Les écoles sont de précieux espaces d'apprentissage : en tant que telles, elles doivent être sûres afin de protéger chaque enfant de même que l'ensemble du système éducatif. L'un des meilleurs moyens de protéger les enfants en situation de catastrophe est de veiller à la sécurité des écoles et à la continuité de l'enseignement. Les déplacements d'étudiants causés par les situations de conflit constituent un défi majeur à cet égard. L'investissement dans les enfants et dans leur environnement éducatif constitue de toute évidence une décision sage sur le long terme. Il est urgent d'investir dès aujourd'hui, afin d'assurer un avenir plus sûr pour chacun.

Engagements / Travail futur

- La Finlande, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, le Nigéria, les Philippines et la Turquie ont officiellement réaffirmé leur engagement vis-à-vis de l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles.
- La Turquie s'est engagée à ce que toutes les écoles de son territoire soient sécurisées d'ici à 2018, à fournir un appui technique pour la sécurisation des écoles à une sélection de pays du Sud-Est européen et du centre de l'Asie en 2016, et à procéder à des analyses de risque et à établir des plans de gestion des catastrophes et d'intervention d'urgence pour l'ensemble des écoles de son territoire d'ici à 2017.
- L'Indonésie s'est engagée à maintenir l'affectation à l'éducation (et à la sécurisation des écoles) de 20 % de son budget annuel destiné au développement .
- La République islamique d'Iran s'est engagée à fournir un appui technique à d'autres pays en matière de sécurisation des écoles et à organiser la deuxième réunion des *Safe School Leaders* d'ici à la fin 2015.
- Au nom de l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation, l'Unesco s'est engagé à fournir des outils et un appui technique pour la sécurisation des écoles aux gouvernements intéressés, conformément aux trois piliers de l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles.
- L'initiative de l'ANASE pour la sécurisation des écoles s'est engagée à une contribution régionale à l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles.
- Tous les gouvernements se sont engagés à élargir la formation des enseignants à l'éducation à la réduction des risques de catastrophe et à la préparation des écoles.
- Tous les gouvernements se sont engagés à mettre en place des partenariats innovants avec le secteur privé ainsi que les autorités et les collectivités locales afin de renforcer la sécurité des écoles au niveau local et national et ainsi appuyer l'application du Programme d'action d'Istanbul.
- Une implication plus large du secteur privé dans la sécurisation des écoles et dans l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles sera recherchée à travers le partage de technologies innovantes et le soutien financier des travaux de modernisation.
- L'Indonésie, la Finlande et la Turquie ont appelé les autres gouvernements à se joindre à l'initiative mondiale pour la sécurisation des écoles et à renforcer la coopération et les partenariats internationaux en vue de la sécurisation des écoles partout dans le monde.

Prise en charge des risques locaux par les collectivités

Président : M. Manu Gupta, président, réseau asiatique de réduction des catastrophes et d'intervention (*Asian Disaster Reduction and Response Network*).**Modérateur :** M. Tanaji Sen, directeur exécutif, RedR, Inde.

Experts : Mme Joyce Rosemary Nangobi, directrice, *Slum Women's Initiative for Development*, Ouganda ; M. Adolfo Millabur Ñancuil, maire de Tirua, Chili ; M. Takuya Tasso, gouverneur de la préfecture d'Iwate, Japon ; Mme Nada S. Yamout, conseillère municipale, Beyrouth, Liban ; M. Eduardo Martinez, président, The UPS Foundation ; Mme Maria (Malu) Fellizar-Cagay, directrice exécutive adjointe, centre pour la préparation aux catastrophes (*Center for Disaster Preparedness*), Philippines ; M. Claus Sørensen, directeur général, service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (DG ECHO).

Des collectivités résilientes constituent les fondements de nations résilientes. Pour y parvenir, les collectivités doivent être autonomisées et systématiquement impliquées dans la planification et les processus décisionnels, exploiter leurs connaissances et disposer de plateformes adéquates afin d'articuler leurs choix. La séance de travail a débattu d'expériences où les collectivités ont encadré la réduction des risques de catastrophe et y ont contribué, ainsi que des rôles de divers intervenants dans la création d'un environnement propice au renforcement de l'implication des collectivités.

Différents exemples ont été donnés afin de démontrer que les collectivités ont développé des connaissances critiques concernant les différentes catastrophes auxquelles elles sont confrontées, que celles-ci soient courantes ou exceptionnelles, et ont ainsi acquis une capacité unique à faire face aux risques auxquels elles sont soumises. Les collectivités sont les intervenants de première ligne. Ce rôle des collectivités est de plus en plus reconnu et des initiatives sont menées afin de faciliter leur intervention en matière de réduction des risques de catastrophe. Beaucoup reste toutefois encore à faire pour la création d'un environnement véritablement propice à leur intervention.

Différents facteurs ont été identifiés comme critiques afin d'appuyer la prise en charge des risques locaux par les collectivités. Il s'agit notamment de la compréhension des risques selon la perspective des collectivités elles-mêmes, qui sont les premières à supporter ces risques, du principe selon lequel personne ne doit être exclu, de l'autonomisation des collectivités et du développement de leur moyens et compétences de leadership, du soutien de l'objectif commun de résilience des collectivités et de la mobilisation de ressources pour des actions encadrées par les collectivités locales.

Engagements / Travail futur

- Les organisations de la société civile ont six rôles clés à jouer dans le soutien des collectivités : il s'agit de la diffusion des connaissances auprès des collectivités, du développement de leurs moyens et compétences, de la liaison entre les intervenants, de la mise en œuvre, de la sensibilisation et du suivi.
- Les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays du Pacifique doivent veiller à ce que les collectivités locales soient impliquées dans le développement et la mise en œuvre des plans de réduction des risques de catastrophe.
- Les autorités locales doivent créer un environnement propice au leadership des collectivités.
- Les entreprises du secteur privé doivent contribuer à combler les lacunes en termes d'information et de technologies dans leurs cœurs de métier respectifs afin de développer la résilience de leur personnel et de leurs clients.
- Les donateurs doivent travailler à une approche différente qui implique les collectivités, comprend mieux les défis concrets du terrain, travaille à travers différents secteurs et rationalise le soutien financier afin de répondre aux besoins des initiatives menées par les collectivités.
- Le développement d'une plateforme de données librement accessible doit être mis en avant afin de garantir l'accès aux informations locales concernant les risques pour tous les intervenants.
- Les moyens et compétences de leadership des collectivités doivent être développés.

Risques de catastrophe et risques climatiques : passer à la vitesse supérieure à l'échelon national et local

Président : M. Phil Evans, directeur des services gouvernementaux, *Meteorology Office*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Experts : M. Chris Field, coprésident du 2e groupe de travail du GIEC sur les impacts, l'adaptation et les vulnérabilités et directeur du département d'écologie de la *Carnegie Institution for Science* ; Mme Lucille Sering, commissaire au changement climatique, Philippines ; M. Mohammad Shahid Ulla Mia, secrétaire adjoint, responsable de la gestion des catastrophes, ministère de la gestion des catastrophes et de l'intervention, Bangladesh ; M. José Ernesto Betancourt Lavastida, responsable du département de réduction des catastrophes, siège de la défense civile, Cuba ; M. Harvey Siggs, conseiller, Comité des régions, Assemblée de l'UE des représentants régionaux et locaux ; M. Peter Höppe, directeur de la recherche sur les risques géologiques, centre de recherche sur le climat MunichRe (GEO / CCC1).

La séance de travail a souligné que les risques liés aux changements climatiques compromettent le développement durable et augmentent les pertes dues aux catastrophes. Elle a également relevé que les changements climatiques modifient la nature des risques de catastrophe et compliquent la gestion de ces derniers. Les éléments scientifiques des rapports du GIEC confirment ces liens.

Les risques de catastrophe et les changements climatiques sont ressentis différemment selon les pays et les collectivités. Toutes les régions et presque tous les pays de la planète subiront l'impact des changements climatiques d'une manière ou d'une autre, avec diverses conséquences en matière de pauvreté, de santé, de développement social, de croissance économique, de démographie et de migrations, et de protection de l'environnement.

Des informations et des données ont été partagées concernant les liens qui existent entre les risques de catastrophe et les changements climatiques, la manière dont des plans d'adaptation aux changements climatiques ont été utilisés pour réduire les risques de catastrophe (ou inversement) et l'importance de décisions raisonnées en fonction des risques a été soulignée dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques.

Les experts et les participants ont partagé leurs expériences dans l'amélioration de la planification de l'aménagement du territoire, des systèmes d'alerte précoce, de la préparation des collectivités et des services d'information climatiques, dans la prise en charge des vulnérabilités et des expositions aux aléas, et dans le développement et l'extension des bases de données sur les aléas climatiques, les catastrophes hydrométéorologiques et les pertes dues aux catastrophes menés par le secteur de la réassurance.

Les participants ont partagé différentes bonnes pratiques, notamment l'utilisation d'outils de diagnostic pour analyser l'impact des changements climatiques au niveau local, l'amélioration de la planification nationale en s'appuyant sur les informations concernant les risques, l'affectation de budgets nationaux et locaux à la réduction des risques de catastrophe et la mise à jour de la cartographie des aléas et des risques sur la base des évolutions climatiques.

Engagements / Travail futur

- La construction de sociétés résilientes et durables passe par la prise en charge des risques climatiques et des risques de catastrophe, ainsi que par l'intégration de ces risques et des opportunités potentielles dans la planification du développement et dans la budgétisation. Une telle approche intégrée offre l'opportunité de réaliser des investissements qui visent tout à la fois l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.
- L'action de prise en charge des risques de catastrophe est menée au niveau local. Par conséquent, la gestion des risques est plus efficace lorsqu'elle est adaptée sur mesure au contexte local. La gestion des risques de catastrophe doit être planifiée et mise en œuvre à travers une approche multi-intervenants qui réunit l'expertise de tous les secteurs, notamment du secteur privé et de la société civile.
- La réduction des risques de catastrophe, la limitation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers partagent un objectif commun, à savoir, construire la résilience des collectivités en vue d'un développement durable. Les approches globalisées du développement, qui sont à la fois raisonnées dans un souci de résilience et en fonction des risques, permettent aux gouvernements d'exploiter les connaissances, les compétences et les technologies en matière de réduction des risques de catastrophe de manière à réduire les pertes et à promouvoir une croissance durable en dépit des changements climatiques.
- Disposer de données de référence concernant les risques, les pertes dues aux catastrophes, les vulnérabilités et l'exposition aux aléas est critique afin de comprendre les risques associés aux changements climatiques. Toute politique, plan d'action ou outil doit s'appuyer sur de solides références scientifiques (éléments probants) pour une action nationale et locale et un processus décisionnel mieux informés, tant dans le secteur public que privé.
- Peu de pays, de villes et de sous-régions ont débuté (ou envisagent de débuter) le développement de plans et stratégies conjoints de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques. Ces efforts demeurent limités et dépendants du soutien financier à une planification et à une mise en œuvre intégrées au niveau national et local. Il est critique de refléter l'importance de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans de mise en œuvre nationaux et locaux, de traduire les engagements en actions concrètes, et d'adopter des approches coordonnées entre les gouvernements, les organisations internationales et régionales et les différents intervenants.
- La coordination de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques et sa traduction dans des actions concrètes au niveau local et national présentent un grand intérêt. Une telle approche requiert des efforts plus cohérents et soutenus pour le développement des moyens et compétences permettant d'adapter les informations sur le climat aux processus décisionnels et d'améliorer l'intégration des services climatiques aux plans d'adaptation nationaux et locaux, aux investissements des secteurs public et privé ainsi qu'aux plans locaux et nationaux de développement et d'aménagement du territoire. Les plans d'adaptation nationaux sont l'un des outils utilisés pour aligner les efforts nationaux d'adaptation aux changements climatiques sur les initiatives de gestion des risques de catastrophe et de développement de la résilience à long terme.
- L'année 2015 offre une opportunité unique de viser cette cohérence entre réduction des risques de catastrophe et adaptation aux changements climatiques puisque nous nous apprêtons à adopter le Cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe mais aussi un nouvel accord sur les changements climatiques qui doit succéder au Protocole de Kyoto et des objectifs de développement durable. La cohérence peut être assurée à travers des actions nationales et locales qui contribueront à l'application des accords et des lignes directrices internationaux.

Un service d'interprétation en langue internationale des signes ainsi qu'un sous-titrage en temps réel étaient disponibles dans le cadre de plusieurs séances de la 3e Conférence des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Risques de catastrophe et système financier

Modérateur : M. Robert Muir-Wood, directeur de la recherche scientifique et technologique, Risk Management Solutions, Inc.
Discours liminaire : M. Dominic Casserley, PDG, Willis Group Holdings.
Experts : M. Gil Buenaventura, président et PDG de la *Development Bank of the Philippines* ; M. George Brady, secrétaire général adjoint, Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS) ; M. Gordon McBean, président, Conseil international pour la science ; M. Shaun Tarbuck, PDG, Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance ; M. Takejiro Sueyoshi, conseiller spécial, initiative financière du PNUE, Japon.

La séance de travail a souligné que l'importance des risques de catastrophe est sous-estimée dans les informations utilisées par les décisionnaires financiers. Non seulement ceci perpétue la création de nouveaux risques mais ces derniers ne sont de plus ensuite pas systématiquement pris en compte. Les experts ont formulé des étapes concrètes s'appuyant sur des méthodes éprouvées de modélisation et d'analyse utilisées dans le secteur de l'assurance afin de rendre ces risques cachés visibles et les intégrer correctement dans les tarifications.

En particulier, des réglementations peuvent être adoptées afin de favoriser la prise en compte de mesures de risque standardisées et mondiales dans le cadre des décisions d'investissement, par exemple en permettant une augmentation de la couverture des risques par des assurances par suite de la diminution du niveau des risques mais aussi en mettant en place des mécanismes de comptabilisation et un reporting obligatoire concernant l'exposition des capitaux aux risques de catastrophe. Des évolutions sont en cours : à souligner, par exemple, la disponibilité de nouveaux éléments de preuve qui mettent en évidence le rôle des risques au sein des systèmes financiers. Les résultats d'évaluations des risques probabilistes de pointe (Bilan mondial 2015) permettent pour la première fois de comprendre les mesures de risque en relation avec des mesures économiques clés. Il s'agit d'une nouvelle avancée majeure et ces mesures de risque peuvent avoir un impact considérable pour faire évoluer les réglementations et la résilience des investissements.

Engagements / Travail futur

- Initiative 1-in-100 de Willis, chapeautée par le bureau du Secrétaire général et bénéficiant du soutien de l'UNISDR et d'autres organes. Développement d'analyses 1-in-100 et 1-in-20 afin de faciliter la compréhension des niveaux de résilience pour l'ensemble des investissements et appuyer l'adoption de normes par les autorités de réglementation mondiales d'ici à 2020.
- Initiative Planet-smart Investments de l'ICMIF et de l'IIS. Le secteur de l'assurance se propose d'établir une définition de l'investissement intelligent pour la planète et de fournir un cadre de référence qui permettra l'intégration des risques climatiques et de catastrophe ainsi que de considérations de résilience à travers l'ensemble des classes d'actifs et de catalyser 420 milliards de dollars américains d'investissements intelligents pour la planète par le secteur de l'assurance d'ici à 2020.
- Forum de modélisation et de cartographie de la résilience : Willis, le Conseil international pour la science, la Banque mondiale et d'autres partenaires se proposent de coordonner les programmes de recherche et de collecte de données, de maintenir des normes communes et d'appuyer des plateformes partagées et ouvertes de modélisation et de cartographie pour une accessibilité maximale à l'information d'ici à décembre 2015.
- Intégration des risques de catastrophe dans le Cadre international de reporting intégré : l'IIRC (*International Integrated Reporting Council*) se propose de travailler avec les entreprises, les institutions financières, le secteur public et d'autres intervenants afin de refléter les risques substantiels liés au climat et aux aléas naturels dans le reporting.

Gérer les risques de catastrophe pour le bien-être sociétal

Modérateur : M. Steve Kraus, directeur régional pour l'Asie et le Pacifique, ONUSIDA.
Experts : Docteur Bruce Aylward, directeur général adjoint, OMS ; M. Elhadj As Sy, secrétaire général, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Mme Lianne Dalziel, maire de Christchurch, Nouvelle-Zélande ; docteur Somia Okued, directeur général de l'intervention humanitaire et d'urgence, ministère fédéral de la santé, Soudan et adjoint du comité pour la santé, l'environnement et la population ; docteur Ali Ardalan, conseiller auprès du vice-ministre, directeur de l'office de gestion des risques de catastrophe, ministère de la santé et de l'enseignement de la médecine, Iran ; M. Luis Felipe Puente Espinosa, coordinateur général de la protection civile, Mexique.

La séance de travail a souligné que la santé publique joue un rôle central dans la réduction des risques de catastrophe : une population en bonne santé est une population résiliente et des systèmes de santé plus résilients sont essentiels afin de réduire les risques de catastrophe. Les collectivités doivent jouer un rôle central dans le développement et la mise en œuvre des services d'urgence et des initiatives de réduction des risques pour la santé publique. Des actions sont requises dans tous les secteurs afin de réduire les risques de santé publique dus à l'ensemble des aléas. En particulier, les hôpitaux doivent être construits de manière à pouvoir résister aux aléas et à demeurer opérationnels en situation de catastrophe. L'accent accru mis sur la santé publique par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe a été salué.

Engagements / Travail futur

- Renforcer une approche qui intègre l'ensemble des aléas et l'ensemble de la société.
- Appliquer les enseignements tirés de tous les types de situations d'urgence, notamment des épidémies, afin de prendre des mesures éclairées de gestion des risques.
- Renforcer les moyens et compétences de relèvement à l'issue des catastrophes.
- Étendre les programmes nationaux de sécurisation des hôpitaux.
- Mise en œuvre par l'OMS de son nouveau plan stratégique sur six ans visant à réduire l'impact des situations d'urgence et des catastrophes.

Transfert et assurance des risques de catastrophe

Modérateur : M. Arup Chatterjee, expert financier, *Asian Development Bank*.
Experts : M. Gerry Brownlee, ministre de la défense et ministre du relèvement après le séisme de Canterbury, Nouvelle-Zélande ; M. Roberto Tan, trésorier national et sous-secrétaire aux finances, département des finances, Philippines ; M. Nelson Chege Kuria, PDG, CIC Insurance Group, Kenya ; M. Erdal Altuncu, chef de département, direction générale de l'assurance, sous-secrétariat au trésor, Turquie ; M. Kengo Sakurada, président, association japonaise du secteur des assurances IARD (*General Insurance Association of Japan*) ; M. Michael J. Morrissey, président et PDG, *International Insurance Society* ; Mme Rachel Kyte, vice-présidente et envoyée spéciale pour le changement climatique, Banque mondiale.

Le secteur de l'assurance peut jouer le rôle d'un agent économique, en étudiant les risques sociétaux et en les inscrivant dans des limites tolérables mais il ne peut atteindre une efficacité optimale qu'à condition que les risques globaux fassent l'objet d'actions de prévention et / ou de réduction. La séance de travail a appelé au développement collectif de données publiques et privées sur les risques, afin d'éclairer une tarification différenciée et raisonnée en fonction des risques des solutions d'assurance et pousser les gouvernements et les entreprises à introduire des approches qui réduisent les risques existants, évitent la création de nouveaux risques et renforcent la résilience socio-économique.

La séance de travail a également appelé à des dispositions réglementaires adaptées qui reconnaissent les sociétés mutuelles et coopératives d'assurance, les sociétés d'investissement, etc. afin d'encourager une culture de gestion des risques pour les populations à faibles revenus et promouvoir la protection du consommateur. Enfin, des mécanismes d'assurance durables sont essentiels afin de parvenir à une société sûre et résiliente, et constituent donc l'un des fondements d'une croissance et d'un développement durables.

Engagements / Travail futur

- Le projet PSI (*Principles for Sustainable Insurance*) de l'initiative de financement du PNUE a lancé le projet « *United for Disaster Resilience* » afin de contribuer à la construction de collectivités et d'économies résilientes face aux catastrophes. Le projet PSI a par ailleurs appelé les organisations du secteur de l'assurance à contribuer à la mise en œuvre du cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe en prenant des engagements volontaires, spécifiques, mesurables et fixant un calendrier précis.
- La Banque mondiale se propose d'évaluer 100 % des financements accordés en prenant en compte les risques climatiques de catastrophe.

Systèmes d'alerte précoce (priorité n°2 du CAH)

Modérateur : M. Jeremiah Lengoasa, Secrétaire général adjoint, OMM
Discours liminaire : M. Phil Evans, membre exécutif de l'office météorologique britannique (*UK Met Office*) et directeur des services gouvernementaux.
Experts : M. Hilary Onek, ministre de la préparation aux catastrophes, de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés, Ouganda ; docteur P. K. Mohapatra, commissaire à l'aide humanitaire d'urgence et secrétaire spécial de droit auprès du gouvernement de l'état d'Odisha, Inde ; M. Masahi Nagata, directeur général de l'institut météorologique du Japon ; Mme Gwendolyn Pang, secrétaire générale, Croix-Rouge des Philippines ; M. Rick Bailey, responsable des services océaniques et d'alerte en cas de tsunami, bureau australien de météorologie.

La séance de travail a examiné les problématiques et les enseignements acquis en matière de systèmes d'alerte précoce dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité n°2 du CAH ainsi que les approches de promotion et de renforcement des systèmes d'alerte précoce multi-aléas. Les discussions ont souligné l'importance d'une approche globalisée et intégrée des systèmes d'alerte précoce multi-aléas, qui constituent un élément clé des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques.

Une telle approche devrait inclure des systèmes d'alerte précoce multi-aléas qui s'appuient sur des cadres légaux et réglementaires et des engagements politiques à long terme, qui garantissent la durabilité financière et favorisent l'interopérabilité et l'harmonisation des systèmes d'alerte précoce, qui intègrent les informations concernant les risques et les impacts et qui appliquent les avancées récentes des technologies de l'information et de la communication ainsi que les observations terrestres, qui garantissent le recours systématique à une autorité unique et reconnue pour l'envoi d'alertes (digne de confiance et par conséquent écoutée par les populations à risque), et qui garantissent l'adaptation sur mesure des alertes et des conseils aux besoins spécifiques de ceux auxquels ils s'adressent, notamment en fonction du genre.

Engagements / Travail futur

- Les différents pays, les agences clés de l'ONU et les acteurs de la société civile se sont engagés à collaborer afin de répondre à l'appel des États de renforcer les systèmes d'alerte précoce multi-aléas et d'investir dans ces derniers, et à réaliser les objectifs mondiaux proposés par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.
- La séance a recommandé la poursuite des partenariats avec les différents intervenants et de la coopération internationale dans le cadre des systèmes d'alerte précoce multi-aléas, et la création d'un réseau international de systèmes d'alerte précoce multi-aléas a été proposé, avec le soutien de la Chine, de la France, de l'Allemagne et de l'Inde.

Utiliser les observations terrestres et les hautes technologies pour réduire les risques

Président : M. Mohammad Abdul Wazed, directeur général, département de gestion des catastrophes, ministère de la gestion des catastrophes et de l'aide humanitaire, Bangladesh.

Modérateur : Professeur Ryosuke Shibasaki, *Center for Spatial Information Science*, université de Tokyo.

Intervenants : Mme Barbara Ryan, directrice du secrétariat, *Group on Earth Observations* ; M. Toru Nagayama, secrétaire général, *International Steering Committee for Global Mapping* ; docteur Cosmas Zavazava, Union internationale des télécommunications, chef de département, soutien des projets et gestion des connaissances, bureau de développement des télécommunications ; professeur Satoshi Tadokoro, président, *Institute of Electrical and Electronics Engineers - Robotics and Automation Society*.

Experts : Mme Simonetta Di Pippo, directrice, Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique ; Mme Sandra Wu, présidente, Groupe consultatif du secteur privé de l'UNISDR ; M. Said Faisal, directeur exécutif, Centre de coordination pour l'aide humanitaire de l'ANASE ; docteur Renato U. Solidum JR, directeur de l'institut de volcanologie et de sismologie, Philippines ; professeur Gerald Steinbauer, Graz University of Technology, Autriche ; docteur Shamika Sirimanne, directeur, Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, UNESCAP

La séance de travail s'est concentrée sur les rôles des observations terrestres, des informations géospatiales, des technologies de l'information et des communications et de la robotique dans la réduction des risques de catastrophe.

La séance de travail a abouti aux engagements suivants pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe :

- Les partenaires impliqués dans les technologies d'observation terrestre vont lancer un partenariat international visant à faciliter l'utilisation des technologies satellites d'observation terrestre et apparentées à travers différents efforts, notamment la fourniture d'un conseil et d'un soutien techniques pour les différentes applications.
- Les partenaires représentant le secteur des technologies de l'information et des communications encourageront l'utilisation des bonnes pratiques dans ce domaine et organiseront des ateliers afin de développer ou mettre à jour les applications existantes, en respectant le Modèle intelligent de développement durable proposé par l'UIT.
- Les institutions qui assurent la promotion de l'utilisation des informations géospatiales lanceront un portail Internet renfermant des cartes des aléas urbains pour les principales villes, et en assureront la mise à jour régulière. Le secteur de l'information géospatiale appuiera l'application des technologies d'information géospatiales et le transfert des bonnes pratiques vers d'autres pays.
- Les institutions travaillant dans le domaine de la robotique mettront en place un comité afin d'accélérer la mise en œuvre de la robotique et des technologies de l'information et des communications dans le cadre des plans et réglementations nationaux de gestion des catastrophes.

Aspects économiques de la réduction des risques de catastrophe

Modératrice : Mme Samantha Chard, secrétaire adjointe, service des politiques de gestion des situations d'urgence (*Emergency Mgnt Policy Branch*), bureau du procureur général (*Attorney-General's Department*), Australie.

Discours liminaire : M. Kiyoshi Kodera, vice-président, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Japon.

Experts : M. Reinhard Mechler, directeur de programme adjoint, *Risk Policy and Vulnerability Program*, Autriche ; S. E. Milton Henriquez, ministre de l'intérieur, Panama ; S. E. Didier Dogdey, ministre de l'environnement, Seychelles ; S. E. Arsenio Balisacan, ministre de la planification socio-économique, Philippines ; M. Stephane Hallegate, chef économiste, Banque mondiale ; M. Stephane Jacobzone, conseiller, gouvernance publique et développement territorial, OCDE.

La séance de travail a exploré la manière dont les sciences économiques peuvent être utilisées afin d'appuyer la prise de décision, approfondir la compréhension des risques et de leurs impacts sur l'économie, réduire les risques existants, prévenir la création de nouveaux risques et renforcer la résilience.

Une planification des investissements publics et une stratégie de financement raisonnées en fonction des risques sont critiques afin de réduire les risques de catastrophe. Des éléments attestant de la rentabilité des investissements dans la réduction des risques de catastrophe sont nécessaires afin de favoriser de tels investissements.

La session a discuté des évaluations de risque probabilistes et des tests de stress budgétaires, et de la manière dont ils permettent d'effectuer des projections de revenus à travers des analyses des coûts et avantages économiques. Plusieurs outils d'analyse économique peuvent être utilisés de manière combinée afin d'appuyer la prise de décision. Les risques critiques et les coûts prévisibles ont été examinés car ils revêtent une importance capitale pour la bonne intégration des risques dans la planification économique et budgétaire.

Des exemples ont été donnés de pays de l'océan Indien ayant mis en œuvre une analyse de budget et ayant identifié un budget réservé à la réduction des risques de catastrophe. L'accent a enfin été mis sur l'engagement du secteur privé d'augmenter sa résilience face aux changements climatiques, d'investir dans les données et de contribuer à la création de mesures incitatives.

Engagements / Travail futur

- Le réseau latino-américain pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques à travers les investissements publics s'est engagé à une approche plus systématique de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques, à travers le développement des moyens et compétences et l'apprentissage mutuel, notamment pour les réglementations élargies aux Caraïbes.
- La Banque mondiale, l'IIASA, l'OCDE, la JICA, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, MunichRe et Willis-Re se sont engagés à apporter un soutien supplémentaire au développement des moyens et compétences, notamment à travers des ateliers et des conseils techniques aux différents pays sur demande.
- La plateforme de protection financière du Sud de l'Océan Indien sera maintenue et développée.

Gestion et résilience des écosystèmes

Discours liminaire : S. A. R . la princesse Magriet des Pays-Bas.

Modératrice : Mme Cristiana Pasca Palmer, responsable de l'unité sur le changement climatique, l'environnement, les ressources naturelles et l'économie verte, direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG DEVCO).

Experts : M. Pa Ousman Jarju, ministre de l'environnement, du changement climatique, des ressources en eau, des parcs, de la faune et de la flore, Gambie ; Mme Alta Jean Baptiste, responsable de la direction de la protection civile, Haïti ; docteur Naoki Ishii, PDG et président, GEF ; Mme Jane Madgwick, PDG, Wetlands International ; M. Ivo Menzinger, directeur général, responsable de la région Asie-Pacifique, Swiss Reinsurance.

La séance de travail s'est concentrée sur les connaissances croissantes concernant le rôle joué par les écosystèmes dans la réduction des risques de catastrophe et sur l'importance de généraliser les solutions qui s'appuient sur les écosystèmes dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe. Ceci exigera une meilleure coordination entre les différents acteurs et institutions, des cadres de référence institutionnels, l'implication d'organisations locales et du secteur privé, et la démonstration plus claire des avantages économiques des solutions qui s'appuient sur les écosystèmes pour la réduction des risques de catastrophe.

Durant le discours liminaire, Son Altesse Royale la princesse Magriet du Royaume des Pays-Bas a souligné les progrès réalisés par les systèmes d'alerte précoce et les actions menées grâce à la sensibilisation croissante des collectivités vis-à-vis des risques de catastrophe. Toutefois, afin d'appuyer les solutions locales, de nouveaux partenariats sont nécessaires à travers les différents secteurs et les différents niveaux d'intervention, de manière à permettre aux informations concernant les risques disponibles au niveau local de venir alimenter la planification internationale et un appui financier approprié aux différentes collectivités.

Les experts des agences gouvernementales ont cité différents exemples de solutions s'appuyant sur les écosystèmes pour la réduction des risques de catastrophe, notamment la gestion intégrée des ressources en eau en Gambie et la gestion intégrée des littoraux en Haïti. Ces méthodes offrent de multiples avantages, en réduisant les risques de catastrophe et en fournissant des services écosystémiques aux collectivités. Durant la discussion, les experts ont souligné que le manque d'investissements dans la gestion durable de l'environnement a des impacts significatifs sur la sécurité des êtres humains. Ils ont appelé à des processus de planification holistiques et «gagnant-gagnant», qui reconnaissent les interdépendances entre les systèmes écologiques et les infrastructures.

Les experts des OGI et du secteur privé ont affirmé l'existence d'opportunités d'étendre et de généraliser les solutions s'appuyant sur les écosystèmes pour la réduction des risques de catastrophe. Mais tout d'abord, il sera nécessaire de s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents, par exemple, la dégradation de l'environnement, et d'obtenir un engagement mondial plus solide pour l'harmonisation des systèmes de développement humain et environnementaux, en particulier des systèmes de développement urbain. La gestion durable des zones humides, des plaines inondables et des deltas, des mangroves et des tourbières offre également l'opportunité de réduire les aléas liés à l'eau. Il importe de sauvegarder les connaissances des collectivités qui vivent à proximité de ces zones, d'en favoriser le partage et d'optimiser la conception des solutions dans le cadre des politiques et de la planification. L'examen des options envisageables face aux risques climatiques et de catastrophe à travers une analyse coûts-avantages constitue également une approche efficace afin de promouvoir et étendre les solutions s'appuyant sur les écosystèmes, qui sont considérées comme des mesures économiques de réduction des risques.

Engagements / Travail futur

- Wetlands International s'engage à investir 50 millions dans l'hémisphère Sud en vue du renforcement des moyens et compétences des organisations de la société civile pour le rapprochement des gouvernements et des collectivités, et pour l'adoption de politiques qui généralisent un développement raisonné en fonction des risques.
- GEF investira 100 millions de dollars américains dans les initiatives de villes durables afin d'intégrer le développement durable dans la planification à long terme.

Des experts de la séance de travail sur les aspects économiques de la réduction des risques de catastrophe.

Plusieurs séances de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe se sont concentrées sur le rôle des femmes dans la réduction des risques de catastrophe.

Rôle de l'éducation et de la formation dans la construction d'une culture de la résilience

Modérateur : M. Alexander Leicht, responsable, section de l'éducation au développement durable, Unesco.

Discours liminaire : Professeur Kevin R. Ronan, enseignant-chercheur, faculté des sciences humaines, médicales et sociales, CQ University Australia ; centre australien de recherche coopérative sur les feux de broussailles et les aléas naturels (*Bushfire and Natural Hazards Cooperative Research Centre*).

Experts : Mme Elvira Sarieva, ministre de l'éducation et des sciences, Kirghizistan ; M. Tohizo Ido, gouverneur de la préfecture de Hyogo, Japon ; M. Armen Grigoryan, responsable, département de l'intervention d'urgence, Arménie ; Mme Dorkas Kapembe, secrétaire générale de la Croix-Rouge namibienne ; Melle Ien Sophoeurn, une enfant du Cambodge.

La séance de travail a célébré les progrès réalisés durant la mise en œuvre du CAH afin de renforcer les connaissances et l'éducation en matière de réduction des risques de catastrophe, avec pour objectif de construire une culture mondiale de la sécurité et de la résilience. La séance de travail a souligné l'intégration réussie de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre des cursus scolaires primaires et secondaires, et a reconnu les évolutions encourageantes dans l'enseignement supérieur, avec un nombre croissant de diplômes universitaires et de formations destinées aux enseignants couvrant la réduction des risques de catastrophe et toujours plus diversifiés, ainsi que l'utilisation de plateformes innovantes de formation en ligne. La séance a également commenté les liens importants qui existent entre l'éducation à la réduction des risques de catastrophe et l'éducation au développement durable, et a appelé à une coopération plus étroite avec le processus éducatif en matière de changement climatique afin de réaliser les Objectifs de Développement Durable en matière d'éducation.

La séance de travail a souligné qu'il importe de s'appuyer sur les connaissances locales, les savoirs traditionnels et différents vecteurs artistiques (tradition du conte) afin de favoriser les apprentissages intergénérationnels, ainsi que l'échange des expériences et des bonnes pratiques face aux risques. Il est essentiel d'impliquer les collectivités locales, y compris les enfants et les jeunes, dans les évaluations de risque et la planification afin de favoriser une meilleure compréhension des risques et garantir la durabilité de l'éducation et des actions de sensibilisation au sein des collectivités. Les enseignements du passé ne doivent pas être oubliés. La commémoration de catastrophes a été fortement encouragée. Les apprentissages informels permis grâce à certaines initiatives médiatiques (vidéos, programmes télévisés, documentaires, articles de presse, etc.) représentent également un outil majeur pour le développement des connaissances et d'une meilleure compréhension des risques. Ce type de vecteurs devrait plus largement être mis en avant à l'échelle mondiale.

Engagements / Travail futur

- Le Japon et le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se proposent d'améliorer et d'étendre l'éducation à la réduction des risques de catastrophe au sein des collectivités à travers une communication commune concernant la réduction des risques, des formations spécifiques concernant les aléas, la création de comités locaux, une reconnaissance accrue des savoirs traditionnels et l'implication des enfants dans le cadre de clubs sur la réduction des risques de catastrophe, de performances artistiques, etc.
- Le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se propose d'étendre son travail éducatif auprès des collectivités locales.
- Melle Ien Sophoeurn a exhorté les parents à encourager leurs enfants à s'impliquer dans les activités éducatives et de sensibilisation, afin de développer leurs connaissances concernant la réduction des risques de catastrophe et jouer un rôle actif dans la préparation de la collectivité aux catastrophes futures.
- Les liens doivent être renforcés entre l'éducation à la réduction des risques de catastrophe et l'éducation au développement durable et à l'adaptation aux changements climatiques.
- Les commémorations de catastrophes doivent être encouragées : il convient d'en tirer tous les enseignements requis, afin de mieux comprendre les risques.
- Des exercices de préparation plus systématiques doivent être favorisés au niveau des collectivités, des écoles et des familles afin de permettre une meilleure application des connaissances concernant les risques de catastrophe.
- La contribution des médias dans l'éducation des collectivités concernant les risques doit être encouragée, à travers la formation de journalistes et l'exploitation des innovations technologiques dans le secteur des médias pour sensibiliser la population à la réduction des risques de catastrophe.

Sécurité alimentaire, résilience de l'agriculture aux catastrophes et nutrition

Modérateur : M. Amir Abdulla, directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial.

Discours liminaires : M. Dominique Burgeon, directeur, division de l'intervention d'urgence et de la réhabilitation, FAO.

Experts : S. E. M. Shameem Ahsan, ambassadeur et représentant permanent, mission permanente au Bangladesh, Genève, Suisse et Bangladesh ; docteur David A. Farrell, directeur, institut caribéen de météorologie et d'hydrologie, la Barbade ; S. E. Mitiku Kassa Gutile, ministre d'État, département de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire, ministère de l'agriculture, Éthiopie ; docteur Makoto Kitanaka, directeur général, agriculture et développement rural, JICA, Japon ; M. James Oduor, PDG, agence nationale de gestion de la sécheresse (NDMA, *National Drought Management Authority*), Kenya.

Après avoir évalué les pertes et les préjudices causés par les catastrophes dans le secteur de l'agriculture et leurs implications en termes de sécurité alimentaire et de nutrition, les experts ont souligné les problématiques clés de la sécurité alimentaire, de l'agriculture résiliente face aux catastrophes et de la nutrition. Le Bangladesh a indiqué une vulnérabilité croissante du secteur de l'agriculture, qui emploie deux tiers de la population active, par suite de l'impact de catastrophes toujours plus fréquentes et graves. La connaissance et la compréhension limitées des systèmes d'alerte précoce par les populations a été soulignée par la Barbade.

Le Japon a souligné trois suggestions de renforcement des investissements dans la prévention, dans une construction plus intelligente permettant un relèvement raisonné en fonction des risques, et dans la mise sur pied de partenariats et d'une coordination efficaces. L'Éthiopie a partagé son expérience dans la gestion des risques de catastrophe, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire à travers un mécanisme de sécurité qui permet notamment le transfert des risques et la traduction des alertes précoces en actions rapides. Le Bangladesh a souligné les efforts visant à renforcer les disponibilités alimentaires à travers des méthodes agricoles scientifiques et la réduction des pertes au niveau des récoltes, tandis que la Barbade a souligné l'importance du rôle des utilisateurs finaux pour le partage effectif des informations d'alerte précoce.

Le Kenya a partagé son expérience dans la mise en œuvre de sa stratégie « *Ending Drought Emergencies* » à travers l'intégration au niveau horizontal (à travers les secteurs), vertical (au sein de chaque pilier) et temporelle (liaison entre les interventions humanitaires à court terme et la réduction des risques de catastrophe à long terme). La Croix-Rouge namibienne a mis l'accent sur le développement des moyens et compétences au niveau local et pour les petits exploitants agricoles. L'Organisation mondiale des agriculteurs a souligné la nécessité d'impliquer les exploitants agricoles dans les processus décisionnels. En conclusion, la séance de travail a souligné la nécessité de se concentrer sur les petits exploitants agricoles à travers la généralisation de l'extension et du partage des bonnes pratiques.

Engagements / Travail futur

- La FAO s'est engagée à renforcer la base de données sur les pertes et préjudices du secteur agricole et à publier annuellement un rapport sur l'impact des catastrophes pour le secteur agricole.
- Le PAM s'est engagé à poursuivre l'intégration de la réduction des risques de catastrophe en tant que composante essentielle dans tous les programmes et à appuyer les gouvernements de même que les exploitants agricoles et les collectivités.

De l'intervention en situation de crise à la construction de la résilience

Observations d'ouverture : Mme Kyung-Wha Kang, secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, coordinatrice adjointe de l'intervention d'urgence, OCHA.

Modératrice : Mme Jemilah Mahmood, coordinatrice, secrétariat du Sommet humanitaire mondial.

Observations de conclusion : Mme Izumi Nakamitsu, secrétaire générale adjointe, PNUD.

Experts : M. Hilary Onek, ministre de la préparation aux catastrophes, de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés, Ouganda ; Mme Ina Lepel, directrice générale adjointe aux problématiques mondiales, ministère des affaires étrangères, Allemagne ; Mme Gbene Horace-Kollie, vice-ministre, Opérations, ministère de l'intérieur, Libéria ; Mme Kae Yanagisawa, vice-présidente, JICA, Japon ; docteur Fuat Oktay, directeur de l'autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD), cabinet du Premier ministre, Turquie ; M. Jagan Chapagain, directeur régional pour l'Asie, mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La séance de travail s'est penchée sur les moyens permettant de créer l'élan nécessaire au passage d'une logique réactive d'intervention une fois confrontés à une situation de crise à une logique anticipative de gestion des risques et de construction de la résilience dans les pays à haut risque et les environnements complexes.

Les problématiques clés comprennent le rôle de la préparation dans la gestion conjointe des risques, le type de cadre légal nécessaire afin de renforcer la mise en œuvre de cet agenda, les besoins spécifiques pour l'intervention d'urgence dans les contextes vulnérables et la résilience dans le contexte des crises prolongées. La séance s'est penchée sur les liens entre la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe (et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe) et le Sommet humanitaire mondial prévu en 2016 à Istanbul.

Engagements / Travail futur

- Dans le cadre du Sommet humanitaire mondial, revoir les solutions opérationnelles de gestion des risques entre les gouvernements, les acteurs humanitaires et du développement, et les responsables de la réduction des risques de catastrophe.
- Exploiter le temps disponible entre la conférence de Sendai et le sommet d'Istanbul pour poursuivre le dialogue entre les intervenants et identifier des pistes concrètes pour la mise en place d'une gestion intégrée des risques.
- Explorer de nouvelles méthodes de travail sur la réduction des risques de catastrophe dans les environnements vulnérables et complexes à travers des approches spécifiques au contexte et centrées sur les populations, qui s'attaquent aux causes premières des vulnérabilités.
- Donner aux gouvernements les moyens de diriger la gestion des risques tout en localisant le travail de préparation et d'intervention à tous les niveaux, avec l'appui conjoint des systèmes internationaux d'aide humanitaire et de développement.
- Mise en œuvre par l'OMS de son nouveau Plan stratégique sur six ans visant à réduire l'impact des situations d'urgence et des catastrophes.

L'une des expositions consacrées au Grand séisme de l'Est du Japon dans le cadre du forum public organisé au sein de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Évolution mondiale des risques

Présidente : Mme Michelle Gyles-McDonnough, coordinatrice résidente de l'ONU en Malaisie et représentante résidente du PNUD en Malaisie, à Singapour et à Brunéi.

Experts : M. Andrew Maskrey, *Chief Risk Knowledge Section*, UNISDR ; M. Omar Dario Cardona, représentant d'INGENIAR et du CIMNE et professeur, *National University of Colombia* ; M. Allan Lavell, coordinateur, étude sociale des programmes de gestion des risques de catastrophe, office du secrétaire général de la faculté des sciences sociales, Amérique latine ; M. Ilan Noy, professeur, *Victoria University Wellington*, Nouvelle-Zélande ; Mme Priyanthi Fernando, directrice exécutive, centre d'analyse de la pauvreté, Sri Lanka ; M. Shinichi Takemura, professeur, *Kyoto University of Art and Design* et directeur, *Earth Literacy Programme*, Japon.

La séance de travail a présenté les principales conclusions du Bilan mondial 2015 (GAR15) et a discuté de leurs implications en termes de développement durable. Bien que le CAH ait permis de focaliser les engagements politiques sur la préparation aux catastrophes et l'intervention, il n'a pas vraiment permis de prendre en charge les facteurs de risque sous-jacents. Une réinterprétation de la gestion des risques de catastrophe est nécessaire : celle-ci doit être placée au cœur des processus de développement.

Les résultats de la première évaluation mondiale et probabiliste des risques offrent désormais aux décisionnaires des mesures permettant de comprendre les risques en relation avec des investissements clés dans le domaine économique et dans le domaine social . Le niveau élevé des inégalités, de la pauvreté et de la marginalisation continue de compromettre la redevabilité effective des intervenants et de créer de nouveaux risques. L'attention portée à la mortalité et aux pertes économiques directes doit être équilibrée par une meilleure compréhension des facteurs de risque et de leur impact sur la prospérité humaine.

Engagements / Travail futur

- Renouvellement des efforts visant à identifier les facteurs de risque, afin de transformer les principes actuels du développement.

Gouvernance et planification du développement au niveau national et local (priorité n°1 du CAH)

Modérateur : M. Rolf Alter, directeur, direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.

Experts : docteur Pramod Kumar Mishra, secrétaire principal adjoint au Premier ministre, Inde ; docteur Ibrahim Chahrour, responsable du département de la planification et des programmes, conseil pour le développement et la reconstruction, Liban ; M. Fuat Oktay, directeur de l'autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD), cabinet du Premier ministre, Turquie ; Mme Christelle Pratt, secrétaire générale adjointe, secrétariat du forum des îles du Pacifique ; M. Ryosei Akazawa, ministre d'État, cabinet du gouvernement (*Cabinet Office*), Japon.

La séance de travail a conclu que les gouvernements doivent faire preuve de leadership et veiller à sensibiliser la population concernant les risques. La transparence, un processus décisionnel inclusif et la redevabilité importent pour une gouvernance des risques efficace. La gouvernance des risques de catastrophe exige une approche cohérente de l'ensemble d'un gouvernement pour la formulation de politiques, leur mise en œuvre et leur révision. La gouvernance des risques exige une compréhension complète de la gestion des risques, une planification et des investissements raisonnés en fonction des risques, ainsi que l'implication du secteur privé. Prendre en charge les risques existants et futurs, promouvoir la redevabilité et lutter contre l'impunité constituent des impératifs politiques pour les cadres légaux et réglementaires actuels et futurs.

Une bonne gouvernance des risques s'appuie sur la mise en place de moyens et de compétences pour la mise en œuvre des politiques au niveau infranational ainsi que sur la pleine implication de l'ensemble de la société. La gestion des risques doit constituer une priorité pour le développement durable car elle offre l'opportunité de construire et renforcer la résilience. Les catastrophes doivent être considérées comme des opportunités d'améliorer les structures institutionnelles et d'aligner les dispositions de gouvernance. Nous devons poursuivre le partage des connaissances et les apprentissages conjoints afin d'améliorer la gouvernance des risques à l'avenir.

Gestion intégrée des ressources en eau

Modératrice : Mme Ursula Schaefer-Preuss, présidente, Partenariat mondial de l'eau.

Observations de bienvenue : M. Michel Jarraud, président, ONU-Eau ; M. Ted Chaiban, directeur, programmes d'urgence, Unicef ; Mme Flavia Schlegel, directrice générale adjointe pour les sciences naturelles, Unesco.

Experts : M. Jos Van Alphen, comité Delta, Pays-Bas ; M. Leonard Hango, chef hydrologue et agent de contrôle des bassins, Namibie ; M. Michael Glantz, directeur, Consortium pour le développement des moyens et compétences, INSTAAR / université du Colorado, États-Unis ; M. Pervaiz Amir, Partenariat mondial de l'eau, Pakistan ; M. Joseph Hess, vice-directeur, Office fédéral de l'environnement, Suisse.

Deux facteurs importants qui expliquent l'augmentation des pertes dues aux aléas hydrologiques sont la croissance démographique et économique, en particulier en contexte urbain, et l'échec généralisé dans l'adoption d'approches permettant de prévenir les pertes dues à la plupart des événements hydrologiques extrêmes. Un accent accru sur la prévention, à travers l'adoption de mesures structurelles et non structurelles, est nécessaire afin de contrer cette marée de pertes. Ces efforts doivent prendre en compte l'impact des changements climatiques et établir des liens solides avec les systèmes d'alerte précoce, qui ne cessent de s'améliorer, afin d'informer les collectivités lorsque certains seuils sont dépassés et permettre la mise en place en temps opportun de mesures d'intervention d'urgence.

Deux exemples de partenariats ont été cités au cours de la séance de travail, à savoir le Programme associé de gestion des crues et le Programme intégré de gestion des situations de sécheresse, qui favorisent l'adoption d'approches intégrées de la gestion des événements hydrologiques extrêmes. De tels partenariats devront être utilisés et renforcés lors de l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Engagements / Travail futur

- L'Unesco se propose de renforcer l'éducation et le développement des moyens et compétences afin d'aider les États membres à mieux faire face aux événements hydrologiques extrêmes, notamment aux inondations et aux vagues de sécheresse.
- Le gouvernement des Pays-Bas se propose de lancer la coalition Delta, une plateforme d'échange des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière de gestion durable des deltas.

Planification urbanistique pour la réduction des risques de catastrophe

Président : M. Carlos Ivan Marquez, directeur de l'unité nationale de gestion des risques de catastrophe de la présidence de la République de Colombie.

Experts : Mme Selaima Maitoga, PDG, conseil municipal de Lami, Fidji ; M. Mathijs van Ledden, directeur du développement des activités, réduction des risques d'inondation, Royal HaskoningDHV, Pays-Bas ; Mme Dieynaba Sidibe, présidente du Directoire des femmes en élevage, Sénégal ; docteur Shipra Narang Suri, vice-président de la coopération technique, ISOCARP (*International Society of City and Regional Planners*).

La séance de travail a décrit les principaux défis régulièrement rencontrés par les villes qui connaissent un développement rapide et sont situées dans des zones fortement exposées aux aléas naturels, tout en étant confrontées à des problèmes de pauvreté, d'inégalités, de gouvernance inadéquate, d'établissements informels, de dégradation des écosystèmes et de conflits.

Il a été globalement reconnu que la planification urbanistique constitue un pilier essentiel dans la réduction des risques de catastrophe et le développement durable. La complexité des processus de planification urbanistique et le large éventail des intervenants impliqués ont également été reconnus comme des défis, qu'il convient d'aborder à travers une approche consultative et la participation de tous les intervenants concernés.

Il a été souligné que la situation et les besoins particuliers des populations rurales ainsi que des réfugiés ou des personnes déplacées sont fréquemment oubliés dans le processus de planification. Une planification urbanistique régionale a été mentionnée comme une réponse possible afin de surmonter ces défis. Par ailleurs, les difficultés qui entourent les zones non constructibles et les programmes de réinstallation ont été abordées, tout comme la question de l'occupation des terres.

La séance de travail a souligné que la planification urbanistique doit être menée de manière intégrée dans le cadre global du développement durable. Les gouvernements ainsi que les autorités locales et régionales ont besoin d'un solide cadre de référence institutionnel et normatif afin de mener une planification urbanistique efficace. À cette fin, l'importance d'appuyer le développement des moyens et compétences des fonctionnaires des autorités locales pour une planification urbanistique judicieuse a été soulignée.

L'accent doit être mis sur la prévention de la création de nouveaux risques et sur la gestion des risques existants ou qui s'accumulent. L'accès à des statistiques probantes facilite naturellement l'établissement de projections. Les actifs environnementaux et les impacts des changements climatiques doivent être pris en compte dans les processus de planification urbanistique.

Des partenariats public-privé sont requis afin de renforcer les moyens et compétences pour la réduction des risques. Par ailleurs, le secteur public, le secteur privé et les collectivités doivent intégrer des mesures de réduction des risques de catastrophe dans toutes leurs activités et initiatives en matière de développement. Les aspects culturels et les savoirs ancestraux doivent par ailleurs être pris en considération.

Engagements / Travail futur

- À travers son réseau de membres (80 pays dans le monde) et de partenaires, l'ISOCARP (*International Society of City and Regional Planners*) se propose de promouvoir l'intégration des informations concernant les risques de catastrophe et le changement climatique dans la planification au niveau municipal et régional. Ceci implique de développer une documentation spécialisée, de s'engager dans la recherche et d'introduire la réduction des risques de catastrophe à l'agenda de son Congrès annuel.
- L'ISOCARP intégrera également la réduction des risques de catastrophe au soutien technique qu'elle apporte aux municipalités ainsi que dans ses activités de développement des moyens et compétences des jeunes professionnels et des professionnels moyennement expérimentés.

Enseignements à tirer des catastrophes extrêmes

Modérateur : M. Syamsul Maarif, ministre de la gestion des catastrophes, chef de l'agence nationale pour la gestion des catastrophes, Indonésie.

Observations de bienvenue : M. Akihiro Nishimura, ministre d'État du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme, Japon.

Experts : M. Noritake Nishide, directeur général de l'agence météorologique japonaise ; M. Eduardo Mesina, directeur adjoint, division des travaux portuaires, ministère des travaux publics, Chili ; M. Shi Peijun, directeur adjoint, comité d'experts de la commission nationale sur la réduction des risques de catastrophe, Chine ; M. Ismail Gunduz, gouverneur du district d'Adapazari-Sakarya, Turquie ; M. Vladimir Ryabinin, secrétaire exécutif, Unesco/IOC.

Les gouvernements et les autres intervenants doivent activement réduire les impacts et les risques liés aux catastrophes extrêmes. Ils doivent également accorder leur attention aux catastrophes extrêmes d'ordre climatique, qui vont vraisemblablement se faire plus nombreuses à l'avenir.

La séance de travail a souligné la nécessité de renforcer la compréhension des catastrophes extrêmes de nature climatique, de leurs facteurs sous-jacents et de leur impact sur les moyens de subsistance, et d'identifier les méthodes permettant de s'adapter et d'intervenir face à ce type de catastrophes.

Les systèmes d'alerte précoce jouent un rôle essentiel dans la réduction des impacts des catastrophes extrêmes et doivent être gérés par chaque pays en fonction de son profil de risque et des aléas naturels auxquels celui-ci est exposé. Afin de rendre les systèmes d'alerte précoce encore plus efficaces, ceux-ci doivent être complétés par des mesures de préparation aux catastrophes au niveau des collectivités, par exemple, des plans d'évacuation, des exercices d'évacuation et des exercices de simulation.

L'impact des catastrophes extrêmes sur l'économie mondiale doit être mieux mesuré et compris. Pour y parvenir, des efforts conjoints des gouvernements et des autorités locales, du secteur privé, des médias et de la communauté scientifique sont nécessaires. Les gouvernements doivent également reconnaître, promouvoir et réglementer le rôle du secteur privé dans la réduction de l'impact des catastrophes extrêmes.

La communauté internationale doit par ailleurs envisager les impacts psychosociaux des catastrophes extrêmes et apporter une aide aux collectivités touchées par de telles catastrophes afin de surmonter les pertes sociales et les impacts psychologiques des catastrophes extrêmes tout au long des processus de relèvement et de reconstruction.

Public d'une séance de travail de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Mesure et compte-rendu des progrès réalisés

Présidente : S. E. Mme María del Pilar Cornejo, ministre de la gestion des risques de catastrophe, Équateur.
Discours liminaire : S. E. Wayne McCook, ambassadeur, mission permanente de la Jamaïque aux Nations unies, Genève.
Experts : M. Joaquin Daniel Roa Burgos, ministre des urgences nationales, Paraguay ; M. Taito Vainio, conseiller ministériel, ministère de l'intérieur, Finlande ; M. Hussein Alhasanat, responsable de l'unité de réduction des risques de catastrophe, municipalité de Petra, Jordanie ; M. Kamal Kishore, membre de l'autorité nationale de gestion des catastrophes, Inde ; l'Honorable Raj Dayal, ministère de l'environnement, Maurice.

la séance de travail a examiné les méthodes de mesure des progrès réalisés dans la réduction des risques de catastrophe. Il convient de cesser de les considérer comme de simples rapports informatifs : ils doivent être de véritables outils pour l'appui de décisions politiques. Pour ce faire, les mécanismes d'évaluation périodique doivent être efficaces et s'appuyer sur des statistiques fiables concernant les catastrophes. Tous les pays doivent donc mettre en place des bases de données sur les pertes dues aux catastrophes, afin de disposer de bases de comparaison fiables.

La séance a également discuté de l'importance de passer du seul suivi des actions menées au suivi de ces dernières conjointement aux résultats obtenus, à travers la détermination des pertes et impacts. Les participants ont reconnu que plusieurs secteurs sont avancés dans l'enregistrement des informations concernant les progrès dans la réduction des risques de catastrophe. Cette expertise et ces connaissances sectorielles doivent être plus largement exploitées.

Des indicateurs applicables aux autorités locales doivent être disponibles car ce sont elles qui assurent prioritairement la mise en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe. Par ailleurs, ces indicateurs doivent être développés à travers une approche participative et inclusive. Dans cet objectif, les données doivent être correctement ventilées.

La révision par les pairs a aidé différents pays à améliorer leur travail (évaluations entre gouvernements). De telles méthodes de mesure et de reporting doivent être généralisées à l'avenir.

Participation proactive des personnes handicapées dans la réduction des risques de catastrophe

Modérateur : M. Monthian Buntan, Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies.

Observations d'ouverture : M. Yohei Sasakawa, président, The Nippon Foundation, Japon.

Experts : M. Paul Njoroge, sénateur, Kenya ; Mme Sonnia Margarita, fédération mondiale des personnes sourdes et aveugles (*World Federation of Deafblind*), Honduras ; Mme Marcie Roth, agence fédérale de gestion des situations d'urgence, États-Unis d'Amérique ; Mme Satoko Akiyama, *Urakawa Bethel's House*, Japon ; M. Setareki Macanawai, président, forum sur le handicap de la région Pacifique (*Pacific Disability Forum*), Fidji.

Observations de conclusion : Mme Zanda Kalniņa-Lukaševica, vice-ministre des affaires étrangères, Lettonie.

Plus de 15 % de la population mondiale vit avec un handicap (soit approximativement 1 milliard de personnes). Par rapport au reste de la population, les personnes handicapées sont confrontées à des risques plus importants et sont disproportionnellement touchées par les catastrophes ainsi que les situations d'urgence et de conflit. Une conception et une accessibilité universelles des infrastructures et services bénéficient à l'ensemble des collectivités, mais plus particulièrement aux personnes âgées, aux enfants, aux femmes et aux personnes vivant dans une pauvreté extrême.

Une approche qui intègre l'ensemble de la collectivité requiert la pleine participation des personnes handicapées et des organisations qui les représentent aux activités et aux programmes de préparation aux catastrophes et ce, à tous les niveaux, en veillant à s'appuyer sur les droits acquis et à les faire respecter, notamment le droit à un accès équivalent aux services et le droit au respect des besoins fonctionnels pour chaque individu. Une telle approche implique :

une planification inclusive qui garantit la participation active et équivalente de chacun, sans aucune discrimination et dans le respect des droits acquis ;

une conception et une accessibilité universelles, qu'il s'agisse des infrastructures, des communications, de l'information ou des processus décisionnels ; et

le renforcement de la qualité (éléments probants) des informations, données et connaissances disponibles concernant l'inclusion des personnes handicapées dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe.

Engagements / Travail futur

- Prendre le handicap en compte dans la gestion des catastrophes via différents intervenants clés (citoyens, société civile, autorités locales et gouvernements).
- Renforcer la coopération entre les intervenants en ce qui concerne les approches inclusives de la réduction des risques de catastrophe.
- Intégrer les besoins des personnes handicapées dans le cadre du développement des politiques, de l'évaluation des risques, des plans de gestion des catastrophes et d'autres instruments.

Se préparer et se tenir prêt à agir (priorité n°5 du CAH)

Modérateur : Mme Kyung-Wha Kang, secrétaire générale adjointe, OCHA.

Présidente : Mme Corazon Soliman, secrétaire du département de la protection sociale, Philippines.

Experts : M. Casmiro Abreu, directeur adjoint, institut national pour la gestion des risques de catastrophe, Mozambique ; lieutenant colonel Zineddine Ammoumou, directeur de la planification des interventions d'urgence, direction générale de la protection civile, ministère de l'intérieur, Maroc ; M. Shigeru Sugawara, maire de Kesennuma, Japon ; M. Claus Haugaard Sørensen, directeur général, service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (DG ECHO).

À travers sa priorité n°5, « Se préparer et se tenir prêt à agir », le CAH a souligné le rôle essentiel que peut jouer la préparation aux catastrophes afin de sauver des vies et préserver des moyens de subsistance. Les experts ont reconnu les réalisations obtenues dans le cadre de cette priorité n°5 du CAH, en particulier certaines bonnes pratiques innovantes et extensibles à l'échelon local, national, régional et international.

Le Mozambique a démontré comment l'institutionnalisation d'une structure de coordination nationale, reproduite à l'échelon provincial, a permis d'améliorer l'intervention, et de préserver des vies et des infrastructures face à des inondations récurrentes. L'*International Search and Rescue Advisory Group* et ses efforts visant à garantir le respect des normes de qualité à travers un processus de certification par les pairs offrent un bon exemple de la manière dont les moyens et compétences nationaux peuvent être renforcés à travers la mise en place de normes et méthodes internationales. La région européenne a adopté le CAH, favorisant ainsi la collaboration régionale dans la préparation aux catastrophes et la mise en place de moyens d'intervention. L'Inde a présenté un système national permettant de garantir la disponibilité de fonds pour l'intervention nationale, notamment en provenance du secteur privé.

Face à la plupart des catastrophes, ce sont les collectivités touchées elles-mêmes qui doivent intervenir en première ligne. Le Japon a démontré comment il prépare les jeunes à encadrer les interventions au niveau des collectivités.

En conclusion, la nécessité de veiller à ce que la voix de chacun soit entendue, notamment la voix des femmes, des personnes handicapées et des populations indigènes, a bien été soulignée. Une préparation raisonnée en fonction des risques est importante, tout comme la participation des collectivités.

Engagements / Travail futur

L'Allemagne se propose d'améliorer sa préparation aux catastrophes et ses moyens d'intervention par la mise en œuvre d'un plan d'action qui garantira la disponibilité de données exploitables concernant les risques climatiques, et qui viendront informer le travail de préparation au niveau national.

L'Unicef se propose de mieux faire connaître les avantages de la préparation aux catastrophes à travers la diffusion des conclusions de différentes études examinant son retour sur investissement. Celles-ci ont en effet concrètement démontré que l'investissement dans la préparation aux catastrophes permet non seulement de sauver des vies mais aussi d'économiser du temps et de l'argent.

Les Philippines se proposent de poursuivre le développement d'un manuel national sur les aléas, et de le transmettre aux pays intéressés.

Se préparer à un relogement provoqué par une catastrophe

Président : Lieutenant général (ret.) Nadeem Ahmed, ancien président, autorité nationale de gestion des catastrophes, ancien vice-président, autorité de reconstruction et de réhabilitation à l'issue de séismes, Pakistan.

Experts : M. Alexander Pama, sous-secrétaire, conseil national de gestion et de réduction des risques de catastrophe, Philippines ; M. William Lacy Swing, directeur général, Organisation internationale pour les migrations ; Mme Sanjula Weerasinghe, attachée de recherche, Institute for the Study of International Migration, université de Georgetown, États-Unis ; M. Walter Kaelin, envoyé de la présidence de l'initiative Nansen, secrétariat de l'initiative Nansen ; Mme Elena Correa, experte indépendante.

La séance de travail a souligné que le relogement est souvent l'aspect le plus difficile de la réduction des risques de catastrophe et de l'intervention. Elle a également souligné que le relogement planifié, avant ou après une catastrophe, constitue exclusivement une mesure de dernier recours qui doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale de réduction des risques de catastrophe et de développement et non être abordée de manière isolée.

Des exemples concrets ont été présentés, où l'évaluation des risques avant les catastrophes permet de guider les décisions des autorités concernant d'éventuels relogements temporaires en cas de catastrophe. Il importe également de veiller aux moyens de subsistance des populations et d'éviter l'apparition de nouvelles vulnérabilités socio-économiques sur le lieu de relogement, ce qui est encore trop souvent le cas. La mise en place de cadres légaux, une approche s'appuyant sur les droits acquis ainsi que la participation et le développement des moyens et compétences des autorités et collectivités locales sont critiques pour la réussite des opérations de relogement. Il est nécessaire de développer des lignes directrices internationales pour les opérations de relogement planifié, en particulier dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques.

Engagements / Travail futur

- Distinguer le relogement planifié de l'évacuation et veiller à ce qu'il demeure une mesure de dernier recours.
- S'engager dans une approche holistique afin de relever les défis multivariables du relogement.
- Veiller à l'implication des collectivités locales dans le relogement planifié.
- Développer les moyens et compétences humains et institutionnels à travers des formations, pour des opérations de relogement véritablement efficaces.
- Continuer à acquérir et diffuser la connaissance en matière de relogement, afin de contribuer à développer les moyens et compétences et sensibiliser les intervenants.

Réduction des risques d'épidémie et de pandémie

Modérateur : Docteur Bruce Aylward, représentant spécial de l'OMS, directeur général de la riposte au virus *Ebola* et directeur général adjoint pour les situations d'urgence, OMS.

Experts : Professeur Rajata Rajatanavin, ministère de la santé publique, Thaïlande ; docteur Michel Sidibé, directeur exécutif, Onusida ; docteur Yasuhiro Suzuki, vice-ministre des affaires techniques, ministère de la santé, du travail et de la protection sociale, Japon ; docteur Miatta Gbanya, directeur de la réserve d'intervenants médicaux et directeur adjoint de la gestion des incidents, système national de gestion des incidents liés au virus *Ebola* (*National Ebola Incident Management System*), Liberia ; Mme Helena Lindberg, directrice générale de l'agence suédoise de protection civile.

Les épidémies de virus *Ebola*, de SRAS et de grippe H1N1 et H5N1 ainsi que la pandémie prolongée de VIH / sida ont démontré que les aléas biologiques ont un lourd impact en termes de santé publique et de développement socio-économique.

Les experts ont examiné les différents facteurs qui contribuent à l'augmentation du risque d'épidémie, notamment le changement climatique, l'urbanisation, la déforestation ainsi que des systèmes médicaux et sociaux insatisfaisants. L'OMS, qui assurait le rôle de modérateur, a conclu que « nous ne sommes pas adéquatement préparés pour faire face aux pandémies ». La prise en compte de la problématique des épidémies et pandémies dans le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe a été saluée.

Des engagements ont été pris afin d'améliorer la gestion des épidémies et des pandémies, et accroître la résilience face à l'ensemble des aléas biologiques, à travers :

- la mise en œuvre d'une approche participative, notamment dans l'application des enseignements tirés de la pandémie de VIH / sida ;
- la collaboration intersectorielle, à travers l'initiative *One Health* ainsi que l'implication de l'ensemble de la société, et l'appui international des programmes de préparation des moyens et méthodes d'intervention face aux épidémies ;
- l'application du Règlement sanitaire international (RSI) en complément du Cadre d'action de Sendai ; et
- l'utilisation des enseignements tirés des opérations de relèvement à l'issue des épidémies de virus *Ebola* pour renforcer la gestion des risques de catastrophe liés à l'ensemble des aléas.

Réduction des facteurs de risque sous-jacents

Président : M. Kamal Kishore, membre de l'agence nationale de gestion des catastrophes (NDMA, *National Disaster Management Authority*), Inde.

Modérateur : M. Badaoui Rouhban, expert indépendant.

Experts : M. José Ramon Avila, directeur exécutif de l'association des organisations non-gouvernementales du Honduras ; Mme Dwikorita Karnavati, rectrice, Gadjah Mada University, Indonésie ; M. Masahiko Isobe, vice-président de la *Kochi University of Technology* et président de l'association japonaise des ingénieurs civils ; M. Carlos Nobre, secrétaire national à la recherche-développement, ministère des sciences, des technologies et de l'innovation, Brésil ; M. Mauricio Xerinda, directeur, institut national de gestion des risques de catastrophe, Mozambique.

La séance de travail s'est penchée sur la problématique de l'augmentation du niveau des risques en dépit d'investissements croissants dans la gestion des risques de catastrophe, problématique qui s'explique par l'existence de facteurs de risque sous-jacents.

Certains facteurs de risque sont négligés dans le cadre de la réduction de la pauvreté, de la gestion environnementale, de la gouvernance, de la redevabilité, de l'égalité des chances et de l'inclusion. Ces risques sont fréquemment invisibles et se manifestent à travers des événements très fréquents et à faible impact qui érodent les acquis du développement.

Parmi les principaux facteurs de risque figure la corruption, par exemple, dans le secteur de la construction, où les investissements privés sont équivalents aux investissements publics voire les dépassent largement. Les risques de catastrophe ne peuvent par conséquent être efficacement réduits que sur une longue durée : des changements systémiques sont nécessaires, de même que des décisions raisonnées en fonction des risques.

Des approches inclusives sont nécessaires afin de placer les populations, en particulier les enfants et les personnes handicapées, au centre de la planification. Il a notamment été suggéré a) de favoriser les socio-entrepreneurs, qui permettent de combiner les avantages communs des biens publics et la création de ressources pour les collectivités à faible revenu, b) d'adopter une approche à deux niveaux des aléas, qui associe des mesures structurelles locales à des mesures non structurelles régionales et c) de rebondir en associant les évaluations des risques locaux et les perspectives à long terme.

Engagements / Travail futur

- Annonce du Partenariat de Sendai pour la compréhension et la réduction des risques de glissement de terrain, qui doit réunir 16 gouvernements, ONG et institutions académiques.

Pour un patrimoine culturel résilient

Allocution de bienvenue : Docteur Koichiro Matsuura, ancien directeur général de l'Unesco.

Modérateur : Docteur Stefano De Caro, directeur général, ICCROM (International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property - Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels).

Experts : Docteur Masanori Aoyagi, commissaire, agence des affaires culturelles, Japon ; M. Pierpaolo Campostrini, directeur général, CORILA ; docteur Webber Ndoro, directeur, Fonds pour le patrimoine mondial africain ; Mme Corinne Wegener, *Cultural Heritage Presevation Officer*, *Smithsonian Institute* ; M. Giovanni Boccardi, responsable de la préparation aux catastrophes et de l'intervention, secteur de la culture, Unesco ; Mme Galina Angarova, Tebtebba (*Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education*), Philippines.

La séance de travail a présenté une vision pour la protection et la préservation du patrimoine culturel en situation de catastrophe et de conflit : une telle vision joue un rôle important dans la résilience des collectivités et le développement local.

Le patrimoine culturel a été reconnu comme un facteur de résilience, à travers sa pérennité même. Le patrimoine culturel architectural et naturel est le reflet de la mémoire collective mais aussi de l'identité d'une population. Il n'en est pas moins vulnérable face aux catastrophes et aux conflits, ainsi qu'aux impacts des changements climatiques. Les participants ont souligné la manière dont le patrimoine culturel fournit de précieuses informations et des opportunités d'améliorer la réduction des risques de catastrophe, la réhabilitation à l'issue des catastrophes et le relèvement, une reconstruction plus efficace et la stimulation du développement socio-économique local.

Des expériences telles que la découverte de sites culturels historiques au Japon à l'issue de séismes et les initiatives du Fonds pour le patrimoine mondial africain ont illustré les vertus des partenariats intersectoriels, les avantages mutuels du partage des connaissances et de la formation, et la valeur ajoutée de la promotion de plans et programmes de développement locaux qui prennent en compte le patrimoine culturel.

L'expérience de Venise est exemplaire dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes ». Elle souligne l'engagement local pour la résilience, à travers la mise en avant de solutions innovantes où le patrimoine culturel fait partie intégrante de la planification de la réduction des risques de catastrophe et de l'intervention. Elle illustre par ailleurs la corrélation directe entre patrimoine culturel et réduction des risques de catastrophe, et les avantages de la préservation du patrimoine culturel architectural et naturel.

La reconnaissance des savoirs, des croyances et des pratiques traditionnels et indigènes a permis de mettre au jour tout un éventail de stratégies éprouvées, notamment pour l'alerte précoce et la surveillance, ce qui démontre l'intérêt d'une implication active des dirigeants des collectivités dans les formations, de l'investissement dans les collectivités et du partage des expériences. Il a par ailleurs été rappelé que les atteintes au patrimoine culturel sont désormais reconnues comme des crimes contre l'humanité.

Des participants lors de la cérémonie d'ouverture de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Identifier les risques et passer à l'action (priorité n°2 du CAH)

Présidente : Mme Florika Fink-Hooijer, directrice des politiques, des stratégies et de la coopération internationale, service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (DG ECHO).

Modérateur : M. Francis Ghesquiere, directeur, GFDRR, Banque mondiale.

Experts : Mme Lianne Dalziel, maire de Christchurch, Nouvelle-Zélande ; M. Juma Al'Maskari, directeur général de la météorologie, autorité publique de l'aviation civile, Oman ; M. Gavin Iley, haut directeur du développement international, office météorologique britannique (*UK Met Office*) (représentant M. Khalid Muwembe, météorologiste en chef, *Uganda Meteorology*, département relevant du ministère de l'eau, du territoire et de l'environnement, Ouganda) ; M. Hisaya Sawano, directeur de la recherche au centre international pour la gestion des aléas et des risques hydrologiques (*International Centre for Water Hazard and Risk Management*), institut de recherche sur les travaux publics (PWRI), Japon ; M. Louis Gritzo, vice-président de la recherche chez FM Global, États-Unis.

Lorsque des informations ciblées et fiables sont disponibles concernant les aléas et les risques, les décisionnaires sont mieux à même de développer et mettre en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophe. Le bilan des progrès dans l'application du CAH montre que malgré les avancées réalisées dans le domaine scientifique, les technologies et la modélisation des risques, d'importants défis subsistent afin de garantir que le processus de développement et de communication des informations concernant les risques permet effectivement aux décisionnaires de prendre de meilleures décisions.

Les discussions ont identifié six éléments critiques pour une bonne identification des risques et une mise en œuvre réussie, qui se répartissent en trois phases :

Phase initiale :

1. Volonté et responsabilité politiques
2. Définition des objectifs

Phase de développement :

3. Disponibilité des données et données ouvertes

Phase de diffusion :

4. Communication des résultats
5. Évaluation exploitable des risques
6. Développement des moyens et compétences

Engagements / Travail futur

- Toute initiative d'identification des risques devrait être conçue et mise en œuvre en parfaite connaissance de l'utilisation qui sera faite des résultats dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe et des besoins d'application de ces derniers. Ces résultats doivent donc être présentés sous une forme compréhensible et pertinente pour le public ciblé. Ceci constitue un autre élément clé de la réussite d'une évaluation de risque.
- Élargir le partage des expériences en matière d'identification des risques à différents niveaux pour la réduction des risques de catastrophe, au niveau mondial et régional.
- Une plus grande collaboration entre les différentes disciplines dans le domaine des sciences, de l'ingénierie, de l'économie, des sciences sociales et de la politique est requise afin de développer des informations sur les risques qui répondent aux besoins des décisionnaires.
- De plus amples efforts de collaboration sont nécessaires pour l'utilisation des connaissances et méthodologies généralement reconnues, des données ouvertes et des outils en source ouverte, afin de faciliter l'accès à des informations transparentes, fiables et utilisables concernant les risques. La collaboration des gouvernements avec de telles initiatives mondiales est critique afin de fournir des données et encadrer le développement d'informations utilisables concernant les risques.
- Les compétences et moyens techniques du secteur privé doivent être exploités afin d'améliorer le processus d'identification des risques et l'utilisation des informations concernant les risques.
- La mise à disposition de données ouvertes et le partage des données incombe à tous les intervenants, et une attention toute particulière doit être accordée à la conception d'outils et de processus qui facilitent le partage des données.

Normes pour la réduction des risques de catastrophe : codes de construction

Modérateurs : M. Garry de la Pomerai, président, groupe de travail mondial sur les codes de construction, Émirats arabes unis ; M. Kevin Knight, *OA Chair*, *ISO Risk Management Committee* et membre des *Technical Management Boards ISO*, Australie.

Experts : M. Takashi Sugito, directeur général adjoint, *Housing Bureau*, ministère du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme, Japon ; M. Amod Mani Dixit, directeur exécutif, NSET (*National Society for Earthquake Technology*), Népal ; Mme Helena Lindberg, directrice générale de l'agence suédoise de protection civile ; M. Frans Vreeswijk, secrétaire général et PDG, Commission électrotechnique internationale ; M. David Place, PDG, SAFECOM ; M. Christian Friis Bach, secrétaire exécutif, CEE-ONU (Commission économique pour l'Europe des Nations unies) ; M. Ede Ijjasz-Vasquez, directeur principal du pôle mondial d'expertise en développement social, urbain et rural, et résilience, Banque mondiale ; M. Qunli Han Director, directeur, division des sciences écologiques et terrestres, Unesco ; M. Louis A. Gritzo, vice-président de la recherche, FM Global.

La séance de travail a convenu que l'adoption de normes internationales offre des avantages immédiats à travers l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité de fonctions vitales, et que ces dernières sont les plus efficaces lorsqu'elles sont intégrées à des cadres réglementaires. Les normes internationales poussent au progrès : elles renforcent la redevabilité ainsi que la résilience organisationnelle et des infrastructures, elles jouent un rôle critique afin d'éviter l'érosion des acquis du développement. Les pays en développement ont exprimé la nécessité d'appuyer les normes internationales à travers des formations adaptées à leurs besoins et contextes spécifiques. Dans cet esprit, ces derniers sont encouragés à participer plus largement au processus d'élaboration des normes internationales.

En ce qui concerne les codes de construction, il est nécessaire de couvrir des secteurs plus larges, à savoir les constructions nouvelles et existantes, pour aller au-delà d'une simple stratégie de modernisation et de maintenance des bâtiments existants. Créer un ensemble complet de données transparentes afin d'appuyer le travail de réglementation, avec pour objectif d'institutionnaliser l'assurance qualité et le contrôle du respect des normes, et d'élargir la portée du groupe de travail mondial sur les codes de construction.

Engagements / Travail futur

- Poursuivre et renforcer l'initiative de collaboration entre les États membres, les agences de l'ONU et les organisations de normalisation internationales, afin de développer une stratégie d'utilisation efficace des normes internationales de réduction des risques de catastrophe et de construction de la résilience.
- Lancer un projet mondial et collaboratif de cartographie afin d'identifier les bonnes pratiques pour l'application des codes et des normes, et le contrôle de leur respect.
- Mettre en place et appuyer des indicateurs de suivi des progrès réalisés dans l'application des codes et des normes, et le contrôle de leur respect.

Aléas technologiques : de la réduction des risques au relèvement

Discours liminaire : Mme Helen Clark, administratrice, PNUD.

Modérateur : M. Elhadj As Sy, secrétaire général, mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Experts : M. Sergei Rakhmanov, ambassadeur du Bélarus au Japon ; M. Boronov Kubatbek Ayilchievich, ministre de l'intervention d'urgence, Kirghizistan ; M. Mahafaly Solonandrasana Olivier, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Madagascar ; M. Tetsuya Yamamoto, directeur général adjoint, bureau de gestion des catastrophes nucléaires, Japon ; M. Amedeo Cicala, maire de Viggiano, Italie.

L'urbanisation, l'industrialisation et le changement climatique engendreront vraisemblablement une augmentation de la fréquence, de la complexité et de la gravité des catastrophes technologiques. Les accidents qui peuvent survenir dans les installations industrielles et nucléaires, que ceux-ci résultent d'erreurs humaines ou d'aléas naturels, peuvent avoir des conséquences terribles et de longue durée sur les plans humain, socio-économique et environnemental. L'adoption de nouvelles technologies et la complexité croissante des infrastructures, en particulier sur les littoraux, modifient progressivement la nature des risques technologiques.

La séance de travail a présenté différents aléas technologiques, notamment chimiques et nucléaires, et les mesures actuellement prises par les gouvernements et les autorités locales afin de faire face à ces risques.

L'attention a été attirée sur les aléas technologiques qui existent au Kirghizistan, et qui risquent de potentiellement affecter jusqu'à 14 millions de personnes à travers plusieurs pays d'Asie centrale, les risques liés à l'utilisation de produits chimiques à Madagascar, le cas de Tchernobyl, où 6 millions de personnes vivent encore dans les zones touchées, et les enseignements tirés des quatre années consacrées au relèvement depuis le Grand séisme de l'Est du Japon. Les experts ont souligné la nécessité pour les gouvernements d'évaluer de tels risques et d'en assumer la prise en charge, en collaboration avec la société civile. Cette prise en charge est, pour l'heure, notamment assurée à travers la planification de l'intervention pour les collectivités, les différents secteurs d'activité et les infrastructures critiques.

L'absence d'évaluation des risques et de communication de ces derniers peut créer un faux sentiment de sécurité. Les participants ont appelé à l'implication des citoyens, à une évaluation proactive des risques et à une communication transparente des risques, de même qu'à l'implication de tous les intervenants et l'établissement de partenariats. Ceci implique de promouvoir l'implication du public, de mener des actions de sensibilisation et de travailler auprès des gouvernements pour la prise en compte des risques

technologiques dans les cadres nationaux de réduction des risques de catastrophe.

Engagements / Travail futur

- Le Bélarus s'est engagé à partager ses expériences avec d'autres pays et à contribuer à éclairer la prochaine phase de la coopération entre les pays touchés par la catastrophe de Tchernobyl.
- La ville de Viggiano s'est engagée à partager son expérience dans la gestion locale des aléas technologiques avec les villes intéressées.
- Les organisations de la société civile au Japon se sont engagées à partager leur expérience et ont formulé des lignes directrices qui peuvent être largement diffusées afin de promouvoir l'implication des collectivités et la communication des risques.
- Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU s'est engagé à veiller à ce que les risques émergents, en particulier les aléas technologiques, soit pris en compte dans les discussions préparatoires du Sommet humanitaire mondial.

Experts d'une séance de travail de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Vers un secteur du tourisme résilient

Modératrice : Mme Veronica Pedrosa, présentatrice / correspondante.

Experts : M. Thomas Silberhorn, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral pour la coopération et le développement économiques, Allemagne ; M. Jorge Alberto Angulo Ruiz, directeur national de la protection civile, ministère du tourisme, Cuba ; Mme Filomena Nelson, vice-PDG, office de gestion des catastrophes, ministère des ressources naturelles et de l'environnement, Samoa ; docteur Dirk Glaesser, directeur, Développement durable du tourisme, Organisation mondiale du tourisme et Nations unies ; Mme Carolyn Thompson, directrice de l'éducation, de la recherche et de la formation, *Australian Emergency Management Institute* ; M. Masato Takamatsu, directeur général et directeur de la recherche, Japan Tourism Marketing Co ; Mme Jayne MacDougall, directrice de la gestion des risques et de la prévention des préjudices, hôtels Le Méridien.

Le secteur du tourisme a connu une croissance remarquable au cours des dernières années. Il est aussi celui qui souffrira le plus de l'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes à l'avenir. Un secteur du tourisme résilient constitue un atout important pour n'importe quel pays, et plus particulièrement pour les Petits États insulaires en développement, où le parc hôtelier constitue l'une des principales ressources pour la population. Le secteur du tourisme a un grand rôle à jouer dans les efforts de réduction des risques de catastrophe, notamment dans la préparation et la mise en œuvre des plans de gestion des risques de catastrophe, la mise à disposition de ressources permettant de porter assistance à un grand nombre de personnes en situation de catastrophe, la formation de personnel, la planification de la continuité des activités et la communication.

Engagements / Travail futur

- Favoriser des partenariats, un dialogue et des politiques qui intègrent le secteur du tourisme et la gestion des risques de catastrophe afin de renforcer la résilience des zones touristiques.
- Promouvoir la collaboration avec le secteur du tourisme et développer des normes, des outils et des approches de gestion de la continuité des activités afin d'améliorer les compétences et moyens de gestion des risques de catastrophe et renforcer la résilience du secteur.
- Reconnaître et utiliser les importantes ressources, notamment en termes de compétences, et les points forts du secteur du tourisme, en particulier du secteur hôtelier, afin de renforcer la résilience nationale, des collectivités et des entreprises.
- Des actions doivent être mises en œuvre : la seule réflexion est insuffisante et le manque de ressources ne constitue pas une excuse valable. Même avec des ressources limitées, des actions peuvent néanmoins être menées afin de construire la résilience

Réduire les risques de catastrophe pour atténuer la pauvreté

Modérateur : M. Ebenezer Kofi Ofori Portuphy, coordinateur national, Office national de gestion des catastrophes, Ghana.

Experts : Mme Helen Clarke, administratrice, PNUD ; Mme Amina J. Mohammed, conseillère spéciale sur la planification du développement après 2015 auprès du Secrétaire général de l'ONU ; M. Milton Rondó Filho, coordinateur général de l'action internationale dans la lutte contre la faim, ministère des affaires étrangères, Brésil ; M. Abdullah Dilsiz, autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD), cabinet du Premier ministre, Turquie ; Mme Veronica Katulushi, coordinatrice nationale, *Zambian Homeless and Poor Peoples Federation* ; M. Emmanuel Esguerra, directeur général adjoint, *National Economic and Development Planning Authority*, Philippines ; M. Eduardo Martinez, président, UPS Foundation.

La séance de travail a examiné les opportunités d'adoption d'une approche plus équitable, juste, durable et rationnelle dans la gestion des aspects fondamentaux des vulnérabilités et du coût humain de la pauvreté. Les experts ont abordé les retards de développement causés par les catastrophes sur le plan socio-économique et environnemental. Mais avant tout, la séance de travail a relevé que les populations pauvres souffrent de manière disproportionnée en situation de catastrophe. Les disparités dans la répartition des richesses et l'accès aux ressources, aux opportunités et aux processus décisionnels sont des facteurs significatifs qui contribuent à la vulnérabilité face aux risques de catastrophe. L'éradication de la pauvreté nécessite l'engagement des décisionnaires politiques, des responsables de la planification, des politiciens, des professionnels du secteur privé et des leaders d'opinion, et l'appui d'un rôle prépondérant des collectivités et organisations locales dans le dialogue, l'établissement d'accords et la conception et la mise en œuvre de plans d'action.

La séance s'est concentrée sur l'importance de l'intégration, plus précisément l'intégration de la responsabilité sociétale et de la responsabilité d'entreprise, des connaissances et solutions technologiques innovantes et des connaissances et solutions traditionnelles, et des plateformes multi-intervenants et multisectorielles, qui doivent constituer des espaces d'interaction équitables afin de faire face aux problèmes. La réussite de cette intégration déterminera l'instauration ou non d'un véritable esprit de coopération et de recherche de l'intérêt commun dans l'éradication de la pauvreté.

Alors que la conférence de Sendai prépare la voie à différents accords sur la réduction des risques de catastrophe, les Objectifs de développement durable, le financement du développement, l'adaptation aux changements climatiques et l'environnement, cette séance a permis de souligner l'importance d'un engagement partagé de non seulement atténuer la pauvreté mais de totalement l'éradiquer, et d'accorder une place prioritaire à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience dans le cadre de ces accords.

Engagements / Travail futur

- Aligner le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe sur l'agenda du développement après 2015.
- Appliquer des outils de réduction des risques de catastrophe et de construction de la résilience dans une sélection des Pays les moins avancés et des Petits États insulaires en développement confrontés à une pauvreté chronique et à des événements extrêmes.
- Développer, adopter et mettre en œuvre une législation qui appuie des mesures d'éradication de la pauvreté, et renforce donc la résilience des collectivités.
- Appuyer des approches nationales intégrées, intersectorielles et ascendantes qui réduisent clairement les facteurs de risque sous-jacents et offrent l'opportunité aux organisations locales d'informer les décisions qui affectent directement les populations pauvres.

Experts d'une séance de travail de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

07 Réunions spéciales et cérémonies

Unir les nations, les populations et l'action pour la résilience

Dans le cadre d'un débat ouvert, le Secrétaire général de l'ONU, Ban-Ki-moon, et huit responsables exécutifs de l'ONU se sont penchés sur les défis à relever par le système de l'ONU dans son engagement auprès des différents pays et partenaires afin de réaliser les objectifs et priorités définis par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

L'un des défis clés est l'extension des modèles de coopération efficaces et la garantie d'un appui cohérent et collectif des efforts des pays et des collectivités visant à construire la résilience.

À travers les engagements tant collectifs qu'individuels pris par l'ONU lors de cet événement, l'organisation dans son ensemble cherche à principalement positionner les risques de catastrophe et les risques climatiques comme des problématiques de développement durable.

Les agences de l'ONU, qu'il s'agisse des institutions scientifiques et techniques travaillant sur l'analyse des risques, les services d'alerte précoce et les services climatiques, ou des agences sectorielles ou en charge du développement, ont indiqué que leurs programmes nationaux doivent s'appuyer sur les informations disponibles concernant les risques. Un renforcement de la redevabilité vis-à-vis de leurs composantes sera également nécessaire via leurs organes directeurs, plus précisément en ce qui concerne la manière dont elles prennent les risques en charge dans le cadre de leurs opérations.

Enfin, l'ONU prend des mesures afin de répondre de manière plus optimale à la variabilité et aux incertitudes du changement climatique et des impacts des catastrophes, en prenant acte des enseignements des initiatives menées et en les intégrant.

(voir section 13).

Réunion des ambassadeurs de la réduction des risques de catastrophe

Les ambassadeurs de la réduction des risques de catastrophe désignés par l'UNISDR jouent un rôle important dans la promotion de la construction de collectivités résilientes et de la réduction des risques dans leurs villes, pays et régions.

Afin d'élargir l'implication de ces ambassadeurs au Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe, l'UNISDR et la ville de Sendai ont conjointement organisé une réunion des ambassadeurs de la réduction des risques de catastrophe le 17 mars.

Parmi les participants figuraient des représentants des autorités locales, des parlementaires et des ambassadeurs de la réduction des risques de catastrophe issus du secteur privé, qui se sont penchés sur le rôle de ces derniers dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai et ont adopté la « Déclaration des autorités infranationales et locales ».

Débat télévisé avec le secteur privé

Un débat télévisé modéré par David Eades (BBC World News) a été organisé avec d'importants dirigeants d'entreprises et de gouvernements afin d'examiner si le secteur mondial de la construction doit introduire des changements urgents et radicaux afin de protéger les collectivités contre les impacts des catastrophes. Le secteur privé sera sous peu responsable de jusqu'à 80 % des investissements dans l'ensemble des infrastructures urbaines et les participants ont débattu de l'amélioration des normes de construction, qui pourrait potentiellement contribuer à sauver des millions de vies.

Les participants à cette réunion étaient Toshiyuki Shiga, vice-président de Nissan, la sénatrice Loren B. Legarda (Philippines), Aris Papadopoulos, ancien PDG de Titan America et ancien président de PSAG/PSP, Gerry Brownlee, ministre de la défense et ministre du relèvement après le séisme de Canterbury (Nouvelle-Zélande), et Martyn Parker, président des partenariats mondiaux, Swiss Re.

Toshiyuki Shiga a indiqué que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont été l'un des préjudices majeurs subis par le secteur automobile lors du Grand séisme de l'Est du Japon de 2011, comme le montrent les difficultés rencontrées par les PME pour redémarrer la production. Le plan de continuité des activités de Nissan intègre désormais tous les fournisseurs jusqu'au niveau 10, qui correspond le plus souvent à de petites entreprises implantées dans différents pays. Il s'agit là d'un moyen par lequel les entreprises internationales peuvent appuyer les PME pour en favoriser la résilience, tant dans les pays développés qu'en développement. Aris Papadopoulos investit dans la construction de chaînes de résilience, qui intègrent les employés d'une entreprise ainsi que ses clients, et couvrent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Regarder la séance en ligne :
www.wcdrr.org/media/debate

Cérémonie de remise des Prix Sasakawa

Le réputé chercheur et professionnel de la réduction des risques de catastrophe, M. Allan Lavell, s'est vu remettre le *Sasakawa Award for Disaster Risk Reduction* 2015 des Nations unies. Le président du jury du prix Sasakawa, le professeur et docteur Murat Balamir, a déclaré que M. Lavell répondait aux exigences d'excellence requises pour le prix de cette année, dont le thème était « *Shaping the Future* », à savoir un savant mariage d'innovation, d'efficacité, de collaboration, de longévité, d'autorité et de rayonnement.

Il a ajouté que « le travail de longue haleine et faisant autorité de M. Lavell, qui a assumé différentes fonctions dans des environnements complexes, fait de lui une référence en matière de gestion des risques de catastrophe [...] : un modèle à l'épreuve du temps ».

M. Yohei Sasakawa, président de la Nippon Foundation (qui sponsorise ce prix), a déclaré être ravi de voir d'anciens lauréats du *Sasakawa Award* conserver un rôle de leader dans le secteur en rapide évolution de la réduction des risques de catastrophe.

Le jury du prix Sasakawa a également décerné deux certificats de distinction, le premier à la *Jeffrey Town Farmers' Association* de Jamaïque, qui utilise l'agriculture comme plateforme de développement durable et comme moyen de limiter les risques, et le second à l'*Australian Business Roundtable for Disaster Resilience and Safer Communities*, qui réunit six grands PDG afin d'influencer les politiques publiques à travers des rapports probants sur le coût intenable des catastrophes en termes de vies humaines et de biens, ainsi que pour l'économie.

Le prix a cette année donné lieu à la nomination de 88 personnes et organisations issues de 44 pays. Le jury indépendant était composé du professeur Murat Balamir, de Franklin McDonald, de Rowena Hay et de Tam Hoang.

Une scène du spect

acle présenté lors de la cérémonie de remise du Prix Sasakawa lors de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Cérémonie du Festival du documentaire télévisuel

Les premières récompenses internationales co-organisées par les Nations unies pour les meilleurs documentaires télévisuels sur la réduction des risques de catastrophe ont été décernées dans le cadre de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Lors d'une cérémonie spéciale, le documentaire intitulé « *Rebuilding Sichuan* » a reçu le prix inaugural, l'emportant ainsi sur des concurrents couvrant les inondations au Pakistan et en Grande-Bretagne, ou le séisme dévastateur et le tsunami qui ont frappé les collectivités du Nord-est du Japon en 2011.

Le documentaire présente les efforts monumentaux des ingénieurs et des concepteurs afin de reconstruire des villes entières à partir de zéro, après le séisme qui a frappé la province chinoise du Sichuan en 2008. Le producteur Sen Zhang a reçu le prix du documentaire, diffusé sur Discovery Channel.

« *The Kamaishi Miracle* », de NHK (Japan Broadcasting Corporation), a remporté le prix du meilleur récit humain (*Best Human Story*). Ce documentaire retrace comment 184 étudiants d'une même école ont survécu au Grand séisme de l'Est du Japon en 2011.

« It's Time » de GMA Network Philippines a remporté le prix de la meilleure enquête (*Best Investigative Story*). Le film présente le rythme frénétique de la vie moderne et se demande si la nature elle-même ne serait pas elle aussi tenue par une date limite, afin de souligner la surconsommation des ressources naturelles de la planète.

« *Vets in the Disaster Zone* » de Dragonfly Film and Television Productions a remporté le prix du documentaire le plus innovant (*Most Innovative Documentary*).

Ces récompenses avaient pour objectif d'honorer les réalisateurs, producteurs et diffuseurs qui travaillent à la création de documentaires capables de contribuer à protéger les collectivités vulnérables contre les risques posés par les catastrophes futures. L'UNISDR ainsi que ses partenaires, à savoir l'Asia Broadcasting Union et l'Union européenne de radio-télévision, ont sélectionné les gagnants parmi près de 100 documentaires diffusés à la télévision depuis 2005.

Cérémonie de remise du prix « Risk Award »

La cérémonie de remise des prix organisée par la Munich Re Foundation en partenariat avec l'UNISDR et le Global Risk Forum à Davos a présenté un projet de réduction des risques de catastrophe innovant et centré sur les populations, qui a été sélectionné parmi 145 candidatures issues de 60 pays.

L'*All India Institute of Local Self-Government* apportera un appui aux personnes résidant dans des habitations précaires, en particulier aux femmes et aux enfants, en vue de l'adoption de méthodes de gestion des risques de catastrophe. Tous les principaux facteurs de risque sont présents dans la ville indienne de Pune, où 25 000 personnes vivant dans dix bidonvilles bénéficieront du projet, qui a reçu une subvention de 100 000 euros. Mme Shweta Gupta, haute coordinatrice de projet pour l'*All India Institute of Local Self-Government*, a déclaré : « nous sommes honorés d'accepter le *Risk Award* de cette année, qui contribuera au développement d'une structure de bénévoles locaux chargés de la formation à la gestion des risques de catastrophe. Nous accorderons une attention particulière à la mobilisation des femmes et au développement d'informations, d'initiatives d'éducation et d'outils de communication adaptés aux enfants ».

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, Margareta Wahlström, a souligné l'importance de l'implication des collectivités dans la réduction des risques de catastrophe : « l'*All India Institute of Local Self-Government*, qui s'attaque à l'un des problèmes les plus pressants de notre temps, à savoir l'urbanisation rapide et ses conséquences pour les populations pauvres vivant dans des logements précaires, reçoit ici une récompense bien méritée ».

Pour en savoir plus concernant le *Risk Award*, **rendez-vous sur** www.risk-award.org.

Troisième Comité préparatoire

La troisième séance du Comité préparatoire de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe s'est tenue le vendredi 13 mars 2015. Le Comité préparatoire a adopté son agenda et a recommandé la poursuite des négociations concernant le cadre 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe et l'avant-projet de déclaration politique de la Grande commission de la conférence.

Le Comité préparatoire a également recommandé des déclarations du Premier ministre du pays d'accueil, du président entrant de la 21e séance de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, et de la maire de Sendai.

Réunions préparatoires

De nombreuses réunions consultatives et préparatoires ont été organisées par les bureaux régionaux de l'UNISDR et d'autres intervenants le vendredi 13 mars 2015, préalablement à l'ouverture officielle de la conférence.

Réunion régionale africaine

Réunion régionale pour le continent américain

Réunion régionale des États arabes

Réunion ministérielle de l'ANASE

Réunion préparatoire pour l'Amérique centrale

Groupe de discussion sur le handicap

Réunion préparatoire sur le handicap

Réunion préparatoire sur les observations terrestres

Réunion préparatoire de la plateforme régionale européenne

Gestion de l'information et des connaissances pour la réduction des risques de catastrophe

Réunion de l'Union interparlementaire *(voir section 13)*

Comité de pilotage de l'IRP

Table-ronde des autorités locales *(voir section 13)*

Réunion préparatoire des grands groupes

Dialogue ministériel pour la région CASC

Forum des plateformes nationales

Réunion régionale pour le Nord-est asiatique

Réunion préparatoire de la délégation Pacifique

Réunion préparatoire des chefs d'État et ministres du Pacifique

Réunion préparatoire du secteur privé

Réunion préparatoire de la SAARC

Réunion préparatoire sur les sciences et technologies

Comité de pilotage de la campagne « *Pour des villes résilientes* »

Réunion du réseau TASW (*Towards a Safer World*)

08 Visites d'étude

Lors de la Conférence mondiale, 25 visites d'étude ont été organisées à l'intention des participants. Celles-ci couvraient les zones touchées par le Grand séisme de l'Est du Japon et le tsunami de la région de Tohoku, ainsi que la centrale nucléaire de Fukushima, l'université de Tohoku, la ville d'Ishinomaki et la ville de Sendai.

Les guides ont exposé les expériences des collectivités touchées et certains des enseignements tirés du Grand séisme de l'Est du Japon

Ces visites ont également permis aux participants de constater l'engagement et les progrès réalisés pour « Reconstruire en mieux », et faire renaître l'environnement naturel et la production agricole de leurs cendres dans les zones touchées.

Les visites ont permis l'étude également de tours d'évacuation..

09 Expositions et forums

Le Secrétaire général de l'ONU et Madame Yoo (Ban) Soon-taek lors du Forum de l'enfance et de la jeunesse (*Children & Youth Forum*).

Forum de l'enfance et de la jeunesse

Le Grand groupe de l'ONU sur l'enfance et la jeunesse et l'UNISDR ont facilité la participation de 350 enfants et jeunes locaux et en provenance d'autres pays, à travers l'organisation d'un forum sur la réduction des risques de catastrophe. Cet événement était l'un des principaux forums publics organisés dans le cadre de la Conférence mondiale.

Le Forum de l'enfance et de la jeunesse a été officiellement ouvert avec des interventions de Son Altesse Royale la princesse Magriet des Pays-Bas, de M. Ahmad Alhendawi, Envoyé pour la jeunesse du Secrétaire général, de Mme Emiko Okuyama, maire de Sendai, de Mme Sarah Stuart-Black, directrice du ministère de la protection civile et de la gestion des situations d'urgence, Nouvelle-Zélande, et de Mme Christel Rose, de l'UNISDR. Le Forum comprenait des ateliers interactifs, des débats intergénérationnels et des réunions d'experts multidisciplinaires offrant l'opportunité aux jeunes d'interagir avec d'autres groupes d'intervenants ainsi qu'avec des experts et des professionnels de la réduction des risques de catastrophe. Les questions abordées couvraient la politique et la gouvernance, la compréhension des risques, le renforcement de la préparation aux catastrophes, l'investissement dans la résilience, la communication et la sensibilisation ainsi que la résilience dans le cadre du relèvement et de l'intervention. Le Forum a offert l'opportunité à des enfants et à des jeunes de présenter leurs opinions et leurs idées innovantes concernant la réduction des risques de catastrophe, de définir des plans d'action communs au niveau mondial, national et local, et de construire des engagements solides pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Parmi les événements clés du Forum, une Journée de l'enfance a été organisée avec l'aide de la *Children in a Changing Climate Coalition* et a souligné les efforts consentis dans la réduction des risques de catastrophe. Une séance interactive a également été organisée entre les enfants et les jeunes, et le Secrétaire général de l'ONU accompagné de son épouse Madame Yoo (Ban) Soon-taek ainsi que de l'Envoyé pour la jeunesse de l'ONU, M. Ahmad Alhendawi. La séance s'est penchée sur les besoins mondiaux et sur le rôle des enfants et des jeunes dans la mondialisation, ainsi que sur leur vision et leur action critique dans la réduction des risques de catastrophe, en tant qu'agents de changement et citoyens du monde. La séance a pu apprécier le talent d'un jeune violoniste sourd et un Quipu symbolisant l'aspiration des enfants et des jeunes à un monde plus sûr a été offert au Secrétaire général.

Exposition *Tangible Earth* présentée au musée de la ville de Sendai lors de la 3e Conférence mondiale de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe.

Exposition *Tangible Earth*

L'exposition *Tangible Earth* présentait cinq globes numériques accompagnés d'une projection murale présentant les nouvelles données mondiales sur les risques et les catastrophes sur lesquelles s'appuie le Bilan mondial 2015 sur la réduction des risques de catastrophe, ainsi que des études de cas et des analyses approfondies tirées des quatre rapports publiés à ce jour. Quelque 1 000 participants ont visité l'exposition.

Les globes *Tangible Earth* offrent une visualisation dynamique des données scientifiques et permettent aux utilisateurs d'interagir avec eux en les faisant tourner, et en effectuant des recherches sur les données présentées ou en zoomant sur les lieux et événements qui les intéressent.

« Nous sommes la première génération à avoir compris la beauté exceptionnelle, le dynamisme et la rareté de notre planète dans le contexte de l'univers. Nous nous devons de propager ce message », a déclaré le professeur Shin-ichi Takemura, de l'*Earth Literacy Programme*.

En tant qu'outil innovant et pédagogique, le globe *Tangible Earth* contribue à de nouveaux modes de communication concernant la réduction des risques de catastrophe, ce qui a été concrètement démontré lors de l'exposition organisée à Sendai.

Vidéos de célébration du CAH

À l'approche de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, l'UNISDR a lancé un appel à des récits célébrant les réussites de la décennie couverte par le Cadre d'action de Hyogo (CAH). À l'ouverture de la conférence le 14 mars, l'UNISDR avait reçu 251 propositions en provenance de 78 pays et de 12 organes régionaux et internationaux, présentant différentes initiatives de mise en œuvre du CAH conformément à ses cinq priorités d'action.

Les études de cas soumises illustrent une tendance mondiale qui se généralise, à savoir l'utilisation des connaissances, de l'innovation et de l'éducation afin de construire une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux. Malgré le solide leadership et les idées innovantes qui existent au sein des collectivités, aucune initiative ne peut être menée par un individu ou une collectivité isolée. Toutes les initiatives de citoyens requièrent une forme ou l'autre de soutien extérieur pour pouvoir démarrer, avant de devenir autonomes et résilientes. Les gouvernements, municipalités et autorités locales, le système de l'ONU et les autres organisations internationales apportent précisément un tel soutien.

La réduction des risques de catastrophe est donc progressivement abordée comme une approche multidisciplinaire qui crée des ponts entre tous les intervenants de la société, comme le souhaitait le CAH.

Découvrez les vidéos sur le site Internet de la conférence : wcdrr.org/celebrating.

Les simulations de situations d'urgence organisées dans l'espace d'exposition ont remporté un franc succès.

Expositions de plein air

L'espace sur la prévention des catastrophes (*Sendai Disaster Prevention Square 2015*) et l'espace sur les échanges internationaux (*International Exchange Square*) ont présenté des simulations d'évacuation et de situations d'urgence, ainsi que du matériel de lutte contre les incendies. Le grand public a pu participer à des ateliers mais aussi déguster des préparations culinaires en provenance des quatre coins du monde et apprécier de la musique live, et des photos du Grand séisme de l'Est du Japon ont été projetées.

Pavillons thématiques

Les pavillons étaient structurés autour de deux thématiques qui s'inscrivent dans la réduction des risques de catastrophe : la collaboration de la société civile et les problématiques liées au genre. Différents symposiums et expositions ont été organisés par des groupes de la société civile. Les pavillons comprenaient un espace d'échange et d'information sur l'égalité des genres. Les expériences acquises et les défis rencontrés lors du Grand séisme de l'Est du Japon ont occupé une place importante.

Pavillon sur la reconstruction de Tohoku et la réduction des risques de catastrophe

Le pavillon a accueilli une importante exposition présentant les expériences et connaissances acquises à travers le Grand séisme de l'Est du Japon, ainsi que les enseignements tirés de celui-ci et les efforts de reconstruction et de relèvement. Les quatre préfectures touchées de Tohoku (Aomori, Iwate, Miyagi et Fukushima) et la ville de Sendai ont chacune présenté le bilan des préjudices subis et leurs plans de reconstruction.

Forum sur le Grand séisme de l'Est du Japon

Le forum a été organisé sous le thème du partage des expériences et des enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon avec le reste du monde, et comprenait dix séances conjointement organisées par le gouvernement du Japon et le comité de Sendai. Les séances ont souligné la nécessité de promouvoir les efforts visant à « Reconstruire en mieux » et l'importance d'un nouveau renforcement de la résilience et de la durabilité face aux catastrophes.

Exposition du secteur de la réduction des risques de catastrophe

Le salon professionnel de la plateforme japonaise BOSAI a présenté un large éventail d'innovations en matière de réduction des risques de catastrophe, principalement de nouvelles technologies et produits favorisant la résistance sismique.

Événements organisés par des municipalités touchées par le Grand séisme de l'Est du Japon

Les municipalités d'Aomori, Fukushima, Iwate et Miyagi ont organisé des symposiums et le partage des enseignements tirés du Grand séisme de l'Est du Japon.

Expositions d'affiches

Des organisations gouvernementales, des organisations internationales, des instituts académiques et de recherche, des ONG et des groupes locaux ont présenté leur travail en matière de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et de réhabilitation à travers une grande exposition d'affiches. Pour en savoir plus concernant cette exposition d'affiches, rendez-vous sur www.wcdrr.org/programme. Des photos figurant dans cette publication sont tirées de l'exposition (voir pages 106 et 113)

Solutions pour la résilience locale

Cette exposition a mis en lumière différentes solutions à potentiellement mettre en œuvre par les villes pour renforcer la résilience urbaine. Dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes » de l'UNISDR, Rebuild by Design (États-Unis), Relevant design for Disaster (Israël), et les villes de Sendai et Hyogo (Japon) ont présenté des bonnes pratiques et différentes options concrètes que les villes peuvent adopter afin de mettre en œuvre les dix points essentiels de la campagne « Pour des villes résilientes ». Rebuild by Design a présenté un nouveau modèle de planification collaborative qui facilite la prise en charge des inondations urbaines. Relevant design for Disaster a présenté un pupitre scolaire spécialement conçu pour la protection contre les séismes, et capable de résister à une charge de 1 000 kg. Les villes de Hyogo et Sendai ont présenté des méthodes et des innovations majeures qui ont été mises en œuvre à l'issue du Grand séisme de Hanshin en 1999 et du Grand séisme de l'Est du Japon.

第3回国連防災世界会議
WCDRR
Sendai Japan
2015.3 14/18
Public Forum
NTT東日本
SUNTORY
七十七銀行
仙台建設業協会
東北電力
HITACHI
Inspire the Next
FUJITSU
FUJITSU
三菱重工環境・化学エンジニアリング株式会社／宮城県解体工事業共同組合
日立造船株式会社／三菱地所株式会社

10 Événements parallèles

Quelque 350 événements parallèles ont été organisés durant la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.
Pour en savoir plus concernant ces événements, rendez-vous sur www.wcdrr.org.

Atelier sur la transmission des enseignements tirés du Grand séisme de l'Est du Japon

Leçon de vie : des bâtiments et des villes qui n'ont jamais cédé aux tsunamis

ABU (Asia-Pacific Broadcasting Union) / NHK (Japan Broadcasting Corporation)

ABU 2015 Global News Forum, Sendai

ACT Alliance

Réduction participative des risques de catastrophe et structures religieuses : partage des méthodes de référence

ActionAid Bangladesh

Plus loin que l'inclusion : donner aux femmes les moyens d'encadrer la réduction des risques de catastrophe

African Risk Capacity (ARC)

Catalyser l'investissement dans la gestion des risques de catastrophe : innovations dans le développement de normes afin de guider les investissements du secteur privé

Agence des affaires culturelles, Japon

Symposium international sur le patrimoine culturel et la résilience des collectivités face aux catastrophes

AIR Worldwide

La modélisation comme référence universelle pour le financement et la gestion des risques de catastrophe

Anglo-Japanese Centre for International Intellectual Exchange Asia-Pacific (CIIE.asia)

Résilience du Japon face aux catastrophes : secrets et défis

Division APEC, bureau des affaires économiques, ministère des affaires étrangères du Japon

Méthodes de référence pour l'entreprenariat local des femmes dans le cadre de la reconstruction

Institut arabe pour le développement urbain

Arab Urban Development Institute, Moyen-Orient et Afrique du Nord : rendre les villes plus sûres, compétitives et résilientes

Architectural Institute of Japan

Concevoir des habitations sûres et sécurisées

Asia Pacific Alliance for Disaster Management

L'avant-garde de l'intervention face aux catastrophes grâce au partenariat avec le secteur privé : innovations dans la réduction des risques de catastrophe, l'intervention et la reconstruction, à travers secteurs et frontières

Asian Disaster Preparedness Center

Combler les lacunes dans l'application des connaissances scientifiques pour la gestion des risques de catastrophe

Asian Disaster Preparedness Center (ADPC)

Services et applications climatiques pour la gestion des risques climatiques et de catastrophe dans le contexte d'un environnement en pleine évolution

Asian Disaster Reduction and Response Network (ADRRN) et Japan CSO Coalition for 2015 WCDR

La route vers Sendai

Asian Disaster Reduction Center

Asian Conference on Disaster Reduction

Asian Disaster Reduction Center

Efforts de promotion de la résilience du secteur privé face aux catastrophes dans la région Asie-Pacifique

Asian University Network of Environment and Disaster Management (AUEDM) ; Periperi U Consortium (Partners enhancing resilience for people exposed to risks), Afrique ; Association of Pacific Rim of Universities (APRU) ; Pan Asia Risk Reduction

Rôle de l'enseignement supérieur dans le développement des connaissances sur les risques de catastrophe et le développement des moyens et compétences

Association for Resilience Japan

Cérémonie de remise de récompenses japonaises pour la résilience et symposium commémoratif

Association of Regional Disaster Prevention Utilizing Advanced ICT

Rôle des technologies de l'information et des communications et des émetteurs radio régionaux en situation de catastrophe

Association of Seawalls to Think for Teenagers of Sendai

Proposition d'un parc de prévention des catastrophes à Gamo, Sendai

Badan Nasional Penanggulangan Bencana (autorité indonésienne de gestion des catastrophes)

Généralisation de la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement à travers la planification locale concrète de la gestion des catastrophes : enseignements tirés des initiatives de la BNPB et de la JICA en Indonésie

Badan Nasional Penanggulangan Bencana (autorité indonésienne de gestion des catastrophes)

Symposium sur le renforcement des systèmes d'information concernant les catastrophes

Badan Nasional Penanggulangan Bencana (autorité indonésienne de gestion des catastrophes)

Atelier JITU Pasna sur l'évaluation des besoins à l'issue d'une catastrophe : expérience de l'Indonésie

Badan Nasional Penanggulangan Bencana (autorité indonésienne de gestion des catastrophes)

Ina-DRI : indice indonésien de relèvement à l'issue d'une catastrophe

BBC Media Action Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction ; Croix-Rouge néerlandaise ; Plan International

Communication pour la résilience : innovations dans le secteur des médias

BCP Consortium

BECS (Building Emergency Communications System) Forum

Beijing Normal University et UNISDR-STAG

Évaluation et cartographie des risques de catastrophe mondiaux

BNPB (autorité nationale indonésienne de gestion des catastrophes) ; JICA (Japan International Cooperation Agency) et ADRC (Asian Disaster Reduction Center)

Développer la résilience locale : enseignements des initiatives de réduction participative et durable des risques de catastrophe en Asie

Business Continuity Advancement Organization (BCAO) ; International Research Institute of Disaster Sciences ; Tohoku University

Progrès et avenir de la gestion de la continuité des activités au Japon : enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon

Cabinet Office of Japan

Forum sur les collectivités modèles : plans locaux de gestion des catastrophes

Cabinet Secretariat ; gouvernement du Japon ; National Strategy Office of Information and Communications Technology

Mesures de prévention des catastrophes utilisant les textos/SMS et d'autres technologies

CANEUS International

Nouveau cadre mondial de partage des technologies spatiales et des normes de données pour la gestion des catastrophes : initiative ONU-GlobalSat

Canon Marketing Japan Inc. ; Tohoku University ; Information services International-Dentsu Ltd : événement conjoint

Collaboration entre entreprises et monde académique pour l'archivage 3D des données sur les catastrophes et séismes, et l'éducation à la prévention des catastrophes à l'aide des dernières technologies de réalité virtuelle

Care Miyagi ; Plan Japan

Introduction au soutien psychosocial en situation d'urgence : étude de cas tirée de la catastrophe de Tohoku

Caritas Internationalis (confédération Caritas en Asie)

Modèles et recommandations de la confédération Caritas pour la protection contre les risques climatiques et de catastrophe, la réhabilitation de l'environnement, le renforcement de moyens de subsistance résilients face aux catastrophes et la préparation à travers la coordination et la coopération entre de multiples intervenants

Center for Disaster and Humanitarian Assistance Medicine (CDHAM)

Santé et catastrophes à grande échelle - Une approche multi-aléa efficace de la résilience

Center for Education and Research on Science for Global Safety ; Tohoku University

Symposium sur la formation des futurs leaders de la sécurité mondiale : enseignements des zones touchées par le Grand séisme de l'Est du Japon

Center for Northeast Asian Studies ; Tohoku University

Étude des migrations dues aux catastrophes à l'aide de technologies radar et collaboration avec les autorités locales

Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE)

Catastrophes et droits de l'homme

Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE)

Catastrophes et personnes déplacées

Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE)

Santé et droits de l'homme : questions sur les accidents nucléaires

China National Commission for Disaster Reduction (co-organisé avec le bureau Asie-Pacifique de l'UNISDR)

Gouvernance intégrée des risques et rôles des gouvernements

Chiyoda Engineering Consultants Co. Ltd

Avenir de la réhabilitation, du développement des collectivités et des mesures de gestion des catastrophes

CIGIDEN

Réforme des méthodes d'intervention chiliennes : défis éducatifs, logistiques et participatifs dans le contexte d'un pays en développement

CIL Tasuketto ; Relief Headquarters for Persons with Disabilities of Tohoku-Kanto Great Earthquake

Présentation du documentaire nigeokureru hitobito

Ville de Sendai

Symposium 2014 sur la réduction des risques de catastrophe : 10e forum des citoyens pour le renforcement des collectivités face aux catastrophes

Ville de Sendai

Réinstallation collective pour la prévention des catastrophes : défis de la création d'une nouvelle collectivité intelligente

Ville de Sendai

Rôle des entrepreneurs dans le relèvement

Ville de Sendai

Symposium 2015 de Sendai sur les systèmes d'égouttage et la réduction des risques de catastrophe

Ville de Sendai

Souvenirs de la catastrophe

Ville de Sendai

Forum : éducation à la réduction des risques de catastrophe après le 11 mars 2011

Ville de Sendai

Expérience des tsunamis sur le littoral Pacifique et transfert des connaissances

Ville de Sendai

Symposium pour la préservation des services d'approvisionnement en eau face aux risques de catastrophes - L'eau source de vie

Ville de Sendai

Symposium : Rétablissement de l'approvisionnement en gaz après le Grand séisme de l'Est du Japon

Ville de Sendai

Symposium sur les enseignements de la catastrophe du 11 mars pour le développement de collectivités résilientes

Ville de Sendai ; International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University (IRIDeS) ; Kahoku Shimpo Publishing ; Dentsu Group ; Tohoku Region Development Association

Développement de mesures d'évacuation selon plusieurs niveaux en cas de tsunami

Ville de Sendai ; Sendai City Industrial Promotion Organization

Rôle des organisations de soutien sectoriel dans le relèvement

Ville de Sendai ; Sendai City Social Welfare Council

Forum : bénévolat et aide humanitaire en cas de catastrophe

Ville de Yokohama ; CITYNET Yokohama Project Office

Renforcer la résilience des collectivités à travers la coopération entre les municipalités : initiatives de Yokohama pour l'Asie-Pacifique

Civic Participation and Empowerment Project of Zest for Living in Disasters ; International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Symposium sur la participation des civils et la stimulation de l'élan de vie en situation de catastrophe

Co-organisé par la Human Security Unit (HSU), l'ONU et le ministère des affaires étrangères japonais (MOFA)

Réduction des risques de catastrophe et sécurité humaine : interventions efficaces pour le renforcement de la résilience et la protection et l'autonomisation des populations face aux catastrophes naturelles

Code for Shiogama ; Yomigaere! Shiogama ; Children of the Sea

Le projet Yomigaere! Shiogama s'appuie sur les technologies civiques

Columbia Water Center ; Earth Institute ; Columbia University

Présentation d'un projet de recherche : rendre les chaînes d'approvisionnement résilientes aux catastrophes

Community Organizing Japan

Récits de dirigeants locaux

Consortium for Lightning Risks

Risques liés à la foudre et mesures à prendre

Consortium on Design of Disaster Prepared Information Society

Conception du projet VISION 2020 pour une société de l'information préparée aux catastrophes

Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation

Innovations dans la réduction des risques de catastrophe

Daiwa Lifenext Co. Ltd

Gestion des catastrophes et réduction des risques au niveau local pour les immeubles d'appartements

Département de gestion des catastrophes du ministère de la gestion des catastrophes et de l'aide humanitaire du Bangladesh

Pour un avenir résilient : le Bangladesh ouvre la voie à la réduction des risques climatiques et de catastrophe

Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en coopération avec l'UNISDR

Parvenir à la résilience aux catastrophes : avancées dans les politiques et méthodes des partenaires au développement

Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en coopération avec l'UNISDR

« Hôtel résilient » - Renforcer la résilience dans le secteur du tourisme

Development Bank of Japan, Inc.

Initiatives financières pour le développement de sociétés résilientes : rôles du secteur financier dans la réduction des risques de catastrophe, selon les enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon de 2011

Disability-inclusive DRR Network

Implication des personnes handicapées dans le cadre du CAH : transformer les engagements en actions à partir de 2015

Disaster Nursing Global Leader Degree Program

La formation d'infirmiers et d'infirmières spécialisés dans les situations de catastrophe à travers le monde

Disaster Recovery International ; DRI Japan/ BCAO

Développer la résilience à travers des partenariats avec le secteur privé pour la continuité des activités

Disaster Reduction and Human Renovation Institution (DRI) ; Hyogo Prefecture TeLL-Net (Telling Live Lessons of Disaster) Forum Executive Committee

Forum international sur les leçons de vie des catastrophes

Plus de 100 expositions d'affiches ont été organisées durant le Forum public de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

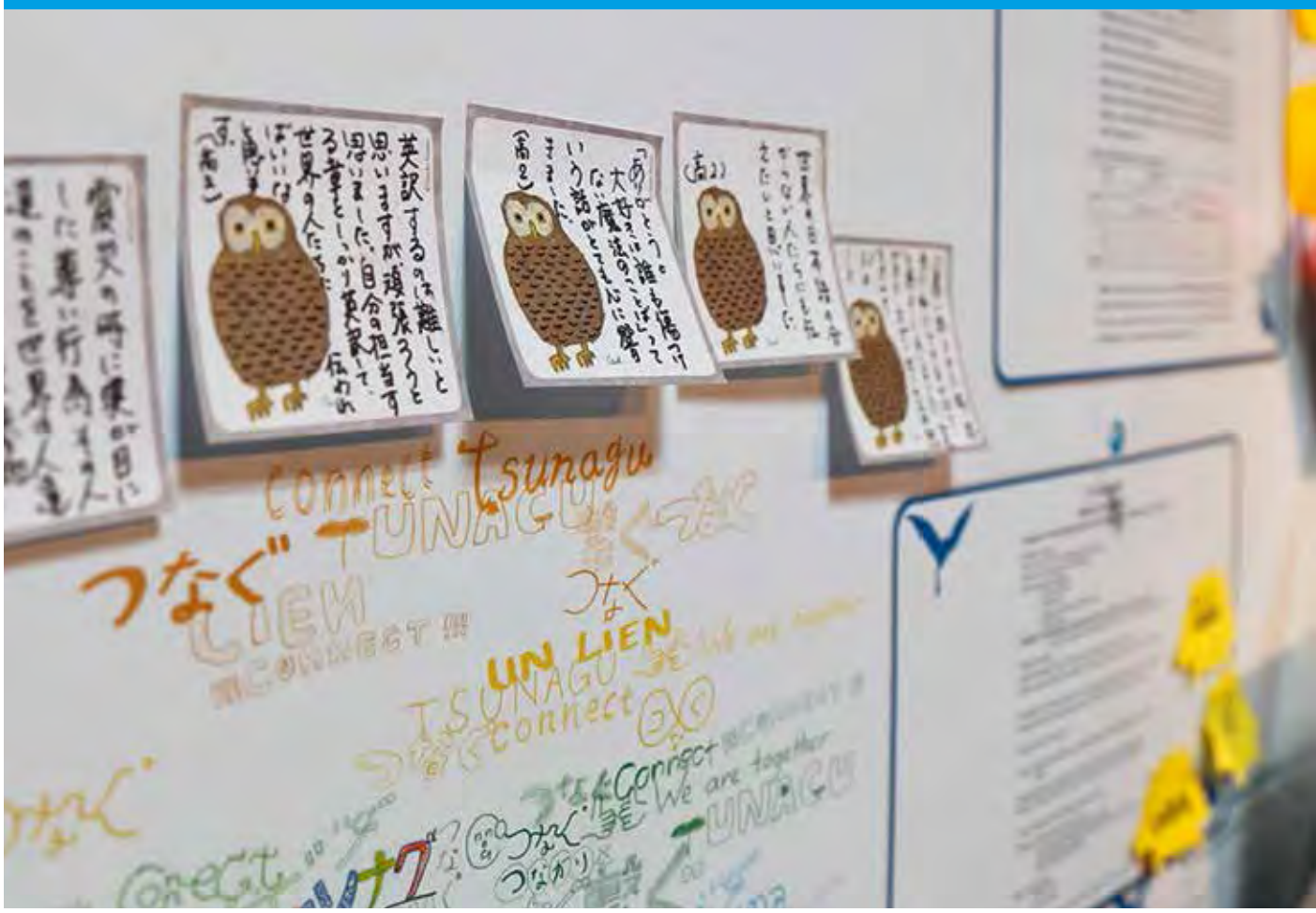

Département de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire (DRMFSS) ; ministère de l'agriculture

Développement de la résilience : étude de cas éthiopienne

Ministère néerlandais des affaires étrangères et ministère néerlandais des infrastructures et de l'environnement

Construire une alliance internationale pour la gestion intégrée et résiliente des deltas

DYNAX Urban Environment Research Institute

Réunion pour les actions de prévention des catastrophes et le bénévolat lors de la conférence 2015 de Sendai (organisé par le Cabinet Office)

Earth Observatory of Singapore

Renforcer la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques dans les principales destinations touristiques d'Asie

East Japan Railway Company, bureau de Sendai

Défis du relèvement après le Grand séisme de l'Est du Japon

East Nippon Expressway Company Limited

Relèvement précoce d'Expressway après le Grand séisme de l'Est du Japon et renforcement des mesures contre les catastrophes

Ecosystem Adaptability Center ; Graduate School of Life Science ; Tohoku University

Utilisation judicieuse des écosystèmes littoraux pour la réduction des risques de catastrophe : généralisations et problèmes

Agence russe EMERCOM

Table-ronde sur la coopération entre les centres de gestion des situations d'urgence : un instrument efficace pour renforcer les mécanismes mondiaux de réduction des risques de catastrophe

Commission européenne

L'Union européenne met ses politiques en pratique : innovation, finance et préparation des collectivités

Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC) ; Disaster Prevention Research Institute ; PNUE/OCHA JEU ; Asian Disaster Preparedness Center

Pour la résilience aux catastrophes : réduction des risques d'accidents technologiques déclenchés par des aléas naturels (Natech)

eVigilo Ltd.

Chili : étude de cas d'un séisme et d'un tsunami

Faculty of Safety Science ; Kansai University

Atelier sur les tendances émergentes en matière de réduction des risques de catastrophe

Fidea Holdings Co. Ltd.

Mission des banques régionales dans la prévention des catastrophes

Agence pour la pêche du gouvernement du Japon

Symposium sur la réduction des catastrophes liées à des tsunamis pour les communautés de pêcheurs

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Après 2015 : renforcer la réduction des risques de catastrophe à travers les engagements sectoriels et l'exploitation des enseignements tirés du secteur de l'agriculture, de l'exportation forestière et de la pêche

Forum for supporting the children in MIYAGI (FSCM)

Moyens permettant d'apporter un soutien aux enfants et à leurs familles en situation de grave catastrophe et au-delà

Ministère français de l'écologie, développement durable et énergie

Paris sauvée des eaux

Fukkou University Alliance

Exposé d'étudiants ayant travaillé à la reconstruction

Fukkou University Disaster Volunteer Station

Symposium sur les stages d'aide à la reconstruction : rôle des étudiants dans la coopération intersectorielle

Coalition des organisations de la société civile de Fukushima pour la conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Enseignements tirés de l'expérience de Fukushima et processus de développement des relations au sein des collectivités dans la région : point de vue des organisations de la société civile locale

Fukushima Medical University

Intervention de la FMU face à l'accident nucléaire de Fukushima

Fukushima University

Reconstruire en mieux - Défis et contributions de l'université de Fukushima

Geological Survey of Japan ; AIST

Atelier international 2015 sur les séismes et les aléas volcaniques, et sur les risques dans la région Asie-Pacifique

Comité allemand pour la réduction des catastrophes (Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V. (DKKV)

Inondations en Europe : nouveaux risques et stratégies de développement de la résilience

Global Alliance on Accessible Technologies and Environments (GAATES)

Accessibilité des émetteurs : guide de planification pour la communication et l'évacuation des personnes handicapées en situation d'urgence

Global Alliance on Accessible Technologies and Environments (GAATES)

Conception universelle et réduction inclusive des risques de catastrophe

Global Alliance on Accessible Technologies and Environments (GAATES)

Travail avec les organisations de soutien des personnes handicapées

Global Collaboration Center

Gestion participative des risques de catastrophe et remontée des connaissances locales

Global Fund for Education Assistance ; BEYOND Tomorrow

Le pouvoir des jeunes à Tohoku et en Asia - Récits de jeunes survivants

Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR)

En première ligne : détermination locale du profil des risques et suivi afin de renforcer la résilience

Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR)

Comprendre la résilience aux catastrophes : ouvrons les yeux

Graduate School of Arts and Letters ; Tohoku University

Catastrophes et rôle des représentants religieux

Graduate School of Biomedical Engineering ; Tohoku University

Medical Device Innovation Center : création d'un nouveau secteur spécialisé dans les catastrophes

Graduate School of Education ; Tohoku University ; Yagiyama Alliance for Disaster Prevention

Conférence mondiale U-18 sur la réduction des risques de catastrophe

Graduate School of Information Sciences ; Tohoku University

Comment la région de Tohoku doit-elle transmettre les expériences acquises lors du séisme de 2011 ?

Norme GSM et intervention en cas de catastrophe (GSMA)

Communications mobiles en situation de catastrophe : que se passe-t-il réellement ?

Hitachi Ltd

Plan de résilience de Hitachi pour la préparation aux catastrophes, ainsi que leur prévention et l'atténuation de leurs effets

Hosei University

Atelier sur les scénarios de prise en charge des multiples risques urbains pour des villes résilientes

Huairou Commission

Extension des innovations locales pour la résilience initiées par des femmes
Humanitarian Practice Network ; Overseas Development Institute (ODI) : analyse n°9 des méthodes de référence pour la réduction des risques de catastrophe (Good Practice Review 9: DRR)

IEEE Robotics and Automation Society ; Tohoku University ; International Rescue System Institute ; COCN Disaster Robot Project ; Japan Cabinet Office ImPACT Project ; JSME Robotics and Mechatronics Division TC on Disaster Robotics

Mise en œuvre sociale de robots et systèmes de gestion des catastrophes : réussites des applications et défis futurs

IEEE Robotics and Automation Society ; Tohoku University ; International Rescue System Institute ; COCN Disaster Robot Project ; Japan Cabinet Office ImPACT Project ; JSME Robotics and Mechatronics Division TC on Disaster Robotics

Mise en œuvre sociale de robots et systèmes de gestion des catastrophes : situation actuelle, lacunes et plans d'action

Information Support Pro Bono Platform (iSPP)

Transformer l'information en action - Règles communes pour la gestion des catastrophes

InformationSystems Inc.

Quand un système de prévision sismique atteint un niveau « catastrophe »

Institute for Social Safety Science (Japon) ; Korean Society of Hazard Mitigation ; Disaster Management Society of Taiwan

Atelier sur les méthodes de réduction des catastrophes dans la région Asie-Pacifique

Institute of Disaster Mitigation for Urban Cultural Heritage ; Ritsumeikan University

Symposium sur l'atténuation de l'impact des catastrophes sur le patrimoine culturel et les villes historiques (Sendai)

Programme de recherche intégrée sur les risques de catastrophes (IRDR, Integrated Research on Disaster Risk)

Recherche intégrée sur les risques de catastrophes : rôle de la science dans la réduction des risques de catastrophe

International Association for Wind Engineering

Nécessité et efficacité de simulateurs de tempêtes grandeur réelle pour la réduction des risques de catastrophe liés aux vents

Conseil international pour la recherche et l'innovation dans le bâtiment (CIB)

Forum de recherche sur la réduction des risques de catastrophe dans les zones construites

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Renforcement de la résilience et de la sécurité des collectivités à travers la préparation intégrée aux catastrophes et la réduction des risques

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Généralisation et décentralisation de la réduction des risques de catastrophe - Approches des gouvernements dans le Sud et le Sud-Est asiatiques

Bureau régional de l'Organisation internationale du travail pour l'Asie et le Pacifique

Séminaire de l'OIT sur la résilience des moyens de subsistance et le relèvement en matière d'emploi : enseignements du Japon, des Philippines, du Pakistan et de la Nouvelle-Zélande

Organisation internationale pour les migrations

Migrants en zone urbaine : risques et résilience

International Planned Parenthood Federation

L'ISP (Minimum Initial Service Package for Reproductive Health) sauve des vies et prévient les maladies, les traumas et le handicap, en particulier chez les femmes et les filles

Programme international de troisième cycle sur la sécurité humaine (International Post-Graduate Program in Human Security), Tohoku University

Catastrophes et sécurité humaine

International Recovery Platform

Mise en œuvre efficace des plans et programmes de relèvement : liaison entre les conclusions des recherches universitaires et les expériences nationales

International Recovery Platform

Implication du secteur privé dans le relèvement, ou comment renforcer l'impact local des programmes de relèvement

International Research Institute of Disaster Science (IRIDeS) ; Human and Social Response Division ; International Disaster Resilience Lab ; University of Dortmund ; University of Illinois ; GFDRR Relèvement après des catastrophes majeures : populations, collectivités et planification

International Research Institute of Disaster Science (IRIDeS) ; Tohoku University

Rôle des universités dans la réduction des risques de catastrophe : connaissances scientifiques et application concrète sur le terrain

International Research Institute of Disaster Science (IRIDeS) ; Tohoku University

Partenariat avec le secteur privé et la société civile : de la résilience des entreprises à la résilience des collectivités

International Research Institute of Disaster Science (IRIDeS) ; Tohoku University Institute of Fluid Science (IFS) ; Tohoku University IBM Research - Tokyo

Mise en œuvre sociale des technologies afin d'actualiser les méthodes de prévention et d'atténuation des catastrophes

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Modélisation des typhons, des ondes de tempête et des vagues et évaluation des dommages

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Géoparcs : catastrophes et cadeaux de la nature

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Enseignements tirés des récentes catastrophes hydrologiques dans le Sud-Est asiatique : comment sauver des vies ?

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Préparation des services médicaux et de santé publique aux catastrophes à grande échelle

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Atelier international sur l'archivage de l'information et le devoir de mémoire

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Communautés résilientes : notre demeure, notre communauté, notre relèvement

International Research Institute of Disaster Science ; Tohoku University

Recherches sur les risques de tsunami et éducation à la prévention des catastrophes

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University ; ministère de l'intérieur et des communications ; Japan Aerospace and Exploration Agency (JAXA) ; German Aerospace Center ; UN-SPIDER

Renforcement de la résilience aux catastrophes par la fusion des simulations, des technologies de capteurs et des informations géospatiales

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University ; ministère de l'intérieur et des communications ; Japan Aerospace and Exploration Agency (JAXA) ; German Aerospace Center ; UN-SPIDER

Estimation rapide des débris à l'issue d'une catastrophe en vue du relèvement immédiat

International Research Institute of Disaster Sciences, Tohoku University ; Japan Association for Education on DRR ; Japan Disaster Education Network Liaison for UNWCDRR Disaster Management Bureau ; Cabinet Office, gouvernement du Japon

Développement de collectivités résilientes et amélioration de l'éducation et de la préparation régionale aux catastrophes

Union internationale des télécommunications

Technologies de l'information et des communications pour la réduction des risques de catastrophe

International Youth Exchange Division ; Cabinet Office, gouvernement du Japon

Forum mondial de la jeunesse : réfléchissons à la réduction des risques de catastrophe

Ishinomaki Senshu University

Atelier sur la formation des bénévoles dans le domaine de la reconstruction

Secours islamique (Bangladesh)
Promettre un avenir plus sûr aux prochaines générations

Secours islamique (Philippines)
Engagement actif du secteur privé : nécessité d'une évolution des méthodes de développement de la résilience

IT Disaster Assistance Response Team (IT DART)
Disposer d'une équipe d'assistance spécialisée dans l'information en cas de catastrophe grave - Atelier

Italians for Tohoku
Appui d'actions pour la ville de Rikuzentakata par Italians for Tohoku

Iwate University
Résilience des collectivités locales et développement des moyens et compétences

Japan Association of Corporate Executives (JACE) ; Sendai Association of Corporate Executives (SACE)
Rôle des entreprises face aux catastrophes naturelles

Japan Association of Nursing Academies
Action des écoles japonaises d'infirmiers et infirmières dans le cadre du relèvement après le Grand séisme et le tsunami de l'Est du Japon pour le retour à la vie quotidienne

Station de Sendai de la Japan Broadcasting Corporation
Rôle des médias et de l'information en situation de catastrophe

Comité japonais pour l'Unicef
Symposium de l'Unicef : construire des sociétés résilientes avec les enfants

Japan CSO Coalition for 2015 WCDRR (JCC2015)
Global Conference on DRR for Civil Society (CSC)

Japan Federation of Shiho-Shoshi Lawyer's Association ; Legal-Support Adult Guardian Center ; Miyagi Shiho-Shoshi Lawyer's Association ; Fukushima Shiho-Shoshi Lawyer's Association ; Iwate Shiho-Shoshi Lawyer's Association
Rôles et responsabilités des tuteurs en cas de catastrophe à grande échelle

Japan Habitat Association
Facteurs humains essentiels pour la réduction des risques et le relèvement : enseignements du 11 mars 2011

Japan International Cooperation Agency, Tohoku
JICA : faciliter la mise en place de réseaux pour la reconstruction et la redynamisation locales.

Japan International Cooperation Agency, Tohoku
JICA : la communication avec d'autres régions du monde apporte le changement dans ma ville natale JICA : de jeunes leaders de Tohoku et d'Asie remettent les choses en question et proposent un nouveau modèle social !

Japan International Cooperation Agency, Tohoku
JICA - Une salle de classe ouverte sur le monde : rencontre d'un enseignant avec un pays en développement

Japan Iraq Medical Network (JIM-NET)
Réduction des risques en cas de catastrophe nucléaire avec la participation des citoyens

Japan NPO Center ; The National Council of YMCAs of Japan
Besoins et problématiques psychologiques du personnel d'intervention en cas de catastrophe

Japan RQ Disaster Education Center
Catastrophes et éducation au développement de sociétés résilientes

Japan Science and Technology Agency
Pour la création de sociétés robustes et résilientes aux catastrophes : nouvelles références dans la recherche sur la gestion des catastrophes et rôle des institutions de financement

Japan Society of Disaster Nursing
Message aux générations futures : enseignements du personnel infirmier concernant les catastrophes à travers le monde

Japan Sustainable Free Powered Energy System ; Exploit & Promotion Association
Coopération entre monde académique et entreprises, et développement de villes résilientes : enseignements des séismes

Japan Voluntary Organizations Active in Disaster
Appel à la création d'un mécanisme japonais de coordination de l'intervention nationale en cas de catastrophe : rôle des organisations japonaises de bénévoles actives dans la lutte contre les catastrophes

Japan Women's Network for DRR ; Public Interest Incorporated Foundation ; Japan Associaton for Women's Education
Les femmes comme moteur de changement : genre et réduction des risques de catastrophe

Ministère japonais de l'environnement ; université des Nations unies ; Union internationale pour la conservation de la nature
Généralisation d'une réduction des risques de catastrophe qui s'appuie sur les écosystèmes

Japanese Society for Active Fault Studies
Failles actives : comprendre la nature des catastrophes pour mieux s'y préparer

Kahoku Shimpo Publishing CO. ; ville de Sendai
Réduction des risques de catastrophe : que peuvent faire les médias afin de sauver des vies ?

Kobe Gakuin University
Méthodes efficaces d'éducation à la prévention des catastrophes en situation même de catastrophe

Kobe University ; Tohoku University ; Iwate University ; partenariat entre universités impliquées dans les opérations de reconstruction

Reconstruction participative et implication du monde académique : enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon par rapport à ceux de Kobe, de la province d'Aceh et de la région du Sichuan

Kokoro no Kakehashi Iwate (NPO)

Soutien psychologique à long terme aux collectivités touchées par des catastrophes

Ministère coréen de la sécurité

Plateforme Internet de partage des technologies de réduction des risques de catastrophe

Kotobuki Corporation

BOUSAI 3.0 : développer des collectivités non seulement intelligentes mais aussi sûres, heureuses et durables pour demain

LEAD Pakistan ; CDKN

Défis et opportunités de la mise en œuvre du nouveau Cadre de réduction des risques dans le Sud de l'Asie : finance, suivi et redevabilité

Ligue des États arabes ; Programme alimentaire mondial de l'ONU (exposé conjoint)

Renforcement des moyens et compétences pour une gestion efficace des risques en région arabe

Leibniz Supercomputing Centre, Bavarian Academy of Sciences and Humanities (LRZ)

Calcul intensif environnemental et réduction des risques de catastrophe

Mansion Life Continued Support Association

Construction d'appartements résistants aux catastrophes

Mayors for a Nuclear Power Free Japan

Réduction des risques de catastrophe nucléaire et rôle des autorités locales : enseignements et défis

Mercy Corps

Développement de la résilience à travers la réduction des risques de catastrophe : renforcement de la gouvernance et des systèmes de marché en Asie et en Afrique

Ministère des affaires étrangères et ministère de l'intérieur de Thaïlande

Gestion des catastrophes : renforcer la résilience des collectivités et intégrer la réduction des risques de catastrophe à tous les agendas

Ministère de l'intérieur et des communications du Japon

Présentation des technologies de l'information et des communications et de leurs impacts dans la gestion des catastrophes

Ministère du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme du Japon, Water and Disaster Management Bureau

Symposium sur la mesure des inondations extrêmes centré sur les zones urbaines de très faible altitude

Ministère de l'environnement du Japon

Mécanismes de gestion des déchets en cas de catastrophe naturelle majeure

Miyagi Gakuin Women's University

Transmission des enseignements du 11 mars et de l'expérience de la préfecture de Miyagi

Miyagi General Construction Association

L'avenir en marche : rôle du secteur de la construction dans le développement urbain / Interventions de collégiens apprentis journalistes en faveur de la prévention des catastrophes

Miyagi Headquarters Office of New Komeito

Rôle de la politique dans la gestion des catastrophes

Miyagi International Association

Récits de résidents non japonais vivant dans les zones touchées par le séisme du 11 mars

Miyagi Jo-Net ; Matsusaka City (organisation conjointe)

Généralisation de la prévention des catastrophes par des bénéficiaires vulnérables et diversifiés

Préfecture de Miyagi ; Tohoku University ; Japan Civil Engineering Consultation Association

Enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon : mise en œuvre d'un système de défense multiple dans le cadre du développement des collectivités

Préfecture de Miyagi ; Miyagi Prefectural Consultative Assembly Network for Human Rights Enlightenment Activities

Transformer la solidarité en pouvoir : étendre les efforts d'écoute des femmes touchées par les catastrophes

MRN, en représentation de l'ONRN Agreement (partenariat public-privé)

Plateformes de partage des données sur les risques et de gouvernance participative : de l'échelon national vers l'échelon local

MS&AD Insurance Group

Réduction des risques de catastrophe à travers une meilleure organisation : développement de plans de continuité des activités selon le modèle de Miyagi

Nagoya University

Reconception pour un territoire national résilient, par le traitement adéquat des gros volumes de données disponibles concernant l'environnement et les catastrophes

Autorité nationale de gestion des catastrophes, Pakistan

La voie de la résilience pour le Pakistan

National Graduate Institute for Policy Studies, Japon

Politique de gestion des catastrophes : préparation aux grands tsunamis et séismes

National Institute for Environmental Studies, Japon

Symposium sur les catastrophes et l'environnement intitulé « Discipline de la recherche sur les urgences environnementales » faisant suite à la catastrophe de Tohoku de 2011

National Institute of Disaster Management (ministère de l'intérieur, Inde)

Dialogue politique sur les questions de durabilité dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe : avancées récentes

National Land Afforestation Promotion Organization, Japon

Apprendre et faire pousser des arbres : forêt littorale de prévention des catastrophes pour la préservation des vies et des actifs

National Research Institute for Earth Science and Disaster Prevention, Japon

5e cérémonie de remise des prix du concours sur la gestion des catastrophes et symposium sur les actions locales de prévention des catastrophes

National Society for Earthquake Technology, Népal

Panel d'experts sur la sécurisation des écoles face aux séismes

National Society for Earthquake Technology, Népal

Symposium sur les expériences et enseignements acquis à travers le contrôle du respect des codes de construction

National Society for Earthquake Technology, Népal

Panel d'experts sur la promotion des partenariats public-privé pour la gestion des risques de catastrophe

National Women's Education Center of Japan (co-organisateur : NPO PhotoVoice Project)

PhotoVoice et archives : création de connaissances collectives pour l'efficacité dans la prévention des catastrophes, l'intervention et la reconstruction

Nepal Risk Reduction Consortium

Réunion parallèle du Nepal Risk Reduction Consortium

Croix-Rouge néerlandaise en représentation de l'alliance « Partners for Resilience »

Partenaires pour la résilience : expériences concrètes acquises à travers une approche intégrée de la réduction des risques de catastrophe

Réseau du Forum public de la 3e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Partager notre expérience face aux catastrophes majeures

NGO Equalnet Sendai ; NGO Participation Planning Iwate ; NGO Citizens' Media Equal

Combler les différences entre les sexes : enseignements de Miyagi, Iwate et Fukushima

NHK Sendai Station

Rôle vital d'information des médias en situation de catastrophe : derniers essais de GENSAI et atténuation des catastrophes

Nihon Safety Co. Ltd

Mesures contre le Grand séisme de l'Est du Japon dans la zone médicale d'Ishinomaki, préparation et présentation de sanitaires auto-obturants

Nihon University

Nihon University N.RESCUE : contribution sociétale de la recherche universitaire

Préfecture de Niigata

Partage de l'expérience acquise à travers les catastrophes de Niigata à Tohoku : lignes de défense multiples

Nippon Sport Science University

Croire dans les possibilités illimitées du sport : nous pouvons le faire et nous devons le faire.

Organisme sans but lucratif Bousaishikai -Miyagi

Utilisation d'un livre d'images pour l'éducation à la réduction des risques de catastrophe et à la prévention

Organisme sans but lucratif Hito-to-Michi Study Group

Système de prévention des catastrophes du Japon, un pays particulièrement exposé : études de cas de Michi-no-Eki

NPO Tonomagokoronet

Sauver des vies grâce à la prévention participative des catastrophes

Office for Disaster Reduction Research, Research and Development Bureau, ministère japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies

Séance d'information sur un projet d'étude de l'appui des initiatives locales de prévention des catastrophes

Orchestrate & Go Ltd

Transformer des tragédies en opportunités de durabilité : constructions modulaires pour le relèvement à l'issue de catastrophes - le souci de BIEN faire les choses

Organisation de coopération et de développement économiques

Gouvernance des risques et villes résilientes

Overseas Development Institute

Stimulation des investissements : de nouveaux arguments en faveur de la gestion des risques de catastrophe

Overseas Development Institute

Mesure de la résilience aux catastrophes

Practical Action

Hackathon : comment rendre les collectivités résilientes aux inondations ?

Projet Tohoku

Discussion et recommandations : une nouvelle société après le 11 mars

Province de Potenza

De la réduction des risques de catastrophe à la résilience dans le cadre des politiques gouvernementales d'aménagement du territoire : propositions et actions au niveau local

Public Interest Incorporated Association ; Japan Water Works Association

L'eau source de vie : réfléchir à des conduites d'eau résistantes aux séismes

Les enfants et les jeunes ont contribué à plusieurs des événements parallèles.

Des bibliothèques d'ouvrages couvrant la réduction des risques de catastrophe ont été installées en différents sites du Forum public de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Public Interest Incorporated Foundation ; Sendai City Health Welfare Organization

Symposium : prévention des catastrophes et personnes âgées

Public Services International Japan Council (PSI-JC)

Enseignements du Grand séisme du l'Est du Japon pour la prochaine génération

R3ADY Asia-Pacific

Cadre d'action : des partenariats multi-intervenants pour la résilience

R3ADY Asia-Pacific

Approches mondiales de la résilience des littoraux

R3ADY Asia-Pacific

Partenariats pour la gestion efficace des catastrophes : enseignements de dirigeants issus de multiples secteurs aux États-Unis et au Japon

Rainwater Network Tohoku

Se préparer aux catastrophes en étudiant le cycle de l'eau

RCE Greater Sendai

Grand séisme de l'Est du Japon et éducation durable à la réduction des risques de catastrophe

Reconstruction Forum Execution Committee ; Soma Area Council of Local Governments

Résilience des collectivités et relèvement à l'issue d'une catastrophe nucléaire : protection de la santé publique à Fukushima

Regional Innovation Research Center ; Graduate School of Economics and Management ; Tohoku University

Rétablissement de secteurs et de collectivités dans la région de Tohoku

Research Laboratory for Tsunami and Marine Hazards

Impact des tsunamis sur les bateaux et l'environnement marin

Resilient ICT Research Center ; National Institute of Information and Communications Technology

Symposium de recherche sur les technologies de l'information et des communications résilientes aux catastrophes

Rikkyo University Centre for Asian Area Studies

Compréhension culturelle des catastrophes au Japon et en Indonésie

SABO department ; MLIT

Symposium international SABO 2015 de Sendai

Save the Children

Enseignements du Grand séisme et du tsunami de l'Est du Japon : éducation à la réduction des risques de catastrophe centrée sur les enfants et exemples d'utilisation de mangas

Save the Children Japan

Soutien psychosocial aux enfants et aux personnes qui en ont la charge : pour une aide humanitaire d'urgence adaptée à l'enfance

Secretaria de Gestion de Riesgos, Unasur et Caprade

Construire la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques pour le développement durable dans le Pacifique

SEGOB-CNPC

30 ans de protection civile au Mexique

Sekisui Chemical Co. Ltd

Symposium sur la prévention des catastrophes et la préservation des fonctions des bâtiments

Sekisui Chemical Co. Ltd

Symposium sur la prévention des catastrophes et le génie civil : pour des services à la collectivité qui s'appuient sur de solides réseaux de distribution

Sendai Cultural Foundation

L'art comme thérapie pour les enfants après le Grand séisme de l'Est du Japon

Réunion de communication des services funéraires de Sendai

Expériences et enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon : comment préserver la dignité des funérailles ?

Sendai International Relations Association

Forum multiculturel sur la prévention des catastrophe

Sendai National College of Technology

Éducation à la prévention des catastrophes et appui du relèvement régional par les instituts du National College of Technology

Sendaikankyo Kaihatsu Co. Ltd ; Public Interest Incorporated Foundation for International Peace

Proposition de solutions au problème de la gestion des déchets après le Grand séisme de l'Est du Japon et contribution à la résilience des collectivités japonaises

SESRIC ; Banque islamique de développement

Développement des moyens et compétences pour la gestion efficace des risques de catastrophe dans les pays à faibles revenus membres de l'OCI

Soka Gakkai International (SGI)

Renforcement de la résilience dans le Nord-est asiatique à travers la coopération à la réduction des risques de catastrophe

Soka Gakkai Tohoku Youth Peace Conference

Youth Forum for Tohoku Restoration : « Power and Potential of Youth in DRR and Restoration »

Sompo Japan Nipponkoa Insurance Inc.

Spectacles de marionnettes et ateliers pratiques sur la prévention des catastrophes

Organisme sans but lucratif HOME-FOR-ALL, ville de Sendai

Symposium : Grand séisme de l'Est du Japon, collectivités et architecture

Swing Corporation

Atténuer les catastrophes grâce à un système d'information météorologique interactif et à jour

Taisei Corporation

Résilience : l'avenir de Sendai

TEAMS: Tohoku Ecosystem-Associated Marine Sciences Graduate School of Agricultural Science ; Tohoku University

Impact du Grand séisme de l'Est du Japon sur les écosystèmes marins

Committee of the International Symposium on Disaster Reduction and Religion for WCDRR

Symposium international sur la réduction des risques de catastrophe et les religions

General Insurance Association of Japan

Programme d'éducation des enfants à la prévention des catastrophes : décennie écoulée et décennie à venir

General Directorate of Civil Defense of Qatar

Mise en œuvre de procédures d'évacuation des bâtiments par les directeurs de la sécurité et les propriétaires de bâtiments

General Insurance Association of Japan

Forum sur l'assurance des catastrophes sismiques : que se passe-t-il après un séisme et comment continuer à vivre ?

The Geneva Association ; Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd

Contribution du secteur de l'assurance à la résolution des problèmes et à la réduction des impacts

The Institution of Professional Engineers, Japon

Rôle des ingénieurs dans la préparation aux catastrophes naturelles

The International Institute of Rural Reconstruction ; Give2Asia

Philanthropie du secteur privé et réduction participative des risques de catastrophe : rôles et opportunités ouverts par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe

Japan Scientists' Association

Symposium sur les enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon

The Japan Society of Community Disaster Management Plan

Moyens, compétences et plans locaux de gestion des catastrophes

The Japan Society of Community Disaster Management Plan

Rétablissement de secteurs et de collectivités dans la région de Tohoku

Nansen Initiative

Déplacements et Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe : quels sont les liens entre réduction des risques de catastrophe et mobilité humaine ?

Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO) ; UNISDR

Exploiter les forces de chacun : comment les intervenants civils, militaires et privés peuvent-ils efficacement coopérer à la réduction des risques de catastrophe ?

Nippon Foundation ; Corporate Volunteer Network (organisation conjointe)

Secteur privé, développement de partenariats multisectoriels et expériences du CVN

Nippon Foundation ; Sendai-City Welfare Association For the Disabled ; Sendai Initiative Study Group on DRR for People with Disabilities

Réduction inclusive des risques de catastrophe après 2015 : construire des sociétés résilientes en impliquant l'ensemble des collectivités, notamment les personnes handicapées

The Royal Society

Résilience aux conditions météorologiques extrêmes : connaissances scientifiques et politiques

Chambre de commerce et d'industrie de Sendai

Reconstruction et relèvement des économies locales après le Grand séisme de l'Est du Japon

Tohoku Alliance (organisé par la succursale de Tohoku de la Development Bank of Japan Inc.)

Construire la résilience aux catastrophes à travers des alliances et la coopération mutuelle de tous les intervenants à Tohoku et au-delà : initiatives régionales de la Tohoku Alliance

Tohoku Community Cancer Services Program ; Tohoku University Graduate School of Medicine

Prise en charge des patients cancéreux après le Grand séisme de l'Est du Japon

Tohoku Economic Federation

Forum sur le tourisme : exploration de nouvelles fonctions attractives dans le cadre de la reconstruction de Tohoku

Tohoku Economic Federation

Mise en place du projet ILC et création d'une ville internationale des sciences couvrant notamment les catastrophes

Tohoku Institute of Technology

Enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon Disaster, mesures initiales, appui du relèvement par un institut sur site : Tohtech à Sendai

Tohoku Life-Saving Green Embankment Promotion Council

Symposium : emboisement des littoraux

Tohoku Reconstruction Agricultural Science Center (TASCR) ; Graduate School of Agricultural Science ; Tohoku University

Défis des villages modèles : créer un style de vie rural sûr et favorable à l'agriculture

Tohoku Regional Agricultural Administration Office ; ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche ; Japan & National Institute for Rural Engineering (NIRE) ; National Agriculture and Food Research Organization (NARO) ; Japan & Miyagi Prefectural Government City

Symposium pour l'amélioration des moyens de prévention des catastrophes dans l'agriculture et les zones rurales

Tohoku Regional Bureau ; Ministère du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme du Japon

Symposium sur le Parc commémoratif du Grand séisme de l'Est du Japon

Tohoku Regional Bureau ; Ministère du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme du Japon

Partage mondial des connaissances et des enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon pour les directeurs des infrastructures

Université du Tohoku

Notre message pour l'avenir : enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon

Tohoku University Next Generation Advanced Mobility System Research Group

Les systèmes de transport dans les sociétés de demain

Tohoku University ; Tohoku Medical Megabank Organization

Préparation aux situations d'urgence des services médicaux gynécologiques et pédiatriques : reconstruire grâce à une collaboration créative entre les services médicaux locaux et le système de santé publique

Tohoku University ; Cyber Science Center Japan Society for the Promotion of Science (JSPS) ; Frontier Research and Development Committees ; Construction of Resilient Social and Life Space

Atelier sur la création d'espaces de vie résilients dans une société où réalité et virtuel s'intègrent

Tohoku University ; Graduate School of Arts and Letters

Symposium sur les questions environnementales : prévention des catastrophes nucléaires

Tohoku University ; Graduate School of Arts and Letters

Présentation des projets de logement temporaire « Let's say Hello » et « Chat on open corridor »

Tohoku University ; Graduate School of Arts and Letters

Symposium sur l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des catastrophes

Tohoku University ; International Research Institute of Disaster Science

Catastrophes naturelles extrêmes dues aux changements climatiques : du traitement des gros volumes de données disponibles à la communication des risques

Tohoku University ; International Research Institute of Disaster Science ; Science Council of Japan ; Advanced Industrial Science and Technology

Développement des moyens des sciences de la terre : mise en place de réseaux mondiaux pour la réduction des aléas géophysiques

Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd

Création de sociétés résilientes aux catastrophes : perspectives d'une entreprise

Tomoni Project

Faire entendre la voix des femmes dans les zones touchées par des catastrophes

Tourism Promotion Division ; Department of Culture Tourism and Sports ; préfecture d'Okinawa

Gestion des risques dans le secteur du tourisme à Okinawa

Toward Reconstruction from the Great Disaster

Réunion de femmes pour transmettre l'espoir pour l'avenir

U.S. Agency for International Development ; U.S. National Platform

Initiatives américaines de réduction des risques de catastrophe : une opportunité de construire la résilience

DAES (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU)

Forum du DAES sur la réduction des risques de catastrophe et la construction de la résilience en prenant en compte le handicap : l'inclusion sauve des vies

CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU)

Mise en place de statistiques élémentaires sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique

ONU-Habitat

Construire la résilience dans les zones urbaines et les États fragilisés

UN-OHRLLS (Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement)

Construire des partenariats pour la résilience des PEID après 2015 et leur donner les moyens requis

PNUD, Drylands Development Centre

Construire la résilience des terres arides

Unesco

Looking Beyond Disaster Youth Toolkit

FNUAP

Construire la résilience des collectivités : prise en compte de la santé sexuelle et reproductive ainsi que des problématiques liées au genre dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe au niveau local

UNISDR

Principes essentiels pour aboutir à des villes résilientes

Le Forum public a accueilli un large éventail d'événements parallèles, d'expositions et de stands consacrés à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que des présentations de la culture du Japon, pays organisateur de la de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

UNISDR

Développement des moyens et compétences pour la mise en œuvre des plans d'action pour la résilience des villes

UNISDR

Accélérer le développement de la résilience urbaine : liens entre villes résilientes

UNISDR

Bilan mondial 2015

UNISDR

Pour une politique publique raisonnée en fonction des risques, permettant des investissements eux aussi raisonnés en fonction des risques

UNISDR

Atelier technique sur le mécanisme de suivi du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe

UNISDR

R!SE : investissements raisonnés en fonction des risques

UNISDR ; PNUD

Collecte systématique de données sur les pertes dues aux catastrophes : un atout essentiel pour la gestion des risques de catastrophe

PNUD

Institutionnalisation du leadership des femmes dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe

ONU-Habitat

La résilience urbaine comme facteur d'apprentissage, de changement, de paix et d'espoir

Institute for the Advanced Study of Sustainability (IAS), Université des Nations unies ; Fukushima Global Communication Programme

Réduction des risques et transition de l'intervention au relèvement : enseignements de la triple catastrophe japonaise

Institute for the Advanced Study of Sustainability (IAS), Université des Nations unies (Tokyo)

Éducation transdisciplinaire à la réduction des risques de catastrophe : lancement de l'International Network for Advancing Transdisciplinary Education (INATE)

Institute for the Advanced Study of Sustainability (IAS), Université des Nations unies (Tokyo) ; Institut Unesco-IHE pour l'éducation relative à l'eau

Gestion intégrée du cycle de l'eau pour la réduction des risques de catastrophe et la durabilité

Volontaires des Nations unies (VNU)

VNU : le pouvoir de l'IMPLICATION - Bénévolat et réduction des risques de catastrophe après 2015

University College London

Droits de l'homme et réduction des catastrophes

USAID ; OFDA ; Consortium for Capacity Building (CCB)

Enseignements à tirer sur l'exploitation des enseignements pour la réduction des risques de catastrophe dans le contexte du changement climatique

Conférence de liaison avec les autorités locales de V-Low Multimedia Broadcasting

Une nouvelle source d'information en première ligne : informations de prévention des catastrophes par V-Low Multimedia Broadcasting

Weathernews, Inc.

Avenir de l'atténuation des catastrophes par l'utilisation des médias sociaux et en ligne

Groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe du Typhoon Committee

Apprendre des catastrophes passées

Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA) (World Animal Protection)

Tester les solutions qui fonctionnent : approche collaborative pour la protection des animaux contre les catastrophes

Banque mondiale - GFDRR

Développement de la résilience urbaine au Bangladesh : approche intégrée de la politique et des investissements

Banque mondiale - GFDRR

Forum asiatique 2015 sur la résilience catastrophes : construire des sociétés résilientes aux catastrophes dès le niveau local grâce aux technologies de l'information et des communications

Banque mondiale - GFDRR

Protection des familles pauvres et vulnérables contre les chocs économiques dus aux catastrophes : rôle de la protection sociale

Banque mondiale - GFDRR

Atelier sur la création d'une plateforme de données ouverte pour la résilience et lancement du Challenge Fund

Banque mondiale - GFDRR

Viser un développement résilient aux catastrophes en Afrique subsaharienne : débat d'experts de haut niveau

Banque mondiale - GFDRR

Avancer dans le développement de la résilience aux catastrophes
aux Philippines : stratégies émergentes de réduction des risques de catastrophe et de financement

Banque mondiale - GFDRR

Les personnes âgées ouvrent la voie à la résilience inclusive des collectivités

Banque mondiale - GFDRR

Dialogue pour la résilience : généraliser la résilience afin de réaliser les objectifs de l'après 2015

Banque mondiale - GFDRR

Résilience : renforcer les systèmes de relèvement à l'issue des catastrophes

Banque mondiale - GFDRR

Renforcer la résilience des petits États insulaires

Banque mondiale/GFDRR ; Unesco ; ONU-Habitat

Définition de normes pour les infrastructures

World Gensai Industry Organization

Conférence mondiale des jeunes sur la réduction des risques de catastrophe

Organisation mondiale de la santé

Protection de la santé publique contre les risques de catastrophe

Organisation météorologique mondiale

Symposium d'experts sur les systèmes et services d'alerte précoce multi-aléas (MHEWS, Multi-Hazard Early Warning Systems and Services)

Organisation météorologique mondiale ; Japan Meteorological Agency

Réduction des risques de séismes et de tsunamis grâce aux systèmes d'alerte précoce et à la sensibilisation du public

Institut des ressources mondiales (WRI), ministère néerlandais des infrastructures et de l'environnement, ministère japonais des affaires étrangères, Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV)

Intégration mondiale des évaluations des risques d'inondation, de leur gestion et du développement de la résilience

Yugenngaisya Zept

Attraction Real escape : échapper à une catastrophe naturelle

11 Stands d'exposition

Association de liaison avec le monde académique concernant le Grand séisme de l'Est du Japon

Déclaration conjointe de coopération de 30 associations académiques japonaises travaillant sur les problématiques liées aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/26

ACT Alliance

Réduction participative des risques de catastrophes dans le monde : comment un réseau religieux contribue à l'application du CAH II
www.wcdrr.org/conference/events/798

ActionAid International

ActionAid International
www.wcdrr.org/conference/events/936

AFAD (autorité responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence)

Turquie
www.wcdrr.org/conference/events/697

Algérie

www.wcdrr.org/conference/events/617

Anti-Tsunami System Research

Rapport sur les tsunamis de NPO Taro et système d'alerte contre les tsunamis d'ATSR
www.wcdrr.org/conference/events/418

Architectural Institute of Japan

Projet « Lost Homes » : modèles commémoratifs à l'échelle 1:500
www.wcdrr.org/conference/events/434

Association asiatique et océanienne (Asia and Oceania Association) de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance

Catastrophes naturelles en Asie et en Océanie, et rôles des coopératives d'assurance
www.wcdrr.org/conference/events/532

Asia Pacific Alliance for Disaster Management

Présentation de projets de collaboration multisectoriels pour la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique
www.wcdrr.org/conference/events/775

Asia-Pacific Broadcasting Union

www.wcdrr.org/conference/events/1003

Asian Disaster Preparedness Center

www.wcdrr.org/conference/events/424

Asian Disaster Reduction Center

Pour des collectivités résilientes aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/718

Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE)

Pour des collectivités résilientes en Asie du Sud-est
www.wcdrr.org/conference/events/714

Gouvernement australien

Pour la résilience de l'Australie aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/415

Badan Nasional Penanggulangan Bencana (autorité indonésienne de gestion des catastrophes)

Construire la résilience au niveau local
www.wcdrr.org/conference/events/546

Cabinet Office of Japan

Développement de collectivités résilientes par l'amélioration de l'éducation concernant les catastrophes et de la préparation régionale aux catastrophes : introduction de l'éducation aux catastrophes au Japon
www.wcdrr.org/conference/events/23

Cameroon association for the defence of accident victims

Procédures de travail : un facteur de productivité dans la gestion des risques industriels
www.wcdrr.org/conference/events/43

Agence des Caraïbes pour la gestion des catastrophes et situations d'urgence

Agence des Caraïbes pour la gestion des catastrophes et situations d'urgence
www.wcdrr.org/conference/events/710

Caritas Internationalis (confédération Caritas en Asie)

Confédération Caritas : accélérer les initiatives nationales et locales pour la réduction des risques climatiques et de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/820

Center for Disaster Education and Recovery Assistance, Miyagi University of Education

Assistance au relèvement à travers le volontariat des étudiants pour les écoles frappées par des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/80

Center for Northeast Asian Studies, Tohoku University

L'anthropologie dans la réduction des risques de catastrophe pour la préservation du patrimoine culturel local immatériel
www.wcdrr.org/conference/events/756

Children in a Changing Climate Coalition

Coalition d'enfants pour le changement climatique
www.wcdrr.org/conference/events/428

Cima Consultant Ltd.

Mesures de prévention des catastrophes : méthode Thosu
www.wcdrr.org/conference/events/280

Ville d'Ishinomaki

Ishinomaki après le 11 mars : tradition et avenir
www.wcdrr.org/conference/events/507

Ville de Nagoya

À propos de « Marugoto Shien » : appui apporté à la ville de Rikuzentakata par la ville de Nagoya
www.wcdrr.org/conference/events/566

Ville de Sendai

Mesures énergétiques du plan de reconstruction de Sendai
www.wcdrr.org/conference/events/328

Ville de Sendai

Présentation de la base de données de soutien aux victimes de catastrophes de Sendai
www.wcdrr.org/conference/events/330

Ville de Sendai

Présentation d'experts : soutien international après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/333

Ville de Sendai

Soutien aux étrangers en situation de catastrophe : rapport sur les activités du centre multilingue de soutien aux victimes de catastrophes de Sendai et sur les projets de prévention des catastrophes de l'association pour les relations internationales de Sendai (Sendai International Relations Association)
www.wcdrr.org/conference/events/335

Ville de Sendai

Activités culturelles et artistiques des citoyens après la catastrophe et initiatives de la fondation culturelle de Sendai (Sendai Cultural Foundation)
www.wcdrr.org/conference/events/336

Ville de Sendai

Sendai E-Action présente E-AC×CON!
Vous êtes le journaliste ! Vous êtes le directeur !
www.wcdrr.org/conference/events/344

Ville de Sendai

Assistance aux navetteurs perdus dans le quatier de la gare de Sendai
www.wcdrr.org/conference/events/907

Ville de Sendai

Les musées et le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/355

Ville de Sendai

Exposition : ouvrages consacrés au séisme du 11 mars
www.wcdrr.org/conference/events/356

Ville de Sendai

Un logement pour chacun
www.wcdrr.org/conference/events/358

Ville de Sendai

Rétablissement de l'approvisionnement en gaz après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/362

Ville de Sendai, International Research Institute of Disaster Science (Tohoku University (IRIDeS), Kahoku Shimpo Publishing, Dentsu Group, Tohoku Region Development Association

Développement de mesures d'évacuation selon plusieurs niveaux en cas de tsunami
www.wcdrr.org/conference/events/326

Comprehensive Disaster Management Programme (CDMP II), Department of Disaster Management, Ministère de la gestion des catastrophes naturelles et des secours (Bangladesh)

Réduction des risques de catastrophe et progrès dans le développement de collectivités et de nations résilientes : exemple du Bangladesh
www.wcdrr.org/conference/events/520

Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

Au-delà de la détection des explosions nucléaires : utilisation des données de l'OTICE pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/707

Conservation Division, Forestry Agency, ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche

Relèvement et prévention des catastrophes pour les forêts littorales après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/21

Cooperatives Japan

Rôle des coopératives dans la zone dévastée par le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/521

Disability-inclusive DRR Network (DiDRRN)

Prise en compte du handicap dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/560

Disaster Prevention Safety Association

Le Japon sait garder son sang-froid face à une catastrophe : présentation des méthodes japonaises de secours et de prévention
www.wcdrr.org/conference/events/271

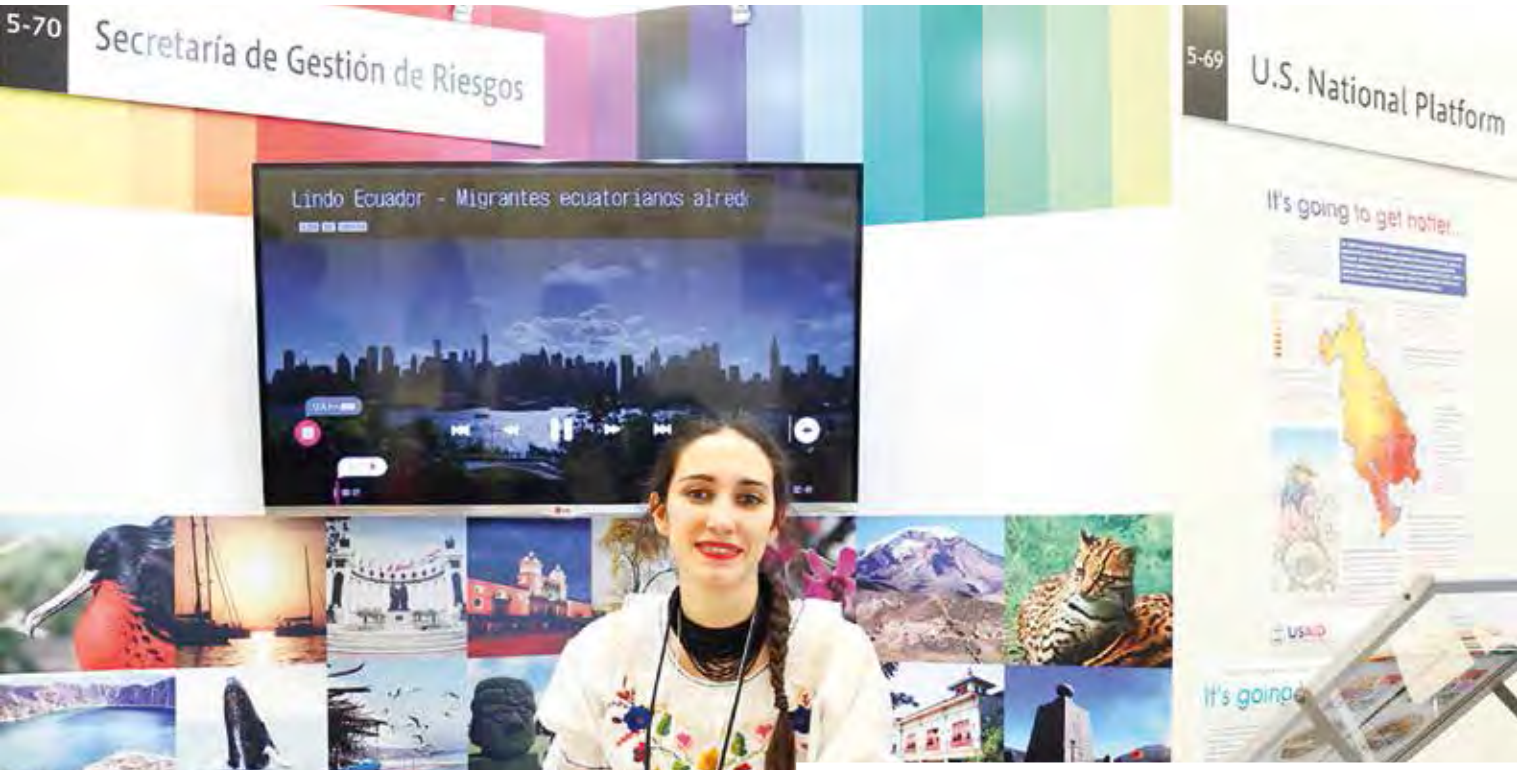

Stands d'exposition du Forum public de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe

Stand de l'Agence des Caraïbes pour la gestion des catastrophes et des situations d'urgence

Disaster Recovery International ; DRI Japan ; BCAO

Parvenir à la résilience grâce à la continuité des activités
www.wcdrr.org/conference/events/803

Disaster Reduction and Human Renovation Institution (DRI), préfecture de Hyogo

Leçons de vie des tsunamis le long du littoral pacifique dans la région de Tohoku
www.wcdrr.org/conference/events/799

Docteur Eddie Bernard ; Toho Mercantile Co. Ltd

Technologies de détection des tsunamis dans les fonds marins et prévisions en temps réel des inondations provoquées
www.wcdrr.org/conference/events/524

Ministère néerlandais des affaires étrangères et ministère néerlandais des infrastructures et de l'environnement

Prévention des catastrophes hydrologiques
www.wcdrr.org/conference/events/802

East Nippon Expressway Company Limited

Relèvement précoce d'Expressway après le Grand séisme de l'Est du Japon et renforcement des mesures contre les catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/792

Edison Hardware Co. Ltd

Des haut-parleurs pour l'information multilingue contribuent à sauver des vies
www.wcdrr.org/conference/events/11

Eight-Japan Engineering Consultants Inc.

Défis posés par l'évacuation des débris et le développement urbain durable dans le cadre de la reconstruction après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/551

Agence russe EMERCOM

www.wcdrr.org/conference/events/73

Environment and Child Concern Organization (Népal)

Coordination et partenariat innovants entre le gouvernement et les acteurs de la réduction des risques de catastrophe au Népal
www.wcdrr.org/conference/events/22

Commission européenne

Coopération de la Commission européenne au renforcement de la résilience et à la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/725

eVigilo Ltd.

eVigilo SMART Alert
www.wcdrr.org/conference/events/773

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Actions pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/703

Association française du génie parasismique (AFPS)

Activités et expertise contribuant à la réduction des risques sismiques
www.wcdrr.org/conference/events/637

Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

www.wcdrr.org/conference/events/918

Fujita Corporation

Technologies de prévention des catastrophes de Fujita Corporation
www.wcdrr.org/conference/events/325

Fukkou University Alliance

Fukkou University Alliance
www.wcdrr.org/conference/events/816

Coalition des organisations de la société civile de Fukushima pour la conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (Fukushima CSO Coalition for WCDRR)

Stand d'information sur les activités des organisations de la société civile à Fukushima
www.wcdrr.org/conference/events/928

Fukushima University

Construire un meilleur avenir pour les populations et collectivités touchées de Fukushima
www.wcdrr.org/conference/events/716

GEM Foundation

Repousser les limites des méthodes d'évaluation et de gestion des risques sismiques
www.wcdrr.org/conference/events/628

Gender and Disaster Network (GDN)

Gender and Disaster Network (GDN)
www.wcdrr.org/conference/events/451

Résilience des fondations des habitations

Habitations résistantes aux séismes et soutien à la reconstruction
www.wcdrr.org/conference/events/933

General Incorporated Association Earth Friendly Circulation

Dons de sanitaires portatifs écologiques afin de préserver l'environnement et le niveau d'hygiène dans les pays en développement et les zones frappées par des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/925

Geological Survey of Japan, AIST

Détermination des répercussions en chaîne des séismes sur la base d'évaluations géologiques
www.wcdrr.org/conference/events/302

Comité allemand pour la réduction des catastrophes (Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V. (DKKV)

Renforcement de la résilience : partenariat allemand pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1007

Global Alliance for DRR and Resilience in the Education Sector (GAD3RES)

Global Alliance for DRR and Resilience in the Education Sector (GAD3RES)
www.wcdrr.org/conference/events/638

Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

Partenariat mondial pour la prévention des catastrophes et le redressement
www.wcdrr.org/conference/events/970

Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR)

Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/931

Global Risk Forum GRF Davos

Global Risk Forum GRF Davos
www.wcdrr.org/conference/events/672

Graduate School of Agricultural Science, Tohoku University

Vos déchets sont une source d'énergie !
www.wcdrr.org/conference/events/262

Graduate School of Information Sciences, Tohoku University

Développement d'un système de prévision et d'atténuation des dommages causés par les tsunamis utilisant des méga-structures flottantes en haute mer
www.wcdrr.org/conference/events/260

Hitachi Kokusai Electric Inc.

Systèmes de communication sans fil à haut débit TVWS (Television Whitespace) entre stations de base portatives et stations mobiles
www.wcdrr.org/conference/events/553

InformationSystems Inc.

Protection des vies humaines, des biens et de l'activité économique contre les risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/457

Institute for Disaster Reconstruction and Regeneration Research, Tohoku University

Actions pour la reconstruction
www.wcdrr.org/conference/events/794

Institute of Disaster Mitigation for Urban Cultural Heritage, Ritsumeikan University

Atténuation de l'impact des catastrophes sur le patrimoine culturel
www.wcdrr.org/conference/events/814

Conseil international pour la science

Programme de recherche intégrée sur les risques de catastrophes (IRDR, Integrated Research on Disaster Risk)
www.wcdrr.org/conference/events/292

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR)

Développement de collectivités sûres et résilientes
www.wcdrr.org/conference/events/44

Bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Asie et le Pacifique

Résilience des moyens de subsistance et relèvement de l'emploi : enseignements du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/780

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Mobilité humaine et réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/704

International Planned Parenthood Federation

SPRINT Initiative pour la santé sexuelle et reproductive en situation de crise humanitaire
www.wcdrr.org/conference/events/921

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Grand tsunami du 11 mars : devoir de mémoire pour l'avenir
www.wcdrr.org/conference/events/267

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Technologies de prévision des tsunamis s'appuyant sur des observations géodésiques en temps réel
www.wcdrr.org/conference/events/269

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Méthodes expérimentales de conception de la reconstruction dans la ville d'Ishinomaki
www.wcdrr.org/conference/events/272

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Les catastrophes dans le monde et la conception urbaine et architecturale pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/273

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Grand séisme et tsunami de l'Est du Japon de 2011 Passé et avenir
www.wcdrr.org/conference/events/274

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University ; ministère de l'intérieur et des communications ; Japan Aerospace and Exploration Agency (JAXA) ; German Aerospace Center ; UN-SPIDER

Démonstration de technologies et exposition sur le renforcement de la résilience aux catastrophes par la fusion des simulations, des technologies de capteurs et des informations géospatiales
www.wcdrr.org/conference/events/268

International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University, NPO Miyagi Shiryo Net

Transmission du patrimoine historique : étude des activités de prévention visant à préserver le patrimoine historique
www.wcdrr.org/conference/events/270

Union internationale des télécommunications

UIT - Le projet ICT4DRR sauve des vies
www.wcdrr.org/conference/events/821

Secours islamique (Pakistan)

Développement de collectivités résilientes aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/723

Secours islamique

Secours islamique
www.wcdrr.org/conference/events/722

Secours islamique

Ambassadeurs mondiaux de la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/800

Italians For Tohoku

Actions de soutien à la ville de Rikuzentakata de l'association Italians For Tohoku
www.wcdrr.org/conference/events/777

Iwate University

Résilience des collectivités locales et développement des moyens et compétences
www.wcdrr.org/conference/events/797

Japan Aerospace Exploration Agency Committee on Earth Observation Satellites

Rôle des observations terrestres par satellite dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/396

Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology

Résultats des recherches de JAMSTEC sur la réduction des risques de catastrophe www.wcdrr.org/conference/events/377

Association japonaise pour le Programme alimentaire mondial

Opérations d'urgence du PAM : l'aide humanitaire après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/527

Japan Bosai Platform

www.wcdrr.org/conference/events/919

Japan CSO Coalition for 2015 WCDRR (JCC2015)

Stand d'information de la Japan CSO Coalition for 2015 WCDRR (JCC2015)
www.wcdrr.org/conference/events/314

Japan Disaster Measures Organization

Solutions technologiques de pointe pour la promotion de la prévention des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/913

Japan Headquarters for the Rescue of Companion Animals in Emergencies (JHRCAE)

Sauvetage des animaux de compagnie en situation d'urgence
www.wcdrr.org/conference/events/16

Japan International Cooperation Agency (JICA) Tohoku

JICA : Tohoku avance avec le monde !
www.wcdrr.org/conference/events/778

Japan Science and Technology Agency

Activités de la JST pour la création de sociétés robustes et résilientes face aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/809

Japan Society of Civil Engineers

Travail des ingénieurs civils japonais depuis le 11 mars 2011
www.wcdrr.org/conference/events/390

Stand du comité allemand pour la réduction des catastrophes

Japan Society of Engineering Geology (JSEG) ; Japan Landslide Society (JLS)

Défis des aléas géophysiques : élans migratoires en cas de séisme
www.wcdrr.org/conference/events/88

Japan Sustainable Free Powered Energy System Exploitation & Promotion Association

Coopération entre monde académique et entreprises, et développement de villes résilientes : enseignements des séismes
www.wcdrr.org/conference/events/796

Japan Weather Association

Approche de l'amélioration de la qualité des informations concernant les catastrophes grâce à un système de suivi à infrason :
étude de cas du tsunami du 11 mars
www.wcdrr.org/conference/events/368

Croix-Rouge japonaise

Merci au monde entier...
www.wcdrr.org/conference/events/331

Japanese Trade Union Confederation

Faire face aux catastrophes naturelles dans la solidarité avec les syndicats !
www.wcdrr.org/conference/events/4

Kansai Students Innovation Association

Protection contre le césium radioactif ! Projet d'utilisation de textiles techniques qui n'adsorbent PAS le césium présent dans l'atmosphère
www.wcdrr.org/conference/events/403

Kobe University

Reconstruction participative de la société et implication des universités
www.wcdrr.org/conference/events/366

Kokusai Kogyo Co. Ltd

Principales contributions des entreprises et partenariats public-privé pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/87

Miyagi University of Education : Assistance à la redynamisation des collectivités locales

Enseignements tirés par les zones touchées par des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/81

Mansion Life Continued Support Association

Appartements et solutions d'évacuation
www.wcdrr.org/conference/events/730

Ministère chinois des affaires civiles

Gouvernance intégrée des risques et réduction intégrée des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/967

Ministère japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies

Renforcement de la résistance des établissements d'enseignement aux séismes et catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/12

Ministère japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies

Présentation de supports éducatifs et de formation sur la prévention des catastrophes (MEXT et Conseil de l'éducation)
www.wcdrr.org/conference/events/897

Ministère des affaires étrangères et du commerce

Réduction des risques de catastrophe en Nouvelle-Zélande : faire les choses différemment et ensemble
www.wcdrr.org/conference/events/301

Ministère des affaires étrangères et ministère de l'intérieur de Thaïlande

Développement de la résilience aux catastrophes en Thaïlande
www.wcdrr.org/conference/events/818

Ministère japonais du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme

Mesures de gestion et de réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/610

Mitsubishi Electric Corporation

Solutions de gestion des catastrophes faisant appel aux technologies
satellites d'information et de communication
www.wcdrr.org/conference/events/562

Miyagi Demolition Contractors Association

Préparation à une action immédiate en cas d'urgence
www.wcdrr.org/conference/events/10

Miyagi General Construction Association

Actions menées après le Grand séisme et le tsunami de l'Est du Japon et message pour l'avenir
www.wcdrr.org/conference/events/779

Miyagi University of Education

Quatre années de relèvement : catastrophe japonaise de 2011
et formation des enseignants à la Miyagi University of Education
www.wcdrr.org/conference/events/79

National Diet Library, Japan

NDL Great East Japan Earthquake Archive (HINAGIKU)
www.wcdrr.org/conference/events/28

National Emergency Crisis and Disasters Management Authority

Émirats arabes unis
www.wcdrr.org/conference/events/97

National Emergency Management Agency (NEMA), Nigeria

Agence nigériane de gestion des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/966

National Graduate Institute for Policy Studies (GRIPS) ; Centre des Nations Unies pour le développement régional (CNUDR)

Politiques de gestion des catastrophes : protection contre les séismes et les tsunamis
www.wcdrr.org/conference/events/934

National Institutes for Cultural Heritage ; Agency for Cultural Affairs (ACA), Unesco, ICCROM

Patrimoine culturel et résilience des collectivités face aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/772

National Land Afforestation Promotion Organization, Japon

Restauration des forêts littorales afin de prévenir les catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/793

National Research Institute for Earth Science and Disaster Prevention, Japon

Derniers résultats de recherche
www.wcdrr.org/conference/events/41

Natori Reconstruction Support Association

Maisons-remorques non raccordées au réseau de distribution d'électricité
www.wcdrr.org/conference/events/444

Nepal Risk Reduction Consortium

Résilience au Népal
www.wcdrr.org/conference/events/795

Universités néo-zélandaises

Opportunités dans l'enseignement supérieur néo-zélandais : études en gestion des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1276

Nigechizu Project Team

NIGECHIZU : topologie d'évacuation et carte-calendrier
www.wcdrr.org/conference/events/575

Nihon Safety Co. Ltd

Wrappon : présentation de sanitaires auto-obturants
www.wcdrr.org/conference/events/932

Stand de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Préfecture de Niigata

Enseignements du relèvement des provinces après le séisme de 2004
www.wcdrr.org/conference/events/810

Nippon Steel & Sumitomo Metal Co. Ltd Group

Technologies de prévention et de réduction des risques de catastrophe naturelle
www.wcdrr.org/conference/events/90

NPO Operation Blessing Japan

L'expérience à Tohoku :
rôle d'une ONG propriétaire d'entreprises
www.wcdrr.org/conference/events/561

Office of Civil Defense - National Disaster Risk Reduction and Management Council (Philippines)

Gestion et réduction des risques de catastrophe : pourquoi ?
www.wcdrr.org/conference/events/620

Overseas Development Institute (ODI)

Top 10 des publications incontournables sur les catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/724

Panasonic Corporation Eco Solutions Company ; Panasonic System Networks Co. Ltd

Participation aux exercices de prévention et de gestion des catastrophes dans les pays de l'ANASE et nouveau système de prévention des catastrophes dans la région de Tohoku
www.wcdrr.org/conference/events/910

Partenaires pour la résilience : Netherlands Red Cross (lead agency), Cordaid, CARE NL, Red Cross Red Crescent Climate Centre, Wetlands International

Partenaires pour la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/636

Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophe

Les écosystèmes pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/673

Peace Boat ; UNISDR

Campagne « Pour des villes résilientes »
www.wcdrr.org/conference/events/313

Inspection rapide des bâtiments endommagés après un séisme

Présentation de méthodes
www.wcdrr.org/conference/events/345

Practical Action

Zurich Flood Resilience Program
www.wcdrr.org/conference/events/82

Public Interest Incorporated Foundation ; Sendai City Health Welfare Organization

Prévention des catastrophes : personnes âgées et matériel de soins infirmiers
www.wcdrr.org/conference/events/340

Reconstruction Agency

Bilan des opérations de reconstruction après le Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/607

Reconstruction Forum Execution Committee, Soma Area Council of Local Governments

Catastrophe nucléaire de Fukushima : relèvement d'une collectivité résiliente
www.wcdrr.org/conference/events/427

Religions for Peace, Japan

Collaborations entre différentes communautés religieuses lors du Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/409

Research and Development Bureau, ministère japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies

Activités et recherches
www.wcdrr.org/conference/events/909

Research Institute of the National Rehabilitation Center for Persons with Disabilities

Atelier de planification des catastrophes avec les handicapés : faites le premier pas !
www.wcdrr.org/conference/events/406

Research Project on Disaster Preparedness for Persons with Disabilities and Inclusive Community

Préparation aux catastrophes pour les personnes handicapées et collectivités inclusives
www.wcdrr.org/conference/events/8

Resilient ICT Research Center, National Institute of Information and Communications Technology

Pour des technologies de l'information et des communications résilientes aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/729

Risk Management Solutions, Inc.

www.wcdrr.org/conference/events/627

Save the Children Japan

Réduction des risques de catastrophe centrée sur l'enfance
www.wcdrr.org/conference/events/430

Secretaría de Gestión de Riesgos

Équateur : références élémentaires en gestion des risques
www.wcdrr.org/conference/events/721

Secretariat of Pacific Regional Environment Program (SPREP), Secretariat of Pacific Community (SPC), United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR)

Organisations de la région Pacifique
www.wcdrr.org/conference/events/819

SEEDS

La sagesse de l'Asie : des solutions locales pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/290

SEGOB-CNPC, Mexique

Mexique : de l'intervention à la prévention
www.wcdrr.org/conference/events/960

Médiathèque de Sendai

Enregistrement des progrès : exposition d'archives, présentation de documentaires et centre commémoratif du 11 mars
www.wcdrr.org/conference/events/908

Médiathèque de Sendai

The Sendai Design League All-Japan Architectural Thesis Competition Archives 2003-2015
www.wcdrr.org/conference/events/911

Shinnyo-en Relief Volunteers

Activités du SeRV : le pouvoir de la collaboration
www.wcdrr.org/conference/events/495

Shiseido Co. Ltd

Le soutien à travers le regard des femmes et le potentiel du secteur des cosmétiques
www.wcdrr.org/conference/events/74

Stockholm Environment Institute (SEI)

Transformer le développement et la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/401

Swing Corporation

Prévention des catastrophes : comment atténuer les impacts des catastrophes naturelles ?
www.wcdrr.org/conference/events/719

Takenaka Corporation

Création de zones urbaines prospères et sécurisées pour la concrétisation d'une société durable
www.wcdrr.org/conference/events/511

Terrasense Switzerland Ltd

Actions pour la prévention des risques climatiques : de l'évaluation des risques aux stratégies et systèmes d'alerte précoce
www.wcdrr.org/conference/events/288

The Federation of Chambers of Commerce and Industry, Tohoku District

L'Unused Machinery Matching Project rassemble 514 chambres de commerce et d'industrie
www.wcdrr.org/conference/events/29

The Federation of Consumer Goods Industries and Consumers Associations

Présentation de la réduction des risques de catastrophe du point de vue du consommateur et du citoyen
www.wcdrr.org/conference/events/991

The Furukawa Battery Co. Ltd

Alimentation électrique mobile en situation de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/927

Gouvernements de Suisse et de Norvège, en qualité de présidents de la Nansen Initiative En partenariat avec les gouvernements du Costa Rica, des Philippines, de Kiribati, des Îles Cook, le Norwegian Refugee Council et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

Intégration des déplacements dans le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/938

The International Institute of Rural Reconstruction ; Give2Asia

Philanthropie du secteur privé et réduction participative des risques de catastrophe : les partenariats après le CAH
www.wcdrr.org/conference/events/912

The Japan Society of Seismic Isolation

Préserver des vies : dernières techniques d'isolation sismique
www.wcdrr.org/conference/events/3

Ministère japonais de l'environnement, Nature Conservation Bureau, Animal Welfare and Management Office

Lignes directrices pour le sauvetage des animaux de compagnie en situation de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/510

The Nippon Foundation

Action pour le relèvement après le 11 mars et pour la prise en compte du handicap dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/91

The Nippon Foundation, co-organisé avec le Corporate Volunteer Network (CVN)

Secteur privé, développement de partenariats multisectoriels et expériences du CVN
www.wcdrr.org/conference/events/806

The Nippon Signal Co. Ltd

Prévention des catastrophes avec Infra Doctor et reconstruction avec Micro-People-Mover
www.wcdrr.org/conference/events/72

TOA Corporation

Méthodes diversifiées de transmission sonore des informations concernant les catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/926

Tohoku Fukushi University Team Bousaisi

www.wcdrr.org/conference/events/407

Tohoku Institute of Technology

Enseignements du Grand séisme de l'Est du Japon : mesures initiales et appui du relèvement par un institut sur site (Tohtech à Sendai)
www.wcdrr.org/conference/events/923

Tohoku Regional Agricultural Administration Office ; ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche ; Japan & National Institute for Rural Engineering (NIRE) ; National Agriculture and Food Research Organization (NARO) ; Japan & Miyagi Prefectural Government City

Prévention et atténuation des catastrophes dans l'agriculture et les zones rurales
www.wcdrr.org/conference/events/776

Tohoku Regional Agricultural Administration Office ; ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche ; Japan & National Institute for Rural Engineering (NIRE) ; National Agriculture and Food Research Organization (NARO) ; Japan & Miyagi Prefectural Government City

Prévention et atténuation des catastrophes dans l'agriculture et les zones rurales
www.wcdrr.org/conference/events/917

Université du Tohoku

Support Office for Children in the Aftermath of the 2011 Japan Earthquake, Graduate School of Education, Tohoku University.
www.wcdrr.org/conference/events/1005

Université du Tohoku

Présentation publique de la collection de la bibliothèque de l'université de Tohoku sur les séismes
www.wcdrr.org/conference/events/376

Tohoku University Smithsonian Museum

Voyage imprévu : les déplacements humains dans le sillage des catastrophes environnementales
www.wcdrr.org/conference/events/930

Tohoku University Next-Generation Advanced Mobility System Research Group

Les systèmes de transport dans les sociétés de demain
www.wcdrr.org/conference/events/771

Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd

Enseignements de Tokio Marine Group en matière de prévention des catastrophes et contribution de BELFOR lors du Grand séisme de l'Est du Japon
www.wcdrr.org/conference/events/922

Tokyo Gas Engineering Co. Ltd

Système d'information géographique TUMSY pour la gestion des catastrophes et détecteur à distance de méthane LaserMethane
www.wcdrr.org/conference/events/53

Toray Industries, Inc.

Utilisation d'unités de traitement d'urgence de l'eau dans le cadre des secours aux Philippines
www.wcdrr.org/conference/events/47

Préfecture de Toyama

Valeur universelle de Tateyama Sabo pour la résilience nationale
www.wcdrr.org/conference/events/127

U.S. Agency for International Development ; U.S. National Platform

USAID, plateforme américaine pour la réduction des catastrophes et partenaires américains
www.wcdrr.org/conference/events/394

Unesco

www.wcdrr.org/conference/events/630

FNUAP

Mission de réduction des risques de catastrophe du FNUAP
www.wcdrr.org/conference/events/733

UNISDR

R!SE : investissements raisonnés en fonction des risques
www.wcdrr.org/conference/events/34

UNISDR

Campagne « Pour des villes résilientes »
www.wcdrr.org/conference/events/682

UNISDR

Partenariat avec le secteur privé du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/128

Programme de développement des Nations Unies (PNUD) ; ville de Sendai

Expériences mondiales et nationales du PNUD dans la réduction des risques de catastrophe et le relèvement
www.wcdrr.org/conference/events/924

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

ONU-Habitat : développement de la résilience urbaine
www.wcdrr.org/conference/events/815

Bureau de la coordination des affaires humanitaires

OCHA
www.wcdrr.org/conference/events/680

Université des Nations unies (UNU)

Réseau universitaire (UN-CECAR) pour la mise en œuvre de cursus et de programmes de recherche pour la réduction des risques de catastrophe dans le contexte du changement climatique
www.wcdrr.org/conference/events/591

Volontaires des Nations unies (VNU)

VNU : le pouvoir de l'IMPLICATION - Bénévolat et réduction des risques de catastrophe après 2015
www.wcdrr.org/conference/events/678

UPS Foundation

Appui de la résilience des collectivités à travers des partenariats public-privé
www.wcdrr.org/conference/events/968

Conférence de liaison avec les autorités locales de V-Low Multimedia Broadcasting

Diffusion d'informations pour la prévention des catastrophes et la préservation des vies humaines par V-Low Multimedia Broadcasting
www.wcdrr.org/conference/events/580

Weathernews Inc.

Avenir de l'atténuation des catastrophes par l'utilisation des médias sociaux et en ligne
www.wcdrr.org/conference/events/807

Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA) (World Animal Protection)

Animaux : incontournables dans une approche holistique de la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/706

Banque mondiale ; GFDRR ; Tokyo DRM Hub

Développement de la résilience des nations face aux catastrophes et aux changements climatiques
www.wcdrr.org/conference/events/493

Le personnel local et les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans l'organisation de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe.

Banque mondiale ; GFDRR ; Tokyo DRM Hub

Développement de la résilience des nations face aux catastrophes et aux changements climatiques
www.wcdrr.org/conference/events/1000

Programme alimentaire mondial

Lutte contre la faim dans le monde : gestion des risques et développement de la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/677

Organisation mondiale de la santé

Gestion de la santé publique et des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/720

Secrétariat du Sommet humanitaire mondial (UNOCHA)

Sommet humanitaire mondial
www.wcdrr.org/conference/events/701

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Démonstration de systèmes de prévision et d'alerte précoce
www.wcdrr.org/conference/events/732

World Vision International

World Vision International
www.wcdrr.org/conference/events/515

York University

International Student Competition in Disaster Risk Management
www.wcdrr.org/conference/events/182

Zenrosai

Efforts de prévention et d'atténuation des catastrophes à Zenrosai
www.wcdrr.org/conference/events/343

12 Exposés du podium Ignite

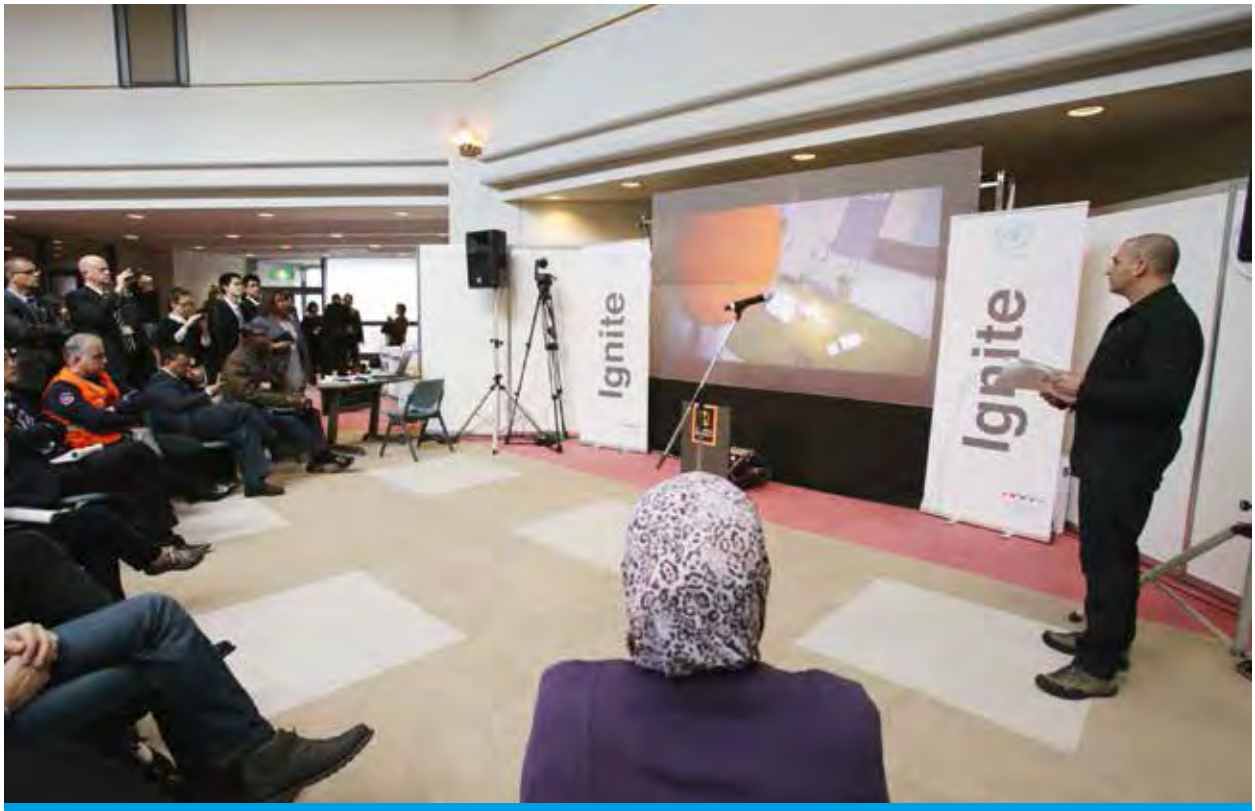

Podium Ignite lors de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe

AmeriCares

Intégration de la santé publique dans le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1087

Amigos del Viento meteorología ambiente desarrollo

Le sommet de l'avenir : les enfants proposent de nouvelles perspectives pour la gestion des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1168

Arctik

ENHANCE - Partenariat pour la réduction des risques
www.wcdrr.org/conference/events/1122

Asian Disaster Preparedness Center

Renforcement de la résilience des PME
www.wcdrr.org/conference/events/1146

Asian Disaster Preparedness Center

iPrepare : sensibilisation des collectivités à la nécessité d'une préparation aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/1154

Bezalel Academy of Art and Design

« Relevant Design for Disaster Center » : la conception comme outil de réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1076

Bezalel Academy of Art and Design

Pupitre scolaire parasismique : la création d'un matériel vital
www.wcdrr.org/conference/events/1099

Brandz media.tv

Ruptures d'oléoducs au Nigéria : approche de réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1144

Construire le changement

Utilisation économique des technologies : opérations de modernisation
www.wcdrr.org/conference/events/1123

CADME (Coastal Area Disaster Mitigation Efforts)

Réduction des risques de catastrophe dirigée par les enfants dans les écoles vulnérables d'Inde
www.wcdrr.org/conference/events/1093

Campaign advocate for making cities resilient in Uruguay

Réduction des risques de catastrophe dans le cadre des investissements publics : exemple d'une petite ville uruguayenne
www.wcdrr.org/conference/events/1176

Campinas (autorité locale) ; AISR (Brésil)

Logiciel gratuit pour la gestion des risques urbains
www.wcdrr.org/conference/events/1092

CEEPED - Center of Excellence for Studies and Research on Disasters (Duque de Caxias - RJ)

Projets de recherche technologiques pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1126

Centre for Disability in Development (CDD) ; CBM

Femmes handicapées : des intervenantes majeures dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1078

ChildFund Australia, Mark McPeak

À Vizayas aux Philippines, des brigades de jeunes contribuent à l'intervention face à l'ouragan Haiyan
www.wcdrr.org/conference/events/1169

Municipalité de Makati

Approche de convergence de la ville de Makati pour le renforcement de la résilience des collectivités
www.wcdrr.org/conference/events/1127

Ville de Rikuzentakata

La résilience demain : création d'une ville inclusive sur un territoire dévasté
www.wcdrr.org/conference/events/1120

Défense civile de l'État de Paraná

Un outil informatique de gestion et de réduction des risques de catastrophe pour les municipalités brésiliennes
www.wcdrr.org/conference/events/1100

Service municipal de protection civile, Portugal

Réussite des programmes de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe à Amadora au Portugal
www.wcdrr.org/conference/events/1128

Collaborating Centre for Oxford University ; CUHK for Disaster and Medical Humanitarian Response (CCOUC)

Résilience des minorités ethniques sur le continent chinois
www.wcdrr.org/conference/events/1118

Conservation International Japan

Implication des collectivités dans la réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes
www.wcdrr.org/conference/events/1103

À la croisée des chemins :

notre monde est-il sûr ? Simulation de catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/1131

Comprehensive Disaster Management Programme (CDMP II) ; département de gestion des catastrophes du ministère de la gestion des catastrophes naturelles et des secours (Bangladesh)

Réponse vocale interactive : système d'alerte précoce au Bangladesh
www.wcdrr.org/conference/events/107

AFAD (autorité turque responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence)

Approche des inondations fondée sur les risques en Turquie
www.wcdrr.org/conference/events/1167

Disaster Management Center - Dompet Dhuafa

Utilisation du streaming radio pour inciter les bénévoles et les autorités locales à assumer de plus grandes responsabilités dans la défense et la mise en avant de la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1094

Dokuz Eylul University, faculté d'architecture, département de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Utilisation des espaces verts et ouverts pour la réduction des risques urbains
www.wcdrr.org/conference/events/1143

Duryog Nivaran

Gouvernance des risques et redevabilité : enseignements du Sud asiatique
www.wcdrr.org/conference/events/1112

Duryog Nivaran

Les femmes dans la réduction des risques et le développement de la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/1129

Earthquakes and Megacities Initiative

Mesure de la résilience : résultat de l'auto-évaluation des principaux intervenants dans le métro de Manille
www.wcdrr.org/conference/events/1121

Commission européenne

Solutions de réduction des risques de catastrophe s'appuyant sur l'environnement naturel
www.wcdrr.org/conference/events/1079

Centre commun de recherche de la Commission européenne

Partenariat mondial sur les inondations - Unir nos forces
www.wcdrr.org/conference/events/1091

Agence spatiale européenne (ESA)

Cadre synergique pour l'intégration des observations terrestres dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1198

Faculdade Cásper Líbero

Quatre modèles de communication des risques pour des sociétés résilientes
www.wcdrr.org/conference/events/1081

Florida International University

R!SE : relevons le défi
www.wcdrr.org/conference/events/1182

FMYY / Japan CSO Coalition for 2015 WCDRR

Rôle des radios locales dans toutes les phases de la gestion des catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/1188

GEA Search Rescue and Humanitarian Aid team ; AFAD (autorité turque responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence)

Solidarité entre les enfants japonais et turcs après le tsunami de 2011
www.wcdrr.org/conference/events/1110

GEM Foundation

Décloisonnement : évaluation collaborative des risques sismiques à travers la planète
www.wcdrr.org/conference/events/1109

Direction générale de la cartographie, Turquie

Cartes numériques en 3D pour l'évaluation des aléas naturels
www.wcdrr.org/conference/events/1207

GIZ, Arken consulting

Nécessité d'harmoniser les niveaux d'alerte précoce
www.wcdrr.org/conference/events/1125

Global Disaster Resilience Centre

Feuille de route du réseau éducatif européen pour la résilience aux catastrophes- ANDROID
www.wcdrr.org/conference/events/1163

Graduate School of Human Sciences, Osaka University

Réseau Pay-it-forward : des survivants aux sauveteurs
www.wcdrr.org/conference/events/1090

Habitat for Humanity International

PASSA : Participatory approach for safe shelter awareness
www.wcdrr.org/conference/events/1179

HelpAge International

Résilience aux catastrophes et vieillissement de la population mondiale
www.wcdrr.org/conference/events/1172

Huairou Commission

Réussites emmenées par des femmes à l'échelon local
www.wcdrr.org/conference/events/1162

ICOMOS-ICORP ; Marrion Fire & Risk Consulting PE, LLC

Protection du patrimoine culturel contre les catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/1170

IDIGER - Bogota

SIRE : système d'information pour la gestion des risques et l'adaptation aux changements climatiques
www.wcdrr.org/conference/events/1095

Association internationale de psychologie appliquée ; Coalition d'ONG travaillant dans le domaine de la psychologie et accréditées par l'ECOSOC

The Global Kids Connect Project : Modèle de programme permettant aux jeunes de promouvoir la résilience
www.wcdrr.org/conference/events/1159

Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD)

Coopération régionale pour un système d'information sur les inondations dans l'Himalaya
www.wcdrr.org/conference/events/1138

International Disability Alliance

Prise en compte des personnes handicapées par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1175

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Impacts, adaptation et vulnérabilités : conclusions du groupe de travail n°2 du GIEC
www.wcdrr.org/conference/events/1345

Gouvernorat d'Istanbul ; Istanbul Project Coordination Unit

Istanbul Seismic Risk Mitigation and Emergency Preparedness Project (ISMEP)
www.wcdrr.org/conference/events/1161

Municipalité d'Istanbul, département de lutte contre les incendies

Mobile Fire&Smoke Experience Truck et Disaster Park Project for DRR
www.wcdrr.org/conference/events/1141

Istanbul Yeditepe University Hospital

Comment survivre lorsqu'un bâtiment s'effondre ?
www.wcdrr.org/conference/events/1173

Iwate University

Résilience : développement des moyens et compétences par les universités locales
www.wcdrr.org/conference/events/1183

Japan CSO Coalition for 2015WCDRR, CWS Japan

Enseignements de la catastrophe nucléaire de 2011
www.wcdrr.org/conference/events/1165

Agence japonaise de coopération internationale (JICA, Japan International Cooperation Agency)

Sécheresse : approche participative de la réduction des risques de catastrophe en Afrique subsaharienne
www.wcdrr.org/conference/events/1152

Agence japonaise de coopération internationale (JICA, Japan International Cooperation Agency)

Transmission des connaissances et des expériences chiliennes et japonaises en matière de réduction des risques de catastrophe à l'Amérique latine et aux Caraïbes
www.wcdrr.org/conference/events/1195

Japan International Cooperation Agency, Rural Development Department

Développement de la résilience chez les éleveurs et agriculteurs en Afrique
www.wcdrr.org/conference/events/1149

Japan International Cooperation Agency ; Grenada National Disaster Management Agency
Comprehensive Disaster Management Youth Championship Competition (CDMYCC)
www.wcdrr.org/conference/events/1148

Kenya Meteorological Service
Modèle de système d'alerte en cas d'inondation : rivière Nzoia au Kenya
www.wcdrr.org/conference/events/1115

Kocaeli University
10 étapes pour la planification de l'intervention d'urgence dans les écoles
www.wcdrr.org/conference/events/1185

Masa Group
Intelligence artificielle et réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1111

Municipalité de Mashhad
Contribution des collectivités à la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1098

Mehdi Zare
Gestion avancée des catastrophes en Iran
www.wcdrr.org/conference/events/1346

Mercy Corps
Comment développer des services de micro-assurance des catastrophes et les commercialiser ?
www.wcdrr.org/conference/events/1096

Mercy Corps
Rôle des banques rurales dans la préparation aux catastrophes
www.wcdrr.org/conference/events/1106

Ministère des situations d'urgence de l'Ouzbékistan
Méthodes de coopération au sein du ministère
www.wcdrr.org/conference/events/1344

Ministère de l'éducation nationale, Turquie
Rôle des enseignants dans la sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1158

Miyagi Jo-Net ; Japan CSO Coalition for 2015 WCDRR
Leadership des femmes en situation de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1102

Nansen Initiative
Pourquoi les besoins des personnes déplacées à la suite de catastrophes doivent-ils être pris en compte par le cadre d'action de Sendai ?
www.wcdrr.org/conference/events/1347

Délégation nationale aux risques majeurs, Algérie
Investissements publics dans les infrastructures de réduction des risques d'inondation dans le district de Bab El Oued à Alger
www.wcdrr.org/conference/events/1203

Institut national de géophysique et de volcanologie, Italie
Nouvelles connaissances pour une réduction des risques de catastrophe plus efficace à travers les observations terrestres
www.wcdrr.org/conference/events/1184

Direction nationale de la protection et des secours, Croatie
Développement d'un centre mondial d'excellence sur les glissements de terrain
www.wcdrr.org/conference/events/1191

New Delhi Television
Les lois sur la gestion des catastrophes doivent-elles être modifiées afin d'accorder aux victimes le droit légal d'être indemnisées ?
www.wcdrr.org/conference/events/1116

OISCA International
Des stratégies à long terme pour des solutions à long terme
www.wcdrr.org/conference/events/1134

ONG ACHE Internacional (NCIF-ACHE-MCO)
Efficacité écologique et implication des collectivités à Haïti, à Cuba et en République Dominicaine
www.wcdrr.org/conference/events/1083

Orchestrate & Go Ltd
Transformer des tragédies en opportunités de durabilité : constructions modulaires pour le relèvement à l'issue de catastrophes - le souci de BIEN faire les choses
www.wcdrr.org/conference/events/1088

Overseas Development Institute
Six étapes pour la généralisation de la prise en compte de l'égalité des genres dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1157

Overseas Development Institute
Prise en compte du genre, de l'âge, du handicap et des perspectives culturelles par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1160

Overseas Development Institute
Faire tomber les œillères : de véritables progrès dans la réduction des risques de catastrophe exigent d'intervenir dans les contextes fragilisés, notamment par des conflits.
www.wcdrr.org/conference/events/1187

Oxfam GB
L'information doit se répandre plus rapidement que l'eau
www.wcdrr.org/conference/events/1124

Peace Boat ; campagne « Pour des villes résilientes »

Peace Boat ; campagne « Pour des villes résilientes »
www.wcdrr.org/conference/events/1150

Autorité du développement et du tourisme régional, Petra

Évaluation intégrée des risques dans la région de Petra
www.wcdrr.org/conference/events/1113

Practical Action (membre de l'ECOSOC)

Compréhension du rôle des transferts de fonds dans la réduction des risques sismiques
www.wcdrr.org/conference/events/1105

Practical Action (membre de l'ECOSOC)

Views from the Frontline (VFL) : faire entendre les collectivités locales latino-américaines
www.wcdrr.org/conference/events/1119

Prefeitura Municipal de Porto Alegre

Relever les 100 défis des villes résilientes
www.wcdrr.org/conference/events/1193

Rapid Analysis and Spatialisation of Risk (RASOR)

Analyse et localisation rapides des risques
www.wcdrr.org/conference/events/1350

Rescue South Africa Disaster Response Team, Japan International Cooperation Agency

Rescue South Africa
www.wcdrr.org/conference/events/1351

RMS Risk Management Solutions

Défis de la mesure des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1192

Royal Haskoning DHV

Transition vers des villes résilientes face aux aléas hydrologiques
www.wcdrr.org/conference/events/1180

Safe Side Team

Baby Safe Side team
www.wcdrr.org/conference/events/1140

Safe Side Team

Volontariat de professionnels en Arabie Saoudite
www.wcdrr.org/conference/events/1151

Saritsa Foundation (Saritsa Charity Trust)

Une évolution dynamique pour une résilience inclusive : autonomisation des femmes, des filles et d'autres intervenants
www.wcdrr.org/conference/events/1089

Secretaria Municipal de Defesa Civil e Políticas de Segurança de Duque de Caxias, Brésil

Écoles sécurisées - Élèves résilients
www.wcdrr.org/conference/events/1082

SIGNALERT sarl

SIGNALERT: une application de cartographie par externalisation ouverte pour la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1114

Soka Gakkai International

Collaboration entre organisations religieuses et collectivités locales
www.wcdrr.org/conference/events/1196

Somerset County Council

Perspectives sur la gestion des catastrophes naturelles : inondations de 2014 dans le Somerset
www.wcdrr.org/conference/events/1178

Special Talent Exchange Programme (STEP)

Outils d'alerte précoce et d'évacuation pour les personnes handicapées
www.wcdrr.org/conference/events/1117

Département d'État de la défense civile, Rio de Janeiro

Cartographie des menaces naturelles à Rio de Janeiro
www.wcdrr.org/conference/events/1135

Stockholm Environment Institute

Eau, assainissement et hygiène dans les villes résilientes : WASH & RESCUE
www.wcdrr.org/conference/events/1132

Stockholm Environment Institute

Liaison de la réduction des risques de catastrophe avec l'adaptation aux changements climatiques et au développement afin de prendre en charge les facteurs de risque sous-jacents
www.wcdrr.org/conference/events/1142

Croix-Rouge suisse

L'expérience du terrain telle qu'elle est vécue
www.wcdrr.org/conference/events/1085

Organisation d'atténuation et de gestion des catastrophes, Téhéran

Programme d'évacuation d'urgence en toute sécurité dans les quartiers de Téhéran
www.wcdrr.org/conference/events/1156

Tehran University of Medical Sciences

Orage de Téhéran : une réussite inattendue
www.wcdrr.org/conference/events/1097

Ordre souverain et militaire de Malte

Collaboration des mouvements religieux pour l'action humanitaire
www.wcdrr.org/conference/events/1343

The University of Auckland

Comment les sans-abri font-ils face aux aléas et aux catastrophes ?
www.wcdrr.org/conference/events/1145

Banque mondiale

Coût des catastrophes au Brésil : les prévisions sont devenues réalités
www.wcdrr.org/conference/events/1155

Banque mondiale

Des vallées aux montagnes : stratégies innovantes d'évacuation à Haïti
www.wcdrr.org/conference/events/1174

Titan America

Causes premières des catastrophes dans les zones construites développées et enseignements à tirer pour tous les pays
www.wcdrr.org/conference/events/1186

ONU-Habitat

Financement de la réduction des risques de catastrophe par les autorités locales
www.wcdrr.org/conference/events/1133

Unesco Bangkok

Une application mobile pour l'éducation à la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1181

UNISDR

Décisions raisonnées en fonction des risques : rôle de la gestion de l'information et des connaissances dans la réduction des risques de catastrophe
www.wcdrr.org/conference/events/1080

United Religions Initiative

Miami, Floride : une ville qui risque d'être engloutie
www.wcdrr.org/conference/events/1104

サンモール一番町
商店街振興組合

13 Déclarations des intervenants

La 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe a obtenu plus de 450 engagements volontaires de différents intervenants pour la réduction des risques de catastrophe.

Les engagements de l'ensemble des intervenants peuvent être consultés sur le site : http://preventionweb.net/go/commitments

Ces engagements seront complétés par un registre en ligne et un suivi de leur mise en œuvre.

Plusieurs intervenants ont également formulé des déclarations collectives qui sont présentées ci-dessous.

Déclaration de Sendai des autorités infranationales et locales

« Renforcer la résilience aux catastrophes en zone urbaine »

1. ***Nous, autorités locales et infranationales*** participant à la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe***, nous sommes réunies du 14 au 18 mars 2015 à Sendai dans la préfecture japonaise de Miyagi ; et***
2. ***Exprimons*** notre gratitude envers la ville de Sendai, le gouvernement du Japon et l'UNISDR pour l'organisation de cet événement important ;
3. ***Reconnaissons*** que les changements climatiques et l'urbanisation incontrôlée constituent des facteurs de risque majeurs qui augmentent l'exposition et la vulnérabilité des populations et des actifs, sachant que selon les projections, 66 % de la population mondiale vivra en zone urbaine d'ici à 2050, et qu'il est donc crucial d'intégrer la résilience au développement pour un avenir urbain durable ;
4. ***Reconnaissons*** le rôle joué par le « Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » au cours de la dernière décennie, avec pour résultat une importante sensibilisation du public, la mobilisation d'engagements politiques et le développement des moyens et compétences, tout particulièrement au niveau des autorités locales et infranationales à travers la campagne « Pour des villes résilientes – Ma ville se prépare ! » ;
5. ***Soulignons*** néanmoins que malgré tous les efforts consentis, des lacunes évidentes subsistent en termes de moyens et de compétences, de connaissances et de financement au niveau local, lacunes qui empêchent de garantir la mise en œuvre et la durabilité ;
6. ***Prenons acte*** des Objectifs de développement durable proposés, qui appelleront vraisemblablement à des villes et des établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables, ainsi que du nouvel accord universel sur le climat qui doit être adopté à Paris lors de la conférence COP21 ;
7. ***Exprimons*** la nécessité pour les gouvernements et les partenaires du développement de reconnaître le rôle important des autorités locales et infranationales dans la réduction des risques de catastrophe et la construction de la résilience, en les impliquant dans la planification à long terme et les processus nationaux de révision des politiques et programmes ;
8. ***Reconnaissons*** les objectifs fixés par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe ;
9. ***Réalisons*** que le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe appelle à une autonomisation appropriée des autorités locales à travers des mesures réglementaires et financières, afin de leur permettre de travailler avec les intervenants pertinents au niveau local pour la gestion des risques de catastrophe, et de coordonner ce travail ;
10. ***Considérons*** l'expérience acquise à travers la mise en œuvre des « Dix points essentiels pour rendre les villes résilientes » ;

Nos engagements sont les suivants.

I. **Adopter et mettre en œuvre** des stratégies et des plans locaux de réduction des risques de catastrophe couvrant différentes périodes et définissant des objectifs, des indicateurs et des calendriers, afin de prévenir ou minimiser la création de risques, réduire les risques existants et renforcer la résilience socio-économique et environnementale ;

II. **Mettre en place et renforcer** des espaces de coordination entre les gouvernements et l'ensemble des intervenants à tous les niveaux, notamment les jeunes, les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les associations professionnelles, le monde académique, les organisations de la société civile, les ONG, les médias et le secteur privé, à travers des plateformes locales de renforcement de la résilience ;

III. **Promouvoir** l'intégration des évaluations des risques de catastrophe dans le développement et la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, plus particulièrement dans la planification urbanistique, la lutte contre la dégradation des terres, la gestion des logements précaires et temporaires, la gestion intégrée de l'eau, et l'utilisation des lignes directrices et des outils de suivi qui s'appuient sur les prévisions démographiques et environnementales ;

IV. **Évaluer périodiquement** les risques de catastrophe, notamment les risques existants, émergents et nouveaux, les vulnérabilités, les moyens et compétences, l'exposition, les caractéristiques des aléas et leurs éventuels effets en cascade au niveau social, économique et géographique, et diffuser les résultats de ces évaluations ;

V. **Encourager** la révision des codes de construction, des normes, des méthodes de réhabilitation et de reconstruction (ou en développer là où ils font défaut) au niveau national ou local, selon les besoins, afin de les rendre plus applicables au contexte local, en particulier aux logements précaires et marginaux, et renforcer les moyens de mise en œuvre, de suivi et d'application de ces codes, à travers une approche appropriée et avec pour objectif de favoriser les structures résistantes aux catastrophes et les bâtiments durables à travers l'utilisation adéquate de techniques innovantes ou traditionnelles ;

VI. **Garantir** la résilience des infrastructures critiques, existantes et nouvelles, notamment à travers l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les instruments financiers et budgétaires ;

VII. **Encadrer** l'application des nouveaux « Dix points essentiels pour rendre les villes résilientes » et rechercher les opportunités de synergies avec les initiatives, mécanismes et processus existants, par exemple, la *Resilient Cities Acceleration Initiative*, la *Durban Adaptation Charter* (Charte de Durban pour l'adaptation aux changements climatiques), le *Compact of Mayors* (Pacte des maires), la *Medellin Collaboration on Urban Resilience* (Collaboration de Medellin sur la résilience urbaine) et la série de congrès sur la résilience urbaine ;

VIII. **Assurer le suivi** de l'application de ce cadre d'action au niveau local en nous appuyant sur des outils de suivi approuvés à l'échelon international, par exemple, l'outil d'auto-évaluation des autorités locales (LGSAT, *Local Government Self-Assessment Tool*) ou la fiche d'évaluation de la résilience urbaine face aux catastrophes (*City Disaster Resilience Scorecard*) de l'UNISDR ;

IX. **Renforcer** l'utilisation et la gestion durables des écosystèmes et mettre en œuvre des approches intégrées de gestion de l'environnement et des ressources naturelles qui prennent en compte les objectifs de réduction des risques de catastrophe ;

X. **Investir** dans des systèmes de prévision et d'alerte précoce multi-aléas, multisectoriels et centrés sur les populations, et développer, maintenir et renforcer ces systèmes ;

XI. **Définir** et **périodiquement** mettre à jour des politiques de préparation aux catastrophes et d'intervention qui intègrent la réduction des risques de catastrophe aux processus de relèvement et de réhabilitation ;

XII. **Développer** les moyens et compétences des citoyens et des collectivités afin d'intervenir efficacement en cas de catastrophe, à travers des initiatives d'éducation et de formation à la réduction des risques de catastrophe et des exercices pratiques au sein des écoles et des collectivités ;

XIII. **Renforcer** la collaboration et les synergies entre les secteurs public et privé afin de concrétiser les objectifs en matière de résilience ; **et**

XIV. **Mettre en place** un réseau mondial de communication entre les villes touchées par des catastrophes, afin de permettre le partage d'informations et la coopération entre ces dernières.

11. **Reconnaissons** la responsabilité de première ligne des autorités locales en cas de catastrophe et soulignons la nécessité d'une plus grande coopération internationale, et réitérons donc par les présentes le solide engagement des autorités locales et infranationales et de leurs réseaux, notamment les réseaux ICLEI (*Local Governments for Sustainability*) et UCLG (Réseau mondial des villes, gouvernement locaux et régionaux), de collaborer avec les gouvernements nationaux et la communauté mondiale afin de faire progresser la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe ;

12. **Demandons** la poursuite de la campagne « Pour des villes résilientes – Ma ville se prépare ! », avec un renforcement du soutien et de l'assistance directe au niveau local ;

13. **Exhortons** les agences, les réseaux et les autres organes pertinents des autorités locales à continuer d'appuyer la coopération, l'apprentissage mutuel et le développement de leurs moyens et compétences pour la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre de ce cadre d'action ;

Et enfin :

14. ***Reconvoquons une réunion*** dans le cadre du Congrès mondial de l'UCLG prévu à Bogotá (Colombie) en 2016 et lors de la 3e Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) prévue en 2016, qui appellera à des engagements nationaux et locaux pour un « Nouvel agenda urbain ».

Sendai, le 17 mars 2015

Engagements du Partenariat avec le secteur privé du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe

Le Partenariat avec le secteur privé (PSP) de l'UNISDR rassemble 92 entreprises volontaires issues de 36 pays, qui travaillent avec l'UNISDR à des solutions pour la résilience et la prise en compte des risques de catastrophe dans le cadre des activités du secteur privé. Le PSP réunit des sociétés locales et internationales, et couvre différents secteurs, notamment l'ingénierie, la santé, la construction, les technologies de l'information et l'assurance. Les membres du PSP contribuent à la mission de renforcement de la résilience et de réduction des risques de catastrophe de l'UNISDR, en apportant leurs connaissances et leur expertise en matière de prévision et de gestion des risques, et en menant des initiatives d'atténuation des catastrophes dans leur secteur. Tous les membres du PSP se sont engagés à respecter la « Déclaration d'engagement du secteur privé pour la prévention, la résilience et la réduction des risques de catastrophe » et les « Cinq principes essentiels pour les professionnels de la réduction des risques de catastrophe ».

Le PSP est convaincu que les secteurs public et privé ont tout intérêt à collaborer : le secteur privé s'appuie sur la résilience des infrastructures et services publics pour la conduite de ses activités, tandis que les gouvernements et collectivités sont dépendants de la résilience des entreprises, qui garantit la stabilité et la durabilité de l'économie.

La présente déclaration d'engagement du PSP expose la manière dont ses membres se proposent de mettre en œuvre les Cinq visions du secteur privé pour un avenir résilient, et dont leurs efforts s'aligneront sur le travail des gouvernements et appuieront ces derniers dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Vision 1 : De solides partenariats public-privé favorisent la réduction des risques de catastrophe et la résilience au niveau local et national.

1-1. Développer un cadre de planification intégrée des catastrophes, qui couvre la gestion des infrastructures et les vulnérabilités environnementales en fonction des types de catastrophes, des entreprises qui composent le secteur privé local et des caractéristiques de l'environnement local. Cet outil permettra aux secteurs public et privé de collaborer à la préparation en fonction des risques identifiés et au développement des moyens d'intervention. Il devrait être disponible via l'UNISDR en juin 2016.

1-2. Développer un ensemble de mesures incitatives (crédits d'impôts, primes d'assurance, etc.) et de mécanismes de financement destinés au secteur privé, qui encouragent les investissements et les initiatives permettant d'améliorer la résilience des collectivités (par exemple, fonds verts pour le climat). Objectif : décembre 2016.

1-3. Développer une méthodologie de documentation des bonnes pratiques en matière de planification, d'intervention et de relèvement face aux catastrophes naturelles. Celle-ci s'appuiera sur une plateforme Internet permettant l'introduction aisée d'informations pour les secteurs public et privé, qui sera mise à disposition de tous les gouvernements et de toutes les entreprises du secteur privé par l'intermédiaire de l'ONU. Une cartographie des plans locaux de continuité des activités est prévue, afin d'intégrer ces derniers avec les plans infranationaux et régionaux, et ainsi disposer d'un plan complet au niveau de chaque collectivité. Objectif : juin 2017.

1-4. Développer un modèle de planification locale pour la coordination des opérations de relèvement qui s'appuie sur le type de risques de catastrophe, les entreprises qui composent le secteur privé local et les intervenants du secteur public en charge de la préparation aux catastrophes, des exercices et du relèvement rapide à l'issue d'une catastrophe naturelle. Objectif : juin 2017.

Vision 2 : La résilience des zones construites dépend du renforcement des normes minimales à respecter par le secteur public et de la possibilité pour le secteur privé de travailler volontairement à la généralisation de méthodes optimales.

2-1. Utiliser le secteur de l'assurance pour diffuser les informations concernant les risques, contribuer à la définition des zones à risque, tester les normes de construction et récompenser plus explicitement la résilience.

2-2. Utiliser le reporting des risques financiers afin de motiver l'adoption des codes susvisés.

2-3. Créer des modèles de réussite à travers l'adoption des codes susvisés par les entreprises membres du PSP.

2-4. Assister les organisations internationales dans l'amélioration des cartes des aléas et la diffusion de ces dernières.

2-5. Intégrer la révision des codes de construction dans les missions d'aide internationales.

2-6. Élaborer et publier un guide couvrant l'investissement résilient dans les zones construites à l'intention du secteur privé.

2-7. Développer des services externes d'audit et d'inspection de la résilience des bâtiments.

2-8. Dans le segment résidentiel des zones soumises à des aléas, développer des initiatives locales pour la promotion de constructions allant au-delà des exigences des codes et normes en vigueur.

Vision 3 : Toutes les décisions d'investissement et de comptabilité doivent être raisonnées en fonction des risques, tant dans le secteur public que privé.

3-1. Favoriser l'intégration des risques de catastrophe et de la résilience dans les systèmes financiers et comptables à travers l'initiative « *1 in 100* », afin d'identifier les mécanismes nouveaux et existants de mesure et de comptabilisation des risques d'investissement qui existent dans les secteurs public, privé et mixte. Une piste pour ce faire est la collaboration avec les projets existants de sensibilisation des gouvernements et des secteurs clés à l'investissement raisonné en fonction des risques, tant dans les pays développés qu'en développement.

3-2. Développer un ensemble de mesures financières incitatives afin d'améliorer la résilience, notamment (i) favoriser le recours à des tests de stress s'appuyant sur ceux développés dans le secteur de l'assurance, à travers les secteurs public, privé et mixte, afin d'évaluer la résilience aux risques de catastrophe et aux risques climatiques, (ii) défendre la prise en compte du degré de résilience dans le coût des capitaux, afin de permettre aux entités plus résilientes d'emprunter à des taux d'intérêt plus faibles et (iii) démontrer le rôle critique de la résilience dans la stabilité financière des économies, en collaboration avec les autorités de réglementation financières.

3-3. Faciliter le dialogue international entre secteurs public, privé et mixte afin de créer un cadre de référence permettant d'améliorer la coopération et le partage des connaissances dans les domaines de l'évaluation et de la modélisation des risques, de la réglementation financière, de la comptabilité et de l'assurance. Ceci contribuera à l'expansion des services de gestion des risques et de gestion financière à travers de multiples secteurs, et favorisera la modélisation des catastrophes dans de nouvelles régions.

Vision 4 : La sensibilisation du grand public et des entreprises aux enjeux de la résilience crée la dynamique d'influence mutuelle qui conduit à des sociétés résilientes.

4-1. Mettre en place de nouveaux forums, conférences et séminaires nationaux (au minimum annuels) destinés au secteur privé, et renforcer les initiatives similaires existantes, afin de former les entreprises à l'adoption de méthodes de travail résilientes et raisonnées en fonction des risques (modèles d'activités, processus décisionnels, etc.) et faciliter cette adoption par la diffusion des connaissances, des outils et des méthodes identifiés à travers les visions 2, 3 et 5. Les membres du partenariat PSP s'engagent à initier les actions susvisées dès 2016 dans les pays où ceux-ci mènent déjà de solides efforts (par exemple, le Japon, les Philippines, le Canada et l'Inde) et à étendre ces actions à au moins 10 pays d'ici à 2018. Chaque fois que cela sera possible, ces efforts impliqueront de multiples intervenants et de multiples secteurs.

4-2. Collaborer avec les associations sectorielles et les chambres de commerce nationales afin de renforcer l'élan pour la résilience des entreprises et les processus décisionnels raisonnés en fonction des risques dans les secteurs clés. Pour ce faire, les connaissances, les outils et les méthodes identifiés à travers les visions 2, 3 et 5 seront adaptés et « localisés » si nécessaire. Les membres du PSP s'engagent à initier les actions susvisées dès 2016 dans les secteurs de l'assurance, de la finance, du tourisme, de l'ingénierie et de la construction, des technologies de l'information et des communications, de l'énergie, de l'immobilier et du commerce de détail, où ils sont déjà solidement représentés, ainsi que dans les pays ou régions où des membres sont représentés. Ces actions seront ensuite étendues afin de couvrir l'ensemble des secteurs identifiés ou désignés dans le Cadre d'action 2015-2030, et étendues géographiquement d'ici à 2020. Des objectifs spécifiques seront fixés en 2018 pour l'horizon 2020.

4-3. Développer et mettre en œuvre des projets de renforcement de la résilience locale centrés sur la planification de la continuité des activités des PME et entreprises locales, et sur des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation, d'évaluation des risques et de développement des moyens et compétences de réduction des risques visant les employés et l'ensemble des collectivités où nos membres sont actifs. Ces derniers s'engagent à initier 5 projets d'ici à 2018.

4-4. Développer le PSP afin de pouvoir crédiblement représenter l'ensemble du secteur privé dans l'appui de l'UNISDR et dans le cadre des discussions mondiales sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, et assurer la liaison entre les discussions mondiales, d'une part, et les efforts des entreprises, des différents secteurs, des collectivités et de l'échelon national tels que décrits ci-dessus, d'autre part. Dans cet objectif, le PSP s'engage à (i) doubler le nombre de ses membres d'ici à 2017, (ii) établir des relations

formelles avec les principaux réseaux sectoriels mondiaux du secteur privé d'ici à 2017, par exemple le Forum économique mondial, le «Global Compact» de l'ONU et la Chambre de commerce internationale, (iii) mettre en place des réseaux locaux dans au moins 5 pays et / ou régions d'ici à 2017, et augmenter ce nombre d'ici à 2020, et (iv) devenir, d'ici à 2020, une ressource et un partenaire pour les plateformes nationales et les gouvernements qui assurent le suivi de l'application du Cadre d'action 2015-2030, tout comme le Groupe de travail du secteur privé de la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe au Canada. Des objectifs spécifiques seront fixés en 2016 pour l'horizon 2020.

Vision 5 : L'identification et le reporting des risques supportés ainsi que leur gestion proactive deviennent la norme en gestion d'entreprise.

5-1. Développer des méthodes de reporting sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience et tester leurs avantages, afin de favoriser une meilleure compréhension de ces méthodes ainsi que leur acceptation comme méthodes de référence. À partir de 2018.

5-2. Coopérer à la concrétisation des 5 Visions et collaborer avec 1 ou 2 gouvernement(s) ou autorité(s) régionale(s) au développement, à l'intégration et à l'alignement des normes, des systèmes de reporting et des systèmes d'audit en vue de la pleine mise en œuvre de la Vision 5 à la mi-2017. Des objectifs plus larges seront fixés en 2018 pour l'horizon 2020.

5-3. Développer un cadre de référence recommandé et des outils de reporting volontaire sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience pour les entreprises du secteur privé, afin d'exploiter les méthodes de référence et collaborer avec les organisations, les associations sectorielles et / ou les autorités locales et les gouvernements compétents au développement des normes et certifications pertinentes. Le PSP a pour objectif d'assurer la coordination avec de nombreuses organisations, associations sectorielles et / ou autorités locales et gouvernements sur lesquels les Visions 1 et 4 seront centrées. Le calendrier de mise en œuvre prévoit une phase pilote à la mi-2016 et une expansion d'ici à 2020.

5-4. Développer un cadre d'éducation / formation recommandé et / ou des outils pour la transparence sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, à utiliser par les entreprises et organisations afin de couvrir l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement et prendre en compte les PME qui les composent. Cette approche permettra également d'exploiter les méthodes de référence et de collaborer avec les autorités locales, les gouvernements et / ou les associations sectorielles au développement de normes et de certifications locales alignées sur les dispositions de ces derniers. Le calendrier de mise en œuvre prévoit une phase pilote à la mi-2016 et une expansion d'ici à 2020.

Engagements du secteur des sciences et technologies pour l'appui de l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe

Les données et informations scientifiques ainsi que l'application concrète des technologies sont critiques pour le développement de politiques et de décisions éclairées à travers les secteurs public, privé et du bénévolat. De nombreux éléments de preuve scientifiques existent. Il est toutefois nécessaire de mieux établir le lien entre ces derniers et le processus de décision politique et de planification, afin de renforcer en permanence notre capacité à prévoir et réduire les risques de catastrophe, et à nous y préparer, et ainsi renforcer la résilience.

Les partenaires du secteur des sciences et technologies, notamment le Grand groupe sur les sciences et technologies, ont éclairé le processus préparatoire ainsi que la 3e Conférence mondiale de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe. Ceux-ci ont organisé une séance de travail sur l'« Application des sciences et technologies dans la réduction des risques de catastrophe » et ont exprimé leur souhait de renforcer le dialogue et la collaboration avec les décisionnaires politiques et les professionnels de la réduction des risques de catastrophe aux niveaux local, national, régional et mondial afin d'identifier les besoins et les lacunes en termes de connaissances, collaborer à l'élaboration et la diffusion de nouvelles connaissances et rendre les connaissances scientifiques plus immédiatement disponibles et accessibles.

Sur cette base, le secteur des sciences et technologies s'est volontairement engagé à appuyer l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe. L'un des objectifs est de mettre en place un partenariat avec le secteur des sciences et technologies, afin de mobiliser les institutions, les réseaux et les initiatives pertinents pour faire progresser les actions identifiées par le Cadre d'action de Sendai dans les domaines suivants :

- **Analyse** - Fourniture d'outils d'analyse permettant d'évaluer et de faire progresser notre connaissance des risques et des facteurs de risque sous-jacents mais aussi évaluation régulière, indépendante et pertinente sur le plan politique des connaissances scientifiques en matière de réduction des risques de catastrophe, afin de parvenir à une vision plus complète et approfondie des risques de catastrophe.
- **Travail de synthèse et recherches exploitables**- Développer la conception et la production conjointes de recherches impliquant les décisionnaires politiques et les professionnels de différents secteurs afin d'établir des prévisions plus précises, développer des scénarios, identifier les options de gestion des risques et tester des solutions.
- **Conseil scientifique** - Mise à disposition de conseillers en collaboration avec les professionnels de différents secteurs et les décisionnaires politiques, afin de traduire les connaissances en solutions.
- **Suivi et révision** - Appuyer le développement d'indicateurs scientifiques et de méthodologies communes, et favoriser leur disponibilité et leur utilisation à différentes échelles.
- **Communication et implication** - Développer des partenariats plus étroits et une meilleure communication afin de renforcer l'utilisation des connaissances scientifiques en vue d'une prise de décision s'appuyant sur des éléments probants.
- **Développement des moyens et compétences** - Faire progresser la compréhension des risques à travers la réforme des cursus de formation professionnelle et de formation continue ainsi que les moyens et compétences scientifiques et techniques afin d'appuyer une utilisation plus efficace des informations concernant les risques.

Observation terrestre, informations géospatiales, technologies de l'information et des communications, et robotique

Les secteurs de l'observation terrestre, de l'information géospatiale, des technologies de l'information et des communications et de la robotique ont organisé une séance de travail centrée sur leurs rôles dans la réduction des risques de catastrophe et ont abouti aux engagements suivants pour l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe :

- Les partenaires impliqués dans les technologies d'observation terrestre vont lancer un partenariat international visant à faciliter l'utilisation des technologies satellites d'observation terrestre et apparentées à travers différents efforts, notamment la fourniture d'un conseil et d'un soutien techniques pour les différentes applications.
- Les partenaires représentant le secteur des technologies de l'information et des communications encourageront l'utilisation des bonnes pratiques dans ce domaine et organiseront des ateliers afin de développer ou mettre à jour les applications existantes, en respectant le Modèle intelligent de développement durable proposé par l'UIT.
- Les institutions qui assurent la promotion de l'utilisation des informations géospatiales lanceront un portail Internet renfermant des cartes des aléas urbains pour les principales villes, et en assureront la mise à jour régulière. Le secteur de l'information géospatiale appuiera l'application des technologies d'information géospatiales et le transfert des méthodes de référence vers d'autres pays.
- Les institutions travaillant dans le domaine de la robotique mettront en place un comité afin d'accélérer la mise en œuvre de la robotique et des technologies de l'information et des communications dans le cadre des plans et réglementations nationaux de gestion des catastrophes.

Appel de Sendai par les enfants et les jeunes

« Personne ne doit être laissé de côté et chacun de nous est responsable ! »

À travers le Grand groupe de l'ONU sur l'enfance et la jeunesse, les enfants et les jeunes s'engagent à contribuer à l'application du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe, conformément aux principes suivants mis en avant par ce dernier[1] :

V.36.a.(ii) : les enfants et les jeunes sont des agents de changement et doivent recevoir l'opportunité de contribuer à la réduction des risques de catastrophe, conformément à la législation, aux pratiques nationales et aux cursus d'enseignement.

III.19.d : la prise en compte du genre, de l'âge, du handicap et de la culture dans toutes les politiques et méthodes, et la promotion du leadership des femmes et des jeunes. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée à l'amélioration du bénévolat organisé des citoyens.

Cadre d'action de Sendai

I.7 : Tout en reconnaissant leur rôle d'encadrement, de réglementation et de coordination, les gouvernements doivent impliquer les intervenants pertinents, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les populations pauvres, les migrants, les populations indigènes, les bénévoles et les professionnels de la réduction des risques de catastrophe dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des normes.

« Nous comptons sur vous pour compter sur nous ! »

- Inclusion : impliquez-nous dans le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Cadre d'action de Sendai. Impliquez-nous également dans les comités locaux, nationaux et internationaux pour la réduction des risques de catastrophe. Élargissez enfin les opportunités permettant aux enfants et aux jeunes de participer aux processus décisionnels, de planification et de suivi s'inscrivant dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe, au niveau national et local.
- Appui : appuyez les actions de réduction des risques de catastrophe dirigées par des enfants et des jeunes dans vos pays et vos collectivités.
- Développement des moyens et compétences : incluez-nous dans les opportunités de formation existantes, intégrez la réduction des risques de catastrophe aux cursus d'enseignement et appuyez les formations extrascolaires à la réduction des risques de catastrophe ainsi que les formations destinées aux enfants et aux jeunes. Renforcez le développement des moyens et compétences et le mentorat des enfants et des jeunes en matière de réduction des risques de catastrophe.
- Gouvernance et responsabilisation : pour être efficace, le Cadre d'action de Sendai doit disposer d'un solide mécanisme de gouvernance et de redevabilité. Nous appelons à l'implication officielle de tous les groupes d'intervenants, y compris des enfants et des jeunes, dans le suivi du travail du Forum politique de haut niveau (évaluation ministérielle annuelle et évaluation périodique universelle), dans l'établissement de rapports officieux et dans le suivi du respect des engagements volontaires.
- Recherche : appuyez les jeunes professionnels et les étudiants dans leurs recherches couvrant la réduction des risques de catastrophe. Considerez les enfants et les jeunes comme des partenaires, en particulier pour la traduction des connaissances scientifiques et des technologies en fonction des besoins des collectivités et pour l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir la réduction des risques de catastrophe et mobiliser les intervenants.
- Suivi et révision : impliquez les enfants et les jeunes dans le suivi de l'application du Cadre d'action de Sendai et dans l'établissement de rapports officieux, et veillez à la ventilation des données par tranches d'âge.
- Environnements éducatifs sécurisés : mettez en place les fondements légaux, les ressources et les environnements éducatifs sécurisés permettant une protection adéquate des enfants et des jeunes, y compris dans les zones touchées par des conflits.
- Action des services sociaux pour la réduction des risques de catastrophe : nous demandons un renforcement des actions et des évaluations couvrant la réduction des risques de catastrophe dans le secteur des services sociaux afin de garantir le respect du droit humain à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'hygiène.

1. L'appui des enfants et des jeunes à l'application du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe prendra en compte la Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe (*Children's Charter - An action plan for disaster risk reduction for children by children*), qui constitue un engagement collectif à la réduction des risques de catastrophe pris par plus de 600 enfants issus de 21 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Engagements du réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR)

Voici les engagements pris par le plus vaste réseau international d'organisations de la société civile, le GNDR ou *Global Network of Civil Society Organizations for Disaster Reduction*, afin de garantir l'impact du Cadre d'action de Sendai au niveau local et concourir à la construction de collectivités et de nations résilientes. À défaut d'une construction efficace de la résilience au niveau local[2], les objectifs nationaux et mondiaux ne peuvent être atteints. Par ailleurs, la majorité des catastrophes sont des événements récurrents à petite échelle qui n'attirent pas l'attention des autorités nationales et qui doivent être pris en charge au niveau local. Il est par conséquent critique pour les gouvernements de veiller à avoir un impact au niveau local dans le cadre de leur application du Cadre d'action de Sendai. Ceci requiert des politiques, plans et programmes qui prennent en compte les réalités de la vie en première ligne des catastrophes.

Le Cadre d'action de Sendai invite les différents groupes d'intervenants à définir leurs rôles respectifs dans la réalisation des objectifs fixés.

À cet égard, les organisations de la société civile sont uniques. Elles jouissent de solides relations avec les collectivités et sont en contact avec les décisionnaires politiques internationaux, régionaux et nationaux : elles possèdent donc à la fois une portée locale et internationale. Celles-ci se distinguent également par leurs ressources humaines et par leur connaissance et leur expérience du terrain. Compte tenu de ces valeurs ajoutées spécifiques, nos membres identifient un large éventail de rôles pouvant être assumés par les organisations de la société civile afin de garantir l'impact local du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Ces derniers s'engagent donc à assurer les fonctions suivantes :

Mise en œuvre

Conduite d'actions locales en partenariat avec l'État et d'autres groupes

Développement des moyens et compétences

Renforcement des moyens et compétences au niveau local

Diffusion des connaissances

Identification, développement et partage des connaissances, de l'expertise et des méthodes innovantes

Liaison

Création de liens entre différents groupes et niveaux d'intervention afin de renforcer l'implication au niveau local

Suivi

Garantie d'une plus grande redevabilité à travers le suivi des progrès locaux et le reporting de ces derniers

Défense de différentes causes

Mobilisation des populations marginalisées et défense de leurs besoins et priorités

Pour des exemples d'actions pouvant être menées par la société civile dans le cadre de chacune des fonctions ci-dessus, veuillez vous reporter aux pages 10 et 11 du plan de mise en œuvre de la société civile intitulé « *We need a Reality Check* » (Il est temps d'ouvrir les yeux). La société civile ne peut mener ces actions seule. Des partenariats et une collaboration sont nécessaires entre les différents groupes et à travers les différents niveaux d'intervention (sectoriel, mondial, national et local). Nous ne pouvons garantir l'impact en première ligne du Cadre d'action de Sendai et des autres accords adoptés en 2015 qu'à condition d'unir nos forces et d'y travailler ensemble.

2 Bilan mondial 2013, UNISDR.

Réunion parlementaire tenue lors de la 3e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Déclaration sur la gouvernance et la législation pour la réduction des risques de catastrophe

Nous, parlementaires de 22 pays d'Afrique, du continent américain, d'Asie-Pacifique et d'Europe, et de parlements régionaux, ici réunis à Sendai ce 13 mars 2015 à l'occasion de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, formulons cette déclaration à titre de contribution aux conclusions de ladite conférence.

Nous **relevons les réalisations du Cadre d'action de Hyogo** (CAH), qui a permis de sauver des vies et de réduire l'impact des catastrophes, et nous sommes fiers de nos contributions à ces réalisations. La mise en œuvre du CAH a conduit au développement de législations nationales et régionales, à la mise en place d'institutions de gestion des catastrophes et des risques de catastrophe, à l'augmentation des budgets alloués et à un débat ouvert concernant la redevabilité, afin de mettre un terme à l'accumulation des risques de catastrophe.

Nous **saluons l'augmentation, au cours de la décennie écoulée, du nombre de résolutions parlementaires** portant sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, qui indique une compréhension et un engagement croissants des parlementaires vis-à-vis de la réduction des risques de catastrophe[3].

Nous **appuyons la mise en exergue proposée par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 sur la réduction des risques de catastrophe** de la prise en charge des facteurs sous-jacents à l'origine de l'évolution actuellement préoccupante des risques de catastrophe. Nous sommes également d'avis qu'à défaut de prévenir la création de nouveaux risques, de réduire les risques existants et de renforcer la résilience, un développement durable s'appuyant sur des populations et une planète résilientes ne sera pas possible.

Nous **reconnaissons la nécessité** de mieux comprendre les risques, de renforcer la gouvernance de la gestion des risques, et d'investir dans la résilience et le renforcement de la planification du relèvement à l'issue des catastrophes, afin de traduire la législation à travers des actions locales et nationales.

Nous **réitérons la nécessité** pour le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe de faire référence au rôle important que les parlements et parlementaires ont à jouer dans sa mise en œuvre.

Nous **affirmons notre soutien** à la proposition faite par la Commission du droit international d'un projet de traité ou de convention sur la réduction des risques de catastrophe sous les auspices des Nations unies, qui ferait de la réduction des risques de catastrophe un devoir pour chaque État et qui élèverait le droit des populations à ne pas subir les impacts des catastrophes au niveau du droit international coutumier.

Nous **lançons un appel à la cohérence des trois principaux cadres internationaux à adopter en 2015**, à savoir le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe, les Objectifs de développement durable et l'Accord universel sur le climat. Ces trois cadres de référence ont un rôle clé à jouer dans la garantie de la durabilité : ils doivent être reliés les uns aux autres et se renforcer mutuellement.

Par conséquent, dans le cadre de nos fonctions de dirigeants politiques, de législateurs et de responsables de l'action des gouvernements, nous **prenons les engagements suivants afin d'appuyer le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe** :

1. **Obtenir un appui politique du plus haut niveau possible pour un cadre d'action 2015-2030 ambitieux de réduction des risques de catastrophe** et la création d'un environnement légal favorable à sa mise en œuvre à tous les niveaux.

3 Voir page 155 pour la liste de ces résolutions.

2. **Renforcer le cadre législatif** afin d'appuyer le passage à un développement résilient et raisonné en fonction des risques. Les nouvelles lois / modifications de lois devraient inclure une série d'éléments essentiels standards et établir les liens avec les instruments légaux apparentés afin de prévenir et réduire efficacement les risques et renforcer la résilience. Nous nous engageons à développer des lois inclusives et raisonnées selon les problématiques liées au genre, qui répondent aux besoins des collectivités et des autorités locales et s'appuient sur la responsabilisation et la volonté des plus hauts échelons politiques.

3. **Conduire des examens réguliers de la législation, et le cas échéant modifier cette dernière,** en nous appuyant sur les enseignements tirés **afin de garantir sa pertinence et son efficacité permanentes.** Nous nous engageons à veiller à ce que des allocations de budget adéquates accompagnent la mise en œuvre des dispositions légales.

4. **Appuyer l'amélioration des mécanismes institutionnels de gouvernance de la réduction des risques de catastrophe et leur adéquation**, afin de prévenir la création de nouveaux risques dans le cadre du développement de nos pays. Nous défendrons et appuierons la révision des dispositions institutionnelles actuelles et initierons des réformes. Les améliorations institutionnelles doivent comprendre des rôles et responsabilités clairement définis pour la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux des gouvernements, le renforcement de la coordination afin de garantir des investissements raisonnés en fonction des risques et la promotion des investissements dans la réduction des risques de catastrophe.

5. **Promouvoir le développement des moyens et compétences locaux**. Nous veillerons à ce que les délégations de responsabilités en cours au niveau local en matière de réduction des risques de catastrophe s'accompagnent d'une augmentation des ressources pour le développement des moyens et compétences des autorités et collectivités locales.

6. **Mettre en place un solide mécanisme de supervision afin de renforcer la redevabilité**. Nous nous engageons à veiller à une solide supervision de l'application des lois, politiques et programmes et de leur pleine efficacité. La supervision parlementaire devrait être appuyée par des experts indépendants et par l'implication active des citoyens. En tant que représentants de la population, nous nous engageons à impliquer les citoyens concernant les questions liées à la réduction des risques de catastrophe et à promouvoir un accès ouvert et transparent aux informations.

7. **Renforcer la coopération parlementaire pour la réduction des risques de catastrophe**. Nous poursuivrons la mise en œuvre des résolutions parlementaires adoptées afin de compléter le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe, renforcer le dialogue parlementaire et le partage des connaissances, et accorder une plus large place à la réduction des risques de catastrophe au sein de l'ensemble des parlements.

8. **Maintenir la continuité institutionnelle** entre les processus de préparation, d'intervention, de relèvement et d'atténuation des risques et impacts, et les mesures de développement durable, à travers une planification efficace du relèvement préalablement aux catastrophes.

9. À titre de suivi, nous **exhortons l'UIP et l'UNISDR** à développer une feuille de route / check-list destinée à faciliter l'implication des parlements et parlementaires dans la mise en œuvre efficace du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe. Afin de garantir un impact maximal, nous recommandons une séquence d'interventions et d'initiatives d'implication des parlements et parlementaires. Nous demandons à l'UIP et l'UNISDR de rédiger une note d'orientation reprenant les éléments essentiels des politiques et législations efficaces en matière de réduction des risques de catastrophe et de développer un protocole permettant aux parlements et parlementaires d'assurer un suivi régulier et de faire rapport concernant la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Résolutions parlementaires visant la réduction des risques de catastrophe

20/03/2014	Résolution adoptée par les parlements membres de l'Union interparlementaire lors de la 130e Assemblée de l'UIP : « *Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles* »
06/06/2014	2e Sommet mondial des législateurs
2013	Protocole de gestion des risques de catastrophe du Parlement latinoaméricain, qui permet à 23 États membres d'intégrer des principes directeurs de développement de la résilience aux législations existantes ou en cours d'élaboration.
	L'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD) adopté par le Parlement européen (règlement amendé), qui permet d'appuyer la lutte contre les vulnérabilités et la réduction des risques dans les pays en développement.
4/10/2012	Déclaration de la 7e réunion du Partenariat parlementaire Asie-Europe (ASEP 7) de Vientiane, République démocratique populaire lao, qui affirme l'engagement des parlementaires asiatiques et européens de prendre en charge les problématiques critiques en matière de réduction des risques de catastrophe et de gestion du développement durable.
16/03/2012	Déclaration parlementaire de Dhaka, qui s'engage à la généralisation de la prise en compte de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces derniers au sein des parlements.
9/12/2011	La réunion de l'UIP tenue à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques appelle les gouvernements à accorder la priorité et leur plus grande attention à la réduction des risques de catastrophe et au développement des moyens et compétences, qui constituent des problématiques interdisciplinaires, et réitère l'engagement des parlementaires d'assister leurs gouvernements dans la mise en œuvre des accords existants et futurs pour l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.
27/11/2010	L'Appel à l'action de Manille pour les parlementaires sur l'utilisation de la réduction des risques de catastrophe pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement appelle les gouvernements à affecter 1 % des budgets nationaux destinés au développement à la réduction des risques de catastrophe.
Différentes dates	Les résolutions des 108e, 112e, 113e, 122e et 123e Assemblées de l'UIP soulignent l'importance de la gestion des risques de catastrophe pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et la concrétisation d'un développement durable ainsi que l'importance de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, et exhorte tous les parlements à favoriser une solide volonté politique et à agir.
24/11/2009	Déclaration de Malte sur l'engagement des parlementaires pour la conférence COP15 et au-delà.
20/02/2009	Plan d'action de Nairobi pour les parlementaires africains sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques.
18/10/2008	Appel à l'action de Manille pour les parlementaires sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

Engagements du secteur des médias

Étant donné sa couverture exceptionnelle d'un très large public, le secteur des médias joue un rôle crucial dans la promotion des politiques en matière de réduction des risques de catastrophe et la diffusion des messages d'alerte précoce, ainsi que pour faire progresser les agendas régionaux et nationaux en matière de réduction des risques de catastrophe. Ceci est encore plus vrai dans le cas des radio-émetteurs, qui se sont à maintes reprises révélés être les sources d'information les plus résilientes et les plus fiables dans la durée à l'issue de catastrophes. Afin d'exploiter pleinement son immense potentiel de diffusion de l'information et de changement des comportements, le secteur des médias souhaite être accepté non comme un simple messager mais comme un partenaire dans le développement et la mise en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophe au niveau régional, national et local, et également contribuer à supprimer les cloisonnements qui existent à l'heure actuelle entre la plupart des intervenants. De nombreuses organisations médiatiques acceptent déjà leur devoir d'information avant, pendant et après les catastrophes auprès d'un large public, notamment les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées.

Le secteur des médias reconnaît la nécessité de proactivement préparer les populations durant les périodes plus calmes qui séparent deux catastrophes et s'engage à élargir le public couvert par des programmes d'information sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, dans un souci d'éducation.

Il reconnaît également les immenses lacunes qui existent dans les connaissances et l'expertise des médias pour ce faire : la formation des « messagers » eux-mêmes est donc nécessaire concernant les problématiques complexes liées aux impacts des changements climatiques et à leur atténuation, et à la réduction des risques de catastrophe.

Des réseaux fonctionnels mondiaux, régionaux et infrarégionaux doivent être mis sur pied afin de permettre au secteur des médias d'entrer en relation avec d'autres partenaires travaillant à la réduction des risques de catastrophe, de bénéficier d'un mentorat et d'améliorer ses compétences. Le secteur des médias recommande par ailleurs fortement la mise sur pied d'un fonds facilitant le reporting des catastrophes, en particulier durant les périodes plus calmes. En acceptant de jouer un rôle aussi crucial dans l'information et l'éducation du public, et dans la stimulation des actions visant à faire progresser l'agenda de la réduction des risques de catastrophe à travers le monde, le secteur des médias confirme son soutien au Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe et s'engage à :

- travailler avec tous les intervenants impliqués dans la réduction des risques de catastrophe afin de faciliter un large partenariat pour la prévention des risques et le développement de collectivités résilientes ;
- veiller à ce que les infrastructures et réseaux terrestres des services de diffusion radiotélévisée soient préservés, même face à la généralisation des supports numériques, et soient mieux intégrés aux systèmes et plans de communication et d'alerte précoce, au niveau national et local ;
- impliquer les médias dans le développement et la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux en matière de réduction des risques de catastrophe (notamment ceux des plateformes nationales), de manière à ce que les médias soient parfaitement préparés à informer le public concernant la prévention des risques et la réduction des risques de catastrophe ;
- renforcer les moyens et compétences des journalistes pour la production de programmes de qualité consacrés aux changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable, dans le cadre d'une même solution visant la croissance économique et la cohésion sociale ;
- créer des opportunités de financement et des espaces médiatiques permettant la couverture des problématiques liées aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe, à travers des programmes réguliers spécifiques, des éditoriaux et la généralisation de l'information sur la réduction des risques de catastrophe dans le cadre des programmes d'actualités, des programmes pour enfants et d'autres formats radiotélévisés. En particulier, des formats adaptés à la communication à l'issue d'une catastrophe et en période de relèvement doivent être mis en œuvre sur la base des meilleurs exemples existants tout en respectant, bien évidemment, l'indépendance éditoriale de chaque service médiatique ; et
- établir un dialogue permanent entre le secteur des médias (à travers les associations régionales et mondiales reconnues) et les autres initiatives de communication concernant les catastrophes et les situations d'urgence qui existent au sein de l'OMM, de l'UIT (par exemple, le Groupe spécialisé sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, la résilience des réseaux et leur retour à la normale), de l'Unesco et d'autres organisations.

Déclaration du Conseil des chefs de secrétariat des Nations unies pour la coordination lors de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe

Le Conseil des chefs de secrétariat des Nations unies pour la coordination (CCS) s'engage à une approche cohérente de la généralisation de la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes et opérations du système de l'ONU. Dans cette déclaration, le Secrétaire général et les responsables exécutifs des Nations unies affirment collectivement leur engagement d'accorder la priorité à la réduction des risques de catastrophe au niveau stratégique et opérationnel, et démontrent la volonté de l'ONU d'appuyer les différents pays dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

1. Nous, membres du CCS, nous engageons fermement à assister les pays et les collectivités dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que des objectifs définis lors de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe organisée à Sendai au Japon du 14 au 18 mars 2015.

2. Nous reconnaissons l'opportunité offerte par la convergence des agendas internationaux en 2015 et 2016 de promouvoir la cohérence entre les initiatives de développement durable, de consolidation de la paix, d'adaptation aux changements climatiques, de réduction des risques de catastrophe et d'aide humanitaire. En ce moment stratégique, nous réaffirmons nos engagements établis dans le Plan d'action des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe pour la résilience, adopté en 2013.

3. Nous soulignons qu'à moins de prendre en compte les risques de catastrophe dans le cadre des politiques de développement, nos objectifs communs de développement durable et d'éradication de la pauvreté ne peuvent être atteints. Une telle prise en compte implique notamment de veiller à des investissements raisonnés en fonction des risques dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'enseignement, de la santé, de la gestion des écosystèmes, du développement urbain et rural, et des services sociaux, et de renforcer les systèmes d'alerte précoce, la préparation aux catastrophes et l'application des sciences et technologies.

4. En tant que membres du CCS, notre principale contribution à la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe consiste à veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe pour la résilience constitue l'une des pierres angulaires des efforts collectifs de l'ONU visant à parvenir à un développement durable.

5. En partenariat avec d'autres intervenants, nous appuierons les pays dans la mise en place d'une solide gouvernance des risques s'appuyant sur un leadership informé et éclairés au niveau régional, national et local. La gestion des risques de catastrophe est l'affaire de chacun : elle requiert par conséquent l'inclusion, l'implication et l'autonomisation de tous les membres de la société.

6. À travers le travail de nos différentes organisations et nos efforts collectifs, nous aspirons à donner l'exemple d'une coopération au développement efficace qui réduit les risques de catastrophe, dans le respect total des principes apparentés et déjà adoptés.

7. Notre engagement s'appuiera sur notre expérience éprouvée du travail d'appui au niveau national et local, afin d'assister les autorités nationales et d'autres intervenants dans la mise en œuvre de mesures concrètes de réduction des risques de catastrophe. Ce travail s'appuiera sur notre avantage comparatif dans l'assistance aux groupes vulnérables, marginalisés, discriminés, touchés par les conflits et appauvris. Il sera de plus mené à travers une approche de la définition de programmes qui prend en compte les problématiques liées au handicap et à l'âge, est centrée sur les populations, et s'appuie sur les droits acquis ainsi que sur notre engagement collectif de favoriser l'égalité des genres ainsi qu'une participation et un leadership équivalents des femmes dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe.

8. Nous alignerons pleinement notre appui aux différents pays sur les objectifs, principes directeurs et priorités définis par le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe et nous veillerons à la cohérence et à l'efficacité dans tous les aspects des opérations de l'ONU, qu'il s'agisse de l'encadrement, de la définition des programmes, de la mise en œuvre ou du reporting. À cet égard, il importe d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité de données et statistiques ventilées selon le genre, le handicap, l'âge et d'autres paramètres, ainsi que d'informations à jour afin de permettre une prise de décision transparente.

9. En outre, afin de garantir notre capacité à honorer nos missions en cas de catastrophe, nous avons initié l'élaboration d'un cadre de gestion des situations d'urgence, dans le cadre du système de gestion de la résilience organisationnelle de l'ONU (ORMS, *Organizational Resilience Management System*).

10. Nous nous engageons enfin à régulièrement suivre, adapter et étendre nos efforts collectifs visant à tenir les engagements pris dans cette déclaration. À l'issue de la conférence, le CCS assurera un suivi des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe pour la résilience via son Comité de haut niveau sur les programmes. Il s'agira là de notre première opportunité de renforcer l'appui de l'ONU aux pays et collectivités pour le plein alignement sur les dispositions du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophe.

Conseil des chefs de secrétariat des Nations unies pour la coordination

Le Conseil des chefs de secrétariat des Nations unies pour la coordination (CCS) est le principal instrument permettant d'appuyer et de renforcer le rôle de coordination des organes intergouvernementaux de l'ONU dans les matières sociales, économiques et apparentées. Présidé par le Secrétaire général, le Conseil réunit les responsables exécutifs de 29 organisations des Nations unies. Le CCS assure la coordination efficace ainsi que la cohérence d'un large éventail de questions pertinentes pour l'ensemble du système de l'ONU dans le cadre des programmes, des opérations et de la gestion. Il s'appuie sur trois comités de haut niveau :

Le comité de haut niveau sur les programmes (HLCP)

- Le comité de haut niveau sur la gestion (HLCM)
- Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)

14 Liste des participants

I. ÉTATS PARTICIPANTS

Afghanistan
Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Allemagne
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Bélarus
Belgique
Bénin
Bhoutan
Bolivie (État plurinational de)
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Brunéi Darussalam
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cap vert
Cambodge
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Colombie
Comores
Congo
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Chypre
Danemark
Djibouti
Dominique
Équateur
Égypte
El Salvador
Émirats arabes unis
Érythrée
Espagne
Estonie
États-Unis d'Amérique
Éthiopie
Fidji
Finlande
France
Gabon
Gambie
Géorgie
Ghana
Grèce
Grenade
Guatemala
Guinée
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Hongrie
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Iraq
Irlande
Islande
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kiribati
Koweit
Kirghizistan
Laos (République démocratique populaire du)
Lettonie
Liban
Lesotho
Libéria
Libye
Lituanie
Luxembourg
Macédoine (Ancienne république yougoslave de)
Madagascar
Malawi
Malaisie
Maldives
Mali
Malte
Maroc
Mauritanie
Maurice
Mexique
Micronésie (États fédérés de)
Mongolie
Monténégro
Mozambique
Myanmar
Namibie
Nauru.

Népal
Nouvelle-Zélande
Nicaragua
Niger
Nigéria
Norvège
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Palestine (État de)
Pakistan
Palaos
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République de Corée
République démocratique du Congo
République de Moldavie
République dominicaine
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Russie (Fédération de)
Rwanda
Sainte-Lucie
Saint-Siège
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Serbie
Seychelles
Sierra Leone
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Soudan du Sud
Sri Lanka
Soudan
Suède
Suisse
Swaziland
Tadjikistan
Tanzanie (République-Unie de)
Thaïlande
Timor-Oriental
Togo
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Turkménistan
Tuvalu
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela (République bolivarienne du)
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe

II. MEMBRES ASSOCIÉS DES COMMISSIONS RÉGIONALES

Nouvelle Calédonie
Îles Turques et Caïques

III. COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'ONU

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU)

IV. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
Association des États de la Caraïbe (AEC)
Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE)
Banque africaine de développement (BAD)
Banque asiatique de développement (BAD)
Banque interaméricaine de développement (BID)
Banque islamique de développement (BID)
Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)
Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD)
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Comité mondial d'observation de la Terre par satellite (CEOS)
Commission de l'océan Indien (COI)
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
Communauté du Pacifique
Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)
Communauté des Caraïbes (CARICOM)
Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Conseil de l'Europe
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR)
Forum des îles du Pacifique (PIF)
Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)
Ligue des États arabes (LEA)
Ordre souverain et militaire de Malte
Organisation de coopération économique (OCE)
Organisation internationale de protection civile (OIPC)
Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
Organisation hydrographique internationale (OHI)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
Organisation de la coopération islamique (OCI)
Parlement latinoaméricain (PARLATINO)
Partenariat mondial pour l'eau (GWP)
Sistema de la Integración Centroamericana (SICA)
Société andine de développement (SAD)
Union africaine (UA)
Union interparlementaire (UIP)
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
Union européenne (UE)

V. AGENCES SPÉCIALISÉES ET ORGANISATIONS APPARENTÉES

Banque mondiale
Commission préparatoire pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)
Fonds monétaire international (FMI)
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)
Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation mondiale du tourisme et Nations unies (UNWTO/OMT)
Union postale universelle (UPU)
Union internationale des télécommunications (UIT)

VI. FONDS ET PROGRAMMES DE L'ONU

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
Convention sur la diversité biologique (CDB)
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)
Programme de développement des Nations Unies (PNUD)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
Programme commun des Nations unies sur le VIH / sida (Onusida)
Secrétariat de l'Organisation des Nations unies
Université des Nations unies (UNU)
Volontaires des Nations unies (VNU)

VII. AUTRES ENTITÉS

Fonds vert pour le climat (GCF)

VIII. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES GROUPES MAJEURS ACCRÉDITÉS

ACT Alliance - Action by Churches Together
Action contre la Faim
ActionAID
Asian Disaster Reduction Center
Adventist Development and Relief Agency
Agence d'aide à la coopération technique et au développement
All India Disaster Mitigation Institute
American Jewish Joint Distribution Committee, Inc.
Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED)
Institut arabe pour le développement urbain
Arbeiter-Samariter-Bund
Asia-Pacific Broadcasting Union
Asian Disaster Preparedness Center
Asian Disaster Reduction and Response Network
Asian Disaster Reduction Center
Asian Pacific Youth Forum
Association des volontaires pour l'assistance au développement en Guinée
Beijing Normal University
Bem University Unissula Jawacentral
Caneus International
Cango
Care International
Caritas Internationalis
Organisation catholique de secours et d'aide au développement (CORDAID)
Children and Youth International
Christian Blind Mission
Christian Aid
Christian Children's Fund
Church World Service
Citynet
Climate Institute
COCORO
Commonwealth Human Ecology Council
Conservation International Foundation
Conseil international pour la recherche et l'innovation dans le bâtiment (CIB)
CSIPN
CYI
Earthquakes and Megacities Initiative
Eastern Alliance for Safe and Sustainable Transport
Environmental Protection and Conservation Organization
Ethiopia Change and Development Association
Forum européen des personnes handicapées (FEPH)
Evangelical Fellowship of India Commission on Relief
Foundation Human Rights, Freedom, Humanitarian Relief
GEA
Give2Asia
Global Alliance on Accessible Technologies and

Environments (GAATES)
Global Hand
Good Neighbors International
Grassroots Organizations Operating Together In Sisterhood
Habitat for Humanity International
Handicap International
Helpage International
Hope Worldwide, Ltd
House of Jacobs International
Huairou Commission : Women, Homes and Community
Human Rights Now
Ibon.international Foundation Inc.
ICLE - Local Governments for Sustainability
IINRI
Indigenous Peoples' International Centre Policy Research and Education
Union internationale des radio-amateurs (IARU)
Association internationale des écoles de travail social (AIETS)
Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE)
Chambre de commerce internationale
Conseil international pour la science
Conseil international des unions scientifiques (CIUS)
Commission électrotechnique internationale (CEI)
Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (FIAEM)
Fédération internationale de la vieillesse (FIV)
Institut international d'analyse appliquée des systèmes
Institut international de la reconstruction rurale
Organisation internationale de normalisation
Association internationale des urbanistes (AIU)
International Planned Parenthood Federation - Est et Sud-est asiatiques, et Océanie
Confédération syndicale internationale (CSI)
Union géodésique et géophysique internationale (UGGI)
Groupe de liaison pour l'Année internationale de la femme
Secours islamique
Iwate University
JAFRS
Japan Association for Refugees
Japan CSO Coalition for WCDRR 2015
Japan Disability Forum
Japan Habitat Association
Agence japonaise de coopération internationale (JICA, Japan International Cooperation Agency)
Japan NGO Center For International Cooperation
Japan Water Forum
Japan Organization for International Cooperation in Family Planning
Jcn.undb
Kejibaus
Kevoy Community Development Institute
Kimse Yok Mu
Korea Ngo Council for Overseas Development Cooperation
Kyoto University
Lead Pakistan
Leadership Watch
Mercy Corps
Munich Re Foundation
National Anti-Poverty Comission
National Congress of Neighborhood Women
Natural Resources Defence Council, Inc.
Nippon Foundation
Northumbria University
Norwegian Refugee Council
OISCA International
Organisation des laïcs engagés du Sacré-Coeur pour le développement de Kimbondo
Overseas Development Institute
Oxfam Great Britain
Oxfam International
Oxfam Novib
Pacific Disability Forum
Pax Romana (Mouvement international des intellectuels catholiques et Mouvement international des étudiants catholiques)
Peace Boat ; UNISDR
Peace Bord
Peace Corps of Nigeria
Plan International, Inc.
Pos Keadilan Peduli Ummat
Practical Action
Public Services International
Public Works Research Institute
R3ADY Asia-Pacific
Rehabilitation International
Royal Commonwealth Society for the Blind
Rural Community Development Program
Rural Development Centre
Saritsa Foundation
Save the Children
Save the Children International
Save the Children Japan
Scientific and Technological Community
Society of Catholic Medical Missionaries
Soka Gakkai International
Stiftelsen Atlas-Alliansen
Stockholm Environment Institute
Tata Energy Research Institute
Tearfund
The Civil Society Network
The Foundation for the Refugee Education Trust
The Nature Conservancy
The Royal Society
Armée du salut
Third World Academy of Sciences
Titan America
Université du Tohoku
United Cities and Local Government
United Religions Initiative
US-Japan Council
Wetlands International
Organisation des femmes pour l'environnement et le développement
Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG)
Union mondiale des aveugles (UMA)
Conférence mondiale des religions pour la paix
Fédération mondiale des sourds (FMS)
Fédération mondiale de la surdicécité (WFDB)
Institut des ressources mondiales (WRI)
Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA)
World Vision International
Youth Beyond Disasters
Zoa Vluchtelingenzorg

IX. MÉDIAS

ABS-CBN News, TV
AFP : Agence France-Presse
Akahata
Aksam
Alsharq
Altyn Asyr Turkmenistan TV
Ankara-Turkey
Antara News Agency
Ari TV Inc.
Asahi Shimbun
Ashgabat Newspaper
Associated Press
Bangkok Broadcasting TV
Beritasatu News Channel, TV
Brandz Media, TV
Burundi National Radio/TV
Capital TV
Channel Newsasia (Mediacorp.)
Crisis Response Journal
Daily Engineering and Construction News
Daily Prothom Alo
Detik.com News
DPA
EBU
El Mercurio
Entourage Media
Environmental News
EPA
Ertu : Egyptian Radio And TV
Euronews TV
France Jeune Afrique
Fuji TV
Fukushima-Minpo
Gatramegazine
Herald Newspaper/Chronicle
Higashi Nippon Broadcasting
Higashi Nippon Broadcasting Co. Ltd
Higashi Nippon Broadcasting, TV
IBC
Ips : Inter Press Service
Iwate Broadcasting
Iwate Nippo
Iwate TV
Jakarta Post
Japan Public Relations Association
Jiji Press
Kahoku Shimpo
KBS TV
Kensetsu Tsushin Shimbun
Kensetsu-Sinbunsha
Kobe Newspaper
Kobe Shimbun
Koh Santepheap Daily
Komeito : Komei Shimbun
Kompas News Agency
Kyodo News
Le Monde
Le Nouvelliste
Mainichi
Mainichi Eigasha
Mainichi Newspapers
Mainichi Production
Mainichi Shimbun
Malaysian National News Agency
Manila Bulletin
Mbc : Malawi Broadcasting Corporation
Mcot Radio Network
Media Corp.
Media Prima Berhad/TV3
Mena
Mercados and Tendencias
Metro TV
Miyagi Television Broadcasting Co., Ltd
Miyagi TV
Mmt: Miyagi TV
Myanmar Times
NDTV
New Straits Times Press
New Zealand Herald
New Ziana
Newstalk Zb Radio
NHK
NHK Global Media Services
NHK International
NHK Morioka Station
NHK Sendai Station
NHK Yamagara Station
Nikkan Kensetsu Kogyo Shimbun
Nikkan Kensetsu Kogyo Shimbunsha
Nikkan Kensetsu Sangyo
Nikkan Kogyo Shimbun
Nikkei
Nikkei (Nihon Keizai Shimbun)
Nikkei Inc
Nippon Suido Shimbun
Nippon Television
Nippon Television Network Corporation
Nippon TV, NTV
Ntn24
Otv : Okinawa Broadcasting TV
Patriot
People's Television Network
Philippine Daily Inquirer
Pina
Point Newspaper
Radio-Classique Montreal
Radio FMYY
Radio Nippon
Radio Television Malaysia
Radio Thailand
Reforma
Rossiya Segodnya
RTM Malaysia
SABC Channel Africa
Sankei Shimbun
SCIDEV.Net
Seikyo Shimbun
Sendai Keizaikai
Sendai Television Incorporated
Sendai TV
Shinchosha Shukan Shincho
Shogakukan.inc
Singapore Press Holdings
Sport TV Channel, Turkmenistan
SRF : radio-télévision suisse de langue allemande
Sri Lanka Rupavahini TV

Star Malaysia
Star Publications
Swazi TV
TBS
Telesistema/Telenoticias
Thai PBS
The Asahi Shimbun
The Denki Shimbun
The Iwate Nippo
The Japan Times
The Sankei Shimbun
The Yomiuri Shimbun
Thomson Reuters
Times of India
Tohoku Broadcasting Co. Ltd
Tohoku Broadcasting Corp.
Université du Tohoku
Tokyo FM
Tokyo Shimbun/Chunichi Shimbun
Tsushin Kogyo Shimbun
Turkey NTV
Turkmen Dili Newspaper
Turkmenistan Newspaper
Turkmenistan Tv/Radio
TV Asahi
TV Globo
TV Tokyo
TV Tokyo Corporation
TV5 Monde
TV5 Mongolia
TVK : télévision nationale du Cambodge
TVN Media
TV One
Utusan Malaysia
Viet Nam News
Viet Nam Television
VOA : Voice Of America
VTV : Vietnam Television
WADR
Xinhua News Agency
Yamagata Shimbun
Yeni Safak
Yomiuri Shimbun
ZBC : Zimbabwe Broadcasting, TV/Radio

WCDRR
Sendai, 14–18 March 2015
Third UN World Conference
on Disaster Risk Reduction

Acronymes

AEMI	Australian Emergency Management Institute
AFAD	Autorité turque responsable de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-est
ASONOG	Association des ONG du Honduras
CASC	Central Asia South Caucasus
ACC	Adaptation au changement climatique
CDP	Center for Disaster Preparedness (Philippines)
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des Nations unies pour la coordination
CEMADEN	Centre national brésilien de suivi des catastrophes naturelles, d'alerte et de gestion des risques de catastrophe
CIMNE	International Center for Numerical Methods in Engineering
COP21	21e séance de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
DG DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne
DG ECHO	Service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GAR	Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEO	Groupe sur l'observation de la Terre
GFDRR	Partenariat mondial pour la prévention des catastrophes et le redressement (Global Facility for Disaster Reduction & Recovery)
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
S. E.	Son Excellence
CAH	Cadre d'action de Hyogo
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ICHARM	Centre international d'études hydrologiques et de gestion des risques
ICMIF	Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance
IFRC	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
OIG	Organisation intergouvernementale
IIAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
OIT	Organisation internationale du travail
INSTAAR	Institute of Arctic and Alpine Research
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
UIP	Union interparlementaire
IRP	International Recovery Platform
ISO	Organisation internationale de normalisation
AIU	Association internationale des urbanistes
UIT	Union internationale des télécommunications
JANIC	Japan NGO Center for International Cooperation

JICA	Agence japonaise de coopération internationale (JICA, Japan International Cooperation Agency)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
NADMO	National Disaster Management Organisation (Ghana)
NDMA	National Disaster Management Authority (Pakistan)
NEDA	National Economic and Development Planning Authority (Philippines)
ONG	Organisation non gouvernementale
NSET	National Society for Earthquake Technology (Népal)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PSP (UNISDR)	Partenariat avec le secteur privé du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe
PwC	PricewaterhouseCoopers
PWRI	Public Works Research Institute
R!SE	Disaster Risk-Sensitive Investments Initiative
SAARC	South Asian Association for Regional Cooperation
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
ODD	Objectifs de développement durable
PEID	Petits États insulaires en développement
SMS	Short Message System
ONU	Organisation des Nations Unies
Onusida	Programme commun des Nations unies sur le VIH / sida
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
UNEP	United Nations Environment Programme
UNESCAP	United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNISDR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction
UNOCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
UNOOSA	United Nations Office for Outer Space Affairs
UNSG	United Nations Secretary-General
WCDRR	World Conference on Disaster Risk Reduction
WFP	World Food Programme
OMS	World Health Organization
WMO	Organisation météorologique mondiale

UNISDR
The United Nations Office for Disaster Risk Reduction

Le copyright des photos et images figurant dans cette publication est réservé par le comité de Sendai à la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, à l'UNISDR et aux organisations apparentées. La copie, la reproduction et la vente non autorisées et tout autre usage secondaire de ces images sont strictement interdits.

Les informations contenues dans ce document sont protégées par copyright. Aucune utilisation de cette publication pour la revente des informations qu'elle contient ou à toute autre fin commerciale n'est autorisée à défaut du consentement préalable écrit de l'UNISDR. Toutes les images qui figurent dans ce document demeurent la propriété exclusive des sources citées et ne peuvent en aucun cas être utilisées à défaut de l'autorisation écrite de ces dernières.

Pour obtenir une autorisation d'utilisation, de diffusion ou de réimpression de tout ou partie de cette publication, veuillez contacter le siège de l'UNISDR via l'adresse isdr@un.org.

UNISDR/GE/2015 - ICLUX FR500 - 1re édition

UNISDR
The United Nations Office for Disaster Risk Reduction

Siège de l'UNISDR
9-11, rue de Varembé
1202 Genève, Suisse
Tél. : +41 22 917 89 08
isdr@un.org

Bureau régional pour l'Afrique
United Nations Complex
Block N, Level 2
Gigiri
PO Box 47074
00100 Nairobi, Kenya
Tél. : +254 207626719
Fax : +254 207620336
isdr-africa@unisdr.unon.org

Bureau régional pour le continent américain
142 Arnoldo Cano Ave.
City of Knowledge
Clayton, Ancon
0843-03441
Panama City, Panama
Tél. : +507 317 1120
Fax : +507 317 0600
eird@eird.org

Bureau régional pour les États arabes
2 El Hegaz St.
CEDARE Building, 5th Floor
Roxy
Heliopolis
11737 Cairo, Egypt
Tél. : +2 02 2453 5638, +2 02 2453 5626
Fax : +2 02 2453 5718
isdr-arabstates@un.org

Bureau régional pour l'Asie-Pacifique
UN Building
8th Floor, Block A
Rajadamnern Nok Avenue
Bangkok, Thailand 10200
Tél. : +66 2 288 2745

Bureau régional pour l'Europe
UN House
Rue Montoyer 14
1000 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 (0) 22 902 588
Fax : +32 (0) 22 904 950
isdr-europe@un.org

Bureau de liaison de New York
2 United Nations Plaza, Room 1149
323 E. 44th Street
New York, NY 10017
États-Unis
Tél. : +1 (212) 963 9534
Fax : +1 (917) 367 1578
isdr-ny@un.org

L'UNISDR est représenté à Kobe (Japon), Suva (Fidji), Bonn (Allemagne), Almaty (Kazakhstan), Incheon (République de Corée), Rio de Janeiro (Brésil) et Addis-Abeba (Éthiopie).

facebook.com/unisdr
twitter.com/unisdr
flickr.com/photos/isdr

unisdr.org